★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9403 — 38 PAGES — MERCREDI 9 AVRIL 1975

LE CONFLIT RENAULT

Les négociations reprennent à Billancourt

C.G.T. et C.F.D.T. publient une déclaration commune

LIRE PAGE 35



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Constitution des militaires portugais

Pendant des décennies, des élections libres ont été l'impossible rêve des démocrates contraints au silence par le salazarisme. Pour la première fois depuis quarante-huit ans, les Portugais vont pouvoir s'exprimer presque sans contrainte. Mais leur vote, qui ne vise qu'à l'élection d'une Assemblée constituante, restera de peu d'effet sur ce plan.

Le projet de « plate-forme d'entente », présenté il y a une semaine aux douze partis admis à la compétition électorale par le Conseil de la révolution, est, de fait, sur certains points capitaux, un véritable avant-projet de Constitution. En particulier, le mode de désignation du futur chef de l'État et de nomination du premier ministre, les rapports qui prévaudront entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire, ainsi que la place du Mouvement des forces armées dans le futur édifice institutionnel, sont d'ores et déjà fixés de façon presque intangible. Le parti socialiste et le parti populaire démocratique (P.P.D.), dont on attendait qu'ils s'opposent farouchement aux propositions du M.F.A., se sont d'ailleurs, apparemment, résignés à en accepter l'essentiel.

Le Conseil de la révolution ne tiendra pas davantage compte, dans l'immédiat, de la composition politique de l'Assemblée élue le 25 avril pour rééquilibrer le gouvernement, où les communistes — selon des sondages en principe interdits mais pratiqués et concordants, — sont actuellement sur-représentés.

De ces événements, l'interprétation la plus répandue dans une partie importante de la presse occidentale est que les officiers les plus radicalisés du M.F.A. souhaitent ainsi tenir en laisse la démocratie portugaise pour mieux la remettre aux mains des communistes.

Cette interprétation ne tient pas compte de toutes les données. Certes, on ne peut pas contester que les militaires portugais redoutent le verdict des urnes : le peuple désignera très probablement le 25 avril une Assemblée où les centristes, de gauche et de droite, seront majoritaires, et où, par conséquent, les capitaines ne se reconnaîtront pas. Cinquante années de fascisme interdisant toute vie politique expliquent qu'un peuple accueille avec appréhension les réformes proposées.

« Nous n'allons pas risquer de perdre, par le biais d'élections, ce que le Portugal a eu tant de mal à obtenir », déclarait récemment, avec une franchise assez crue, le premier ministre lui-même. Faut-il soutenir pour autant que les officiers progressistes de Lisbonne n'ont abattu la dictature salazariste que pour imposer au peuple portugais les contraintes d'une démocratie populaire ? Plusieurs éléments permettent, au contraire, de penser que les capitaines ne souhaitent pas remplacer le capitalisme monopoliste par un capitalisme d'État.

Une troisième ligne, intermédiaire entre la social-démocratie, à laquelle aspirent l'état-major du P.P.D. et même une partie des socialistes, et la conception communiste de la démocratie, semble en effet se dessiner à Lisbonne. La nomination du major Melo Antunes au poste capital de ministre des affaires étrangères du quatrième gouvernement provisoire, ainsi que la désignation, à divers postes de responsabilités économiques, de ministres frottés de marxisme mais en aucun cas communistes, étaient des indices sérieux.

Plus décisives encore sont les récentes déclarations de certains officiers influents du Conseil de la révolution — en particulier celles de l'amiral Rosa Coutinho, dont l'étoile ne cesse de monter — en faveur de la création d'un « M.F.A. en civil », regroupant tout ou partie des forces qui ont, jusqu'à présent, soutenu le Mouvement des forces armées.

Loin de conduire à une « démocratie populaire » de type est-européen, l'évolution qui s'amorce paraît plutôt préparer un régime du type à la fois nationaliste et progressiste « non aligné » qui, d'Alger à Lima, a souvent la faveur des militaires.

(Lire nos informations page 6.)

ACTION ISOLÉE OU COMPLOT ?

Un avion a bombardé à Saigon le palais du président Thieu

Un lieutenant sud-vietnamien a bombardé, mardi matin 8 avril, le palais présidentiel à Saigon avant de s'enfuir à bord de son avion à réaction vers une destination inconnue. M. Thieu, sorti indemne de l'attaque, a aussitôt accusé « un groupe de personnes » *voulant faire un coup d'État d'avoir monté l'opération.*

Se sentant visé, l'ancien vice-président Nguyen Cao Ky a nié toute participation dans l'affaire ; il a estimé qu'un putsch ne pourrait que servir les communistes, mais a une fois encore demandé au président Thieu de se retirer. Pour le G.R.P. — qui affirme avoir mis hors de combat deux cent soixante-dix mille adversaires en un mois, — l'attaque prouve l'impopularité du chef de l'État. D'autre part, Saigon vient d'autoriser à nouveau la sortie d'enfants ; les Américains auraient fait pression sur le gouvernement pour que la décision d'arrêter les évacuations soit rapportée.

Alors qu'au Cambodge les républicains sont en passe de perdre plusieurs villes de province, M. Long Boret, premier ministre du gouvernement de Phnom-Penh, a, selon le ministre thaïlandais des affaires étrangères, rencontré dans la nuit de lundi à mardi, à Bangkok, un représentant de l' « autre côté », *sans préciser s'il s'agit des Khmers rouges. Mardi, le prince Sihanouk a qualifié de* « grossier et lâche mensonge » *une telle affirmation. Il a répété le* « refus total et irréversible » *des Khmers rouges de toute négociation. Mais, à son arrivée à Phnom-Penh mardi, M. Long Boret a affirmé que des contacts sont pris pour l'ouverture de conversations avec les Khmers rouges.*

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Saigon. — Dès que l'appareil militaire est apparu à basse altitude au-dessus de la capitale, la population s'est mise à courir dans tous les sens, comprenant que quelque chose d'anormal se produisait. Depuis deux jours, des consignes de sécurité sont en vigueur en cas d'attaque aérienne par les communistes. Il est interdit depuis longtemps de survoler le centre, où se trouve le palais présidentiel, protégé par la D.C.A. et entouré d'un important dispositif de sécurité au sol

Peu de gens ont entendu le tir, mais l'arrivée des voitures de pompiers, toutes sirènes hurlantes, a créé une atmosphère de drame. Des embouteillages monstres se sont formés aux alentours du palais présidentiel, tandis que l'armée déroulait des barbelés pour interdire l'accès de certaines rues. Parmi les dizaines de milliers de personnes qui tournaient en rond à pied, en voiture et surtout sur des deux-roues, personne ne savait exactement ce qui s'était passé. Des carabines américaines faisaient leur apparition entre les mains de jeunes gens dont on se demande de quelle autorité ils relèvent.

Au centre de presse, à 10 heures, un porte-parole militaire distribuait imperturbablement un communiqué sur les « *cent quarante-deux violations supplémentaires du cessez-le-feu commises par les communistes depuis les dernières vingt-quatre heures* ».

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

La voix et la chose

La dernière cartouche ayant été tirée, le dernier village ayant brûlé, la dernière famille ayant explosé, les derniers morts étant bien morts, il resta quelques borgnes, certains manchots, plusieurs morceaux de femmes et d'hommes, qui se réunirent sur la place, un peu gênés de n'être pas plus présentables pour le jour où la paix était revenue, faute de guerre.

Une chose bizarre, qui n'avait plus d'yeux, de bouche, d'oreilles, de bras, de jambes, parla alors dans l'étrange dialecte des survivants et elle dit :

« Bien, maintenant il serait temps de remettre un peu de vie dans ce pays. Dans l'état où nous sommes, ce ne sera pas facile. Où sont donc nos enfants ?

— Ils sont chez nos amis occidentaux en tant qu'orphelins, répondit une voix.

— C'est dommage, remarqua la chose. Il y a chez nous beaucoup de parents orphelins de leurs enfants.

— Console-toi, répliqua la voix. Là-bas, ils apporteront de la tendresse à des gens qui en avaient sûrement besoin. »

BERNARD CHAPUIS.

L'ÉVOLUTION DE L'AFRIQUE AUSTRALE

Le dialogue avec Pretoria peut seul éviter un conflit

nous déclare le président Houphouët Boigny

L'évolution de la situation en Afrique australe et l'attitude à observer face à l'offensive diplomatique de la République Sud-Africaine préoccupent actuellement la plupart des dirigeants africain. Le conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), présentement réuni à Dar-Es-Salaam, capitale de la Tanzanie, s'est surtout saisi de ce problème.

Dans l'esprit de beaucoup de responsables politiques africains, il ne convient pas d'engager le dialogue avec les dirigeants de Pretoria, mais il faut accentuer les pressions auxquelles ils sont soumis en venant plus activement en aide aux nationalistes noirs rhodésiens et sud-africains. Ainsi, M. Julius Nyerere, président de la Tanzanie, prenant lundi 7 avril la parole à Dar-Es-Salaam, a demandé que tout soit mis en œuvre pour accélérer la décolonisation en Afrique australe, et, pour que, simultanément, l'isolement diplomatique dans lequel était confinée la Republique Sud-Africaine soit maintenu.

En revanche, M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, reste convaincu de l'efficacité du dialogue, comme il vient de le réaffirmer dans une interview exclusive au « Monde ».

De notre envoyé spécial

Abidjan. — Avant de se rendre à Niamey, capitale du Niger, où il participe actuellement à la conférence des chefs d'États membres de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEOA), M. Félix Houphouët-Boigny nous a reçu à sa résidence de Cocody, dans la banlieue d'Abidjan.

L'homme d'État ivoirien, qui multiplie les entretiens politiques avec tous les responsables nationaux avant le congrès du parti unique, qui se réunira en août prochain, est moins préoccupé par ces assises et par la prochaine élection présidentielle, à laquelle il sera sans doute seul candidat, que par l'évolution de la situation en Afrique australe, thème unique de l'entretien qu'il nous a accordé.

« Les efforts personnels que vous avez déployés l'année dernière et il y a deux ans pour nouer un dialogue avec les dirigeants de la République Sud-Africaine se sont heurtées à une vive opposition de la part de certains chefs d'État d'Afrique. Entendez-vous néanmoins les poursuivre ?

— Je n'ai jamais interrompu le dialogue engagé avec les dirigeants sud-africains. Je reste obsédé par cette idée que la guerre ne paie pas, et qu'il faut donc en faire à tout prix l'économie, pour recourir au dialogue, quelle que soit la nature des différends en cause. J'ajoute que lorsqu'on n'a pas recours au dialogue immédiatement, on y est contraint tôt ou tard, mais dans des conditions beaucoup plus difficiles, parce que la haine suscitée par la guerre pèse alors lourdement sur les deux interlocuteurs en présence. D'ailleurs regardez les États-Unis eux-mêmes. En dépit de leurs richesses et de leur puissance, ils sont aujourd'hui contraints au dialogue dans la péninsule indochinoise...

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 5.)

La réunion de l'avenue Kléber

Les Dix seraient d'accord pour une conférence élargie

La « réunion préparatoire à la conférence internationale proposée par le président de la République française », *comme s'appelle maintenant la négociation à dix, devait se poursuivre ce mardi, à Paris. Un accord de principe serait intervenu en vue de l'élargissement du nombre des participants à la conférence. Les Dix seraient tombés d'accord pour que le chiffre définitif soit compris entre 20 et 30. Lundi, on avait surtout remarqué des nuances importantes entre les attitudes des quatre pays membres de l'OPEP (Algérie, Arabie Saoudite, Iran, Venezuela) et les trois autres délégations du tiers-monde (Brésil, Inde, Zaïre), sensibles aux effets de l'enrichissement du pétrole.*

La réunion qui se déroule avenue Kléber s'appelle donc maintenant « *réunion préparatoire à la conférence internationale proposée par le président de la République française* ». Le titre initial, qui s'inspirait de la lettre d'invitation de M. Giscard d'Estaing, était : « *réunion préparatoire à la conférence internationale sur l'énergie et les problèmes qui s'y rattachent* ». L'un des délégués américains, M. Enders, ayant déclaré lundi matin (*le Monde* du 8 avril) que la formule française était bonne, les représentants algériens s'en sont émus, arguant que ce libellé préjugeait le contenu de la conférence, lequel fait précisément l'objet des discussions de Paris.

Appuyée par les délégations des autres pays du tiers-monde, l'Algérie a obtenu une modification du sixième point de l'ordre du jour de la réunion préparatoire, qui est maintenant intitulé : « *établissement du projet de l'ordre du jour et de l'appellation de la conférence proprement dite* ». L'appellation devant donc être discutée, il devenait logique de changer le titre même de la réunion préparatoire. C'est M. Guerrero (Venezuela) qui a proposé le titre finalement retenu.

Cette escarmouche illustre les divergences qui se sont manifestées à la réunion de l'avenue Kléber. Comme on pouvait s'y attendre, les positions les plus opposées sont celles des États-Unis et de l'Algérie. Les premiers veulent restreindre l'objet de la conférence aux problèmes spécifiques de l'énergie ; la seconde souhaite l'étendre à l'ensemble des problèmes du tiers-monde.

Au cours d'une conférence de presse tenue lundi soir, M. Aït Challal, le délégué algérien, a beaucoup insisté sur la « *quasi-unanimité* » des sept représentants des pays en voie de développement. Sans doute existe-t-il un consensus certain au sein de ce groupe sur les problèmes de forme et de procédure ; mais, sur le fond — et c'est sans doute le fait le plus important de la journée de lundi, — des divergences sont apparues .

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 33.)

LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING EN ALGÉRIE

M. Giscard d'Estaing est attendu le jeudi 10 avril, en fin de matinée, à Alger, pour une visite officielle de trois jours, la première qu'un chef d'État français rend depuis l'accession de ce pays à l'indépendance. Le chef de l'État aura deux entretiens en tête à tête avec le président Boumediène. Un échange d'allocutions aura lieu dès jeudi soir, à l'occasion d'un dîner offert par le président algérien. Vendredi matin, M. Giscard d'Estaing se rendra à Constantine, où il visitera l'université, et à Skikda. Mme Giscard d'Estaing accompagnera le président de la République, ainsi que MM. Jean Sauvagnargues, Jean-Pierre Fourcade et le secrétaire général de l'Élysée, M. Claude Pierre-Brossolette.

I. — De la coopération à la concertation

De notre correspondant PAUL BALTA

Alger. — La venue de M. Giscard d'Estaing en Algérie revêt un caractère exceptionnel à un double titre : non seulement elle constitue la première visite d'un chef d'État européen dans ce pays depuis son accession à l'indépendance en 1962, mais elle donnera lieu a la première rencontre entre les présidents des deux pays.

Il a fallu aux deux gouvernements un certain courage et un réelle volonté politique pour que ce déplacement, qui implique la réciprocité, ait lieu en dépit des cicatrices, parfois mal refermées, laissées par la guerre.

Le monde arabo-musulman a prouvé au long de son histoire qu'il savait se battre mais que, une fois terminées les hostilités, il était capable de se réconcilier avec l'adversaire. L'Algérie n'a pas failli à la règle. Manifestant son réalisme, M. Boumediène n'a cessé de répéter : « *La géographie et l'histoire condamnent la France et l'Algérie à collaborer.* » Aussi avait-il fait le premier pas en invitant à Alger le général de Gaulle, puis Georges Pompidou.

C'est essentielement pour des raisons intérieures que les deux hommes, qui avaient une vision non moins réaliste de la situation, n'y sont pas allés : l'état d'esprit d'une partie de l'opinion française ne risquait-il pas de compromettre, si elle avait lieu prématurément, une rencontre qui devait avoir valeur de symbole ? Il fallait laisser au temps le soin de panser les plaies et d'apaiser les rancœurs. En attendant, tandis que s'opéraient, non sans grincements, les nécessaires adaptations, la coopération ne cessait de se renforcer et de se diversifier entre les deux rives de la Méditerranée.

La visite du chef de l'État a trois objectifs : tourner solennellement une page douloureuse ; confirmer des liens qui ont prouvé leur solidité en résistant à tous les aléas ; ouvrir enfin de nouvelles perspectives à la coopération pour parachever la réconciliation entre les deux peuples. L'enjeu est considérable. Les deux présidents ne s'arrêteront pas à des questions secondaires. Ils entendent prendre du champ pour aborder les grands problèmes de notre temps et traiter des relations bilatérales en fonction du contexte international et de « l'horizon 2000 ».

(Lire la suite page 4.)

HENRY, BAYLE, BERIO

Recherches acoustiques

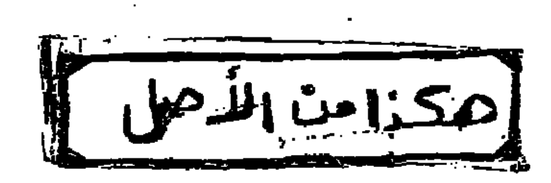
Née il y a plus de vingt-cinq ans, la musique électro-acoustique (nom barbare qui rassemble tant bien que mal les deux affluents principaux de la musique sur bande : le courant « concret » et le courant électronique) obtint rapidement de grands succès, jalonnés par des œuvres telles que la « Symphonie pour un homme seul » de Schaeffer et Henry, « Hymnen » de Stockhausen, « le Voyage » de Pierre Henry, « l'Hommage à Joyce » de Bério, et bien d'autres. Mais elle connaît depuis quelques années un certain reflux, victime de son âge qui lui enlève le prestige de la nouveauté. Victime aussi de sa dilution dans d'innombrables studios aux moyens parfois fort élémentaires, et d'une expérimentation souvent désordonnée, elle n'a pas réussi à imposer pleinement au grand public l'image d'un art ayant dépassé le stade expérimental, ce qui est pourtant la réalité.

Sans doute aussi est-elle en train d'évoluer en raison d'un développement technique rapide qui banalise l'électronique et l'oriente vers l'improvisation directe, avant de la jeter entre les bras de l'ordinateur, objet de toutes les spéculations actuelles.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 18.)

LE MONDE DIPLOMATIQUE du mois d'avril est paru



LA GUERRE EN INDOCHINE

L'ATTAQUE CONTRE LE PALAIS DU CHEF DE L'ÉTAT SUD-VIETNAMIEN

ACTION ISOLÉE OU COMPLOT ?

(Suite de la première page.)

Pressé de questions, un porte-parole du gouvernement s'est borné à déclarer que des explosions avaient eu lieu à 8 h. 25 « *dans le périmètre du palais présidentiel* » et qu'on n'avait aucune information complémentaire.

Des voitures munies de haut-parleurs parcouraient peu après la capitale pour annoncer que le couvre-feu était établi à partir de midi. Très vite, le centre s'est vidé. Retransmis par les haut-parleurs installés depuis quelques jours à certains carrefours, des chants patriotiques résonnaient dans les avenues soudain désertées, sous un soleil de plomb. Saigon est devenue une ville surréaliste. Déjà, pendant la nuit, le couvre-feu en vigueur avait été rompu par de la musique militaire diffusée soudain par les haut-parleurs, au *maximum* de leur puissance.

Quelques minutes avant l'entrée en vigueur, des mesures draconiennes décidées par les autorités, la

(Dessin de CHENEZ.)

foule, qui refluait vers les faubourgs, ignorait encore si une véritable tentative de coup d'État venait d'échouer, ou si l'attaque du palais était l'œuvre de quelques aviateurs isolés.

Le commandant de la base aérienne de Saigon a été arrêté, mais, laisse-t-on entendre dans les milieux officiels, c'est à cause de « ses négligences ». Une partie de l'armée a-t-elle cherché à éliminer physiquement un homme qui n'avait pas craint de faire arrêter plusieurs généraux et de dénoncer la « lâcheté » de certains chefs militaires face à l'ennemi ? Logiquement, les officiers qui peuvent avoir organisé le coup ne devaient pas ignorer que le palais de l'indépendance est partiellement blindé, et qu'il fallait utiliser des projectiles beaucoup plus puissants que des rockettes ou des bombes légères pour avoir une chance de tuer son occupant.

Les spéculations vont donc bon train dans la capitale sud-vietnamienne réduite à l'inactivité. Certains envisagent l'hypothèse d'un raid organisé par les Nord-Vietnamiens à bord d'un F-5 capturé. D'autres parlent d'une provocation montée par le chef de l'État lui-même pour justifier des mesures contre l'opposition. Une troisième possibilité est que certains officiers ont voulu donner un « avertissement » au président qui s'accroche au pouvoir.

Lundi encore, la capitale du Vietnam du Sud était relativement calme. A Cholon, la ville chinoise, les dévots, absorbés dans la médiation, faisaient brûler les bâtons d'encens à la pagode. Sur un bras d'eau, les coolies déchargeaient des bateaux de riz en répétant des gestes qui n'ont pas changé depuis la conquête coloniale. Enfermée chez elle jusqu'à mercredi midi, la population sait, depuis qu'elle a entendu le mugissement des réacteurs du F-5 piquant sur l'objectif, que tout est désormais possible.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le président Thieu : un groupe de personnes favorables à un coup d'État a préparé l'attentat

Saigon *(A.F.P.)*. — Trois heures après le bombardement de son palais, le président Thieu a annoncé en personne, à la radio que lui et sa famille étaient sains et saufs et qu'il « *continuait à travailler normalement et à guider le pays* ». Le président a déclaré que l'attentat n'avait pas été perpétré par « *l'ensemble des forces armées* » mais par « *un groupe de personnes qui ont parlé publiquement ces jours derniers de renverser le régime légal et constitutionnel par un coup d'État dans le but de réaliser une solution politique qu'ils préconisent* ».

« *Ce groupe*, a dit le président, *n'a reçu ni l'appui de la population ni celui de l'armée.* » « *C'est pour cette raison*, a-t-il ajouté, *que je pense que c'est ce groupe qui est à l'origine de l'acte de ce matin destiné à m'assassiner et à changer le régime légal et constitutionnel.* »

Le président, dans cet appel de trois minutes, a précisé que l'attaque avait été lancée par un bombardier à réaction F-5, qui avait tiré des roquettes « *ne causant que des dégâts matériels sans importance* ». Il a demandé à la population de se remettre au travail dans le calme et aux « *combattants, aux cadres et aux policiers* » de « *continuer l'œuvre de lutte contre les communistes* ».

Le général Nguyen Cao Ky, ancien premier ministre, a qualifié d'« *enfantillage* » l'attaque du palais. « *C'est un acte sans portée et qui manque de sérieux* », a-t-il dit, une heure après que son porte-parole eut affirmé que le général n'avait rien à voir dans l'attentat.

Le général Ky, lui-même pilote, qui a fait sa rentrée sur la scène politique en demandant, il y a deux semaines, que le président Thieu s'efface et laisse la place à une nouvelle équipe, a ajouté : « *Il semble qu'il s'agisse d'un acte isolé d'un individu dominé par le ressentiment qui a voulu trahir le président.* »

« *Je n'ai aucun élément qui me permette de désigner l'auteur de l'attentat*, a-t-il ajouté. *Je n'ai aucune indication non plus sur la direction qu'a pu prendre le pilote.* »

« *Mais*, a-t-il dit avec force, parlant quelques instants après l'appel radiodiffusé du président Thieu, *il ne s'agit pas de l'acte d'un groupe quel qu'il soit. C'est clair comme le jour.* »

M. NGUYEN BA CAN : pas question de négociations.

Lundi, le premier ministre, désigné vendredi par le président pour former un « *gouvernement de combat* », M. Nguyen Ba Can, a rejeté toute perspective de négociations avec les forces révolutionnaires. Il a déclaré devant l'Assemblée nationale, dont il est le président : « *La responsabilité de défendre le pays ne réside pas en un seul individu, en une seule classe de personnes, mais elle est la responsabilité de tous.* »

M. Can a affirmé qu'« *il ne sera jamais question de négociations, car la seule chose que veulent les communistes est l'annexion de tout le Sud par la force.* »

« *Nous n'avons rien à attendre des communistes*, a-t-il dit, *car ils vont faire usage au maximum des instruments militaires qu'ils ont en main pour s'emparer de plus de terres.* »

« *La survie du Sud dépend de notre force, de la détermination des Vietnamiens nationalistes à repousser l'aggression* », a dit encore M. Can. « *Si nous nous laissons aller à la panique, si nous nous laissons prendre par la fatigue et la lassitude, les communistes n'hésiteront pas à conquérir notre territoire. Dans une telle situation, je pense sincèrement que des mesures de mobilisation générale de toutes les ressources et de tous les efforts sont nécessaires pour sauver le pays* », a-t-il ajouté.

M. WALDHEIM REGRETTE LES CRITIQUES ADRESSÉES A L'ONU A PROPOS DE L'AIDE AUX RÉFUGIÉS.

Vienne *(U.P.I.)* — Tenant une conférence de presse à Vienne, lundi 7 avril, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a rejeté avec vivacité les critiques qui lui sont adressées, particulièrement par les Américains, au sujet du rôle de l'ONU. Il a déclaré que ces critiques ne l'amèneront pas à démissionner de son poste de secrétaire général :

« *Que pouvons-nous faire d'autre*, a précisé M. Waldheim. *Aussi bien le Vietcong que Hanoï nous ont fait savoir qu'ils n'autorisaient pas l'évacuation des réfugiés... Le 31 mars, nous avons lancé un appel pressant pour l'aide aux réfugiés mais, sauf dans quelques organes d'information européens, cet appel n'a pas eu d'écho. Peut-être ne lui a-t-on pas accordé l'attention qu'il fallait parce qu'il ne cadrait pas avec les desseins de certains.* »

« *Les critiques viennent de l'Ouest exclusivement*, a ajouté le secrétaire général, *et d'aucune autre partie du monde. Au contraire, le reste du monde semble satisfait.* »

L'AUTEUR DU BOMBARDEMENT A DISPARU AVEC SON APPAREIL

C'est à 8 h. 30 (heure locale) que, mardi 8 avril, un avion à réaction F-5 a bombardé le palais présidentiel au cœur de Saigon. Un autre avion a piqué, mais n'a pas attaqué. Un troisième appareil se trouvait dans les parages à ce moment. Une bombe a explosé près de l'escalier qui donne sur la façade intérieure du bâtiment ; une autre est tombée dans le parc. Plusieurs roquettes ont aussi été tirées. Le président était alors en conférence avec le général Dang Van Quang, l'un de ses plus proches conseillers. L'attaque a fait deux morts et trois blessés ; il s'agirait de membres de la garde.

Selon les milieux militaires, le pilote du F-5 — qui a disparu avec son appareil — est le lieutenant Nguyen Trung Thanh, dont la colère s'expliquerait par le fait que sa famille est demeurée à Da-Nang après la chute de la ville. Il avait décollé de Bien-Hoa, base proche de Saigon, et devait partir en mission de bombardement dans la région de Phan-Rang, sur la côte. Il aurait fait savoir qu'il avait des ennuis de moteur, puis aurait changé de route et attaqué le palais. Le commandant de la base de Tan-Son-Nhut (aéroport civil et militaire de Saigon) a, selon l'agence U.P.I., été arrêté : il s'agit du général Phan Phung Tien, auquel il serait reproché de n'avoir pas fait intercepter l'appareil.

Dès l'attaque, le quartier où se trouve la résidence a été bouclé par la police. Le couvre-feu a été imposé avant d'être levé quelques heures plus tard.

Il y a une dizaine de jours, des défenses du palais avaient été inspectées et renforcées de nids d'armes automatiques et de batteries de D.C.A. C'est ce même palais que des pilotes avaient bombardé, en 1960, pour tenter de tuer le président Ngo Dinh Diem.

Le porte-parole du G.R.P. à Saigon a déclaré que l'attaque de mardi « prouve que Thieu est détesté par tout le monde, même par ses propres officiers et soldats ». — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

Le G.R.P. affirme avoir mis hors de combat 270 000 adversaires depuis le 1er mars

Le G.R.P. a établi un premier bilan des opérations au Vietnam du Sud. Il assure que ses forces ont, depuis le début du mois de mars, *mis hors de combat deux cent soixante-dix mille adversaires* qui ont été tués, blessés, fait prisonniers ou mis en fuite. Il s'agit, selon le G.R.P., des soldats de cinq divisions d'infanterie, d'une division de fusiliers marins, d'une brigade de parachutistes, de vingt et un régiments de « rangers », o ude miliciens, de dix bataillons et de dix-neuf sections de blindés, de trente-cinq bataillons, neuf compagnies et soixante-dix sections d'artillerie et de cinq bataillons de D.C.A. Neuf millions trois cent mille personnes vivent dans les zones libérées, entre le 17e parallèle et le sud du Delta, assure le G.R.P. Le *Nhan Dan* de Hanoï parle de son côté d'« *un mois de merveilleux faits d'armes sans précédent en trente ans de résistance à l'agression étrangère* ».

La déclaration du général Brown

D'autre part, le G.R.P. dénonce l'envoi au large des côtes sud-vietnamiennes de quatre porte-avions et d'autres unités navales américaines et proteste contre les déclarations faites à Djakarta par le général Brown, chef d'état-major adjoint de l'armée américaine selon lequel Washington prépare une intervention militaire au Sud (*le Monde* du 8 avril). Cette déclaration a provoqué un certain embarras au Pentagone où les porte-parole ont refusé de commenter la prise de position du général, mais ont insisté, comme l'intéressé d'ailleurs, sur le fait que l'armée ne peut intervenir à l'étranger sans l'accord du Congrès. On rappelle aussi que le général Brown n'en est pas à sa première gaffe : en octobre 1974, il avait dénoncé ce qu'il appelait les excès de l'influence juive sur la politique américaine au Proche-Orient.

Le Pentagone précise, d'autre part, que les quatre porte-avions et la vingtaine d'autres navires de guerre concentrés à proximité des côtes sud-vietnamiennes ont pour mission d'intervenir pour assurer l'évacuation éventuelle des Américains présents au Cambodge et au Vietnam. D'autre part, sept cents « marines » sont à bord de bateaux civils américains chargés d'évacuer des réfugiés ; mille cinq cents autres « marines » sont prêts aux Philippines à participer à l'opération d'évacuation des Américains, indique aussi le Pentagone.

Le président Ford a regagné Washington. Parlant lundi à Las-Vegas, il avait souligné la nécessité d'accorder une aide humanitaire aux réfugiés, mais n'avait pas fait allusion à la question de l'aide militaire. Dans son discours de *jeudi au Congrès, il* parlera uniquement de l'assistance humanitaire. Il apparaît donc que l'exécutif ne se fait aucune illusion sur l'état d'esprit des élus.

Les enfants peuvent à nouveau partir

Le « pont aérien des orphelins » reprend à Saigon. Après avoir interdit lundi le départ des enfants, le gouvernement sud-vietnamien a une nouvelle fois changé d'avis, à la suite de pressions extérieures — vraisemblablement américaines. Les formalités de sortie seront même allégées. A la suite de la divulgation par l'opposition d'un document le mettant en cause (*le Monde* du 8 avril), l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Martin, a démenti avoir utilisé à des fins de propagande l'affaire des enfants et des réfugiés. Le *New York Times* parle pour sa part de « *l'usage transparent que fait le gouvernement des enfants* », usage qui « *ne fait que détourner l'attention des problèmes immenses auxquels font face des millions de personnes de tout âge* ». Le journal demande que les Etats-Unis n'ouvrent pas seulement leur porte aux enfants, mais à tous les Sud-Vietnamiens désireux de s'exiler.

Un certain nombre de pays ont décidé d'apporter une aide humanitaire au Vietnam. Les Nations unies ont d'ailleurs ouvert un compte spécial pour les secours d'urgence à l'Indochine. En vue d'accueillir l'aide, le G.R.P. a demandé une assistance technique afin que soient remises en état certaines installations des aérodromes de Hué et de Da-Nang.

● A LONDRES, une vingtaine de députés travaillistes demandent la reconnaissance du G.R.P. par la Grande-Bretagne, qualifiant d'« *odieux* » le régime de Saigon et de « *hautement publicitaire, cynique et à courte vue* » l'évacuation d'enfants.

● EN ITALIE, après que *l'Unita* — journal du P.C. — ait consacré un article aux relations entre le Vatican et le Vietnam, le *Corriere della Sera* du 7 avril écrit que « *le Vatican se prépare au dialogue avec les successeurs de Thieu à Saigon* ».

● A PARIS, M. Vo Van Sung, ambassadeur de Hanoï en France, a été reçu lundi à l'Elysée par M. Claude Pierre-Brossolette, secrétaire général de la présidence. La teneur de l'entretien n'a pas été révélée. — *(A.F.P., Reuter, A.P., UPI.)*

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Un monde nouveau

La presse hebdomadaire tire déjà les conclusions de ce qu'elle est unanime à reconnaître comme les échecs de la politique américaine. Au-delà de ces échecs, rendus chaque jour plus éclatants par les succès remportés au Cambodge par les Khmers rouges et au Vietnam du Sud par le G.R.P., certains envisagent de nouveaux rapports de force, remettent en cause la carte des influences exercées par les Grands. Restent les peuples d'Indochine, dont le destin est en passe de changer de mains.

François-Xavier Lanteri, dans *L'EXPRESS*, raconte « *la débâcle* » des Sud-Vietnamiens, qui « *fuient la guerre et les communistes* ». Constatant que « *dans l'art militaire, l'exercice le plus difficile n'est pas l'offensive, mais la retraite* », il retient, pour expliquer l'attitude passive du général Thieu, l'hypothèse que ce dernier « *voulait provoquer un choc aux Etats-Unis et favoriser une intervention des G.I.* » « *Ce qui dénoterait*, ajoute-t-il, *une méconnaissance incroyable de l'opinion américaine d'aujourd'hui.* » Dans le même hebdomadaire, Pierre Salinger note : « *A Washington, on commence à sentir les premiers remugles d'un débat qui risque d'empoisonner la vie politique dans les prochaines années. Il n'est pas sans analogie avec celui qui s'est déchaîné en 1947, après l'installation du pouvoir communiste en Chine. Qui avait perdu la Chine ? Les accusations portées contre les « responsables » ont conduit aux excès du maccarthysme, à la chasse aux sorcières des années 50.* » Et par ailleurs, il déclare : « *Les tentatives qui seront faites pour limiter le désastre ne pourront effacer cette impression : pour beaucoup désormais, les Etats-Unis ne sont plus un allié sûr.* »

Pour Claude Estier, dans *L'UNITE*, l'hebdomadaire du parti socialiste, « *pendant des années Washington a cru que la vérité pouvait être dissimulée à coups de milliards de dollars.* [Elle] *éclate aujourd'hui à un moment où les dirigeants des Etats-Unis ont déjà perdu la confiance de leur propre peuple, effaré devant l'étendue des désastres (...). A partir du nouveau rapport des forces* [que traduit l'évolution rapide et irréversible au Cambodge et au Vietnam], *cette évolution doit conduire à une situation nouvelle qui ramène la paix dans l'ensemble de la péninsule indochinoise* ». Wilfrid Burchett, dans le même hebdomadaire, affirme qu'une nouvelle aide américaine sous forme de dollars ne pourra « *apporter aux soldats de Saigon ce qui leur manque le plus, c'est-à-dire le moral, qui reste le facteur décisif dans toute guerre. Il ne peut être acheté ni injecté, ni transfusé, et là se trouve la faiblesse irrémédiable de l'armée de Saigon construite par l'oncle Sam* ».

François Debré, dans *LE POINT*, relève les raisons des échecs de l'armée sud-vietnamiene : *la « démission des chefs »*, à laquelle s'ajoute l'espoir déçu de beaucoup de jeunes soldats de « *retrouver une vie normale* » après la signature des accords de Paris.

Marcel Giuglario, dans le même hebdomadaire, abonde dans le même sens en écrivant sous le titre « La conquête du vide » : « *Les communistes n'ont rien à faire (...). Ils n'ont qu'à suivre la victoire.* »

Le directeur de la rédaction du *POINT*, Claude Imbert, s'en inquiète et conclut son éditorial ainsi : « *Dans maints pays de misère le système communiste semble moralement et pratiquement plus apte à favoriser le « décollage » économique, à supprimer la famine, à répartir la pénurie. Pour une nation comme le Vietnam, le communisme, est-on tenté de dire, constitue un passage nécessaire et peut-être — qui sait ? — salutaire vers la démocratie libérale... Seulement voilà ! Il n'y a jamais de passage. Aucune nation saisie dans l'étau communiste ne s'en est jamais libérée. Terrible constat !* »

Bertrand de Luze, dans *REFORME*, assure qu'« *une partie de la population a des convictions anticommunistes (...), mais*, ajoute-t-il, *jamais cette population vietnamienne n'a eu la possibilité de s'exprimer. Cela aurait été faisable au Sud-Vietnam. Personne n'a osé le tenter, quels que soient les promesses ou les engagements de Genève ou de Paris* ».

Un rude coup

Arlette Laguiller, dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, tire deux leçons de « *l'effondrement en cours des régimes mis en place par l'impérialisme américain au Vietnam et au Cambodge* ». « *La première, (...) c'est que sans cette nouvelle offensive, le peuple vietnamien n'aurait jamais pu avoir l'espoir de se débarrasser de la dictature de Thieu (...).*

» *La seconde, c'est que tous les valets de l'impérialisme, tous ceux qui sont prêts à vendre leurs services aux exploiteurs, devraient bien méditer sur le cynisme avec lequel les dirigeants américains déclarent aujourd'hui que la guerre du Vietnam n'est plus leur guerre et abandonne leurs anciens mercenaires.* »

C'est ce dernier aspect que retient Georges Girard, dans *FRANCE NOUVELLE*, qui écrit : « *L'entêtement américain en Indochine ne peut s'expliquer que par la crainte des conséquences du « lâchage » des fantoches de cette zone sur la crédibilité du soutien américain à toutes les forces réactionnaires entretenues dans le monde pour tenter de contenir le cours de l'histoire. Il ne change rien pour autant. On est aussi inquiet à Séoul qu'à Tel-Aviv, malgré les propos apaisants du président Ford. Car ce qui intervient en Indochine condamne tout le dispositif stratégique des Etats-Unis.* »

Après avoir analysé le « *défaut de la cuirasse* » américaine, il note : « *Spéculant sur la détente avec l'Union soviétique, la stratégie américaine pensait mettre en défaut la solidarité du camp socialiste. C'est elle qui à ce jeu a été prise de court. Jamais les peuples aux prises avec l'impérialisme américain n'ont eu à craindre que cette solidarité soit défaillante. Le prestige des pays socialistes en est sorti renforcé.* »

Cet avis n'est pas partagé par L'HUMANITE-ROUGE, marxiste-léniniste, dont l'éditorial affirme que « *la force irrésistible des peuples dans la lutte contre l'impérialisme et l'hégémonisme* » porte un « *rude coup aux deux superpuissances* ». Il prévoit que « *à coup sûr, les sociaux-impérialistes de Moscou tentent et tenteront l'infiltration en Asie du Sud-Est à la faveur des défaites américaines. A coup sûr aussi l'esprit d'indépendance, l'expérience acquise, les sacrifices consentis par les peuples d'Indochine tiendront en échec les manœuvres des impérialistes de Moscou ; leurs manœuvres n'en existeront pas moins pour prendre pied dans la région, installer un pont entre l'océan Indien et l'océan Pacifique pour encercler la Chine populaire ; ce fut la logique de la stratégie impérialiste des Japonais lors de la seconde guerre mondiale, puis des Américains par la suite* ».

Jean Daniel, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, constate : « *C'est un véritable équilibre de forces mondial que bouleverse cette victoire précipitée Les zones d'influence étaient plus ou moins réparties, au moins pour quelque temps. Tant que les Américains étaient présents au Cambodge et au Vietnam du Sud, les Chinois pouvaient se contenter de garder en réserve le prince Norodom Sihanouk et les Soviétiques pouvaient attendre leur jour en misant sur Hanoï. L'effondrement de Lon Nol à Phnom-Penh et de Thieu à Saigon suscite des inquiétudes stratégiques qui n'ont rien à voir avec notre sentimentalisme humanitaire ou nos préoccupations idéologiques. Les Soviétiques et les Chinois ne veulent pas se trouver face à face en Asie du Sud-Est, quelles que soient leurs sympathies communes pour les Vietnamiens et les Khmers.* »

Il en conclut que « *Yalta est mort* ».

Pierre Rousset, dans *ROUGE*, trotskiste, surenchérit : « *La coexistence pacifique à trois », initiée entre Moscou, Washington et Pékin, malgré les revers qu'elle inflige et infligera aux combats révolutionnaires dans le monde, n'a pu donner un coup d'arrêt à la remontée internationale des luttes de classes. La victoire finale en Indochine reste certes l'enjeu d'une bataille complexe*, poursuit-il, *(...) Mais un contraste est saisissant. (...) 1965, c'était l'année où les U.S.A. envisageaient l'escalade militaire sur le Vietnam du Nord, sûrs d'eux-mêmes et de la faiblesse soviéto-chinoise (...) 1975, c'est l'année d'une débâcle impérialiste en Indochine et de l'entrée en scène des dictatures de la région.* »

Pour François Lebrette, dans *VALEURS ACTUELLES*, c'est « *à Washington* [que] *la guerre a été perdue* » et c'est « *la débâcle de l'armée sud-vietnamienne* [qui] *est la conséquence directe du conflit qui oppose depuis près de dix ans la présidence à un Congrès de plus en plus dominé par les éléments isolationnistes, sinon défaitistes* ».

RIVAROL reconnaît que les Américains ont « *commis des fautes* » et qu'« *ils continuent* », mais, estime-t-il, « *ce n'est pas une raison pour que les autres acceptent de bonne grâce d'en subir les conséquences ; ce n'est pas une raison non plus pour sacrifier les droits de la logique à l'à-priorisme du réquisitoire* ». Par ailleurs, il relève comme « *paradoxal* » le fait de « *reprocher aux Américains de n'avoir pas suffisamment aidé les malheureuses populations (...) après les avoir accusés d'activer la guerre pour servir leurs seuls intérêts* ».

Quand Yves Sparfel, dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, remarque que « *quand l'aide américaine cesse, les dictatures sautent* », Martine Monod, dans *L'HUMANITE-DIMANCHE*, affirme que « *ni les armes ni les dollars ne pouvaient suppléer à l'essentiel : le soutien populaire qui a toujours fait défaut aux pouvoirs fantoches de Thieu et de Lon Nol, pouvoirs qui sombrent aujourd'hui devant les forces de libération qui, elles, expriment l'attachement des populations vietnamiennes et cambodgiennes à leur patrie respective.* »

LA GUER[…]
Le C.R.P. affirme avoir mis hors de c[…]
270 000 adversaires depuis le 1[…]

EN INDOCHINE

La débâcle et le rêve des Saigonnais

Correspondance

Saigon. — On cherche les mots : éberluement, ahurissement, stupeur. Ce qui a commencé comme la bataille de Ban-Mé-Thuot, après le coup de semonce de Phuoc-Long, s'est transformé en retraite précipitée à Pleiku et à Kontum, et en déroute apocalyptique à Hué et à Da-Nang.

On a toutes les raisons de croire que le F.N.L. a lui-même été surpris par l'ampleur et la rapidité de la débâcle des forces saigonnaises. La soudaineté de l'événement, après quelque dix ans de guerre violente et mouvementée où les avantages réciproques semblaient parfois s'annuler sur le terrain, demande une explication même provisoire. Il manque encore sans doute beaucoup d'éléments pour analyser ce renversement, mais une vue plus précise de la situation de départ peut jeter quelques lueurs sur le cours des événements.

A la suite des accords de Paris, l'alternative était simple : ou Saigon acceptait de passer à l'affrontement politique, ou la guerre continuait comme avant. La décision américaine a été la même qu'après Genève, en 1954 : refuser toute solution de compromis politique, renforcer le potentiel militaire de Saigon. A la fin de 1973, les arsenaux sud-vietnamiens étaient davantage remplis qu'au plus fort de la présence américaine. En même temps, la « vietnamisation » signifiait l'amenuisement désormais progressif de l'aide américaine. Aucune date n'était fixée, mais il était entendu que Saigon devait arriver à se défendre seul, avec une aide modérée, comme en reçoivent Séoul et Taipeh.

La dévaluation du dollar, la crise du pétrole et les menaces de crise économique allaient accélérer cet amenuisement. Pendant ce temps, les Sud-Vietnamiens continuaient à se comporter comme si rien n'avait changé depuis ce bon M. Johnson. Le contrôle que les conseillers américains exerçaient sur le terrain, quant à l'usage que l'on faisait de leur argent, des munitions et du matériel, est devenu extrêmement élastique. Le vol, le détournement et la revente du matériel ont pris une ampleur nouvelle. Il n'y avait plus guère d'obstacle à la cupidité des uns ou à la négligence des autres. Le regain d'affaires qu'avait provoqué pendant quelques mois la signature des accords de Paris fournit un terrain favorable à tous les trafics. L'an passé, le chef de la province de Tay-Ninh devait, pour conserver son poste, payer chaque mois la coquette somme de 100 millions de piastres (environ 600 000 F) au chef de la III[e] région militaire, qui comporte neuf provinces. Cela donne un aperçu de cette « économie parallèle » qui, en écrémant la production et le commerce local, a ruiné l'armée elle-même.

Le temps des combines

Prenons le cas d'un régiment « normal » dans une division « normale ». Beaucoup de soldats sont absents. Contre une modeste rétribution et la rétention de leur solde, ils viendront chaque mois à l'unité pour chercher leurs quatre permissions d'une semaine. Evidemment, en cas de contrôle, on leur enverra une estafette chargée de rassembler tout ce petit monde pour figurer le temps d'une inspection. Un soldat, qui vit au camp avec sa famille, touchera un peu plus de 20 000 piastres par mois (environ 120 F), et un général dans les 100 000 piastres. Ils auront l'un et l'autre beaucoup de mal à vivre de cette solde. Aussi, en opération, les soldats auront-ils tendance à rafler poulets et sacs de riz, transistors, bouilloires, etc., qu'ils iront revendre s'ils n'en ont pas l'usage. Les tankistes sont plus favorisés, puisque leurs engins leur permettront d'emporter les télévisions, les réfrigérateurs, les motos, etc. Les officiers supérieurs en auront évidemment leur part. Les hélicoptères, eux, ne rentrent pas toujours à vide, si l'on a trouvé du riz ou du bétail.

Les artilleurs ont aussi leur petite combine : ils revendent les caisses, les emballages et les douilles des obus qu'ils tirent. Chaque salve est donc la bienvenue. Les aviateurs, eux, demandent de l'argent pour les missions dangereuses, mais ils volent assez haut pour éviter les Sam-7. Les bombardements sont donc assez peu précis. L'entretien des appareils laisse aussi beaucoup à désirer, parce que les mécanos ont aussi à boucler leurs fins de mois. Le chef de l'état-major général américain déclarait, le 19 mars, que sur sept avions de transport C-130 vietnamiens un seul était en état de voler ; pour les gros hélicoptères Chinook, la proportion était de un sur six.

La surprise de Ban-Me-Thuot

Partant en opération, le chef de bataillon, qui accompagne, ou plutôt qui suit, ses troupes sur le terrain, fera souvent montre d'une grande prudence. Il sait que ses soldats sont dans l'armée parce qu'il faut bien vivre, et que, si la situation est trop dangereuse, il risque de se trouver isolé face à l'ennemi. Par les temps qui courent, le soutien aérien s'est fait rare. Si un accrochage lui permet de récupérer quelques armes ennemies, il évitera de les mentionner toutes dans son rapport. Il en gardera un certain nombre qu'il pourra montrer lors d'une prochaine sortie au cours de laquelle il aura préféré éviter le contact avec l'ennemi. De même, il déclarera à ses supérieurs une quantité de munitions et de carburant inférieure à celle dont il dispose réellement, soit pour pouvoir attendre le prochain ravitaillement, soit pour la revente. Les soldats, qui sont au courant de ces petits trafics, lui seront reconnaissants de sa prudence.

A part les troupes d'élite, formées de tueurs endurcis, la plupart des unités combattantes sont ainsi formées de gens qui considèrent l'armée comme un moyen de survivre. On voit même de vieux soldats refuser la démobilisation, car ils redoutent la misère qui les attend dans la vie civile. Tant que l'artillerie et les bombardiers vous protègent, la vie dans les casernes peut être, somme toute, une routine plutôt supportable.

C'est au cours de cette somnolence satisfaite que les troupes stationnées à Ban-Me-Thuot ont été assaillies par surprise. En quelques jours, sinon en quelques heures, leur dispositif, pris au dépourvu, a été balayé par une force adverse qui ne devait pas être considérable. Dans le désordre qui a suivi l'attaque, le commandant de la place s'est fait « ramasser » par les assaillants, au moment où il allait rejoindre un hélicoptère. Ses soldats n'ont pas bougé. La prise de Ban-Me-Thuot a été beaucoup plus rapide que Saigon n'a bien voulu le dire. Le Front a ainsi récupéré, en bon état, des dizaines de camions blindés ainsi que deux hélicoptères en état de marche et cinq milliards de piastres.

Devant la tournure que prenaient tout d'un coup les événements, le président Thieu a pris tout seul, et sans en avertir quiconque, la décision de faire évacuer ses forces de Pleiku et Kontum. On peut imaginer que, sentant le piège lentement tissé par les Vietcongs et les Nord-Vietnamiens sur les Hauts-Plateaux, il a pensé qu'une évacuation soudaine était la seule façon de conserver ses troupes intactes. Le piège se refermerait sur le vide : tout délai accompagnant l'ordre d'évacuation serait mis à profit par l'ennemi pour couper la retraite.

Or l'appareil militaire, pourri par la corruption et l'indiscipline qu'elle entraîne nécessairement, allait craquer : les officiers, dès qu'ils furent avertis, se précipitèrent dans des camions, avec femmes, enfants, meubles et volailles ; affolés, les soldats les imitèrent aussitôt. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre. Pour tout un chacun, au Vietnam, l'expérience est connue : si l'armée s'en va, les avions vont venir bombarder et raser la ville. Des dizaines de milliers de gens allaient se jeter sur la route, *« en compagnie des militaires »*, ce qui allait attirer les maquisards, dont le premier objectif était la liquidation des forces saigonnaises organisées. On sait, depuis lors, quelle atroce odyssée allaient vivre ces gens, obligés par les combats à se jeter dans la forêt. Quelques milliers y sont morts de faim, de soif et d'épuisement.

Cette terreur qui vit dans l'esprit de tous, qu'ont créée et entretenue des années de bombardement indiscriminé, s'est muée en panique dans les villes du Centre. Toute une petite bourgeoisie, liée à l'armée et à l'administration, s'est soudain sentie incapable de rendre des comptes à l'autre côté. L'anticommunisme couvrait toutes les sales combines. Dans l'impasse où ils se trouvaient, les citadins, souvent combinards malgré eux, ne pouvaient que fuir le châtiment qu'ils pensaient mériter. Les vieux colonialistes, encore incroyablement nombreux dans la région, n'étaient pas les derniers à vouloir se sauver : ils savent pourquoi.

Bien que les informations soient difficiles à vérifier depuis Saigon, il semble bien que le F.N.L. ait aussitôt fait preuve d'une grande habileté : il a laissé en place les fonctionnaires, donné des postes de responsabilité à des gens qu'il venait de capturer, et aidé les gens restés sur place à s'organiser pour que la production reprenne. Le Front vend le sac de riz 3 000 piastres, le septième de ce qu'il coûte à Saigon.

Pendant ce temps, les Saigonnais, sourdement inquiets, continuent leur train-train. Seul changement notable, les dancings sont fermés. Que pensent les gens du gouvernement ? *« Ils s'en foutent »*, dit-on ici. Chacun ne pense qu'à soi. Les policiers continuent à rançonner les motocyclistes, les filles à faire le trottoir, les fonctionnaires à griffonner des mémoires que personne ne lira jamais.

TRISTAN SARONG.

HANOI PUBLIE LES MODALITÉS DE RALLIEMENT DES AVIATEURS ET DES MARINS SAIGONNAIS

Hanoï *(A.F.P.)*. — Les modalités pratiques pour un ralliement des unités régulières saigonnaises aux « forces de libération » viennent d'être diffusées par la radio nord-vietnamienne et doivent être répétées régulièrement.

C'est ainsi qu'il est demandé aux équipages des avions et des hélicoptères d'entrer en contact radio avec les « forces de libération » dès l'arrivée sur une zone libérée, en émettant sur la fréquence 118,1 mégacycles. A l'approche de l'aérodrome, les aviateurs ralliés devront se manifester par le tir de deux fusées vertes de signalisation et un double battement d'ailes. Les pilotes d'hélicoptère, pour leur part, devront arborer un drapeau bleu ou blanc. La nuit, il suffira de faire clignoter les lumières de l'appareil en lançant deux fusées vertes.

Les « forces de libération » ont rendu publique la liste des aérodromes prêts à accueillir les soldats saigonnais ralliés : Phu-Bai, au sud de Hué ; « Technic », quelque part au nord-nord-ouest de Saigon, dans une zone libérée ; Pleiku et Ban-Me-Thuot, deux localités récemment reprises sur les Hauts-Plateaux. Dans les cas d'urgence, précise le commandement, les appareils pourront se poser sur n'importe quel aérodrome.

Pour les unités navales, il est demandé aux navires à 12 milles marins de distance du point de ralliement, de jour comme de nuit, de pointer les canons verticalement, de hisser un drapeau bleu ou blanc de larges dimensions sur le mât principal, etc. Les ports prêts à recevoir des ralliés sont essentiellement les ports civils de Qui-Nhon et de Da-Nang, ainsi que tout point de la côte accessible et tenu par les « forces de libération ».

LE GÉNÉRAL MINH : seule la France peut aider à la recherche d'une solution négociée.

Le général Duong Van Minh, qui a occupé les fonctions de chef de l'Etat sud-vietnamien après le renversement du président Ngo Dinh Diem, en 1963, s'est réjoui, dans une déclaration diffusée par son fils, M. Duong Minh Duc, de la décision exprimée par le gouvernement français de « *contribuer activement* » à un règlement politique au Sud.

M. Duc est arrivé à Paris le 3 avril, pour une quinzaine de jours, en vue de poursuivre les consultations politiques qu'il a menées aux Etats-Unis au nom de son père.

Dans un communiqué, M. Duc déclare que le bureau politique du général Minh à Saigon mettra en œuvre « *tous ses moyens pour soulager les souffrances de la population et rechercher avec le G.R.P. une solution dans l'intérêt supérieur de la nation, en application des accords de Paris* ».

Il ajoute : « *Seule la France, en raison de sa position diplomatique dans le monde, peut agir pour la recherche de cette solution négociée et le rétablissement à Saigon d'une autorité politique respectant les règles démocratiques et les accords internationaux. La récente déclaration du gouvernement français apporte donc à cet égard un immense espoir de paix pour tout le peuple vietnamien.* » M. Duc réclame le départ du président Thieu, « *seul obstacle à une paix négociée* ».

DEVANT LA POUSSÉE DES KHMERS ROUGES

Les dirigeants de Phnom-Penh recherchent des formules de négociation

La perte considérée comme imminente de deux positions en province — Kompong-Speu et Prey-Veng — risque de rendre encore plus difficile la défense de Phnom-Penh. Les Khmers rouges seraient alors à nouveau en mesure de masser des troupes autour de la capitale, et notamment à proximité de l'aéroport, où une trentaine de roquettes sont tombées lundi ; un obus de 105 mm. a atteint un entrepôt de carburant et des caisses de munitions, mais ceci n'a pas interrompu le pont aérien qui ravitaille la capitale et les vols d'évacuation auxquels procèdent les Américains.

Evoquant l'interview qu'il a donnée au « Monde » (« le Monde » du 8 avril), M. Saukham Khoy, président de la République par intérim, a précisé qu'il n'avait pas été question de l'« éventualité d'une reddition inconditionnelle », mais qu'il avait seulement affirmé : « Si la majorité du peuple le désirait, nous accepterions un retour du prince Sihanouk. » Rappelons que « le Monde » avait fait allusion à des sondages américains en vue d'une « reddition conditionnelle ». Selon l'agence Reuter, d'autre part, M. Saukham Koy poursuit des consultations en vue de dégager une formule susceptible de permettre « la capitulation sans condition » des dirigeants en place. Toutefois, si certains chefs militaires seraient favorables aux initiatives prises par le remplaçant du maréchal Lon Nol, la plupart des responsables de l'armée ainsi que le ministre de la défense et commandant en chef, le général Sak Sutsakhan, et plusieurs hautes personnalités civiles y demeurent opposés.

Le premier ministre cambodgien, M. Long Boret, est rentré mardi 8 avril à Phnom-Penh, venant d'Indonésie, où il avait accompagné le maréchal Lon Nol. Selon le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Chartichai, cité par l'agence Associated Press, M. Long Boret aurait eu, à l'occasion d'une escale à Bangkok, un entretien de quatre heures, lundi soir, avec des Khmers « de l'autre côté ».

La radio du Front uni national khmer a cependant démenti, lundi, qu'il existe actuellement les moindres pourparlers entre les représentants de Phnom-Penh et le GRUNC.

A Pékin, le prince Sihanouk a accusé, mardi, le ministre des affaires étrangères de Thaïlande d'avoir proféré « un grossier et lâche mensonge » en affirmant que des contacts avaient été établis entre son gouvernement et « l'autre côté ». D'autre part, dans un message au président Boumediène, le prince a indiqué que les Khmers rouges pourraient prendre Phnom-Penh et son aéroport « dans les jours qui viennent », s'ils le voulaient, mais ils ne désirent pas « provoquer un inutile bain de sang ».

L'effondrement ou la capitulation

De notre envoyé spécial

Phnom-Penh. — Depuis le début de la semaine, l'atmosphère s'est sensiblement modifiée dans la capitale. Une sourde inquiétude qui, chez certains, pourrait laisser place à la panique, s'est fait jour dans la population et jusqu'à l'intérieur de l'ambassade américaine, alimentée tant par les rumeurs qui parcourent la ville que par la dégradation, de plus en plus sensible, de la situation militaire et par la surprenante inactivité du pouvoir républicain.

L'ambassade américaine a soudain invité avec insistance tous les non-Américains à partir sur le champ, sinon elle risquait de ne plus pouvoir assurer leur évacuation. Elle a demandé aux journalistes américains de réduire leur nombre de moitié. Il semble que pour plus de 50 % le personnel diplomatique de la seule ambassade qui reste ouverte ici soit parti pour Bangkok ou Saigon. Tous les appareils du pont aérien, même les cargos géants C-130, acceptent désormais des passagers. Dans les locaux de l'ambassade américaine, qui paraissent presque déserts aujourd'hui, on roule les tapis, on décroche les tableaux, on vide les archives comme si l'aéroport devait être fermé dans un jour ou deux.

Il est vrai que les Khmers rouges n'en sont plus qu'à quelques kilomètres. S'ils ont cessé de bombarder Phnom-Penh, qui ne résonne plus du bruit des explosions de roquettes, ils n'en continuent pas moins à grignoter lentement le périmètre de défense de la ville, qui est largement entamé et qui se réduit de plus en plus vite, comme une peau de chagrin. Ils pourraient sans peine se glisser par les trous béants laissés par des forces gouvernementales trop peu nombreuses.

Il ne semble pas que les Khmers rouges souffrent du même manque d'effectifs que les républicains. Ils engagent sans cesse de nouvelles unités. Ils ont mené de front leurs opérations contre Phnom-Penh et la prise de Neak-Luong. Aujourd'hui, ils paraissent sur le point de s'emparer de deux autres capitales provinciales, Prey-Veng et Kompong-Speu, à quelques dizaines de kilomètres de la capitale.

Le cas de Kompong-Speu est intéressant à deux égards. D'une part, il met un terme aux rêves du seigneur de la guerre local, le général Chantarangsey, qui appartient à la famille royale. Cet officier, qui commande la 13[e] brigade — de la taille d'une division — a toujours laissé entendre qu'il bénéficiait de contacts avec les chefs locaux de l'« *autre côté* ». On voit aujourd'hui ce qu'il en était. D'autre part, les soldats de la 13[e] brigade, qui défendent l'accès à l'aéroport, seul lien entre Phnom-Penh et le monde extérieur, ont quitté Kompong-Speu en croyant qu'ils y retourneraient prochainement et y ont laissé leur famille. Quelle sera leur réaction quand ils apprendront la chute de la ville ? Le désespoir et la colère risquent de créer de sérieux remous, de réduire leur combativité.

Car le moral de la troupe n'est guère élevé. La plupart des soldats sont peu payés et ne se battent guère. Beaucoup d'officiers préfèrent traîner en ville plutôt que d'aller au front. Un violent coup de boutoir adverse risquerait de faire s'effondrer comme un château de cartes tout le système de défense sur lequel compte le régime.

Une entreprise américaine de démoralisation ?

A l'arrière, ce n'est guère mieux. Beaucoup de gens se résignent. D'autres ont eu la révélation de la gravité de la situation en écoutant, en khmer, *la Voix de l'Amérique*. Celle-ci leur a dit en substance : Tout le monde sait à Phnom-Penh que les forces républicaines ne peuvent l'emporter contre les communistes. Tout le monde attend le vote du Congrès sur l'aide au Cambodge. Mais on ne sait qui des deux arrivera le premier : l'aide américaine ou les Khmers rouges ?

Certains Phnom-Penhois s'inquiètent, voire s'indignent de ce qu'ils estiment être une entreprise de démoralisation de la part des Américains, qu'ils ont considérés comme des « alliés ». A moins que ces derniers n'essayent de faire comprendre à Phnom-Penh que la situation est sans issue.

Rien d'étonnant que l'on s'attende à l'effondrement prochain, sauf si les républicains se décident à capituler, ce dont un conseil de cabinet récent aurait délibéré. Seul un homme semble conserver une certaine dose d'optimisme. Ce mardi 8 avril, M. Spaccesi, le directeur du restaurant Café de Paris, rouvre son établissement au public, après trois mois de fermeture. « *J'ai servi le prince pendant vingt-deux ans* », s'enorgueillit-il, considérant que, rouge ou non, le Cambodge aura besoin de restaurants.

PATRICE DE BEER.

En trois mois autour de la capitale

LES PERTES DES RÉPUBLICAINS S'ÉLÈVENT A DIX MILLE MORTS ET A TRENTE MILLE BLESSÉS.

Phnom-Penh (A.F.P.). — L'offensive de la saison, sèche depuis le début de l'année, sur les fronts de Phnom-Penh a fait, selon des sources hospitalières confirmées, environ dix mille morts et plus de trente mille blessés dans les rangs des républicains.

Ces chiffres, plus élevés que ceux des victimes de toute l'année dernière, ne tiennent pas compte des disparus, nombreux aux cours des trois derniers mois, en raison de la perte par les républicains de petites unités dispersées et isolées à proximité de la capitale et qui ont été submergées par la soudaine attaque des Khmers rouges. Ils concernent, d'autre part, les seuls fronts de Phnom-Penh et ignorent la guerre qui se livre en province.

Il n'est possible, enfin, d'évaluer les pertes des Khmers rouges que très approximativement. Elles sont, estiment les autorités de Phnom-Penh, sans doute sensiblement plus élevées que du côté républicain, car ce dernier détient la supériorité en artillerie lourde et procède à des bombardements aériens plus efficaces. De plus, l'infrastructure hospitalière des Khmers rouges ne permet pas de soigner à temps les blessés graves.

En 1974, selon les mêmes sources, la guerre avait fait 30 000 victimes à Phnom-Penh : un peu plus de 7 000 morts et 22 572 blessés.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LE MINISTRE FÉDÉRAL ALLEMAND de la recherche scientifique, M. Hans Matthoefer, déclare dans une interview publiée par la *Westfaelische Anzeiger* le lundi 7 avril que la junte militaire chilienne est « *une bande d'assassins qui, avec une brutalité bestiale, a massacré quinze mille personnes* » et obligé dix mille citoyens à prendre le chemin de l'exil. D'autre part, le musicien Isidro Arais, trente-cinq ans, militant de gauche, a été abattu par la police de Santiago le 7 avril, alors qu'il « *tentait de résister à son arrestation* ». Il était accusé d'avoir tué le 2 avril dernier un policier qui l'avait surpris alors qu'il inscrivait des slogans politiques sur un mur. — *(Reuter, A.F.P.)*

Niger

● LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.), s'est ouverte le lundi 7 avril à Niamey.

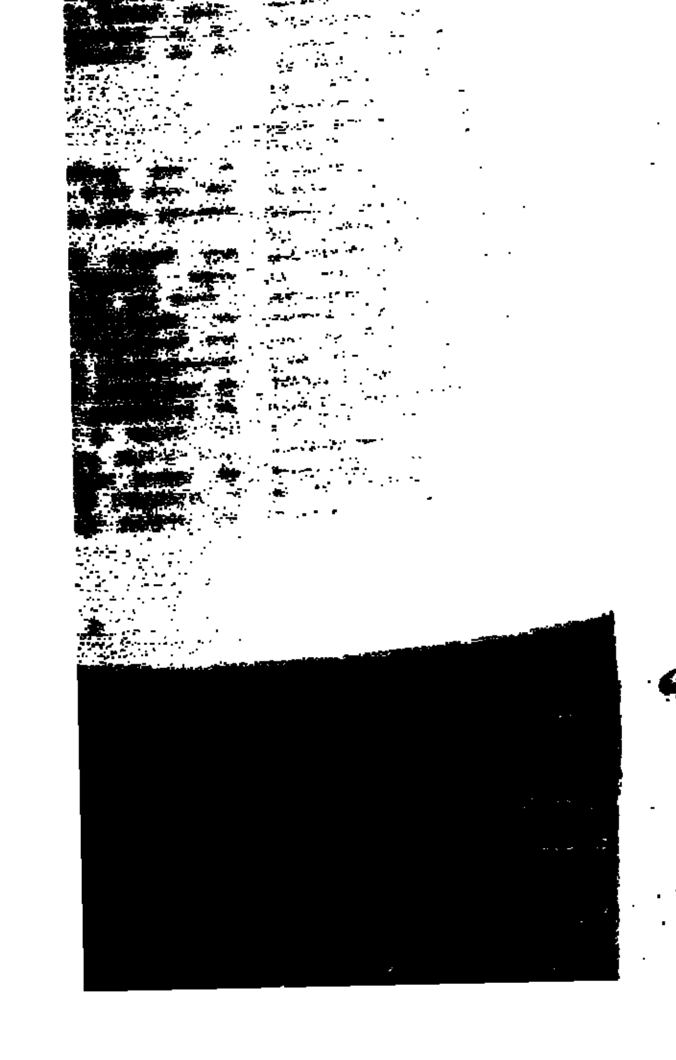
Ouganda

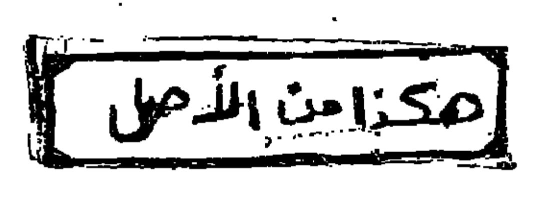
● UN RÉGIMENT a fait mouvement, lundi 7 avril, vers la frontière tanzanienne au sud-ouest de l'Ouganda, et le président Idi Amin Dada a annulé un voyage en République de Somalie pour suivre personnellement l'évolution de la situation, a annoncé, lundi, Radio-Ouganda. Un porte-parole militaire, cité par la radio, a précisé que le régiment pourrait passer en Tanzanie, dans l'hypothèse où ce pays essayerait d'envahir l'Ouganda.

Portugal

● UN TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE va être créé pour juger les personnes impliquées dans la tentative de coup d'Etat du 11 mars, a décidé, le 7 avril, l'assemblée plénière du Mouvement des forces armées. — *(A.F.P.)*

monde nouveau





AFRIQUE

LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING EN ALGÉRIE

De la coopération à la concertation

(Suite de la première page.)

S'assurer que M. Giscard d'Estaing est décidé à défendre la politique d'indépendance nationale avec la même détermination que ses prédécesseurs, telle est, ici, la principale préoccupation. Il ne fait aucun doute que les dirigeants algériens seraient conduits à réviser certaines de leurs orientations s'ils avaient le sentiment que Paris devait se mettre, tôt ou tard, dans le sillage américain, à l'instar d'autres capitales européennes. « *Parler avec l'Europe pour entendre la voix de l'Amérique ne nous intéresse pas. Sinon, autant discuter directement avec les maîtres de Washington* », nous a dit une personnalité. Les Algériens estiment, en revanche, qu'en maintenant ses positions la France finira par rallier ses partenaires de la C.E.E., ces derniers ne pouvant indéfiniment sacrifier leurs intérêts stratégiques en Méditerranée, au Proche-Orient et en Afrique, sous les pressions de Washington.

La « porte du tiers-monde »

De son côté, la France ne peut ignorer une Algérie dont de Gaulle disait déjà qu'elle était la « *porte du tiers-monde* ». Depuis, elle joue le rôle de « locomotive » dans le mouvement des non-alignés, a acquis une place de choix sur la scène internationale et détient de plus en plus de clés dans différents secteurs. M. Kissinger l'a d'ailleurs bien compris, qui a tenu à rencontrer à plusieurs reprises, à Alger ou à Washington, le président Boumediène pour l'entretenir des problèmes du pétrole, des matières premières, des Palestiniens et du conflit israélo-arabe.

Les deux présidents examineront donc les chances d'une concertation euro-arabe et euro-arabo-africaine à la lumière des éléments suivants : les changements survenus dans le monde depuis un quart de siècle, l'émergence du tiers-monde face aux superpuissances, le nouvel équilibre nucléaire, les rapports de forces qui sont en train de s'établir, la nécessité pour les pays riverains de faire de la Méditerranée un lac de paix, les moyens de conforter l'indépendance de l'Europe et celle des peuples autrefois opprimés pour tenir en échec la politique des blocs.

De part et d'autre, les dirigeants estiment que les conversations peuvent aller très loin. Il n'est pas exclu que l'on envisage de structurer la concertation politique au niveau des gouvernements en prévoyant, entre autres, des rencontres périodiques entre les ministres des affaires étrangères. On parle aussi de ranimer la grande commission franco-algérienne, quelque peu en sommeil.

Dans le domaine économique, la récente visite à Alger de M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, venant après celle de M. Bélaïd Abdesselam, ministre algérien de l'industrie et de l'énergie, en France, en novembre dernier, a contribué à ouvrir de nouvelles voies et à structurer la coopération bilatérale (*le Monde* daté 23-24 mars). Rappelons que la France demeure le premier fournisseur de l'Algérie (6 250 millions de francs d'exportations) et son premier client (environ 4 milliards de francs d'importations). En outre, les commandes de matériels français passées dans le cadre du deuxième plan quadriennal algérien 1974-1977 ont atteint 3 milliards de francs pour les seuls mois de janvier et de février. M. Boumediène se montrera très ferme sur la nécessité de corriger le déséquilibre de la balance commerciale. Nous ne pouvons nous permettre d'avoir un déficit de 2 milliards ; la France, qui nous vend du matériel lourd, peut faire l'effort de nous acheter plus, avait-il dit en substance à M. Ségard.

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, qui fera partie du voyage, discutera avec son collègue, M. Smaïl Mahroug, et les autres ministres intéressés, des conditions de crédit et de paiement. Sans doute abordera-t-il aussi le problème du retard mis par certaines sociétés nationales algériennes à rembourser quelques grosses firmes françaises, le montant des factures impayées étant de l'ordre de 10 à 15 millions de francs.

Transfert de technologie...

Les deux présidents se pencheront plutôt sur la philosophie de la coopération. L'Algérie souhaite, dans l'immédiat, que les travailleurs émigrés bénéficient d'une formation professionnelle mieux conçue ; elle cherche à les réinsérer à moyen terme dans son économie. Elle estime que le transfert de technologie devrait devenir la règle pour favoriser son développement, et par là-même l'intensification de ses échanges avec la France.

A ce propos, M. Boumediène pourrait suggérer, entre autres, que Paris et Alger étudient la possibilité d'une association dans le domaine de l'informatique. M. Mustapha Bouarfa, commissaire national de ce secteur, nous a exposé ses vues en ces termes. « *L'informatique est comme une course de fond. Dès le départ, le champion force le rythme pour fatiguer ses concurrents et les obliger à lâcher les uns après les autres. A mi-parcours, il a suffisamment d'avance sur ceux qui sont restés en lice pour ralentir et franchir seul ou presque la ligne d'arrivée des 10 000 mètres.* » Selon notre interlocuteur, l'informatique européenne, essoufflée, est au tournant des 5 000 mètres, et risque de demeurer à la remorque des Etats-Unis.

Il estime cependant que les calculatrices américaines, extrêmement sophistiquées, ne sont utilisées que dans la proportion de 2 à 10 % par le tiers-monde et que leurs programmes, conçus en *fonction des besoins des* Etats-Unis, ignorent les préoccupations majeures des jeunes nations comme le recensement de leurs besoins et de leurs possibilités, l'amorce de l'industrialisation, la réforme agraire. Une aventure commune franco-algérienne à laquelle pourraient participer des pays d'Europe et du tiers-monde suppose un véritable transfert de technologie et pas seulement la vente de licences de fabrication, précisent les Algériens, en soulignant qu'elle est susceptible d'imposer une nouvelle stratégie dans le domaine de l'informatique. Ils rappellent aux sceptiques que les constructeurs américains de voitures ont été obligés de fabriquer de petits modèles pour faire face à la concurrence européenne. Cet exemple illustre bien l'état d'esprit dans lequel les Algériens abordent la visite de M. Giscard d'Estaing.

... et coopération scientifique

De toute façon, la recherche scientifique, dans laquelle l'Algérie fait ses premiers pas avec détermination, offre sur le plan bilatéral des possibilités qui iront croissant. Elle représente l'avenir car c'est elle qui prendra le relais de la coopération universitaire et technique le jour où les Algériens disposeront de suffisamment de professeurs, d'ingénieurs et d'experts. La France l'a bien compris puisque l'Algérie est le seul pays non industrialisé avec lequel elle ait signé, en juillet 1973, une convention de coopération scientifique.

Dans ce cadre, la France organise du 21 au 26 avril, à l'Institut d'études nucléaires d'Alger, une « *Semaine de l'instrumentation scientifique et de la mesure électronique* » qui doit être placée sous le double patronnage de MM. Benyahia, ministre algérien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et Michel d'Ornano, ministre français de l'industrie et de la recherche. « *S'il y a un pays du tiers-monde qui peut réussir dans la recherche, c'est bien l'Algérie : elle en a les moyens et surtout l'ambition. Elle a fait un choix politique en s'orientant dans cette voie parce qu'elle a conscience que la véritable indépendance passe par l'indépendance technologique* », nous a dit l'initiateur français de cette exposition.

C'est sans doute la coopération culturelle qui soulève le plus de problèmes. Les moins difficiles à résoudre sont d'ordre pratique. Ainsi, il y a un fort décalage entre les demandes algériennes en personnels et les propositions françaises. Il faudrait, pour surmonter les difficultés, que Paris fasse une prospection plus systématique pour le recrutement et se préoccupe de la réinsertion des enseignants non titulaires à leur retour ; les Algériens, de leur côté, devraient assurer à la fois de meilleures conditions de logement et, parfois, d'utilisation des coopérants.

Le problème le plus délicat porte sur une question de fond. Paris se préoccupe, en particulier, de l'avenir du français en Algérie. En effet, avant l'indépendance, peu de jeunes Algériens étaient scolarisés. Ceux qui l'étaient finissaient par maîtriser parfaitement notre langue, d'autant que l'environnement y était propice. Aujourd'hui, les Algériens n'ont pas tort de le souligner, dix fois plus d'écoliers apprennent notre langue que du temps où l'Algérie était française. Toutefois, la modification de l'environnement, les progrès de l'arabisation et le manque d'expérience de nombre de jeunes maîtres d'école font que les enfants ont des lacunes et qu'ils s'en ressentent à l'université et dans la recherche. Paris proposerait d'assurer la formation pédagogique des enseignants comme le font d'autres pays pour leur propre langue.

Ayant consenti un effort considérable dans le domaine culturel, le gouvernement français est soucieux de savoir si notre langue a un avenir sérieux dans le pays ou si elle sera complètement « banalisée ». Si tel devait être le cas, il envisagerait non pas de supprimer ou de réduire la coopération mais de lui donner un caractère essentiellement technique. Il suivait ainsi l'exemple des autres pays européens, pour ne pas se trouver défavorisé par rapport à eux dans l'avenir, après avoir perdu sur les deux tableaux.

Ces craintes sont-elles exagérées, voire injustifiées, comme l'affirment les Algériens ? Une chose est certaine : l'avenir du rayonnement de la culture française en Algérie comme dans le reste du Magreb et du Proche-Orient est lié à l'effort que la France entend faire, de son côté, en faveur de la langue et de la civilisation arabes. Les Algériens ont, sur ce point, une approche globale, et il convient de prêter l'oreille à leurs arguments pour éviter que le nouveau chapitre des relations franco-algériennes ne comporte, comme dans le passé, des occasions perdues.

PAUL BALTA.

Prochain article :

VAINCRE LES VIEUX DÉMONS

TREIZE ANS APRÈS LES ACCORDS D'ÉVIAN

Les rapatriés dénoncent toujours l'injustice du gouvernement français à leur égard

Au début de cette année, sortant du Palais de l'Elysée où il avait été reçu par le président de la République, le professeur Paul-Emile Viard, président de l'Association nationale des Français rapatriés d'Afrique du Nord et de la commission de concertation, avait demandé : « Quel est l'homme politique qui saura mettre fin à une grossière, cynique et monstrueuse injustice ? »

Depuis, aucune réponse n'a été donnée, et la mission que le gouvernement avait confiée à M. Mario Bénard, député U.D.R. du Var, avec le titre de parlementaire en mission détaché auprès du premier ministre, s'est terminée le 31 mars dernier, sans que le contentieux ouvert le 18 mars 1962 avec les accords d'Evian ait trouvé une solution humaine et généreuse.

De tous les problèmes qui seront abordés par M. Giscard d'Estaing, les Français qui résidèrent jadis en Algérie et les Algériens qui ont choisi de quitter leur terre natale pour garder la nationalité française n'en retiennent que deux : l'indemnisation des biens abandonnés et spoliés, la libre circulation des personnes entre l'Algérie et la France

L'indemnisation, en treize ans, a été inscrite dans plusieurs textes de lois françaises. Tous ont été accueillis par les intéressés avec amertume, sinon avec indignation. Pour les spoliés, cette indemnisation devrait être « totale ». Or, pour l'instant, elle n'est que « sociale », accordant parcimonieusement et sporadiquement quelques miettes du budget national. Au temps du général de Gaulle, ce contentieux prenait l'aspect d'un règlement de comptes entre le chef de l'Etat et les Français d'Algérie. Avec le président Pompidou, on avait assisté à une « ouverture ». Beaucoup pensaient que M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait largement bénéficié des suffrages des rapatriés, saurait leur en témoigner quelque reconnaissance.

Or, à l'exception des travaux de la commission de concertation composée des associations jugées par le gouvernement les plus représentatives et qui, pendant six mois, a travaillé de concert avec M. Mario Bénard, le bilan, dans le courant du premier trimestre 1975, s'est révélé décevant. Au cours d'une conférence de presse, les présidents des associations ont constaté *« que le président Giscard d'Estaing n'avait pas tenu les promesses du candidat Giscard d'Estaing »* et *« que rien n'avait été fait pour que la loi du 15 juillet 1970 soit une véritable loi d'indemnisation ».* Aussi s'étaient-ils retirés avec éclat, le 18 décembre 1974, de la commission de concertation.

Le 26 *février* dernier, le président de la République accepte de recevoir les mécontents : le professeur Viard pour l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord ; M. Fenech, conseiller général de Lyon, pour le Front national des rapatriés ; M. Augarde, pour France-Afrique ; le bâtonnier Hadjez, pour la Confédération nationale pour l'indemnisation ; M. Saintpierre, pour la Maison des agriculteurs français d'Algérie ; Me Vaysse-Tempé, pour le Rassemblement national des Français d'Afrique du Nord ; M. Forzy, pour les Comités de défense des agriculteurs rapatriés ; M. Ibagnez, pour l'Union des syndicats de défense pour l'indemnisation des Français rapatriés d'Algérie.

M. Giscard d'Estaing, après avoir entendu le professeur Viard, déclare que, pour *lui*, le problème de l'indemnisation semble réglé : il ne sera jamais question d'une reconstitution à l'identique des patrimoines spoliés. Donc, pas d'indemnisation intégrale. Une loi sociale pourra seulement prévoir des limitations « *plafond-grille* » (1). Le chef de l'Etat accepte cependant un remaniement des textes actuels, mais en tenant compte des difficultés financières de la France.

En sortant de l'Elysée, la délégation exprime en termes vifs sa déception et son amertume. Pour les rapatriés, le problème reste entier. Depuis de nombreuses années, ils savent que, devant le non-respect de l'article 12 de la déclaration de principe des accords d'Evian affirmant que *« nul ne sera privé de ses droits sans indemnité préalablement fixée »*, la France, la France seule, reste responsable de l'application de l'arrêté du 3 mai 1958 prévoyant *« l'indemnisation des dommages causés aux biens à l'occasion des événements d'Algérie ».*

Le contentieux reste donc sur ce point « franco-français ». Ce que la plupart des rapatriés reprochent au président de la République, ce n'est pas son voyage en Algérie, mais le fait qu'il ait décidé de rendre visite au président Boumediène avant même d'avoir réglé définitivement leurs problèmes. N'ayant pas obtenu satisfaction à ce jour, ils ont proclamé samedi 5 avril à Avignon, qu'ils se considéraient désormais *« comme des hors-la-loi ».*

La libre circulation des anciens harkis

Il est une certaine catégorie de Français rapatriés, en revanche, qu'intéressent directement les conversations entre M. Giscard d'Estaing et le président Boumediène. Il s'agit des anciens fonctionnaires ou militaires de l'armée française de confession islamique et des anciens supplétifs des harkas, maghzens et groupes mobiles de sécurité qui ont définitivement opté pour la nationalité française, mais qui, pour le gouvernement algérien, ont la double nationalité.

Ces hommes sont, pour la plupart, depuis treize ans séparés de leurs familles, restées en Algérie. Ils ne sont pas acceptés dans leur pays natal ; leurs épouses et leurs enfants ne peuvent les rejoindre en France. Pour se faire entendre des pouvoirs publics, certains n'ont pas hésité, en décembre 1974, à entreprendre, dans l'église de la Madeleine, à Paris, une longue grève de la faim.

D'autres les imitent actuellement à la cathédrale d'Evian, dans cette même ville où furent signés les accords qui devaient décider de leur sort. Les associations de défense des rapatriés musulmans d'Algérie demandent au gouvernement français d'établir avec Alger un protocole d'accord pour garantir une libre circulation des citoyens français de confession islamique entre les deux pays. En tout état de cause, en effet, il est impossible au gouvernement algérien de relever globalement de leurs liens d'allégeance les quelque deux cent mille Français musulmans d'origine algérienne.

LÉO PALACIO.

(1) L'« enveloppe » consacrée annuellement aux rapatriés représente 0,29 % du budget national. Ce chiffre est insuffisant pour indemniser totalement les spoliés, dont le montant des biens représente environ 50 milliards de francs. Le gouvernement a donc fixé un plafond d'indemnisation de 130 000 francs par personne. Pour les biens d'une valeur inférieure, une grille fixe le pourcentage des indemnisations. Dans l'esprit du gouvernement, l'application de cette nouvelle grille permettrait, dans les années à venir, d'indemniser intégralement un tiers des rapatriés, à 80 % la moitié d'entre eux, à 50 % les autres.



AFRIQUE

Les déclarations du président Houphouët-Boigny

(Suite de la première page.)

— Le maintien de la paix en Afrique vous semble donc lié à la poursuite du dialogue avec Pretoria ?

— La paix du continent africain passe par la neutralité. Si nous voulons que l'Afrique se développe harmonieusement, il faut non seulement que la paix règne à l'intérieur de nos Etats mais qu'elle soit maintenue entre l'Afrique et le reste du monde, et surtout qu'elle règne entre tous les Etats africains, y compris l'Afrique du Sud.

— Vous considérez donc la République Sud-Africaine comme un Etat africain ?

— Personne, je crois, ne lui conteste cette qualité... Ce que nous condamnons les uns et les autres, parce que nous l'exécrons, c'est la révoltante politique de ségrégation raciale que les Sud-Africains pratiquent dans leur pays. Il s'agit là d'un problème intérieur qui ne peut précisément trouver de solution que par un dialogue permanent entre les diverses communautés raciales sud-africaines elles-mêmes, d'une part, et entre les dirigeants d'Afrique noire et ceux de Pretoria, membres à part entière de la Communauté africaine, d'autre part. Tout autre formule que le dialogue aboutirait à un conflit. Or, nous voulons tous la paix et la détente internationales...

— En cas de conflit, croyez-vous réellement à un risque d'internationalisation ?

— Il est évident qu'en Afrique australe, les deux blocs qui se partagent l'hégémonie mondiale en viendraient vite à s'affronter par belligérants interposés. Comment l'Afrique pourrait-elle donc échapper à ce que le Vietnam et le Cambodge, ou le Proche-Orient, doivent aujourd'hui subir...

— L'Occident viendrait-il à l'aide de la communauté noire sud-africaine ?

— En cas de guerre civile, les Noirs sud-africains ne recevraient pas une seule cartouche de l'Occident... Les Occidentaux ont-ils fourni des armes aux nationalistes de Guinée-Bissau, d'Angola ou du Mozambique ?

» Comme l'armée sud-africaine est équipée de façon très moderne, il faudrait, pour que les nationalistes noirs puissent l'affronter avec succès, qu'ils reçoivent des armes sophistiquées, qu'ils ne possèdent pas et dont ils ignorent le maniement. Ceci nécessiterait la présence d'instructeurs étrangers. C'est alors que l'Occident réagirait, mais alors seulement, et, pour s'opposer à une mainmise éventuelle des pays de l'Est sur cette partie du monde.

» A ce moment-là, la lutte contre l'« apartheid » passerait tout à fait au second plan. Pour tout le monde. Il ne s'agirait plus que d'une lutte d'influence, du type de celle qui se déroule au Proche-Orient ou en Extrême-Orient... C'est pourquoi je suis résolu à poursuivre le dialogue avec Pretoria, jusqu'à ce que la paix s'instaure réellement, dans la dignité, entre toutes les communautés vivant en Afrique du Sud ainsi qu'entre la République Sud-Africaine et les autres Etats africains...

— Beaucoup d'Etats non africains sont sans doute prêts à aider les nationalistes noirs à contraindre les dirigeants de Pretoria à renoncer progressivement à la ségrégation raciale ne fût-ce qu'en multipliant les pression diplomatiques...

— Les Africains ne doivent pas se bercer d'illusions. A peu près tous les Etats du globe commercent avec les Sud-Africains. Quel Etat situé hors d'Afrique a déjà réellement rompu les relations diplomatiques avec Pretoria, ou accepterait prochainement de les rompre ? Qui d'ailleurs accepterait, pour venir en aide aux nationalistes noirs d'Afrique du Sud, de se priver de l'or ou de l'uranium enrichi sud-africains ?

— L'obstination de la minorité blanche d'Afrique du Sud ne vous décourage-t-elle pas ?

— La situation qui règne aujourd'hui en Afrique du Sud n'est déjà plus la même que celle qui existait avant l'ouverture du dialogue. Je trouve, pour ma part, très réconfortant que les Sud-Africains aient découragé les minorités blanches d'Angola et du Mozambique de proclamer unilatéralement leur indépendance, comme l'avaient déjà fait les Rhodésiens à Salisbury, le 11 novembre 1965. De même, les efforts déployés à Pretoria pour aider à une solution pacifique de l'affaire rhodésienne me semble à porter à l'actif de la politique de dialogue...

— Et la Namibie ?

— Justement, sur ce point, les dirigeants sud-africains ont pris des engagements formels. Ils admettent désormais que cette colonie doit recouvrer son indépendance, comme toutes les anciennes colonies. Il reste, bien sûr, à discuter des délais nécessaires, mais le principe de l'accession à la souveraineté internationale est admis et le processus de discussion entre Blancs et Noirs de Namibie est engagé...

— Et en territoire sud-africain ?

— Le dialogue progresse entre les Blancs et les Noirs, les métis et les Indiens, depuis que nous avons nous-mêmes engagé le dialogue avec les responsables politiques sud-africains...

— Vous rendrez-vous personnellement en Afrique du Sud ?

— Ce n'est pas encore le moment... Mais des journalistes, des hommes d'affaires africains, des particuliers originaires d'Afrique noire, vont en Afrique du Sud voir ce qui s'y passe. Demain, des ministres noirs se rendront là-bas. Puis il y aura des ambassadeurs noirs à Pretoria, et enfin des chefs d'Etat noirs visiteront l'Afrique du Sud. En affirmant cela, je ne veux que servir la paix et rien qu'elle, et rien ne me dévie habituellement de mon objectif, à moins que l'on ne m'apporte la preuve que je fais fausse route...

— D'autres chefs d'Etat africains coordonnent-ils leur action avec la vôtre dans le même but ?

— Je n'engage ni ne cherche à entrainer personne. Chacun est souverain et doit rester entièrement maitre de sa propre action...

— Pensez-vous que l'ONU puise vous appuyer sous une forme ou sous une autre ?

— C'est nous, Africains, qui sommes directement concernés dans cette affaire et non l'ONU. D'ailleurs, depuis trente ans, l'ONU a-t-elle fait autre chose que de voter des motions sans aucune portée pratique, condamnant verbalement l'Afrique du Sud ? »

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

Dahomey

● LE CARDINAL JULIUS DOEPFNER, archevêque de Munich, le Frère Roger, prieur de Taizé, et le conseil de gestion de la faculté théologique de l'université de Strasbourg s'inquiètent, dans des communiqués, du sort de l'abbé Quenum, condamné à mort avec six autres personnes, le 17 mars, à Cotonou, pour « tentative de rébellion armée ».

UTILISANT UN PROCÉDÉ SPÉCIFIQUE

L'Afrique du Sud a mis en service une usine pilote de séparation d'uranium

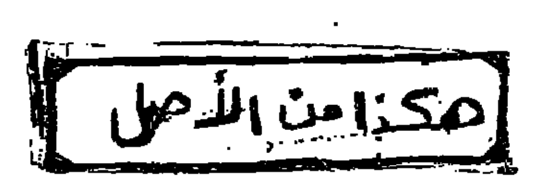
Dans une communication au Parlement, le premier ministre d'Afrique du Sud, M. John Vorster vient d'annoncer qu'ont eu lieu, samedi dernier, à l'usine pilote de Valindaba, *« des essais couronnés de succès »*.

Annoncée en 1970, la construction de l'usine de Valindaba, près de Pretoria, a commencé au début de 1972, et sa mise en service vient d'avoir lieu avec quelques semaines d'avance sur le programme prévu. L'intérêt de cette réalisation tient à la spécificité du procédé employé (*le Monde* du 31 juillet 1974). Les Sud-Africains n'ont fait appel ni à la diffusion gazeuse qu'utilisent les usines de séparation isotopique américaines et qu'utilisera l'usine qu'Eurodif construit actuellement à Tricastin ni à l'ultracentrifugation, sur laquelle les Allemands, les Britanniques et les Néerlandais, réunis au sein d'URENCO, fondent beaucoup d'espoirs. Le procédé sud-africain est assez proche d'une méthode étudiée par le professeur Becker à Karlsruche (R.F.A.). Schématiquement, on accélère à des vitesses supersoniques un mélange d'hélium et d'hexafluorure d'uranium, et l'on force le jet de gaz à tourner brusquement le long de la paroi d'un cylindre. Un peu plus légères, les molécules qui contiennent de l'uranium-235 s'écartent plus de la paroi que ne le font celles qui contiennent de l'uranium-238. Un séparateur permet alors de diviser le jet de gaz en deux fractions, dont l'une est enrichie et l'autre appauvrie.

On considère généralement que ce procédé de séparation est plus coûteux que la diffusion gazeuse ou l'ultracentrifugation. Tel ne semble pas être l'avis des Sud-Africains, qui ont choisi, apparemment avec succès, de recourir à ce procédé. Disposant d'importantes mines d'uranium, l'Afrique du Sud n'a jamais caché son intention de prendre place sur le marché de l'uranium enrichi.

L'usine de Valindaba n'est qu'une réalisation pilote à production limitée ; son prix de 300 millions de francs n'est pas comparable aux 7 milliards de francs qui étaient jugés nécessaires, en mars 1974, à la construction de l'usine d'Eurodif.

Si les essais de samedi sont confirmés, la réalisation d'une véritable usine pourrait être bientôt entreprise ; M. Vorster a d'ailleurs déclaré que la mise en œuvre d'une production industrielle serait annoncée ultérieurement.



EUROPE

Portugal

Les contre-propositions des partis n'altèrent pas les projets constitutionnels du M.F.A.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — L'amiral Rosa Coutinho devait rendre public, le mercredi 9 avril, au nom du Conseil de la révolution, le projet constitutionnel du Mouvement des forces armées qui vient d'être soumis aux partis politiques. La signature solennelle du document, qualifié de « *plate-forme d'entente* » entre le M.F.A. et les partis, fixant les « *règles du jeu* » entre les pouvoirs civils et militaires pour les prochaines années au Portugal, aurait lieu avant la fin de la semaine en présence des membres du Conseil de la révolution et des représentants des formations politiques. Les nouveaux pouvoirs conquis par le M.F.A. au lendemain du putsch manqué du 11 mars seraient officiellement reconnus par des chefs de partis dont les querelles et les hésitations ont grandement facilité cette évolution décisive de la situation au Portugal.

Trois quarts des électeurs « non progressistes »

La hâte et la détermination avec lesquelles les militaires précisent la manière dont ils entendent « contrôler » le processus révolutionnaire déclenché le 25 avril 1974 s'expliquent aisément. Le M.F.A. tient absolument à remplir la promesse solennelle faite aux Portugais il y a un an : la tenue d'élections libres. « *C'est une question d'honneur* », disent les membres du Conseil de la révolution. Mais ils n'entretiennent guère d'illusions sur les résultats du scrutin. Les sondages secrets réalisés par le M.F.A., et considérés comme très sérieux par les officiers de l'état-major général des forces armées, accordent en effet 30 % des voix aux socialistes, 30 % au P.P.D. (parti populaire démocratique) et près de 10 % au Centre démocratique et social (C.D.S.). Le parti communiste oscillerait autour de 10 %. Enfin les autres formations se partageraient le maigre reste. Près des trois quarts des électeurs, selon ces sondages, se prononceraient donc pour des formations qui ne sont pas considérées comme « progressistes » par le M.F.A. Une incertitude pourtant : près de la moitié des personnes consultées — les sondages du P.S. vont dans le même sens — seraient encore sans opinion. Elles pourraient constituer le gros bataillon des abstentionnistes.

Le Conseil de la révolution, qui estime démontrer un « fair play » en acceptant les élections, souhaite quand même prendre quelques gages et assurances. Ce souci était sensible avant le 11 mars, il a grandi depuis lors. Les déclarations que viennent de faire plusieurs ministres militaires ou membres du Conseil de la révolution sont, de ce point de vue, sans équivoque.

Des contre-propositions écrites ont été présentées par les partis politiques — par ceux du moins qui ont accepté de répondre : trois formations gauchistes ont justifié leur refus par leur rejet d'un « *ordre bourgeois au service des impérialismes américain et soviétique* » ; elles ont aussi préconisé la poursuite « *de la lutte des classes dans les casernes* ». Ces contre-propositions ont été examinées, le lundi 7 avril, par l'assemblée plénière du M.F.A., réunie à l'Institut des hautes études militaires de Lisbonne. Comme prévu, les « *objections* » et les « *observations* » de certaines formations paraissent faibles, compte tenu de l'enjeu. Les *militaires, d'ailleurs, estiment* déjà que les contre-propositions ne touchent pas, pour l'essentiel, à leur plan.

Préfiguration de ce que pourrait être demain cette double structure de pouvoir civil et militaire, la nouvelle assemblée du M.F.A. — où l'on remarque maintenant les visages adolescents de simples soldats aux côtés des capitaines du 25 avril et des généraux du Conseil de la révolution — compte à peu près le même nombre de membres (240) que la future assemblée législative à élire en octobre (247). Et le Conseil de la révolution, fort de vingt-huit officiers, fait face à un gouvernement d'une quarantaine de ministres et secrétaires d'État.

MARCEL NIEDERGANG.

Grande-Bretagne

A l'ouverture du débat sur la C.E.E.

M. Wilson place les ministres antieuropéens dans une position difficile

De notre correspondant

Londres. — Le grand débat européen qui va occuper les Communes pendant toute la semaine s'est ouvert, lundi 7 avril, dans une atmosphère apparemment dépourvue de passion. En expliquant que l'avenir du pays dépendrait de ses efforts propres, que ce soit à l'intérieur ou au dehors du Marché commun, M. Wilson a, en tout cas, pris soin de ne pas faire monter la température.

Cette prudence n'a pas empêché le premier ministre de soutenir, une fois de plus, que les buts poursuivis par la « *renégociation* » auraient été très largement atteints, que la Communauté avait abandonné la « théologie » pour devenir plus pragmatique, et que le Commonwealth souhaitait le maintien de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. En fin de compte, la décision de conserver les liens avec les Huit serait « *bonne pour la Grande-Bretagne, l'Europe, le Commonwealth, le tiers-monde et le monde dans son ensemble* ».

La seule question posée pour l'instant est de savoir si le cabinet travailliste peut encore être secoué par une rébellion plus ouverte des anti-européens. Le premier ministre vient en effet de définir le code de conduite qu'il entend imposer à ses collègues durant la bataille du référendum. Comme on le savait déjà, les ministres seront libres de se battre pour le « non ». Mais cette liberté ne leur est reconnue qu'en dehors du Parlement. A la Chambre des communes, ils ne pourront intervenir que pour défendre l'attitude du gouvernement. Même les questions orales ou écrites posées aux adversaires de la Communauté pourront être transférées à un autre ministre un peu mieux disposé en faveur de l'Europe.

Autrement dit, les adversaires du Marché commun tels que M. Foot (travail), M. Benn (industrie) ou M. Shore (commerce) se voient contraints de faire un choix embarrassant : se discréditer sur le plan personnel en défendant la thèse gouvernementale au Parlement ou s'humilier en laissant à M. Callaghan le soin de répondre pour leur département. Aussi n'est-il pas surprenant que la gauche rassemblée dans le « *groupe tribune* » ait immédiatement protesté contre ce « bâillon » et appelé les anti-européens du cabinet à violer ouvertement les règles imposées par M. Wilson.

JEAN WETZ.

● *Les Britanniques résidant à l'étranger* n'auront pas le droit de vote lors du référendum sur le Marché commun, a annoncé lundi 7 avril le gouvernement aux Communes. Ce droit avait été revendiqué pour les Britanniques résidant dans les pays de la C.E.E. par une pétition lancée par la section britannique de Paris du Mouvement européen qui avait récolté dix mille signatures. — (*Reuter.*)

Grèce

Au second tour des élections municipales

Les partis de l'opposition confirment leur succès

De notre correspondant

Athènes. — Le second tour des élections municipales a confirmé le succès des listes soutenues par les partis de l'opposition. Au Pirée, celle de M. Voulodimos a réuni 65 797 voix, soit 71,65 % des suffrages, alors que la liste concurrente n'a groupé que 28,35 % des voix. A Salonique, la liste patronée par une partie de l'Union du centre, le Pasok, l'EDA et les deux partis communistes, a obtenu 50,35 % des voix contre 49,65 % à celle que soutenaient la droite et le centre droit. La coalition des partis d'opposition a été également victorieuse à Corfou, Larissa, Zanthe, Lamia, Karditsas, alors que les listes se présentant comme « apolitiques » l'emportaient à Argos, Trikala, Kalamata.

Le scrutin a été serré dans les villes où les deux partis communistes soutenaient des listes différentes. Celle du P.C. de l'« intérieur », allié avec des autres partis de l'opposition, l'a emporté sur la liste du parti communiste de l'« extérieur », au Pirée, à Cavala et dans diverses municipalités de la périphérie d'Athènes et de Salonique. Dans la « banlieue rouge », de la capitale, à Kaisariani, la liste du parti de l'« intérieur » n'a distancé ses adversaires que de soixante voix sur près de treize mille électeurs. Par contre, le P.C. de l'« extérieur » l'a emporté à Seres, sur la liste soutenue par le parti de l'« intérieur » et le Pasok.

Lundi matin, les milieux de l'opposition tirant la leçon de cette troisième consultation populaire en moins de cinq mois affirmaient que le chef du gouvernement, M. Caramanlis, avait reçu un véritable « camouflet ». Pour leur part, les milieux gouvernementaux persistent à contester le caractère politique de ce scrutin.

Accessoirement, cette consultation a mis en relief l'absence d'unité idéologique et organique au sein de l'opposition, où la diversité des tendances pose des problèmes quasi insolubles. La lutte impitoyable que se livrent les deux partis communistes ne favorise guère le regroupement de toutes les forces démocratiques de gauche.

La majorité gouvernementale est décidée à résister aux coups de boutoir que les partis de l'opposition lui portent au Parlement à propos du vote de la nouvelle Constitution. Elle soutient que le projet de M. Caramanlis répond aux critères des démocraties libérales et que les pouvoirs et attributions du chef de l'État seront effectivement contrebalancés par le Conseil de la République. Ce Conseil, qui comprendra les anciens premiers ministres et les représentants du parti de l'opposition le plus important, pourra interdire au chef de l'État toute décision qui serait contraire à la volonté du Parlement. Mais, encouragés par leur succès aux élections municipales, les partis de l'opposition montrent une hostilité accrue à ce texte.

L'opinion publique est bien plus préoccupée par la situation de force existant dans les relations avec la Turquie et les problèmes sociaux que par les controverses purement politiques. Ce qui explique le taux d'abstention particulièrement élevé de ces consultations : plus de 40 % à La Canée, 37,33 % au Pirée.

MARC MARCEAU.

Italie

UN PREMIER MAI AU VATICAN

De notre correspondant

Rome. — *Un curieux débat agite depuis quelques semaines les milieux syndicaux italiens, saisis d'une proposition inhabituelle : ne serait-il pas opportun, en cette année sainte 1975, de modifier le traditionnel rassemblement romain du 1er Mai ? On le tiendrait, par exemple, aux environs du Vatican — la place du Peuple ferait bien l'affaire — pour permettre à un cortège de rejoindre la place Saint-Pierre et aux représentants des trois syndicats d'être reçus en audience par le pape.*

La paternité du projet est attribuée à Mgr Santo Quadri, évêque de Terni et responsable de la pastorale du travail à la conférence épiscopale italienne. Même si c'est vrai, il ne peut s'agir que d'une initiative personnelle, à laquelle le Saint-Siège se déclare absolument étranger.

L'idée en tout cas a séduit M. Bruno Storti, secrétaire de la C.I.S.L. (proche de la démocratie chrétienne). Elle n'a pas déplu à M. Luciano Lama, secrétaire de la C.G.I.L. qui, en bon communiste italien, apprécie toute initiative pouvant favoriser un rapprochement avec les catholiques. Mais les dirigeants du troisième syndicat, l'U.I.L., où sont représentés les petits partis laïques, ont réagi tout autrement. Ils ne voient guère qui — comble d'inopportunité — correspondrait au premier anniversaire du référendum sur le divorce.

Une réunion unitaire a eu lieu, le 4 avril, à Rome, dans un climat orageux. Attaqué de divers côtés, y compris par des membres de sa propre confédération, M. Lama a tenté de souligner combien était grande l'autorité du pape, combien de catholiques étaient nombreux dans le monde du travail...

« Mais le pape a excommunié des millions de travailleurs et cette excommunication est encore valable », *devait répliquer avec vivacité le social-démocrate, plus pointilleux que son camarade marxiste dans l'interprétation du droit canonique.*

Lama. — C'est la première fois que tu parles ainsi !

Le social-démocrate. — Non, je l'ai toujours fait.

Bruno Storti, excédé. — Alors, il y a un abîme entre nous. La cohabitation n'est plus possible dans ces conditions.

Clause de style seulement, car le processus d'unification syndicale en Italie est trop engagé pour se briser ainsi sur la porte de bronze du Vatican. La réunion a quand même été suspendue et la décision reportée à plus tard. Il faudra toutefois se décider assez rapidement et, dans l'affirmative, régler avec le Saint-Siège quelques détails d'organisation : la place Saint-Pierre appartient à un autre État souverain — la Cité du Vatican — et, pour ce qui est du rouge, elle n'est censée connaître que le chapeau des cardinaux.

ROBERT SOLÉ.

PROCHE-ORIENT

Les Israéliens attendent avec inquiétude les résultats de la « révision » de la politique américaine

De notre correspondant

Jérusalem. — Ce mardi matin 8 avril, à 8 heures, les sirènes ont retenti sur toute l'étendue du territoire israélien, figeant pendant deux minutes tout le pays dans le souvenir du massacre du judaïsme européen durant la deuxième guerre mondiale.

La journée de commémoration avait commencé la veille, conformément à la tradition juive, par de nombreuses cérémonies, dont la plus importante s'est déroulée sur la colline du Souvenir à Jérusalem. Sur cette hauteur, où ont été réunies des cendres recueillies dans les camps d'extermination et tout ce qui permet de perpétuer le souvenir de l'horrible holocauste, des discours ont été prononcés, dont aucun n'a évoqué le passé récent sans en tirer une leçon pour le présent et le proche avenir.

« Il n'y aura plus jamais d'holocauste ! », s'est écrié M. Itzhak Rabin, après avoir déclaré que *« la conscience universelle, qui reste indifférente à la tragédie des faibles, ne se réveille que lorsque cette tragédie est accomplie »*.

« Ne compter que sur notre propre force », a été le thème principal des discours prononcés dans toutes les assemblées de cette journée du souvenir, marquée aussi par des signes croissants d'une inquiétante détérioration des rapports avec les Etats-Unis.

Les officiels, revenant sur leurs dénégations récentes, admettent maintenant en privé l'existence des pressions américaines. Mais rien n'est dit publiquement, et l'on assiste à une lutte sourde entre Washington et Jésuralem qui se renvoient des accusations par le biais de confidences à des politiciens et des « fuites » propagées dans la presse.

M. Kissinger est accusé d'« intoxiquer » le Congrès en reprochant à Israël d'avoir fait preuve d'une intransigeance excessive. De son côté, le département d'Etat accuse Jérusalem de dresser contre lui le Congrès et la presse américaine. Pour feutré qu'il soit, cet affrontement n'a rien de rassurant pour les Israéliens, qui attendent avec une inquiétude non dissimulée le résultat de la « révision » de la politique américaine. Durant cette période, aucune initiative nouvelle n'est envisagée à Washington, qui a gelé ses rapports avec Israël. C'est ainsi que le ministre des finances, qui devait se rendre aux Etats-Unis pour négocier de nouveaux accords économiques, a été prié de retarder son voyage. M. Shimon Pérès, ministre de la défense, a été lui aussi invité à attendre la fin de la *« révision américaine »* avant de venir discuter de nouvelles fournitures militaires.

On en arrive à la constatation grave que les Américains boudent Israël sur les trois points essentiels où leur appui est capital : politique, par les accusations de M. Kissinger, économique et militaire par le blocage de nouvelles initiatives.

Un sondage encourageant

Malgré le pessimisme de nombreux milieux israéliens, la situation ne paraît tout de même pas complètement bouchée et des signes encourageants commencent à percer dans l'opinion américaine. Deux groupes de représentants viennent de quitter Israël en donnant des assurances sur la fidélité du Congrès envers l'Etat juif. On cite aussi le résultat d'un sondage d'opinion aux Etats-Unis qui a provoqué une heureuse surprise en Israël. A en croire ce sondage, publié par le *New York Times*, le potentiel de sympathie dont dispose Israël auprès de la population non juive des Etats-Unis n'a jamais été aussi grand. Alors qu'au lendemain de la guerre d'octobre, selon les chiffres de l'Institut Louis-Harris, 39 % des personnes interrogées étaient favorables à Israël, aujourd'hui, on en compte 53 %.

Jérusalem croit pouvoir compter sur l'appui d'une large partie de l'opinion américaine et pourrait, comme on le laisse parfois entendre ici, donner une plus large publicité aux conditions dans lesquelles s'est déroulée la mission Kissinger, publicité qui permettrait de *« donner un éclairage différent de celui qui est offert aux Américains par le secrétaire d'Etat »*. Certains se demandent si le sénateur Jacob Javits et M. Max Fischer, dirigeant sioniste américain influent, ne seraient pas venus à Jérusalem en mission de conciliation entre le gouvernement israélien et M. Kissinger. On constate ici, avec une très vive amertume, que l'engagement de garder secret le déroulement de la négociation avortée — mal respecté par M. Kissinger lui-même — a empêché jusqu'ici Jérusalem de faire la preuve qu'il n'était pas responsable de l'échec. La presse demande à M. Rabin de faire toute la lumière sur la mission Kissinger, afin, au moins, comme l'écrit *Haaretz*, de rendre plus difficile *« la tâche de certains milieux de l'administration américaine qui veulent nous présenter sous un jour trompeur en cachant des faits et des actes »*.

ANDRÉ SCÉMAMA.

Sensation au Caire

UN TRIBUNAL CONDAMNE LE MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR SÉVICES CONTRE UN CITOYEN

Le Caire *(U.P.I.)*. — Un tribunal civil égyptien vient de rendre une sentence qui fait sensation. Il a condamné le ministère de la guerre à 37 000 livres égyptiennes (environ 370 000 francs) d'amende parce qu'un citoyen égyptien avait été torturé dans un local relevant de ce département. En outre, le tribunal a requis des poursuites pour abus de pouvoir contre quatre personnalités qui ont occupé les fonctions de ministre de la justice sous la présidence de Nasser. Enfin, il a réclamé la démolition de la prison militaire du Caire, *« symbole des injustices passées »*.

L'affaire dont le tribunal était saisi remonte à 1965. A cette époque, un juriste, M. Ali Greicha, fut arrêté pour *« activité antigouvernementale »* et incarcéré à la prison militaire du Caire. Il y attendit jusqu'en 1966 de passer en jugement, et, pendant de longs mois, il subit des sévices physiques et des tortures morale. Finalement il fut condamné à douze ans de prison.

Gracié en 1970, lors de l'avènement du président Sadate à la présidence de la République égyptienne, et réintégré dans son poste au Conseil d'Etat, la plus haute instance administrative d'Egypte, M. Ali Greicha intenta une action en réparation, et le tribunal lui accorda une indemnisation de 37 000 livres égyptiennes *« pour les tortures physiques et morales endurées »*. Cette amende devra être payée par le ministre actuel, le général Gamassi.

[Le tribunal de première instance du Caire-Sud avait déjà condamné à la fin de l'année dernière le ministère de l'intérieur à verser une somme de 12 000 livres égyptiennes (environ 120 000 francs) à la veuve et à la fille de Chohdi Atteya El Chafei, membre influent du mouvement communiste égyptien, mort sous la torture pendant son incarcération à la prison d'Abou-Zaabal, près du Caire, en 1960.]

Détérioration des relations entre Bagdad et Damas

L'Irak saisit la Ligue arabe de son différend avec la Syrie au sujet des eaux de l'Euphrate

Annonçant lundi 7 avril la fin de la rébellion kurde à la nation, le président irakien Hassan El Bakr a fait l'éloge des « bonnes dispositions » manifestées par l'Iran. Avant l'accord conclu le 6 mars à Alger, a-t-il dit, « la situation entre nos deux pays était devenue tendue et risquait de dégénérer en guerre ouverte. Nous avons heureusement pu éviter le pire et nous engager sur une voie nouvelle dans l'intérêt des deux peuples ». Téhéran n'a pas tardé à donner une nouvelle preuve de ses « bonnes dispositions » en faisant exécuter lundi matin deux Irakiens d'origine kurde, qui avaient essayé de détourner au début de mars dernier un appareil iranien.

La réconciliation entre Téhéran et Bagdad a coïncidé avec la détérioration des relations entre l'Irak et la Syrie. Malgré douze ans de négociations, le litige qui oppose les deux pays au sujet du partage des eaux de l'Euphrate semble avoir atteint un point de crise. Bagdad ayant décidé de saisir la Ligue arabe de ce différend. Selon certaines informations, les Irakiens souhaiteraient également l'arbitrage de Moscou. La riposte syrienne ne s'est pas fait attendre. Les journaux de Damas accusent ce mardi matin — en se référant de toute évidence à l'accord irako-iranien — *« la droite fasciste irakienne »* de se soumettre aux *« plans de l'impérialisme »* et de *« sacrifier les droits nationaux et les territoires arabes en Arabistan* (province iranienne du Khouzistan) *et dans le Chatt-El-Arab »*.

Le dossier irakien sur les eaux de l'Euphrate a été exposé par le ministre de l'irrigation de Bagdad, M. Makram Talabani. Il a affirmé au cours d'une récente conférence de presse que l'Irak faisait face à une *« dangereuse baisse du niveau de l'eau du fleuve »*, ce qui, en cette saison, est particulièrement grave pour les cultures. M. Talabani a assuré que les villages du bassin de l'Euphrate souffrent d'un manque d'eau potable dont trois millions de personnes réparties dans vingt centres agricoles ou industriels ont un *« besoin vital »*.

Selon le ministre irakien, le débit du fleuve depuis le début d'avril est tombé au niveau *« dangereux »* de 197 mètres cubes par seconde, alors qu'il est encore de 920 mètres cubes avant le barrage syrien de Tabqa, *« ce qui signifie que la Syrie retient l'eau sans aucune justification, afin de nuire aux intérêts de l'Irak »*.

Pour Bagdad, les eaux de l'Euphrate, qui lui permettent notamment d'irriguer 1 231 000 hectares, sont « vitales ». Toutefois, l'Irak ne peut guère contrôler avec efficacité les variations de débit du fleuve. La Turquie, où l'Euphrate prend sa source, et la Syrie, qu'il traverse pour pénétrer en Irak avant de former, avec le Tigre, le Chatt-El-Arab, se sont en effet l'une et l'autre dotées de barrages et de réservoirs qui réduisent considérablement ce débit.

La crise s'est aggravée l'année dernière et dans les premiers mois de cette année avec la mise en eau des barrages de Keban en Turquie et de Tabqa en Syrie. Ce dernier est un ouvrage colossal, dont l'achèvement doit permettre de doubler la superficie des terres cultivées de la Syrie et de faire de ce pays un exportateur d'énergie électrique.

Arabie Saoudite

LE ROI KHALED AMNISTIE SOIXANTE-DEUX DÉTENUS POLITIQUES

L'émir Nayef Ben Abdel Aziz, ministre d'Etat saoudien, a annoncé le lundi 7 avril que soixante-deux détenus bénéficiaient d'une amnistie, annoncée la veille par un message du roi Khaled. Le souverain y faisait connaître qu'il avait décidé d'accorder une amnistie à tous les détenus politiques, y compris aux condamnés à mort par contumace. Ces derniers sont invités à revenir dans le pays en toute sûreté.

L'émir Nayef Abdel Aziz a précisé que les détenus libérés purgeaient des peines de six à trente ans de prison. Il a affirmé que l'amnistie « contribuerait au rapprochement entre les citoyens et les dirigeants » et « permettrait aux détenus libérés de consacrer leurs efforts au service de leur pays ».

Les principaux bénéficiaires de ces mesures d'amnistie sont les membres du complot de 1969 contre la monarchie. Le groupe rebelle comprenait environ quatre-vingts officiers de l'armée de l'air, ainsi que des civils. Le complot avait été étouffé dans l'œuf après qu'un des conjurés fut passé aux aveux. Des généraux en retraite, des officiers supérieurs et des attachés militaires saoudiens figuraient aussi parmi les personnes arrêtées. — (A.F.P., U.P.I., A. P., Reuter.)

DIPLOMATIE

WASHINGTON BONN ET LONDRES SONT FAVORABLES A UN « SOMMET » ATLANTIQUE

Le président Ford étudie actuellement une proposition pour une prochaine réunion « au sommet » de l'OTAN, a déclaré, lundi 7 avril, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Nessen. « C'est là, a précisé ce dernier, *l'une des initiatives relatives à l'OTAN qui sont actuellement à l'étude, mais aucune décision n'a été prise pour le moment à ce sujet.* »

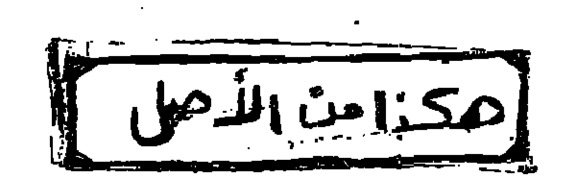
A l'origine, le but d'une telle réunion, dont le conseil des représentants permanents à l'OTAN discute depuis plusieurs semaines à Bruxelles, visait à coordonner les attitudes occidentales avant la grande confrontation Est-Ouest sur la sécurité européenne qui aura sans doute lieu à Helsinki au cours de l'été. Mais il apparait clairement aujourd'hui, nous indique notre correspondant à Londres que les Britanniques voudraient exploiter cette affaire en vue de restaurer le crédit politique des Etats-Unis, après l'échec de leur politique en Asie et d'autres régions du monde. Cette préoccupation aurait incité M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, à proposer à M. Kissinger que cette réunion « au sommet » ait lieu à Bruxelles les 29 et 30 mai prochain, à l'occasion de la session traditionnelle de prinptemps du Conseil atlantique.

Les Américains et les Allemands de l'Ouest sont parmi les pays les plus favorables à cette proposition.

M. FRÉDÉRIC MAX EST NOMMÉ AMBASSADEUR A KATMANDOU

Le Journal officiel en date du 8 avril annoncera la nomination de M. Frédéric Max comme ambassadeur à Katmandou (Népal) en remplacement de M. François Toussaint.

[M. Frédéric Max, né en 1913, est diplômé de l'Ecole des sciences politiques et de l'Ecole nationale des langues orientales. Engagé dans les forces françaises combattantes en juillet 1943, interné et déporté de la Résistance (juillet 1943-juin 1945), il est intégré en octobre 1945 dans les cadres du ministère des affaires étrangères. Il occupe divers postes à Bombay (1946-47), Alexandrie (1947-48), Le Caire (1948-49), Benghazi (1949-50), Téhéran (1950-53). Puis il est nommé conseiller diplomatique auprès du haut commissaire général à Dakar (1959-60) avant de devenir ambassadeur à Tegucigalpa (1963-69) et à Séoul (1969-71). Depuis 1972, il est chef de la section diplomatique de l'Institut des hautes études de défense nationale.]



POLITIQUE

Une tribune libre de FR 3

Le Mouvement de la paix : chacun de nous travaille pour la guerre

Le Mouvement de la paix, invité par FR 3 lundi 7 avril, a pris pour thème de sa tribune libre : « *La guerre n'est pas fatale.* » Son secrétaire général, M. Roger Mayer, après avoir évoqué les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, en août 1945, a relevé les progrès techniques accomplis depuis cette date dans le domaine de l'armement. Il a déclaré : « *Actuellement, un dixième des ressources énergétiques et des matières premières du globe est consacré à la fabrication des armes. C'est comme si chacun de nous travaillait plus d'un mois par an pour les seules industries de guerre.* »

M. Bernard Boudouresques, ingénieur atomiste, membre du bureau national du Mouvement, a ensuite vivement critiqué « *l'équipement nucléaire militaire français, uniquement tourné contre l'Union soviétique* », et qui, « *par son coût, détourne de l'armée les ressources qui devraient aller à une véritable défense nationale* ».

M. Alain Louvel, membre du secrétariat national, et qui se définit comme « *travailleur et prêtre* », a ajouté : « *Il est fort regrettable que le gouvernement français ne prenne pas la place qui lui revient à la table de discussion sur le désarmement.* »

Deux cents réunions doivent être organisées à travers la France par le Mouvement de la paix, dans les mois qui viennent.

● *M. Michel Jobert* participera samedi 12 avril à 10 heures, à la Sorbonne (amphithéâtre de géologie), à une conférence-débat sur « L'indépendance de la France et la défense de l'Europe », dans le cadre du Centre d'études politiques de défense que dirige M. Michel Dabezies.

Le mercredi 16 avril, à 20 h. 30, M. Jobert prononcera, au centre Assas, une conférence sur l'indépendance nationale et le peuple, à l'invitation du comité de soutien de cette université.

● *A Charlieu (Loire)*, M. Paul Guillaud (modéré) a été élu maire, lundi 7 avril, au premier tour de scrutin. Élu conseiller municipal en 1965 et premier adjoint en 1971, il succède à M. Pierre Bay (div. gauche) qui a donné sa démission le 12 mars pour raisons de santé, tout en conservant ses mandats de conseiller municipal et de conseiller général.

M. Georges Marchais à Antenne 2

Le parti communiste veut, plus que jamais, « contraindre » les socialistes à « respecter » le programme commun

M. Georges Marchais, qui était mardi soir 7 avril l'hôte d'Antenne 2, à l'occasion d'un débat présidé par Jacques Sallebert, directeur de l'information de cette chaîne de télévision, a de nouveau prouvé que son accident cardiaque du mois de janvier n'a nullement entamé sa vivacité d'esprit et sa pugnacité. Si la performance physique est à porter au crédit du secrétaire général du P.C.F., les propos qu'il a tenus laissent, en revanche, une impression moins favorable.

Harcelé sans ménagements, au cours d'une discussion très animée, par Jacques Sallebert, par Georges Leroy, directeur de la rédaction d'Antenne 2, par Pierre Sainderichin (« France-Soir »), par Georges Suffert (« le Point ») et par Pierre Viansson-Ponté (« le Monde »), M. Georges Marchais aura sûrement surpris plus d'un téléspectateur en affirmant avec opiniâtreté, si ce n'est avec obstination, qu'au cours des derniers mois le P.C.F. ne s'est nullement « durci » et n'a pas changé de ton vis-à-vis du parti socialiste. Au demeurant, cette partie du débat n'a apporté aucun élément nouveau et a seulement confirmé que le P.C.F. est bien décidé à « contraindre » ses partenaires socialistes à respecter le programme commun.

Au chapitre de la politique internationale, on relève avec intérêt l'affirmation d'un désaccord entre le P.C.F. et le P.C.I. au sujet de la situation au Portugal, et plus particulièrement de l'interdiction du parti de la démocratie chrétienne dans ce pays, mais on s'étonne de la légèreté avec laquelle M. Marchais a parlé de la force de frappe et de l'OTAN. Se dérobant à plusieurs questions de ses interlocuteurs, il a, de surcroît, prêté à M. Giscard d'Estaing des desseins qui sont en contradiction avec ceux que le président de la République avait publiquement exposés lors de ses interventions télévisées du 20 décembre 1974 et du 25 mars 1975.

Intervenant deux jours avant la discussion de la motion de censure, qui s'engagera mercredi après-midi 9 avril au Palais-Bourbon, le secrétaire général du parti communiste eût assurément gagné à être plus crédible. — R. B.

En réponse aux premières questions qui portent sur l'évolution du parti communiste au cours des derniers mois et sur ses relations avec le parti socialiste, M. Georges Marchais conteste absolument qu'il y ait changement d'attitude de la part du P.C.F., et affirme notamment :

« *Notre politique de rassemblement est la même : nous n'avons pas changé. Nous voulons rassembler tous ceux qui ont intérêt au changement de politique.*

» *... Depuis la signature du programme commun, nous avons fait, à l'occasion, les remarques qu'il convenait au parti socialiste. Par exemple, dans un rapport que j'ai présenté au comité central de notre parti au lendemain des élections législatives de 1973.*

» *Mais, ces remarques, nous les faisons en vue de donner une qualité nouvelle à l'union.*

» *Pour nous, l'union n'est pas une fin en soi. Il s'agit non seulement de battre la majorité actuelle, mais encore, une fois élu, d'appliquer le programme commun.*

» *Pour ce qui concerne l'union de la gauche, nous n'avons pas changé de politique. Notre stratégie n'a absolument pas changé. Toute notre politique est axée sur l'union de la gauche ; l'union du peuple peut assurer le changement.*

» *Le fait d'être unis sur un programme de gouvernement ne supprime pas les différences entre nos partis. Sinon nous n'aurions plus qu'un seul parti.*

« Battre le pouvoir »

» *Notre position est claire : il nous faut trouver une majorité capable de battre le pouvoir ; et il faut que dans cette majorité le P.C.F. ait une position permettant de garantir qu'on fera tout pour battre ce pouvoir.*

» *Chaque fois que le P.S. a été en mesure de le faire, mais seul, il ne l'a pas fait.*

» *Ceux qui veulent vraiment l'application de ce programme doivent créer à l'intérieur de la gauche un rapport de force qui contraint le P.S. à respecter ce programme.* »

Le secrétaire général du P.C.F. conteste également qu'il y ait le moindre changement dans la « stratégie mondiale » du P.C.F. et explique au sujet de la coexistence pacifique : « *Il y a deux systèmes politiques différents, et nous ne voulons pas qu'ils se fassent la guerre, mais cela ne signifie en rien le statu quo social. Comme si la lutte des classes avait disparu !* »

Pierre Viansson-Ponté cite alors une déclaration faite par M. Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., le 23 mars, à l'occasion du congrès du parti, au sujet de la situation au Portugal : « *Nous ne pouvons renoncer à rappeler les positions de principe qui sont les nôtres. L'un de ces principes est la nécessité d'assumer le plein exercice des droits politiques à toutes les formations de gauche, du centre ou de droite.* »

M. Georges Marchais explique sur ce point :

« *Je ne suis pas d'accord avec Berlinguer. Chaque parti détermine sa politique en toute souveraineté... C'est ce que fait le P.C. portugais, dans des conditions originales. C'est le seul exemple où l'armée joue un tel rôle (moi, je ne proposerais pas un accord avec Bigeard)...*

» *Le gouvernement a décidé de suspendre un parti... Mais l'évêque de Lisbonne a déclaré récemment qu'* « *aucun parti au Portugal ne peut se réclamer du mot chrétien* ». *Ce parti ramassait certains éléments fascisants et son secrétaire général est passé en Espagne... qui n'est pas, que je sache, un pays libéral.*

» *Ce parti s'est dressé contre l'ordre démocratique. Par la force. Par un complot. C'est-à-dire illégalement.*

» *On n'a fait, au Portugal, que réaliser ce que nous disons dans le programme commun :* « *Les mouvements utilisant la violence et l'illégalité seront interdits selon la législation de 1936.* » *Pourquoi protester ?* »

Au sujet de l'armement atomique de la France, M. Georges Marchais affirme :

« *Il y a une force de frappe atomique. Le général de Gaulle avait affirmé qu'il n'y avait pas d'adversaire déclaré. M. Giscard d'Estaing a abandonné cette politique le 20 décembre, lorsqu'il a indiqué que l'adversaire c'est l'Union soviétique. Le mot défense tous azimuts est abandonné* (1).

» *La conférence sur la sécurité européenne ? M. Giscard d'Estaing a joué un rôle de frein. Leonid Brejnev avait proposé le 3 juin pour la conclusion, mais mais on n'en parle dans aucun document. La France a réintégré l'OTAN. L'Humanité a publié les sept points qui le prouvent.*

» *Vous savez aussi bien que moi que la force de frappe dépend, pour son utilisation, du matériel américain !*

» *(...) Oui, la France a changé dans sa politique de défense, elle a abandonné la politique de défense tous azimuts, elle a réintégré l'OTAN. J'ai proposé au gouvernement un débat public sur ce plan. Je le repropose ce soir.* »

A l'issue du débat, le secrétaire général du P.C.F. réplique avec vivacité à ses interlocuteurs qui font de nouveau état du durcissement du parti communiste et s'interrogent sur sa capacité d'évoluer :

« *Evoluer où ? Vivre avec ce système ? Faire chorus avec Giscard d'Estaing ? Soutenir ce régime où les riches sont toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres ? Non, ne comptez pas sur nous.*

» *Le P.C.F. sera toujours du côté du monde du travail.*

» « *Durs* » *? Vous nous trouvez* « *durs* » *parce qu'on est avec les gars de chez Renault, aux côtés de tous ceux qui souffrent et luttent !*

» *Eux ne nous trouvent pas* « *durs* ». *Ils sont bien contents d'avoir un parti communiste qui les soutient et lutte avec eux.* »

(1) M. Georges Marchais prend beaucoup de libertés avec la vérité. Au cours de son entretien télévisé du 20 décembre 1974 avec quatre journalistes, M. Giscard d'Estaing avait déclaré :

« *C'est vrai, nos moyens militaires sont, pour l'essentiel, dirigés vers l'Union soviétique. En même temps, nous avons des conversations qui sont des conversations de coopération, de véritable coopération. Il y a là, tout de même, des éléments de contradiction qui pourraient appeler une réflexion.* »

Plus récemment (allocution télévisée du 25 mars 1975), le président de la République avait indiqué :

« *Jusqu'à présent — c'était sans doute un héritage de la guerre froide, — la conception militaire française avait été déployée vers l'Est, mais je pense qu'à l'heure actuelle les dangers du monde sont des dangers qui peuvent provenir de diverses zones du monde, et nos forces militaires doivent être des forces mobiles.* »

● *M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale*, relève dans une question écrite à M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux départements et territoire d'outre-mer, « *la façon dont la force publique est intervenue à la Guadeloupe, dans les champs de canne à sucre et les usines, en réponse aux conflits sociaux qui s'y déroulent* ». S'associant à la protestation émise par M. Ibéné, député (ap. P.C.) de la Guadeloupe, il lui demande « *s'il n'estime pas scandaleux que la force publique soit employée contre les travailleurs* » et souhaite que « *des mesures soient prises pour que des négociations s'engagent* ».

La France et l'OTAN : une coopération à visage découvert

Lors d'un rassemblement organisé le 22 février à Draguignan pour protester contre la présence de troupes américaines à Canjuers (« le Monde » du 25 février), M. Jean Kanapa, membre du comité central du parti communiste français, avait accusé la France d'avoir réintégré subrepticement l'organisation militaire de l'OTAN. A l'appui de sa thèse, il avait indiqué que la France collaborait avec l'OTAN dans le domaine des transmissions tactiques au sein de l'EUROCOM, un sous-groupe de l'Eurogroupe ; qu'elle participait au système atlantique Nadge (Nato Air Defense Ground Environnement) de surveillance électronique à longue distance ; qu'elle disposait, auprès du comité militaire et du secrétariat international de l'OTAN, d'un représentant français et d'un chef de la section armement ; qu'elle disposait d'une mission militaire auprès du commandant suprême des forces alliées en Europe, confiée au général Chesnais, ancien aide de camp des généraux Eisenhower et Ridgway, successivement placés à la tête du Shape, et, enfin, que les forces navales et aériennes de la France prenaient part désormais, régulièrement, à des manœuvres alliées.

Tous ces faits, s'ils ne sont pas réellement nouveaux, sont exacts, et illustrent la coopération « à la carte » qui s'est instaurée entre la France et l'OTAN depuis que le général de Gaulle avait décidé, en 1966, de quitter les instances militaires intégrées et demander le départ des commandements et des unités alliées installés sur le territoire national.

Pour ne prendre que quelques exemples, c'est lors de la première réunion, en septembre 1970, du sous-groupe Eurocom de l'Eurogroupe que la France a maintenu un observateur aux séances de travail de cet organisme destiné à préparer la coopération alliée dans le domaine des systèmes de transmission tactique. De même, c'est dès 1965 que la France, à raison de 12 % du financement de ce programme, a participé au réseau Nadge, et, depuis, la France a continué d'être associée à son fonctionnement. Enfin, des manœuvres communes ont toujours existé entre la France et l'OTAN — le général de Gaulle demandait seulement qu'aucune publicité ne leur soit donnée — et, s'il est exact qu'en 1974 le général de corps d'armée Vladimir de Favitski a été nommé chef de la mission militaire française auprès du comité militaire du conseil de l'Atlantique nord et le général de division aérienne René Chesnais est devenu chef de la mission militaire française auprès du commandement suprême des forces alliées en Europe, en fait ces deux officiers généraux ont remplacé, à ces deux fonctions, d'autres officiers généraux placés auprès de l'OTAN.

Comme « le Monde » le soulignait dans son édition du 11 janvier 1975, les rapports entre la France et l'OTAN sont, en réalité, devenus moins tendus, moins crispés et « sans complexes », comme le notait un observateur français, et il est juste de remarquer que, dans les milieux américains, la coopération de la France avec l'OTAN est jugée plus satisfaisante (« le Monde » du 9 mars 1975), car elle se fait davantage à visage découvert, et de manière plus réaliste.

Pour autant, cette constatation ne signifie pas que la France a réintégré l'organisation militaire atlantique, comme l'en accuse le secrétaire général du P.C.F., puisqu'il n'est pas question, en particulier, de placer les troupes françaises sous commandement intégré et que M. Valéry Giscard d'Estaing a précisé, le 25 mars, lors de sa causerie « au coin du feu », que « les principes qui guident à l'heure actuelle la politique de défense indépendante de la France » sont « d'abord de disposer nous-mêmes des moyens nécessaires pour assurer notre défense, et ensuite de décider nous-mêmes des circonstances dans lesquelles nous devrions utiliser ces moyens ». — J. I.

POLITIQUE

LES MEETINGS DE LA GAUCHE

MARSEILLE : le caractère d'une réconciliation

De notre correspondant régional

Marseille. — Sans être tout à fait inédite, la présence sur la même estrade du maire de Marseille et du député communiste François Billoux — qui furent ensemble au gouvernement à la Libération — représentait à elle seule un événement. Après les critiques très vives formulées par les instances locales du P.C.F. à l'égard de M. Defferre lors de la visite de M. Giscard d'Estaing à Marseille le 26 février et les divergences apparues à l'occasion du vote des budgets départemental et municipal, ce meeting prenait également le caractère d'une réconciliation. A certains moments, on a même retrouvé l'ambiance chaleureuse de la dernière campagne pour l'élection présidentielle. Dans les gradins, beaucoup de jeunes, les premiers à lancer des slogans (*« Union-action ! », « Non à l'austérité ! », « Unité populaire ! »*), à applaudir ou à huer — pour la forme — le nom de M. Giscard d'Estaing. Les trois orateurs : MM. Marcel Paoli pour le Mouvement des radicaux de gauche, Georges Lazzarino pour le parti communiste et Charles-Emile Loo pour le parti socialiste, bien que nécessairement amenés à se répéter sur le thème de la lutte contre la politique d'austérité du pouvoir, ont ainsi aisément acquis l'adhésion de la salle. Le nombre était du côté du porte-parole du P.C.F., mais il est vrai que les communistes avaient consacré beaucoup d'efforts à la préparation de la réunion en se servant notamment du support de leur quotidien *la Marseillaise*.

Les propos tenus par leurs partenaires ont, quoi qu'il en soit, pleinement rassuré les responsables du P.C. « *La gauche*, a notamment déclaré M. Loo, *doit dépasser ses querelles, ses polémiques, ses inquiétudes même. Elle doit rester elle-même, unie autour du programme commun de gouvernement, qui est plus que jamais d'actualité* ». La concurrence entre socialistes et communistes dans les Bouches-du-Rhône ne cessera pas pour autant. « *Nous sommes, nous les communistes, décidés à faire le maximum pour assurer le succès de la campagne commune, mais*, a ajouté M. Lazzarino, *nous continuerons à multiplier nos propres initiatives pour contribuer à l'effort du mouvement populaire, pour faire face à toutes les attaques du pouvoir contre les travailleurs.* »

« *Le parti socialiste continuera sa lutte sur tous les terrains* », lui a fait écho M. Loo, qui a annoncé que la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône organiserait du 20 au 30 avril « *cent meetings à travers Marseille et le département* pour populariser les *solutions du programme commun de gouvernement et les solutions propres au parti socialiste, pour montrer qu'une autre politique est possible, pour hâter l'application du programme commun de gouvernement* ».

LILLE : au-delà des explications franches et rudes

De notre correspondant

Lille. — Malgré un temps détestable, plus de deux mille personnes se sont réunies lundi soir 7 avril à Lille à l'appel des trois formations de l'union de la gauche. Pour la première fois depuis les élections présidentielles, MM. Pierre Mauroy, député, maire de Lille et secrétaire national du parti socialiste, et Gustave Ansart, secrétaire de la fédération du Nord et membre du bureau du parti communiste, se retrouvaient sur la même tribune.

Evoquant les récentes explications « *franches et parfois rudes entre les deux formations* », M. Pierre Mauroy a déclaré : « *Mieux ici qu'ailleurs nous savons pour quelles raisons nous sommes différents, et mieux ici qu'ailleurs nous savons aussi pourquoi il faut nous unir. Que personne ne se méprenne sur la franchise entre militants : elle ne fera pas oublier que l'essentiel est le rassemblement pour battre la droite et venir au pouvoir.* »

Le leader socialiste a aussi dénoncé « *les prétendues réformes qui ne sont que des rapports sans suite* » pour réclamer celle des finances locales.

M. Gustave Ansart, au nom du P.C., a déclaré :

« *Giscard à la barre, c'est le record du chômage, le record de l'inflation, le record de la récession.* » Il a ensuite évoqué la prochaine visite de M. Chirac dans le Nord.

« *Il va venir*, a-t-il dit, *mais ce sera les mains vides et il nous oubliera aussitôt après. Nous l'attendons pour lui dire fermement ce que nous pensons.* » Il a aussi parlé des projets de M. Poniatowski : « *Le ministre de l'intérieur vient de faire savoir qu'il pensait à un découpage du département du Nord. Belle démocratie que celle qui tend à mettre les habitants devant le fait accompli !* »

Les deux orateurs, ainsi que le président de la fédération du Nord, porte-parole des radicaux de gauche, M. Delbecque, ont longuement analysé la crise de l'emploi qui était le thème de cette réunion.

● *Dans l'Essonne*, les trois fédérations des partis signataires du programme commun de gouvernement ont annoncé, au cours d'une conférence de presse, la tenue d'un meeting commun le 18 avril, à 21 heures, à Juvisy-sur-Orge. La réunion sera présidée par M. René Nozeran, directeur de laboratoire à la faculté des sciences d'Orsay.

Trois orateurs, MM. Pierre Juquin, député de l'Essonne et membre du comité central du parti communiste ; Pierre Noé, membre du comité directeur du parti socialiste, et Patrice Gassenbach, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, prendront la parole.

FAITS DIVERS

APRÈS LA SUSPENSION DU PRÉFET DE LA SARTHE

« Cinq griefs » sont retenus contre M. Jacques Gandouin

« Cinq griefs » ont été retenus contre M. Jacques Gandouin, préfet de la Sarthe, suspendu par le ministre de l'intérieur samedi 5 avril après la prise d'otages dont son département avait été le théâtre.

La sanction prise continue de susciter des réactions généralement hostiles à la décision de M. Poniatowski, tandis que dans la Sarthe le bureau du conseil général a adressé au préfet suspendu un texte où il lui exprime « l'estime et la sympathie de l'assemblée départementale ». Le président de la chambre de commerce de la Sarthe a adressé un télégramme au ministre de l'intérieur pour lui faire part de « sa profonde déception après la sanction qui frappe le préfet de la Sarthe » et réclamer le maintien de celui-ci dans ses fonctions.

L'un des « cinq griefs » (dont une loi de 1905 interdit la publication avant transmission au fonctionnaire visé) pourrait concerner les conditions dans lesquelles a dû agir la brigade anticommandos présente ax côtés de M. Gandouin : les responsables de la brigade se seraient plaints de ce que le préfet les aurait empêchés de faire usage de leurs armes alors que les policiers le jugeaient possible. M. Poniatowski, que l'on dit désireux de « faire un exemple » pour ce qui concerne les prises d'otages, a[illegible] ait été sensible aux arguments du commissaire Broussard, chef de la brigade anticommandos.

Quant aux deux malfaiteurs, Guy Coulon et Bernard Baudry, auteurs de la prise d'otages, ils ont été transférés lundi 7 avril à la prison du Mans — et non à Angers — et inculpés par M. Pol Naud, juge d'instruction, de vols qualifiés avec armes et violences, d'arrestations illégales et de séquestrations de personnes prises comme otages.

CONTRAIREMENT AUX DÉCLARATIONS DE M. PONIATOWSKI

Aucun préfet n'a été écarté de ses fonctions depuis un an pour « travail insuffisant »

Le conseil des ministres du mercredi 9 avril prendra une décision concernant le statut administratif de M. Jacques Gandouin, toujours préfet de la Sarthe, mais suspendu depuis le samedi 5 avril de ses fonctions, après un rapport qui sera présenté par M. Poniatowski, ministre de l'intérieur.

Dans ce rapport, le ministre présentera les motifs qui l'ont décidé à suspendre M. Gandouin de ses fonctions et il indiquera les observations du préfet. Ce dernier reçoit en effet ce mardi à Paris communication de son dossier « *à titre personnel et confidentiel* » comme l'impose une loi de 1905, mais il peut dans une réponse au ministre faire valoir ses propres arguments.

Cinq griefs seraient faits à M. Gandouin, qui ne se réfèrent pas à la nature du vocabulaire qu'il a employé dans la nuit du rapt lorsqu'il s'est adressé aux ravisseurs, mais qui auraient plutôt trait à la façon dont l'opération a été menée, aux liaisons organisées avec Paris, à la présence de la presse et du public pendant les négociations et à la manière dont la prise en chasse des gangsters a été effectuée. M. Poniatowski, en insistant dans sa conférence de presse de lundi sur les deux priorités qui devraient s'imposer aux autorités en cas de prise d'otages, à savoir « *sauver les innocents* » et « *neutraliser les truands* », a voulu montrer que ce deuxième impératif n'avait peut-être pas été suffisamment observé lors de cette affaire par le préfet de la Sarthe.

Suspendu, M. Gandouin ne peut plus exercer ses fonctions, qui sont remplies par le secrétaire général de la préfecture. Il demeure toutefois titulaire du poste jusqu'à ce qu'un décret pris en conseil des ministres le place dans une des positions prévues par le statut du corps préfectoral. Diverses solutions s'offrent donc en principe au gouvernement. Il peut nommer M. Gandouin à un autre poste territorial, le placer en position hors cadres, avec traitement, en disponibilité de droit commun, sans traitement, en disponibilité spéciale du corps préfectoral avec son traitement pendant six mois, le révoquer ou lui offrir un « congé spécial ». La décision dépend en dernier ressort du président de la République, mais il est vraissemblable que dès mercredi un nouveau préfet de la Sarthe sera nommé.

La décision de suspension de M. Gandouin a surpris non seulement l'opinion publique mais aussi les membres du corps préfectoral par sa rapidité — les bandits n'étaient pas encore arrêtés, samedi 5 avril, en fin de journée, lorsqu'elle a été prise par le ministre — et par sa gravité, car le ministre pouvait user de sanctions administratives moins spectaculaires.

La surprise a été plus grande encore dans les milieux de la fonction publique et du corps préfectoral, lorsque M. Poniatowski a annoncé, dans sa conférence de presse du lundi 7 avril, en fin de matinée : « *Vingt-six préfets ont été placés en disponibilité ou hors cadres, notamment pour des conditions de travail que j'ai jugées insuffisantes.* »

Le ministre de l'intérieur révélait donc de cette façon abrupte que, depuis son arrivée place Beauvau en juin dernier, le quart du corps préfectoral n'effectuait pas correctement sa tâche, et qu'il avait dû écarter de leurs fonctions plus d'un préfet sur quatre. Ce n'était pas l'annonce d'une épuration, c'était le constat d'une hécatombe. Or jamais, depuis sa nomination comme tuteur du corps préfectoral, M. Poniatowski n'avait annoncé la moindre sanction contre un préfet. Certes, il est arrivé de tout temps que les mouvements préfectoraux soient l'occasion de vengeances politiques et de mise à l'écart de quelque fonctionnaire encombrant, compromis ou incapable, mais il s'agissait chaque fois de cas particuliers, que l'on s'efforçait de camoufler dans des changements plus vastes. Jamais, en tout cas, l'opprobe n'avait été jetée sur une fraction aussi grande d'un corps de responsables éminents de l'administration, et sur lesquels, de surcroît, le contrôle du pouvoir s'exerce avec constance et vigilance.

Vérifications faites, les chiffres et les dates avancés par le ministre de l'intérieur ne correspondent pas à la réalité.

En effet, il faut remonter au 1er janvier 1974 — et non pas seulement en juin 1974 — pour pouvoir dénombrer jusqu'à ce jour vingt-deux préfets placés en position hors cadres et quatre mis en disponibilité sur leur demande (MM. Hirsch, Arbelot, Pissère et Langlade). Ces décisions n'étant jamais motivées, il est évidemment impossible de déceler parmi elles celles qui ont été inspirées par des raisons disciplinaires.

Des chiffres inexacts

On peut toutefois constater que certains de ces préfets avaient atteint un âge proche de celui de la retraite et qu'ils ont préféré anticiper celle-ci, comme MM. Dupuch, Dupuy ou Richardot. D'autres ont pu, avec l'autorisation du gouvernement, entrer ou demeurer dans des sociétés d'économie mixte ou dans des entreprises ayant des liens avec l'Etat, comme MM. Delaballe, chargé de coordonner la coopération avec l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient en matière d'alimentation ; Richard, à la présidence d'une société d'autoroutes ; Hirsch à la présidence de Gaz de France ; Arbelot, à la direction d'une société privée, et Chaubard, devenu ministre de Monaco à Paris.

D'autres préfets encore, en conservant par le moyen de la position hors cadres leur titularisation budgétaire, ont pu exercer de nouvelles fonctions dans d'autres administrations. Ainsi, après bien d'autres, ont été nommés chargés de mission à l'inspection générale de l'administration du ministère de l'intérieur MM. Biard et Luchesi, tandis que M. Bollotte devenait directeur général des collectivités locales ; M. Clauzel, directeur central de la sécurité publique, et M. Laniel, directeur général de l'administration, tous au ministère de l'intérieur.

M. Faussemagne vient d'être chargé par le premier ministre de coordonner ses relations avec les organisations de rapatriés, et M. Ducou-Lepointe a été nommé trésorier-payeur général. Plusieurs préfets hors cadres, parmi les plus récents, appartiennent à des cabinets ministériels : MM. Martinet, au ministère de l'agriculture, est en outre président du Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre, tandis que d'autres dirigent même des cabinets ministériels, comme c'est le cas pour M. Badault, au ministère de la qualité de la vie, pour M. Denieul, au ministère de l'éducation, pour M. Terrade, au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM et enfin cabinet de M. Poniatowski et pour M. Pelissier, directeur du cabinet de M. Chirac. Deux ou trois préfets hors cadres sont seuls pour le moment sans affectation.

La présentation faite par le ministre des mesures qui auraient été prises à l'encontre des préfets en raison de leur « travail insuffisant » ne correspond donc pas à la réalité telle qu'elle ressort des décisions effectivement prises par le gouvernement depuis le début de 1974. Les responsabilités nouvelles et parfois plus importantes qu'exercent désormais la plupart des préfets hors cadres constituent sans doute en elles-mêmes un démenti aux affirmations de M. Poniatowski.

On peut donc s'interroger sur les raisons qui ont poussé le ministre de l'intérieur à faire cette déclaration, à moins que l'on accepte de la considérer comme un simple lapsus. Mais son propos laisserait néanmoins subsister un doute sur les motivations réelles de mise en position « hors cadres » de tout haut fonctionnaire décidé par le pouvoir si une mise au point gouvernementale n'intervenait pas rapidement.

ANDRÉ PASSERON.

LES PRINCIPES ET L'EXPÉRIENCE

En matière de prises d'otages, les principes — successifs — à respecter sont le fruit du simple bon sens, qui commande d'abord de sauver les otages, puis de « neutraliser », si on ne peut les « arrêter », les malfaiteurs.

Moins simple est la mise en œuvre desdits principes. Le ministre de l'intérieur lui-même en a fait l'expérience avec l'enlèvement de l'ambassadeur de France en Somalie, avec la séquestration de l'ambassadeur de France à La Haye et de plusieurs de ses collaborateurs, lors de la prise d'otages commise le 15 mai 1974 à Champigny-sur-Marne, ou encore, présente à toutes les mémoires, celle commise contre une banque parisienne place de la République, le 28 février.

Que M. Poniatowski ait dans certains ca[s] pris personnellement la direction des opérations n'a jamais empêché les malfaiteurs de s'enfuir et de rester, à ce jour, introuvables. Etait-il pourtant plus difficile de quadriller Paris que les multiples petites routes désertes du département de la Sarthe ? Il n'apparaît pas cependant que le ministre de l'intérieur ait pris de sanctions contre le préfet de police... ou contre lui-même. — Ph. B.

LES NÉGOCIATIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE PUBLIQUES
indique le ministre de l'intérieur

M. Michel Poniatowski a, lors de la conférence de presse, lundi 7 avril, place Beauvau, expliqué les impératifs de la lutte contre les prises d'otages. « *Celles-ci sont de plus en plus nombreuses. Il faut donc lutter très fermement et avec sang-froid.* »

Le ministre de l'intérieur a alors rappelé les deux priorités en cas de prise d'otages : d'abord, « *sauver les innocents* » ; ensuite, et dans la mesure du possible, « *neutraliser et arrêter les truands* ».

Ces deux objectifs ont été réalisés à partir de Montargis par le préfet de région, préfet du Loiret, M. Masson, avec l'aide remarquable de la police et de la gendarmerie, a ajouté le ministre d'Etat, qui a expliqué, d'autre part : M. Masson a ouvert la discussion avec les truands de manière à approcher leur psychologie et à connaître leur armement ; il a établi un dispositif de neutralisation en donnant aux malfaiteurs une voiture qui permettait de les suivre ; quinze voitures les surveillaient en permanence. Enfin, il a tendu le filet permettant l'arrestation des deux truands à l'entrée de Paris.

M. Masson a aussi « *écarté les journalistes et les curieux* ». « *Une telle négociation ne peut être publique*, a ajouté le ministre, *et désormais des mesures automatiques seront prises pour écarter de la proximité immédiate des faits journalistes et curieux.* »

« *La suspension de M. Gandouin n'est pas un problème de langage mais d'efficacité* », a encore précisé M. Poniatowski.

RÉSISTANT ET GAULLISTE

M. Jacques Gandouin est un homme jovial qui cache derrière de fortes lunettes un regard mobile. Robuste et vif, il a son franc-parler et sait s'engager dans l'action personnellement quand cela lui paraît nécessaire. Toujours accueillant pour les journalistes — on semble lui reprocher de l'avoir été un peu trop dans l'affaire de Coulans-sur-Gée — c'est depuis vingt-cinq ans aussi un défenseur passionné de la nature et des sites. Bien avant que la protection de l'environnement ne soit à la mode, il avait créé, en tant que sous-préfet de Rambouillet, la Société des amis de la forêt ; puis, à Nevers, alors qu'il était préfet de la Nièvre, un conseil de l'environnement, dont l'action se poursuit. Il a créé dans la Sarthe des organismes semblables.

M. Gandouin est par ailleurs auteur d'un Guide du protocole et des usages *aux éditions Stock, et créateur dans la Sarthe d'un comité sarthois du bon usage de la langue française.*

Fils d'un comptable et d'une directrice d'école technique, M. Jacques Gandouin est père de trois enfants deux filles et un garçon, lequel prépare actuellement le concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

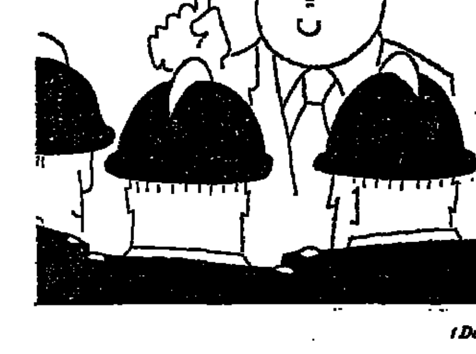
M. Gandouin qui fut résistant, maquisard et gaulliste, entretenait à Nevers d'excellents rapports avec M. François Mitterrand, président du Conseil général de la Nièvre. Toutefois, il n'a jamais été inscrit à aucun parti politique.

L'U.J.P. (Jeunes gaullistes) : une décision choquante et injustifiée.

« *La décision prise à l'encontre du préfet de la Sarthe est profondément choquante et injustifiée*, a déclaré M. Jean-Paul Fasseau, président national de l'Union des jeunes pour le progrès. *Si on reproche à M. Gandouin ses écarts de langage, alors il faut admettre que la sanction est plutôt lourde, puisque trois des otages avaient été libérés, ce qui était un résultat important. Si le motif de la suspension est l'échec des négociations, dans la mesure où les gangsters ont pu s'enfuir, alors il faut prendre la même sanction à l'égard de certaines personnalités ayant récemment échoué de la même façon. La vérité est que, malgré les opérations publicitaires, l'insécurité est de plus en plus grande en France, et que les Français ne se sentent plus protégés dans leur vie quotidienne.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : faut-il suspendre le ministre de l'intérieur ?

« *La suspension du préfet Gandouin n'a rien à voir avec un problème de langage. Cette précision du ministre de l'intérieur rassurera tous les hommes politiques, y compris au gouvernement, qui ont rompu avec l'académisme* », écrit ce mardi 8 avril *la Lettre de la Nation*, qui ajoute : « *Les motifs de la sanction, tels que les a expliqués hier Michel Poniatowski, se suffisent à eux-mêmes. En dehors des problèmes de technique policière proprement dite, il était certainement fâcheux d'avoir laissé s'organiser le grand cirque autour de la négociation avec les truands (...). Mais les remous provoqués par la suspension du préfet posent une autre question : faut-il suspendre le ministre de l'intérieur pour avoir pris une sanction dans des conditions qui mobilisent l'opinion pour le sanctionné et contre l'Etat ? « Le sang-froid et l'efficacité » auraient été soit l'explication immédiate — parce que maintenant le mal est fait, — soit l'ajournement de la sanction. Puisque le ministre a déjà mis « hors cadres » pour insuffisances vingt-six préfets — dont on aimerait bien connaître la liste — sans faire de vagues, il pouvait en faire autant pour le vingt-septième.* »



(Dessin de KONK.)

Le maire de Sommedieue approuve les conceptions du ministre de l'intérieur en matière d'autodéfense

Le docteur Barat-Dupont, maire de Sommedieue (Meuse), qui avait annoncé, après le saccage d'un restaurant de la localité par un groupe de jeunes gens, son intention de constituer un « comité d'intervention d'urgence » (*le Monde* du 18 mars), s'est déclaré satisfait des propos de M. Michel Poniatowski, *ministre de l'intérieur*, sur les possibilités d'autodéfense des populations.

« *Ce que je retiens avant tout*, a dit le docteur Barat-Dupont, *c'est la possibilité de réquisitionner des administrés armés pour faire face à une situation de criminalité grave jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre. Je suis contre la milice permanente, car à Sommedieue nous voulons rester dans la légalité.* »

Plus réservé, M. Marcel Martin, maire de Nancy qui avait décidé, le mois dernier, la création d'un « corps de sécurité » susceptible de pallier *les insuffisances de la police d'Etat* (*le Monde* des 28 et 29 mars), a déclaré : « *Je pense que le ministre de l'intérieur se trompe complètement lorsqu'il parle de milice. A Nancy, il ne s'agit en aucune façon de milice armée. Je constate une situation d'insécurité de plus en plus grande. Je dis simplement qu'il importe, pour le ministre de l'intérieur comme pour nous-mêmes, de prendre conscience de cette situation.* »

« *J'estime*, a poursuivi M. Martin, *qu'il y a lieu de moderniser les méthodes et d'augmenter les effectifs de police, et qu'il est toujours préférable de prévenir que de guérir, car la preuve est faite qu'on ne peut pas guérir.* »

INTERDITES, MAIS...

Les milices locales sont interdites sauf lorsqu'elles sont tolérées. Tel est le sens de l'intervention particulièrement ambiguë du ministre de l'intérieur, le 7 avril, à propos de la constitution de groupes d'autodéfense. « Intolérable » lorsqu'il ne se passe rien, le recours à la milice est recommandé dans le cas contraire, même s'il ne s'agit que d'éventualités, c'est-à-dire au moment où il est le plus dangereux d'armer de simples citoyens. Les « chasseurs du samedi soir » sont-ils un rempart contre la « guerre civile » que redoute le ministre ?

« Le maire peut procéder pendant quelque temps à la réquisition de certains de ses administrés armés, a précisé le ministre, jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie ou de la police. »

Tous les maires de France savent désormais qu'au moindre chahut dans leur localité, si police-secours ou l'Estafette de la gendarmerie se font attendre, ils peuvent donner carte blanche à leurs « tireurs d'élite » pour rétablir l'ordre. Plutôt que de réclamer des renforts de police, les élus locaux n'ont plus qu'à acheter des cartouches à leurs « supplétifs » ou, pour les plus riches, à s'offrir les services de tueurs à gages, qui pourront ainsi s'entraîner gratuitement avec la bénédiction du chef de toutes les polices de France.

J. Sn.

SÉRIE D'ATTENTATS A L'EXPLOSIF DANS LE SUD DE LA FRANCE

Un groupement Justice Pied-Noir a revendiqué par téléphone, auprès de l'A.F.P., les nombreux attentats à l'explosif qui ont été commis ces jours derniers dans le sud de la France.

● A AUCH (Gers), une bombe d'assez forte puissance a explosé le lundi 7 avril devant le bâtiment de la cité administrative. La déflagration a pulvérisé la porte vitrée donnant accès au magasin d'habillement de la direction départementale de la santé et de la population. Les vitres d'une cinquantaine de bureaux sur une hauteur de trois étages ont été brisées. La police a recueilli sur les lieux les débris d'un système de mise à feu de marque italienne.

C'est le quatrième attentat effectué à Auch depuis quelques mois. Les précédents avaient eu lieu contre la permanence de l'E.D.F., le palais de justice et plus récemment encore la trésorerie générale.

● PRES DE TOULON (Var), à La Garde, lundi 7 avril, à 4 heures, d'importants dégâts matériels ont été causés à un foyer-hôtel de la SONACOTRA par un attentat à l'explosif. Le foyer abrite deux cents travailleurs célibataires, la plupart d'entre eux étant des immigrés.

Le ministre des finances était-il visé ?

Enfin, vers 1 h. 10, ce mardi matin 8 avril, au Rayol-Canadel-sur-Mer (Var), une explosion a « soufflé » la villa la Farigoulette appartenant à M. et Mme Sacha Gueronick, beaux-parents de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances. Les dégâts sont très importants. Les charges d'explosifs ont dû être placées de chaque côté du bâtiment. Un début d'incendie a été rapidement maîtrisé. Le ministre des finances venait très souvent dans cette villa et il y aurait passé, dit-on, les fêtes de Pâques. Au moment de l'attentat, la villa était vide. Le parquet de Draguignan enquête.

En Suisse, en Autriche et en Italie

UN BILAN PROVISOIRE FAIT ÉTAT DE TRENTE-DEUX MORTS DU FAIT DES AVALANCHES

Sept personnes ont été retrouvées vivantes, le 8 avril, à Accla-Medel, dans le canton des Grisons, en Suisse, vingt-quatre heures après l'avalanche qui avait enseveli leur chalet (*le Monde* du 8 avril). Trois autres personnes sont mortes. D'autre part, quatre touristes allemands, dont la voiture avait été enfouie sous une coulée de neige, le 7 avril, près de Bolzano, en Italie, ont été également retrouvés vivants par les sauveteurs, qui ont cependant dû interrompre, lundi soir, la recherche de six autres dsiparus.

De nouveaux glissements de terrain se sont produits en Autriche dans la journée du 8 avril. Trois personnes ont été tuées à Dobriach, en Carinthie. Au total, selon un bilan provisoire, trente-deux personnes sont mortes en trois jours dans les Alpes, en Suisse, en Autriche et en Italie.

● *Un détenu de la prison de Fleury-Mérogis*, M. Serge Petit, quarante-sept ans, observe une *grève de la faim depuis le 19 mars* afin d'obtenir que l'instruction de son dossier soit terminée, annonce le Comité d'action des prisonniers. Le CAP précise que M. Petit est diabétique et que son état est très grace. Il ajoute que depuis la date de son incarcération le 23 mars 1974, M. Petit n'a vu *que cinq minutes M. Maurice* Fortuné, juge d'instruction à Corbeil, chargé de son dossier.

● *Une série d'affrontements sanglants entre bandits et policiers* a eu lieu lundi 7 avril en Allemagne fédérale. A Nuremberg, un cambrioleur surpris alors qu'il dévalisait un magasin de radiotélévision a tué un policier d'un coup de revolver et en a blessé un autre. Il a été tué par sa propre arme alors que les policiers essayaient de le ceinturer. A Hambourg, un autre cambrioleur, surpris lui aussi alors qu'il opérait dans une bijouterie, a successivement tué un employé et blessé cinq personnes avant d'être lui-même atteint par les balles de la police. A Düsseldorf, enfin, un jeune bandit âgé de vingt ans a été tué par les policiers venus l'arrêter. *(A.F.P.)*

● *Quatre jeunes gens ont roué de coups*, à l'aide d'une barre de fer et d'une perche de gymnastique, un surveillant, M. Rozier, et un professeur d'anglais, M. Beaud, du collège d'enseignement général situé, 7, rue Jomard, à Paris-19e) L'agression a eu lieu à 13 h. 15, sous le préau de l'établissement. M. Beau a été de nouveau molesté vers 16 h. 30, alors qu'il venait de reconnaître ses agresseurs sur le trottoir, en face du collège. Le directeur de l'établissement a porté plainte.

Police judiciaire : au service

L'efficacité des brigades territoriales

Pour les porteurs de lunettes : du nouveau, la carte V...

M. Jacques Gandouin

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Trente-deux mille hommes pour assurer la sécurité de dix millions d'habitants

par JAMES SARAZIN

Le départ de M. Raymond Marcellin du ministère de l'intérieur, il y a environ un an, s'est traduit par une nette réorientation des missions de la police. Celle-ci, après avoir pendant près de six années donné la priorité à la lutte contre la subversion, retrouve aujourd'hui sa fonction traditionnelle, le rôle de protection des personnes contre la criminalité. Confrontée de plus à une nouvelle forme de délinquance, à l'évolution des mœurs, à l'urbanisation massive, la police des grandes villes est aujourd'hui amenée à adapter ses moyens — quantitativement augmentés mais qualitativement immuables, — multipliant les expériences, lançant des opérations de type nouveau, expérimentant des méthodes inédites ou réinventant celles qui firent leurs preuves... il y a trente ou cinquante ans.

Longtemps « statique » face à une délinquance elle-même figée, la police doit désormais s'efforcer de « coller » à son temps et à de nouvelles formes de criminalité, contre lesquelles de nouvelles méthodes d'action restent parfois à trouver ; l'impuissance de centaines de policiers et de gendarmes, au cours de l'équipée de trois jours des deux bandits évadés, la semaine dernière, de la prison de Chaumont, a montré une fois de plus que devant certains risques, les garanties réelles n'existent pas encore. D'une manière plus générale, la police est devenue comptable de la sécurité des populations, ressentie de plus en plus nettement comme un besoin essentiel, ainsi que l'ont indiqué certaines enquêtes récentes et certaines « entreprises » hasardeuses. La décision du maire de Sommedieue de créer un comité d'intervention d'urgence — après l'agression d'une cinquantaine de jeunes gens et de jeunes filles contre la localité — est lourde de conséquences : elle peut faire craindre, une fois de plus, la constitution de milices privées qui seraient, qu'on le veuille ou non, autant de polices parallèles ; les récents exemples de Nancy, de Nîmes, de Pierre-Bénite et de Raon-lès-Leau, qui veulent se doter de corps de sécurité, sont significatifs.

En attendant, le travail accompli par la police légale est énorme, notamment dans la région parisienne. Sera-t-il suffisant dans les années à venir pour assurer la sécurité des personnes ?

Police judiciaire : au service du public

Avec ses murs d'un jaune rendu marron par les années et son comptoir de formica noir usé, le commissariat de la rue Doudeauville ne se distingue guère de la moyenne des cinquante et un autres commissariats de quartier de Paris, trop souvent encore sales et vétustes. Centre de police administrative, cellule de base de la police judiciaire, le commissariat de quartier, par son intégration parfaite au « paysage social », est aussi un véritable service public gratuit : pour des affaires souvent bien éloignées de la compétence policière, on vient demander des conseils, des avis sur la marche à suivre. Comme ses dix-neuf collaborateurs, le commissaire Olivier Foll doit bien souvent se muer en juge de paix pour arbitrer des litiges ou des querelles byzantines, bien qu'en ce domaine la réputation du quartier de la Goutte-d'Or soit largement surfaite.

La vocation administrative du commissariat (papiers officiels, pièces d'identité, notifications, etc.) absorbe à elle seule trois à quatre fonctionnaires. Le travail judiciaire se décompose en traitement des instructions (sept mille l'an dernier), reçues des parquets de Paris ou de province — de l'infraction routière commise à Epinal par un résident du quartier à l'abandon de famille en passant par l'enquête préalable à une décoration — et en enquêtes de flagrant délit.

La police municipale en tenue, qui n'a pas de compétence de police judiciaire, amène chaque jour des délinquants appréhendés dans la rue, tandis que les inspecteurs du commissariat se saisissent des crimes et délits survenant dans le quartier. Bien entendu, leur faible nombre et les étroites limites géographiques de leur compétence les empêchent de traiter toutes les affaires, lesquelles sont alors confiées à d'autres services.

En marge de son rôle « social », le commissariat du quartier de la Goutte-d'Or a ainsi traité, l'an dernier, vingt-cinq mille dossiers, ce qui montre l'importance d'une institution que, faute d'effectifs suffisants, on s'était, il y a quelques années, mis en tête de supprimer. Trois arrondissements — le cinquième, le treizième et le dix-septième — ont fait les frais de cette politique de concentration et ont été dotés de « maisons de police » centralisant en un même lieu tous les services de l'arrondissement.

Aujourd'hui, les vertus de la présence étant reconnues, on se prépare à réactiver les commissariats de quartier. Déjà, ils sont, depuis trois mois, à nouveau ouverts pendant l'heure du déjeuner, et leurs effectifs ont été étoffés : ils comptent actuellement huit cent vingt et un fonctionnaires dans les services actifs (dont soixante et un commissaires) et cent un agents administratifs.

L'efficacité des brigades territoriales

Lorsqu'une affaire échappe au commissariat de quartier, elle peut être confiée aux « brigades de direction » du quai des Orfèvres : brigades de recherche et d'intervention (enquêtes et filatures), brigade criminelle (meurtres, agressions à main armée, incendies...), brigade de répression du banditisme (ancienne brigade de voie publique : hold-up, voleurs à la tire ou à la roulotte, escrocs aux vieillards...), brigade mondaine (drogue, « galanterie »). Mais elle peut aussi être reprise par un échelon intermédiaire entre le commissariat et la direction : la brigade territoriale. Contrairement au premier, tous ses moyens sont consacrés à la police judiciaire. Et à la différence des brigades de direction, sa compétence géographique est limitée à des secteurs déterminés de Paris ou de banlieue (car la police judiciaire des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne dépend toujours de la préfecture de police de Paris) : les douze brigades territoriales actuelles sont réparties par moitié dans Paris et dans les trois départements périphériques.

Installée au centre de police de la place d'Italie, la 5e B.T. a autorité sur les cinquième, sixième et treizième arrondissements. Elle compte cinquante-cinq fonctionnaires, mais afin de ne pas perdre le contact avec son « milieu nourricier », elle est extrêmement décentralisée, possédant notamment une antenne de trois à six hommes dans chaque commissariat de quartier ainsi que des « groupes de voie publique » dans chaque arrondissement (quatre à cinq hommes) et au siège (dix hommes) qui, travaillant le jour et plus encore la nuit, font beaucoup d'affaires d'initiatives et de renseignements sur la moyenne et la grande délinquance.

La B.T. est le cadre idéal d'action contre le banditisme — semi-organisé — aux confins du « professionnalisme », telles certaines équipes de cambrioleurs, d'escrocs ou de voleurs à la roulotte qui parviennent à vivre de leurs délits. En 1974, la cinquième brigade territoriale a eu à connaître 4 000 cambriolages (5 % seulement de « couverture »), 2 170 vols de voitures, 4 400 vols à la roulotte, 476 vols avec violences (25 % de réussite) et 21 agressions à main armée.

Une seule ombre au tableau : l'insuffisance de personnel et son manque de maturité. Six des neuf inspecteurs du « secteur treizième » sont des « nouveaux ». Et quinze des cinquante-cinq fonctionnaires de la brigade sont là depuis moins d'un an.

Commissariats : les nuits les plus longues

Quatre morts par la drogue, un règlement de comptes, trois agressions de chauffeurs de taxi, trois explosions — dont deux criminelles, — un blessé par balles, un incendie au Jardin des Plantes : à la fin du service, ce samedi, à 6 heures du matin, la nuit n'aura pas paru longue aux cent cinquante gradés et gardiens de la brigade de direction qui sillonnent, depuis la veille, les rues d'un Paris qu'on croit endormi. A côté des équipes de nuit des commissariats d'arrondissements, ces hommes représentent la seule force de police constituée de la capitale après 2 heures du matin.

Née bien avant les opérations « coups de poing », la brigade travaille essentiellement la nuit à bord de dix voitures banalisées et de vingt-cinq voitures-pies se livrant à un ballet incessant qui les amène souvent à croiser les vingt-six voitures banalisées des arrondissements et des districts : celles-ci font le même travail dans des zones plus réduites. La mission des fonctionnaires de la brigade de direction : être partout, là où il se passe quelque chose — pour porter secours, rechercher un délinquant, protéger les lieux d'un cambriolage ou d'un incendie, arrêter un voleur de voitures, — aussi bien que dans les endroits où il ne se passe rien, pour assurer par leur présence prévention et dissuasion. Le travail fait donc une large place à l'initiative, et c'est là l'un des critères essentiels de sélection des hommes, tous volontaires.

Opérations « métro » : contre l'impression d'insécurité

Ce soir, comme tous les autres, la sécurité à l'échelon de la capitale repose sur trois commissaires. A côté du « patron » de la brigade de direction, un autre dirige — jusqu'à 23 h. 30 — les « rondes d'état-major » et un troisième une « opération métro-police ». Les rondes mobilisent trois compagnies d'intervention — la moitié de l'une d'elles assurant la réserve de maintien de l'ordre. Les autres assurent un contrôle général de la voie publique et des opérations ponctuelles d'initiative qui ont, elles aussi, pour but de témoigner d'une présence et de créer pour les malfaiteurs un climat d'insécurité renforcé par la mobilité.

Par exemple, ce soir, un détachement d'une trentaine d'hommes fait des contrôles routiers sur le septième et le quinzième arrondissement, occupant tour à tour les carrefours pendant une demi-heure, avant d'aller au Champ-de-Mars, tenter de décourager les agresseurs d'homosexuels, puis de se scinder en deux groupes, l'un mettant le cap sur Montparnasse et l'autre sur les cafés du secteur Gaîté-Odessa.

Maintenant institutionnalisée, bien qu'elle existe depuis longtemps, l'opération « métro » repose sur deux composantes : une intervention d'effectifs de la direction et des actions ponctuelles dans les vingt arrondissements et les six districts de la capitale. Elle recherche un double but : la dissuasion et l'effet psychologique. Il s'agit moins de lutter contre l'insécurité que contre l'impression d'insécurité qu'éprouvent voyageurs et employés. Deux cents hommes descendent, chaque après-midi, dans le métro et cinquante autres en soirée.

Divisés en groupes de huit à neuf fonctionnaires, ils se partagent des secteurs de lignes, inspectant les quais, les couloirs et les rames. Grâce à un don d'ubiquité surprenant, quatre-vingts gardiens donnent ce soir l'impression de foisonner au long des lignes Clignancourt - Orléans et Nation-Dauphine. L'accueil est d'une manière générale, aimable, et même très favorable du côté du personnel.

Dans le même temps, les commissariats d'arrondissement envoient aussi des équipes dans les métros de leurs secteurs respectifs. Dans le quinzième arrondissement, une section de vingt hommes « se promène » entre Montparnasse et La Motte-Piquet. Répartis en quatre groupes, les policiers empruntent les rames à raison d'un par wagon, descendent dans chaque station où ils jettent un œil attentif avant de reprendre le métro suivant vers la prochaine station. La ronde durera plus de deux heures.

Mais la sécurité générale de la population parisienne ne repose pas seulement sur ces opérations spectaculaires, en vogue depuis quelque temps. Des tâches plus obscures s'y ajoutent au sein des vingt commissariats d'arrondissement de Paris. C'est une mission prioritaire des trois cent sept collaborateurs du commissaire Masson au « central 15e ». Malgré la rénovation qui le gagne peu à peu, le quinzième arrondissement conserve encore un cachet « provincial ».

L'indispensable îlotier

A partir de 21 heures, les « villages » de Vaugirard, Grenelle et Javel s'endorment, rejetant l'agitation autour de Montparnasse, mais il faut surveiller étroitement les grands ensembles du front de Seine et leurs immenses parkings par des rondes nocturnes et des opérations systématiques de ratissage. Le jour, les marchés, les chantiers, les rues commerçantes, donnent à l'endroit une intense animation. Un arrondissement tout désigné pour accueillir des îlotiers.

Résurgence de l'avant-guerre, l'îlotier est le trait d'union parfait entre la police et la population. Flânant chaque jour dans le même quartier, il voit et — la confiance, née de l'habitude, aidant — entend beaucoup de choses. Il discute avec les commerçants, lorgne discrètement les étiquettes, facilite le stationnement, arrange les inévitables « petites histoires ». L'arrondissement est découpé en treize îlots piétons, cyclistes ou cyclomotoristes — selon leurs dimensions, — qui permettent une présence « débonnaire » de la police tant sur le marché Convention qu'aux abords de la porte de Versailles (soixante salons par an, des spectacles, des meetings politiques et des rencontres sportives) ou sur les chantiers du front de Seine, générateurs de pollutions diverses. A pied, à vélo ou à cyclomoteur, le rôle de l'îlotier n'est certainement pas le moins utile à la sécurité dans les villes.

Le gendarme d'Argenteuil

On les croit souvent confinés autour des chefs-lieux de cantons ruraux, pourtant les gendarmes sont aussi « présents » solidement dans la région parisienne où ils concourent largement à la protection de la sécurité publique. Au nombre de 2 875, — si le troisième plan militaire avait été respecté, ils seraient 3 500 — ils se répartissent dans 265 brigades et 29 compagnies au niveau des arrondissements. Bien que longtemps reléguée dans les campagnes, la gendarmerie a compétence sur l'ensemble du territoire et elle sut profiter du redécoupage administratif de la banlieue pour s'installer en force sous les murs de Paris.

Le « terrain » est cependant ici bien différent de celui de la province : le « contact » est difficile avec une population anonyme, indifférente, derrière laquelle s'abrite une délinquance active : « Paris se pousse et pousse devant lui son écume », constate le colonel Berthoux, chef d'état-major du commandement régional de Paris.

Aussi, les services suburbains présentent-ils un visage original. A Argenteuil, les 63 hommes — dont 18 O.P.J. — du capitaine Ricail règnent sur 5 206 hectares et une population dépassant 280 000 habitants. Pas de grand banditisme — il se cantonne encore sur l'autre rive de la Seine — mais une petite et moyenne délinquance qui augmente de 10 % à 15 % l'an. Les cambriolages se comptent par dizaines et les chèques sans provision par milliers. Entre 1973 et 1974, les violences sur la voie publique ont sextuplé et, pour la première fois, on a traité trois affaires de toxicomanie. En 1974, la compagnie a traité 7 240 affaires et arrêté 1 200 personnes dont 650 en flagrant délit.

Contrairement à la province, la police judiciaire accapare l'essentiel du temps des gendarmes de banlieue. Les brigades territoriales des cantons sont donc renforcées par vingt-neuf brigades de recherches spécialisées dans cette activité. Dans son ensemble, la gendarmerie de la région parisienne a, en 1974, traité 3 839 crimes, 68 856 délits, arrêté 22 532 personnes en flagrant délit et 20 934 sur mandats.

Au niveau central, le Service de centralisation et d'orientation des recherches (S.C.O.R.) permet, par un regroupement des informations de l'ensemble de la région, d'assurer une meilleure coordination des recherches, et il est en même temps l'intermédiaire unique entre les services de gendarmerie et de police. Enfin, il existe aussi à Paris une « section de recherches », véritable brigade centrale opérationnelle de P.J., unique en France. Composée d'une soixantaine de gendarmes répartis dans la capitale en trois brigades, la section a pleine compétence sur les dix départements du ressort de la cour d'appel de Paris et, à l'occasion, sur onze autres départements limitrophes, soit le quart du pays.

Elle apporte, d'autre part, son aide aux services de province pour les affaires de « criminalité migrante » ou celles, courantes, qui ont des prolongements sur Paris. L'an dernier, la section de recherches a traité 880 crimes et délits d'initiative et 2 880 dossiers au profit de la province. Sur 2 800 personnes arrêtées par elle, 477 l'ont été en flagrant délit.

LES EFFECTIFS

	PARIS	HAUTS-DE-SEINE	SEINE-St-DENIS	VAL-DE-MARNE	YVELINES	ESSONNE	VAL-D'OISE	SEINE-ET-MARNE	GENDARMERIE	TOTAL
Personnel en civil....	2 683 (1)	326	273	223	223	150	164	107		4 328
Personnel en tenue ..	11 700 (2)	3 259	2 935	2 564	1 321	1 015	998	703	2 875	27 370 (4)
	14 383	3 585	3 208	2 787	1 544	1 165	1 162	810	2 875 (3)	31 699

(1) Police judiciaire de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

(2) *L'effectif théorique est de quinze mille, mais il faut en ôter trois mille détachés et postes vacants.*

(3) Paris et les sept départements périphériques.

(4) Ce chiffre ne tient pas compte des forces mobiles (C.R.S., gendarmerie mobile) stationnées dans la région ni des effectifs ne participant pas à la sécurité de la population (renseignements généraux, surveillance du territoire, gendarmerie militaire, etc.).

Banlieue : vers la fin de la jungle

Jadis rattachée à la préfecture de police, la *proche* banlieue parisienne en fut toujours le parent pauvre. Effectifs réduits, installations insuffisantes et vétustes, avaient fini par créer une véritable jungle aux portes de la capitale. La situation que trouva M. André Bégué, en arrivant, en 1971, à la toute nouvelle direction des polices urbaines de Seine - Saint - Denis, n'était pas plus brillante que pour ses deux confrères des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne.

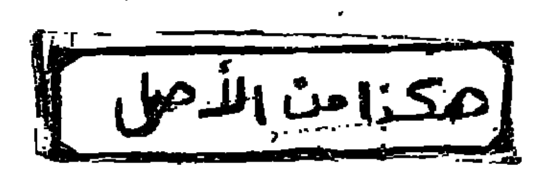
La Seine-Saint-Denis : 1 400 000 habitants (dont 180 000 étrangers). Deux cent soixante-seize grands ensembles abritant 450 000 personnes — dont la « Cité des 4000 » à La Courneuve (25 000 habitants) et « Aulnay 3000 » (20 000 habitants) : la promiscuité qui dérange, l'anonymat qui protège, le regroupement des oisifs qui incite. En 1971, le département compte en tout et pour tout seize commissariats de sécurité publique : les policiers n'en sortent pas, la population n'y entre jamais.

« Le manque de personnel rend inventif », constate aujourd'hui M. Bégué, qui, dès son arrivée, veut *« frapper un grand coup »* par une rapide action psychologique. Négligeant les filières administratives traditionnelles, il prend directement contact avec les municipalités. La plupart réclament des commissariats, des effectifs. Il conclut des « marchés » : des locaux contre du personnel. A Epinay, à Drancy, à Stains, à Villemomble, à La Courneuve, à Bagnolet, il s'installe aussitôt dans des bâtiments viabilisés par les communes. Le premier poste de police de la « Cité des 4000 » s'installera dans un magasin, après le départ du propriétaire incapable de supporter plus longtemps les mœurs locales. Aujourd'hui, et malgré une augmentation des effectifs n'excédant pas 7 % en quatre ans et un manque criant d'officiers de police judiciaire (deux cent soixante-treize civils, deux mille neuf cent trente-cinq agents en tenue), le territoire est harmonieusement parsemé de vingt commissariats centraux, de commissariats de quartier (pour la police administrative et judiciaire, malgré un manque d'officiers de police judiciaire) et de quatre bureaux de police, jusque dans les grands ensembles les plus reculés. Cette année, on ouvrira encore un commissariat de circonscription, trois commissariats de quartier et trois bureaux de police.

La protection des mineurs

Le rapprochement géographique avec la population s'est accompagné de la création de services destinés à améliorer la protection. On a d'abord constitué une brigade anti-criminalité avec des effectifs en civil et en tenue, puis des « patrouilles légères de sécurité » avec deux cents vélos, soixante cyclomoteurs et autant de motos. Des formules inédites ont été expérimentées. Chaque jour, les trois districts du département sont le théâtre de « plans de dissuasion » mobiles (au même moment, tous les fonctionnaires et tous les véhicules d'un secteur se retrouvent dans la rue, des contacts sont pris avec les établissements financiers, les individus suspects appréhendés) ou statiques (implantation aux endroits stratégiques, patrouilles à pied, interpellations).

M. Bégué est aussi le promoteur d'une « école anti-hold-up » à l'usage des banquiers, guichetiers de P.M.U. et gérants de grands magasins. Il a d'autre part créé un « bureau de relations humaines » pour faire connaître et apprécier la « *société de services à but non lucratif* » qu'il voit dans la police. Enfin, il aura été le pionnier d'une police de protection des mineurs adaptée à notre époque : au lieu d'un service central trop détaché des contingences, il a créé vingt « équipes mixtes » (fonctionnaires en civil et en tenue) installées de manière permanente dans l'ensemble du département, « sur le terrain » auquel elles ont très vite collé. Restant des policiers à part entière, refusant d'être des assistantes sociales au rabais ou des ersatz de familles, les soixante-dix fonctionnaires des équipes mixtes ont, l'an dernier, retrouvé mille six cents fugueurs et procuré du travail à quatre cents jeunes. Premiers résultats de cet effort : la proportion des mineurs dans le nombre total des personnes interpellées a diminué de 5 % entre 1973 et 1974.



مكان الأصل

La vie des régions

BOULOGNE-SUR-MER VOUDRAIT DEVENIR LA CAPITALE DU FROID

De notre correspondant

Lille. — A son titre de premier port de pêche, Boulogne-sur Mer veut en ajouter un autre, celui de premier centre français du froid. Une vieille expérience du traitement des produits alimentaires, des équipements frigorifiques importants, la présence sur place de maisons spécialisées dans la surgélation, justifient un projet déjà bien défini. Il sera soumis à M. Chirac à la fin du mois, lors du voyage du premier ministre dans le Nord, mais l'on sait déjà que la DATAR, associée à toutes les études préparatoires, a donné son approbation. Un comité interministériel saisi de ce dossier devrait bientôt annoncer des mesures pour lancer une opération, qui tend à donner à la France une place plus honorable dans l'industrie du froid. Le Boulonnais, secteur traditionnellement à l'écart des grandes activités du Nord, y trouverait en tout cas un regain d'activité.

Dans ce port de la Manche où 100 000 tonnes de glace sont fabriquées chaque jour pour la pêche, où plus de 100 000 mètres cubes de « frigo » assurent la conservation des produits débarqués, où un réseau de camions et de wagons isothermes (STEF) écoulent la production, l'idée est venue tout naturellement de jouer plus à fond la carte du froid. En 1973, la chambre de commerce prit l'initiative d'une étude, à laquelle s'associèrent la DATAR, le ministère de l'agriculture et les milieux professionnels intéressés, pour analyser le marché européen de la consommation des produits surgelés.

Le Français, toujours amoureux de la *« cuisine de grand-maman »*, semble moins prompt à courir vers les surgelés que ses voisins, mais il semble pourtant acquis, selon les auteurs de l'étude, que le marché du surgelé va connaître une progression spectaculaire. Elle serait, pour la France, de 145 % en huit ans, taux plus fort que celui du marché de l'Europe occidentale, qui passerait de 1 240 000 t. en 1972 à 2 850 000 t. en 1980 (+ 130 %).

Mais cette croissance ne sera pas égale pour tous les produits. Si la consommation du poisson déjà couverte en partie n'augmenterait que de moitié, celle des légumes sera multipliée par 1,5 et celle des plats cuisinés quintuplera pour représenter 25 % du tonnage, mais 50 % du chiffre d'affaires.

Une profession dispersée

Dans ces perspectives, Boulogne-sur-Mer, qui allie à la fois ses atouts de port de pêche et les riches possibilités d'un arrière-pays orienté vers les productions de légumes, peut prétendre devenir le lieu privilégié de la création d'un complexe frigorifique alimentaire de taille internationale. Les exemples étrangers plaident d'ailleurs dans ce sens. C'est le cas de Grimsby, en Grande-Bretagne, ou de Vigo, en Espagne, qui a porté aux quatre coins du monde la réputation de la paella surgelée. Ces deux solides « bastions » du froid se sont développés à partir de la pêche. La France ne dispose d'aucun centre de cette importance capable d'affronter la concurrence internationale. Son industrie frigorifique, pour une production beaucoup plus faible (les Anglais et les Allemands représentent la moitié de la consommation européenne), est disséminée dans quelque cent cinquante entreprises de taille généralement modeste. Une concentration s'impose donc, en partie tout au moins. Elle se justifie amplement par le coût très lourd des installations frigorifiques. Il apparaît donc logique et rationnel d'utiliser au maximum celles qui sont déjà aménagées pour le poisson.

Cette ambition affirmée à Boulogne se traduit concrètement par trois chiffres. Il lui faudra traiter, en 1980, 30 000 tonnes de légumes, 50 000 tonnes de viande et abats, 5 000 à 10 000 tonnes de plats élaborés et cuisinés. Pour ce faire, la production des légumes de l'arrière-pays doit être non seulement développée mais diversifiée. Six régions naturelles ont été retenues en accord avec la Chambre d'agriculture : le Boulonnais, au nord des collines guisnoises, au sud le Montreuillois et les bas champs picards, à l'est le Ternois et le pays d'Ayres. Toutes ces régions, au total 8 000 hectares de surface cultivable, se trouvent à une distance de Boulogne-sur-Mer qui n'excède pas trois heures de route. Pour la viande et les abats, Boulogne doit capter à son profit une partie du trafic maritime en provenance d'Amérique du Nord et du Sud, actuellement orienté vers les ports belges, Anvers notamment.

Ces objectifs ne pourront être atteints si un certain nombre d'équipements ne sont pas réalisés progressivement. Il s'agit de porter la capacité de stockage à basse température de 120 000 tonnes à 300 000 tonnes, de construire un entrepôt au bord du quai de 10 000 à 20 000 tonnes pour favoriser le trafic international des viandes, de prévoir un équipement portuaire pour les navires spécialisés.

Un tel projet pourrait apporter au Boulonnais deux ou trois usines de deux à trois cents personnes et de cinq à sept unités plus modestes, surtout orientées vers les plats cuisinés.

Ce dossier, bien étoffé et cohérent, a reçu jusqu'alors beaucoup d'approbations. Seul le syndicat C.G.T. a émis quelques réserves en affirmant que l'option « froid » était prise au détriment de la pêche fraîche, dont on sait les difficultés. Mais les milieux économiques et politiques du Boulonnais le plaident vigoureusement. Il reste qu'il doit aussi recevoir l'appui de la région et de l'Etat. Boulogne relance à ce propos quelques vieilles revendications sur les grandes liaisons, notamment avec la métropole Lille - Roubaix - Tourcoing, mais souhaite surtout que soit reconnue au plan national sa vocation spécifique pour l'industrie du froid.

GEORGES SUEUR.

LES TRANSPORTS EN QUESTION

TOURS : pourquoi pas l'avion ?

La compagnie régionale Touraine Air Transport (TAT) vient de prendre le contrôle d'Air Paris. Elle détenait déjà la majorité du capital de Rousseau Aviation et d'Avia Taxi France. Un nouvel avion est récemment entré dans sa flotte : le Fokker 28, capable de transporter soixante-cinq passagers à 850 kilomètres à l'heure. TAT exploite cet appareil, depuis le 13 juin 1974, sous les couleurs d'Air France, notamment sur la ligne Lyon-Francfort. Elle en met, aujourd'hui, un second en service sur les lignes Lyon-Bruxelles et Lyon-Marseille-Madrid.

Les Tourangeaux savent aller au bout de leurs idées. Ainsi de la création de TAT. En 1968, M. Michel Marchais, alors président de la jeune chambre économique, accède au vœu du préfet, qui souhaitait mettre en piste un Queen Air. Le 18 mars 1969, les pouvoirs publics autorisent l'ouverture d'une ligne régulière Tours-Lyon. C'était à une époque où, sur cette relation, ne circulaient pas encore les turbotrains, où le rôle de Lyon comme deuxième « centre de gravité » de la France se dessinait clairement.

Lorsque, en 1971, M. Marchais, président de TAT, voulut changer de régime, il trouva sur place de l'argent frais pour acheter des Beech - craft 99. La Banque populaire de Touraine, en particulier, lui accorda toutes les garanties qu'il souhaitait. Il put ainsi desservir Clermont-Ferrand, Bordeaux, Toulouse et Carcassonne. TAT offrit à Air Inter son concours pour l'aider à « défricher » de nouvelles lignes et prit le contrôle de Rousseau Aviation, pourtant plus vieille qu'elle dans le métier. Elle est ainsi devenue la première compagnie régionale. « Nous avons un réseau qui fait le tour de France », note M. Marchais.

TAT exploite, chaque jour, une ligne Tours-Clermont-Ferrand-Lyon avec un Fokker 27 et, depuis le mois d'avril 1974, une ligne Tours-Londres avec un Nord 262. Il y a, tout au long de l'année, entre la Touraine et la Grande-Bretagne, un courant d'affaires que l'avion se devait d'entretenir, et, aux beaux jours, un flux touristique qu'il se devait également de capter. Les responsables de la chambre de commerce souhaitent la création d'une liaison Tours-Paris. Mais ne serait-ce pas superflu alors que le rail et l'autoroute mettent la préfecture d'Indre-et-Loire à deux heures du centre de la capitale ?

L'avion reste un moyen de transport très marginal : en provenance ou à destination de Tours, TAT a traité, l'an dernier, quelque quinze mille passagers. Cela dit, « notre groupe emploie sur place deux cents personnes dont la moyenne de rémunération mensuelle est d'environ 5 000 francs. Il a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 150 millions de francs, dont 65 % à l'exportation, en particulier grâce à l'entretien et la révision des avions », précise M. Marchais.

Des rives de la Loire aux berges du Congo : TAT s'est vu confier par la République populaire du Congo le soin de « monter » une compagnie aérienne intérieure, Lina-Congo. Les accords d'assistance conclus avec le gouvernement congolais prévoient notamment la fourniture de Fokker 27 et de Nord 262, la formation de pilotes et de mécaniciens.

Dans un premier temps, TAT a mis à la disposition de Lina-Congo du personnel navigant afin d'exploiter sans délai les lignes Brazzaville-Pointe-Noire et Brazzaville-Quesso. A cet effet, elle vient de lui livrer deux Nord 22.

Au temps où la marquise de Sévigné naviguait sur la Loire, la Touraine commerçait avec l'outre-mer par voie d'eau. La tradition se perpétue par la voie des airs.

JACQUES DE BARRIN.

GRENOBLE : faut-il croire aux gadgets ?

Le tramway ayant été supprimé depuis longtemps et laissant un souvenir peu convaincant, et le métro constituant un investissement d'une lourdeur injustifiée, l'idée s'est développée, il y a quelques années à Grenoble, que seules des techniques nouvelles pourraient jouer un rôle efficace. Selon leurs promoteurs, seules ces techniques en site aérien, dont le POMA 2000 grenoblois constitue un bon exemple, mettraient le transport collectif à l'abri des embouteillages ; leur nouveauté créerait un choc psychologique suffisant pour attirer un large public. Cette théorie, longtemps plausible, ne nous semble plus justifiée, car, aujourd'hui, la situation a radicalement évolué :

— Les problèmes pratiques posés par les systèmes semi-continus en site aérien sont mieux perçus : risques esthétiques, mauvaise accessibilité, insécurité des personnes due à l'absence de tout personnel de surveillance, inaptitude à encaisser les à-coups de la demande malgré un débit total comparable à celui des tramways ;

— La nécessité de développer les transports collectifs au sol, avec priorité de circulation, est maintenant bien acceptée par les citadins, de plus en plus exaspérés par les embouteillages, les accidents et les nuisances d'un usage abusif de l'automobile.

— Les délais de mise au point des techniques nouvelles sont incertains, comme en témoignent l'expérience malheureuse de l'Aérotrain et divers échecs enregistrés aux Etats-Unis.

— Les coûts d'installation, lorsqu'ils sont connus, sont infiniment plus élevés que ceux du tramway, au moins 30 millions de francs au kilomètre pour le POMA 2000 contre 5 pour le tramway.

— Les coûts d'exploitation sont encore inconnus, et aucune étude sérieuse n'a d'ailleurs démontré l'intérêt économique de la suppression du personnel de conduite : l'étude relative au POMA 2000 vient à peine de débuter.

Dans ces conditions, la poursuite du développement des techniques nouvelles apparaît comme un pari mal engagé, qu'il s'agisse des réactions des usagers ou des risques financiers, et comme un alibi inacceptable quand on songe à l'urgence des problèmes à résoudre. Persister dans cette orientation, c'est aujourd'hui refuser de sortir de l'impasse dans laquelle la croissance inconsidérée de la circulation automobile a placé les villes, puisqu'une expérimentation des moyens nouveaux en milieu urbain bloquerait toute autre solution à moyen terme.

Alors, pourquoi négliger plus longtemps un instrument — le tramway modernisé — largement utilisé en Allemagne, aux Pays-Bas et dans bien d'autres pays, économe d'énergie, rentable et respectueux de l'environnement ?

Il n'y a là aucun refus du progrès, les citadins n'ont pas besoin de gadgets futuristes, de tapis volants, mais de techniques éprouvées, aptes à résoudre rapidement leurs difficultés de transport et à améliorer la qualité de vie urbaine.

JEAN SIVARDIERE
président de l'Association pour le développement des transports en commun dans l'agglomération grenobloise

NANCY : le métro ou le tramway ?

Nancy vient de renoncer à son projet de transports personnalisés ou T.R.P. Ce métro léger sur coussin d'air a été la victime des incertitudes qui pèsent sur l'avenir du district d'agglomération, maître d'œuvre du dossier, mais surtout du prix proposé. En un an, le devis présenté par la SOCEA (filiale de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson) avait quasiment doublé et s'élevait à 600 millions de francs. La possibilité d'un amortissement raisonnable, compte tenu du nombre vraisemblable des usagers, était exclue. Ce constat n'a pas été fait de gaieté de cœur. Techniquement, en effet, le principe des transports rapides personnalisés avait été approuvé à l'unanimité des élus. Il s'agissait d'une application du système américain T.T.I.-Otis combinant le coussin d'air et le moteur électrique linéaire. Véritable ascenseur horizontal, aérien en périphérie, souterrain dans le centre ville, le métro sur coussin d'air de Nancy devait être disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Après avoir caressé le rêve d'être des pionniers, les responsables des transports nancéens sont contraints à faire marche arrière. La récente intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, en faveur des tramways, leur a donné l'occasion d'opter pour la prudence et le traditionnel. Mais, à l'exemple de M. Marcel Martin, maire de Nancy, ils manifestent encore peu d'enthousiasme. Associé au passé de la ville, le tramway, dont les rails ont été arrachés il y a un quart de siècle, aura besoin de redorer son image de marque s'il veut y faire sa rentrée. On le soupçonne encore d'être bruyant, lent et inconfortable, bien que cela ne soit pas le cas des matériels récents en service en Allemagne fédérale ou en Suisse, par exemple.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Aquitaine

UN LIVRET DU BON CONDUCTEUR

Désireux de rendre plus équitables les sanctions pour infraction au code de la route prises par la commission départementale de retrait du permis de conduire, le préfet des Landes et le comité départemental de la sécurité routière viennent de créer le « livret du bon conducteur ».

Sur ce livret figureront les «bonnes notes» de l'automobiliste. Elles concerneront à la fois la voiture (inscription des visites techniques périodiques) et le conducteur (assiduité aux cours de perfectionnement, etc.).

A la lecture du livret, les autorités pourront faire bénéficier les automobilistes de circonstances atténuantes. — L. A.

Pays de la Loire

PITIÉ POUR LA BRIÈRE

M. PAUL CAMOUS, préfet de la région des Pays de la Loire, a refusé un projet de lotissement s'étendant sur plusieurs hectares et situé dans les communes de Saint-Joachim et La Chapelle-des-Marais (Loire-Atlantique)

Le préfet a pris cette décision, malgré l'avis favorable des élus locaux, parce que les travaux envisagés et notamment le remblaiement de 8 hectares de marais pouvaient porter atteinte au milieu naturel du parc régional de la Brière. Le préfet a aussi fait référence à la vocation agricole des terrains concernés.

M. Camous s'était déjà opposé l'an dernier à un projet de construction de cent soixante-neuf pavillons de style vendéen sur la côte de Jade, dans le secteur des Moustiers, pour préserver le site.

UN MAITRE D'ŒUVRE POUR VILLEREST

L'INSTITUTION interdépartementale pour la protection des vals de Loire contre les inondations a été créée à Orléans. Cet organisme assurera la maîtrise d'ouvrage du barrage de Villerest, sur la Loire, en amont de Roanne. Huit départements y ont adhéré : l'Allier, le Cher, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Loiret, le Maine-et-Loire, la Nièvre et la Saône-et-Loire.

Le département de la Loire, sur le territoire duquel le barrage va être construit, y siégera à titre d'observateur, en attendant que le conseil général se prononce pour ou contre son adhésion. Tout en reconnaissant l'intérêt de l'ouvrage pour les populations situées en aval, les élus de la Loire estiment le bénéfice un peu mince pour leur propre département, qui en subira les nuisances sans en avoir réellement besoin. De plus les possibilités d'exploitation touristique du plan d'eau sont encore mal connues. Les travaux de construction du barrage devraient maintenant débuter. Sa mise en service est prévue pour 1980. — R.G.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

La nouvelle politique des transports

ROUTES ENCOMBRANTES

Développer la politique des transports en commun est l'un des sept thèmes d'action retenus par le président de la République et par le gouvernement à l'issue du séminaire de Rambouillet (« le Monde » du 8 avril). Pour l'instant, le ministère de l'équipement prévoit de mettre en chantier plus de 500 kilomètres d'autoroutes en 1975 et d'appliquer un programme qui aboutirait à construire 4 000 à 5 000 kilomètres d'autoroutes supplémentaires d'ici à 1980.

L'automobile consomme relativement plus d'énergie que les transports collectifs ; on sait moins que la route « gèle » beaucoup d'espaces naturels. Dans une récente étude publiée par le Courrier de la nature, *MM. François Ramade et Christian Garnier-Expert citent des chiffres impressionnants. Le réseau français couvre déjà 3 500 kilomètres carrés (voies urbaines exclues). La surface nécessaire pour le stationnement des 16 millions de voitures en circulation est estimée à 400 kilomètres carrés.*

Pour que les véhicules actuels puissent se déplacer au moindre risque, il faudrait, selon les experts, leur consacrer 9 000 kilomètres carrés d'asphalte : un supplément qui représente le territoire de deux petits départements. Si le programme autoroutier prévu à l'horizon 1980 était maintenu, on devrait « stériliser » 100 000 hectares en plus.

De son côté, le réseau de la S.N.C.F. occupe 215 kilomètres carrés et achemine à peu près autant de marchandises et de voyageurs que l'ensemble des transporteurs routiers, indiquent les auteurs de l'étude. Une autoroute à deux fois trois voies, dont l'emprise moyenne au sol, avec ses échangeurs et ses aires de service, est de 70 à 80 mètres, offre un débit moyen comparable pour le trafic marchandises à celui d'une voie ferrée à double sens de 12 mètres de large. Un métro peut transporter quarante mille voyageurs à l'heure au lieu de quatre mille pour une autoroute à trois voies dans chaque sens. La consommation d'espace est de 7 à 8 hectares par kilomètre pour une autoroute, au lieu de 1,2 hectare par kilomètre pour le chemin de fer.

L'agression contre le milieu naturel due aux ouvrages routiers prend encore d'autres formes : nombreuses carrières de sable et de gravier nécessaires pour aménager les déblais et les remblais ; collines et montagnes profondément entaillées ; ruisseaux ou rivières transformés en exutoires pour les eaux drainées, etc.

A lire MM. Ramade et Garnier-Expert, on serait tenté de souhaiter l'arrêt total des investissements routiers ou, en tout cas, autoroutiers. Pour les besoins de leur démonstration, les auteurs ont mis en lumière les seuls points noirs de la route. Mais celle-ci a aussi des atouts que l'on ne peut nier. Elle permet notamment une liberté de déplacement sans égale. D'autre part, les défenseurs de la nature et les urbanistes ont réussi — depuis peu de temps, il est vrai, et encore trop timidement — à faire prendre en considération aux techniciens de la voirie la nécessité de mieux respecter les paysages et les équilibres naturels de la campagne ou de la ville. Il reste que, dans la balance des inconvénients et des avantages, les transports en commun l'emportent sur les transports individuels. Les pouvoirs publics, dans leurs choix financiers, devraient en tenir un meilleur compte.

ÉTIENNE MALLET.

★ *Le Courrier de la nature*, nº 34, 57, rue Cuvier, 7505 Paris.

ASSEMBLÉES RÉGIONALES

Les élus du Limousin font appel à la « solidarité nationale »

De notre correspondant

Limoges. — La vieille hantise de l'enclavement et le désir de s'en dégager ont marqué, lundi 7 avril, les travaux du conseil régional du Limousin, qui s'est prononcé sur l'orientation du VIIe Plan. Le rapport de la commission a été adopté à l'unanimité moins une abstention. Les communistes l'ont voté, même s'ils ont tenu à faire savoir qu'en répondant au questionnaire ils se sont efforcés de définir les besoins du Limousin, ce qui ne saurait faire oublier que leurs propositions se heurtent à la politique menée par le pouvoir qui s'emploie, par une pseudo-concertation, à masquer le bilan désastreux du VIe Plan. Le rapport présenté par M. Robert Laucournet, sénateur socialiste de la Haute-Vienne, déclare : « *La politique nationale d'aménagement du territoire pour notre région n'a pas été tellement bénéfique. Il ne faut pas masquer les réalités par un optimisme qui n'est pas de saison. Le VIe Plan est un échec pour le Limousin. Le VIIe Plan risque d'être une nouvelle « incantation verbale » si un renversement vigoureux des tendances n'est pas amorcé.* »

Ces arguments amenèrent le préfet de région, M. Lambert, à préciser que les crédits normaux reçus par le Limousin pour les quatre premières années du VIe Plan s'élevaient à 1 637 millions, dépassant de 33 % les prévisions.

Le rapport de l'assemblée demande un développement du réseau routier : l'effort entrepris doit être poursuivi sur les nationales 20 et 82, sur l'axe Centre Europe-Atlantique et la liaison avec l'Allier, le Cantal et la Dordogne. Dans le domaine des communications aériennes, il faut poursuivre l'équipement de l'aérodrome de Limoges-Bellegarde et la réalisation des aéroports de Guéret-Montluçon et Tulle-Brive.

Le « désenclavement » doit se réaliser aussi par le développement de l'université de Limoges (physique nucléaire, traitement des eaux, céramique, mise en place d'une école vétérinaire, création d'une école dentaire), et par la création d'industries liées à la progression de la production d'uranium et à la revalorisation des richesses naturelles, notamment la forêt.

En conclusion, le rapport se prononce pour le maintien des crédits de la rénovation rurale et se termine sur ces mots : « *Le Limousin, en dépit des efforts déployés depuis de longues années par ses responsables, ne peut s'arracher à sa situation de région très défavorisée que par une aide accrue, fondée sur la solidarité nationale, faute de quoi le Plan restera pour la région un plan d'intention et non un plan de réalisation.* »

MARCEL SOULÉ.

Région parisienne

Les routiers boudent Nemours

Aucun camion de livraison ne devrait, en principe, pénétrer dans Nemours (Seine-et-Marne) ce mardi 8 avril. Les routiers veulent ainsi protester contre la décision prise le 24 février par le conseil municipal de leur interdire la traversée de la ville.

Les transporteurs ne voient aucun inconvénient à éviter Nemours, mais ils refusent de payer intégralement leur passage (4 francs) sur la bretelle de l'autoroute qui contourne la ville.

Le maire de Nemours, M. Etienne Dailly, se dit décidé à appliquer une décision prise « *en accord avec le gouvernement* » et propose de tenter, durant un an, une expérience de gratuité sur la déviation. « *On s'apercevrait alors,* déclare-t-il, *que seul un camion sur quatre entré à Dordives sort à Fontainebleau, les autres continuent jusqu'à Paris et payent leur passage à Fleury-en-Bière. Si la gratuité sur la bretelle était appliquée, le manque à gagner serait donc largement compensé par ces recettes nouvelles.* »

Depuis plusieurs semaines, les négociations piétinent entre les transporteurs et le maire de Nemours. Le ministre de l'intérieur avait fait surseoir à l'application de l'arrêté ministériel jusqu'au 9 avril. Si aucun accord n'est intervenu d'ici là, les routiers déclarent qu'ils traverseront Nemours, quitte à le faire en infraction. La société concessionnaire a proposé une réduction de 1 franc sur le prix du péage acquitté pour contourner Nemours.

● DÉMISSION DE M. FORTIN. — M. Patrick de Saevsky, premier suppléant de la liste Paris-Majorité, élue le 21 mars 1971 dans le huitième secteur de la capitale (quatorzième arrondissement), succède, en qualité de conseiller de Paris, à M. Yves Fortin, démissionnaire.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DES MESURES EN FAVEUR DES PETITES VILLES

Le comité interministériel d'aménagement du territoire se réunit le vendredi 11 avril, sous la présidence de M. Jacques Chirac. Outre les mesures que le premier ministre annoncera sans doute lors de son voyage dans le Nord-Pas-de-Calais, les 25 et 26 avril, plusieurs dossiers seront examinés par le gouvernement :

— Les modalités de développement des petites villes et des « pays » (en Bretagne, par exemple) ;

— La manière d'utiliser en France les subventions du Fonds régional européen, récemment créé ;

— L'amélioration des conditions du travail industriel ;

— Des mesures en faveur de la région urbaine de Lyon ;

— La signature de contrats entre l'Etat et les villes de Béthune, Blois et Aurillac.

CIRCULATION

UN AXE ROUTIER GIBRALTAR-MOURMANSK

De notre correspondant

Toulouse. — Cinq régions françaises sans façade maritime, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, l'Auvergne et le Midi-Pyrénées ont participé, le 4 avril à Toulouse, aux travaux de l'Association pour la création européenne nord-est/sud-ouest (CENESO). Depuis huit ans, cette association s'efforce de faire admettre l'idée qu'un grand axe routier transeuropéen allant de Gibraltar à Mourmansk est indispensable au développement économique du Vieux Continent et à l'unité de l'Europe.

Cette idée est favorablement accueillie par les nations où les axes autoroutiers situés sur l'itinéraire envisagé existent déjà, en Allemagne et aux Pays-Bas, mais elle se heurte en France à une certaine indifférence du pouvoir, parce qu'elle ne recoupe aucun projet officiel.

Les instances régionales qui réclament, par exemple, des liaisons routières rapides entre Saragosse et Toulouse, Toulouse et Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand et Dijon, n'ont jamais obtenu que l'attention polie de leurs interlocuteurs.

Il s'agissait cette année à Toulouse de demander aux régions intéressées de défendre le projet en présentant des options dans ce sens pour le VIIe Plan. Ainsi, la Lorraine pourrait proposer l'inscription de l'autoroute Nancy-Dijon, la Bourgogne celle des autoroutes Bonn-Mulhouse et Dijon-Bonn, le Midi-Pyrénées préconiser l'amélioration de la R.N. 88 Toulouse-Albi-Rodez et le percement de la transeuropéenne Toulouse-Saragosse toujours remis en question.

Mais sans trop espérer des résultats positifs puisque des projets plus urgents, comme par exemple celui de l'autoroute Bordeaux-Toulouse-Narbonne, viennent d'être retardés. — L. A.

FAITS ET PROJETS

Aménagement du territoire

● UNE NOUVELLE USINE A LA ROCHELLE. — La société Roto-Diesel, spécialisée dans le matériel d'injection pour moteurs diesel, dont le siège social est à Blois (Loir-et-Cher), envisage de créer une usine à La Rochelle. Cette usine, qui représente un investissement de 40 millions de francs et qui devrait commencer à fonctionner au premier semestre 1977, emploiera dans un premier temps six cents à sept cents personnes.

P.T.T.

● SONZAY A LE TELEPHONE. La grève administrative décrétée le 24 mars par le conseil municipal de Sonzay (*le Monde* du 2 avril) pour protester contre le retard de l'installation du téléphone automatique a pris fin le 3 avril. Un autocommutateur desservant ce village est entré en service à l'heure prévue et les abonnés se déclarent désormais satisfaits. — (*Corresp.*)

Région parisienne

● UN PEAGE AVANT MARNE-LA-VALLEE ? M. Guy Rabourdin, maire U.D.R. de Chelles (Seine-et-Marne) et président de l'établissement public de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, a publié avec cinq autres maires une motion dans laquelle ils protestent contre l'instauration possible d'un péage sur l'autoroute de l'Est (A 4) entre Paris et Marne-la-Vallée.

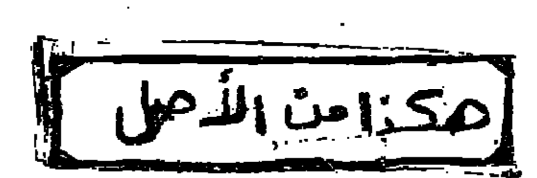
Transports

LE COMMERCE MARITIME MONDIAL A DOUBLÉ EN DIX ANS

Le commerce maritime mondial portant sur les principales matières premières et denrées alimentaires a doublé entre 1965 et 1974, indique l'Institut des transports maritimes de Brême.

Les transports de pétrole brut, de produits pétroliers, de minerai de fer, de charbon, de céréales et d'autres produits non spécifiés ont atteint en 1974 un volume de 3 270 millions de tonnes, soit 1 632 millions de tonnes de plus qu'en 1965.

Pendant le même temps, la flotte commerciale mondiale est passée de 160 391 000 tonnes à 310 426 000 tonnes. — (A.F.P.)



هكذا من الأصل



RADIO-TÉLÉVISION

VU

RACISTES, NOUS ?

Pardon, monsieur, une question, êtes-vous raciste ? Lui ? Absolument pas. D'ailleurs, le Français n'est pas raciste. Evidemment « dans les villes où il y a beaucoup de Noirs, disons d'Algériens, là... ». *L'équipe d'* « *Aujourd'hui madame* » *interrogeait l'homme de la rue en guise d'introduction à l'émission de lundi sur ce thème justement : les Français sont-ils racistes ? Evasives et péremptoires, les réponses étaient accablantes. Raciste, hélas ! qui ne l'est pas ?*

Il y avait là, parmi les invités, une dame aux cheveux blancs, assez belle, distinguée, une bourgeoise de Marseille. Confortablement calée contre un mur de préjugés, elle ne s'en cache pas. Elle n'aime « pas toutes les races ». *Que voulez-vous, c'est son droit. Elle ne refusera pas un renseignement à un Arabe perdu du côté de la rue de Paradis, mais ça n'ira pas plus loin. On ne fréquente pas ces gens-là. Ils n'ont pas d'argent, pas de travail, pas de logement, pas d'amis ? Ils risquent à chaque instant d'être la victime d'une ratonnade façon pogrom, dont on vient de voir à l'écran un exemple insoutenable dans le film d'Yves Boisset* Dupont Lajoie ? *Ils n'ont qu'à retourner chez eux. Ils n'en ont pas les moyens ? Et les consulats, c'est fait pour qui ? Pour les chiens ?*

Justement indigné — il en bégayait — un jeune travailleur immigré essayait d'ébranler cette bonne conscience bétonnée d'indifférence. Emporté par son élan, il ne s'est pas arrêté à la question du consulat. Il aurait dû. On imagine des dizaines et des dizaines de milliers de Mme Gimenez assises face à celle-ci devant leur poste, ravies d'entendre dire tout haut ce qu'elles pensent tout bas — pas si bas que ça, d'ailleurs, — et le coup du consulat...

De la même façon, ce professeur de génétique venu nous déclarer tout uniment que la notion de race n'a aucune base scientifique aurait pu s'expliquer plus longuement, plus clairement. De penser qu'il y a autant, sinon plus, de différences entre deux Français qu'entre un Français et un Sénégalais, c'est renversant. Et on ne renverse pas comme cela d'un haussement d'épaules des siècles d'idées reçues.

***

Il fallait voir le soir même sur TF 1 certains des cinéastes réunis par Armand Panigel, au chapitre « *Les grandes illusions 1939-1942* » *de son* Histoire du cinéma, *des artistes, des intellectuels, justifier, sans sourciller, leur collaboration à la Continental, une firme allemande filiale de l'U.F.A., pendant l'occupation. C'était par pur patriotisme. Il fallait relancer le cinéma français. Ne les avait-on pas dispensés de faire des films de propagande et n'étaient-ils pas libres de choisir leurs sujets, distrayants de préférence ? Tout ce qu'on leur demandait, c'était* « un certificat de non-appartenance à la race juive ». *Comment donc ! Cela ne se refuse pas. Pourquoi s'embarrasser des scrupules du roi du Danemark accrochant à sa boutonnière un certificat étoilé de jaune ? Les Français ne sont-ils pas les gens les moins racistes du monde ?*

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 8 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

19 h. 50 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange : L'oasis des dinosaures.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 40 Emission littéraire : Best-seller, de J. Ferniot et C. Collange.

Les Feux du matin, *de Henri Troyat,* Israël, la mort en face, *de Jean-Noël Gurgand et Jacques Derogy,* le Médecin de Cordoue, *de Herbert Le Porrier,* le Sac de billes *et* Anna et son orchestre, *de J. Joffo. Avec la participation de H. Troyat, J. Eisenberg, J. Derogy, J.-N. Gurgand, J. Joffo et H. Le Porrier.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. « Le Train », de J. Frankenheimer et B. Farrell (1964), avec B. Lancaster et P. Scofield (suite).

Paul Labiche, résistant conducteur du train où sont entassées les œuvres d'art volées, lutte, avec les cheminots, contre le colonel Von Waldheim et ses hommes, pour empêcher le convoi d'arriver en Allemagne. Histoire, héroïsme et grand spectacle.

Débat : « La protection des œuvres d'art pendant la deuxième guerre mondiale. » Avec la participation de Mlle Rose Valland, ancien conservateur du musée du Jeu de paume ; de Jacques Delarue, auteur de « Trafic et crimes sous l'occupation » ; de M. Georges Wellers ; de M. René Huyghe, président du conseil des Musées de France, de l'Académie française.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : l'Action républicaine, indépendante et libérale (ARIL).
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors. *Les éléphants indiens.*
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « La part des lions », de J. Larriaga (1971). Avec R. Hossein, Ch. Aznavour, R. Pellegrin, M. Constantin.

Un romancier qui a refusé un prix littéraire retrouve un ami d'enfance, truand fataliste avec lequel, pour troubler l'ordre social, il organise un hold-up qui tourne mal. Des ambitions perdues dans les nécessités commerciales de la « série noire » française.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public par R. Pillaudin : La justice politique, avec Jacques Isorni et Raymond Lindon ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 22 h. 30, Entretien avec Louis Guilloux : De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Cycle de musiques sacrées. Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction Ch. Dutoit. Avec L. Guitton, soprano ; M. Elkins, mezzo ; J. Mitchinson, ténor ; J. Bastin, basse. Ensemble des Chœurs de Radio-France. Chef des Chœurs J.-P. Kreder : « Stabat mater » (Dvorak) ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Oppositions simultanées ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MERCREDI 9 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 47 Pour les petits : Pierrot. «Le cerf-volant».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 47 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 30 Dramatique : « l'Ile aux chèvres », de Ugo Betti. Réal. P. Badel. Avec M. Casarès, G. Fontanel, H. Calzarelli, A. Oumanski, A. Michel.

Dans un décor sauvage, figé par la chaleur et la soif, trois femmes vivent un même drame avec un homme venu d'ailleurs. Agatha, Pia et Sylvia laisseront l'étranger mourir au fond d'un puits après lui avoir cédé. Variation sur la solitude, l'imposture, la pureté, le rêve, l'enfer.

22 h. 10 Série : Les grandes énigmes. « Le monde de l'invisible », de R. Clarke et N. Skrotzky.

Les infra-rouges permettent de mesurer une donnée invisible à l'œil nu : la chaleur ; les rayons X, le degré de pollution ; le microscope, les constituants de la matière, de l'atome. Une émission suivie d'un débat.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Football : Coupe d'Europe Saint-Etienne-Bayern de Munich.

Demi-finale match aller. Au cas où la retransmission serait annulée, un épisode de la série « Kojak » serait diffusé avant un « Sport sur l'A 2 ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.
19 h. 40 Tribune libre : le P.S.U. (Parti socialiste unifié).
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma. Cycle : les grands écrivains américains vus par Hollywood. « Le Soleil se lève aussi », de H. King (1957), avec T. Power, A. Gardner, M. Ferrer, E. Flynn, E. Albert.

Dans les années 1920, entre Paris et l'Espagne, un romancier américain, rendu impuissant par une blessure de guerre, souffre d'un amour impossible pour une grande dame anglaise qui revient à lui, désenchantée, après chacune de ses aventures. Un roman d'Hemingway édulcoré par le système hollywoodien.

FRANCE-CULTURE

20 h., Commémoration : Le monde concentrationnaire, témoignages et documents pour servir l'histoire, par Y. Darriet et A. Trutat ; 21 h. 30, Orchestre de chambre de Radio-France, concert donné au Festival de Royan, avec le concours de G. Sylvestre, percussion, direct. J.-C. Casadesus : « Kemma » (A. Moene), « Intolerancia » (J.-R. Encimar), création française ; « Cumbianba » (F. Zumaque), création mondiale ; « Themes II » (C.-R. Alsina), création mondiale ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 10 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national, direct. K. Masur, avec le concours de Z. Francescatti, violoniste : « la Flûte enchantée », ouverture (Mozart), « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur » (Beethoven), « Symphonie n° 1 en ut mineur » (Brahms) ;

23 h. (S.), Groupe de recherches musicales de l'Institut audio-visuel, par M. Chion ; 24 h., Musique et poésie : Michel Butor et Camille Bryen (Haendel, Purcell, N. Skalkottas, D. del Tredici, H. Eisler) ; 1 h. 20, Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 8 AVRIL

— *M. Pierre Mazeaud,* secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, est l'invité de France-Inter à 19 h. 40.

— *L'Action républicaine indépendante et libérale* (ARIL) exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— « *La justice politique* » est le thème du « Dialogue » entre Me Jacques Isorni et M. Raymond Lindon sur France-Culture, à 20 heures.

— « *Les dossiers de l'écran* » d'Antenne 2 ont pour thème « La protection des œuvres d'art pendant la seconde guerre mondiale », à 20 h. 35.

MERCREDI 9 AVRIL

— « *Les rapatriés d'outre-mer* » sera le thème de l'émission de Pierre Bellemare, « C.Q.F.D. », à 12 h. 30. Les invités à ce débat seront : M. Toubon, représentant de M. Jacques Chirac, et la Société de défense des rapatriés d'outre-mer, l'ANIFOM.

— *Les centrales nucléaires* sont le premier sujet choisi par Radio-Monte-Carlo pour animer un débat à 19 heures entre des spécialistes et les élèves d'un C.E.S. de Nice.

— *Le P.S.U.* exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40. Il évoque la crise sous deux aspects : l'emploi et l'énergie nucléaire (avec Haroun Tazieff).



CALENDRIER DES CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Loup, la Symphonie fantastique (ballets de Roland Petit).
Odéon, 20 h. 30 : Othon.
Chaillot, Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Bella Lewitzky Dance Company ; 20 h. 30 : Turcaret.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Androclès et le Lion. — Petit TEP, 20 h. 30 : Carrefour (Bachir Touré).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chanterais pas ?
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Trakl.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux... sans toi.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Lit-Cage ; 22 h. : Intime conviction.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Deux-Portes, 20 h. 30 : la Femme morcelée.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Essaïon, 20 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balthazar.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gymnase, 21 h. : Chat !
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Beckett-Jean Barbeau ; 22 h. : Ce soir, on fait les poubelles ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Mathurins, 21 h. : Grenouille.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 20 h. 45 : Un jeu d'enfants.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Qui, quoi, quoi de qui.
Nouveau Carré, 18 h. 45 : Comédies à une voix (André Frère).
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams (voir danse).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : la Folle.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Rocky *Horror Show*.
Ranelagh, 22 h. 15 : les Mirabelles dans les Fauves.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Le Jardin, 21 h. : Max Rongier. — Grand Théâtre, 21 h. : le Règne blanc. — La Galerie, 21 h. : Oreste.
Théâtre d'Edgar, 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 14 h. à 24 h. : Pilgrimage (cinéma-théâtre).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Christophe Colomb ; 20 h. 30 : Pas moi ; la Dernière Bande (Beckett).
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Tchekhov - Tolstoï.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Théâtron, 21 h. : le Baron perché. — Salle II, 20 h. 30 : la Résurrection de Maloupe ; 22 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les théâtres de banlieue

Créteil, Maison des arts et de la culture, 21 h. : En r'venant de l'expo.
Ivry, Théâtre des Quartiers, 21 h. : Dommage qu'elle soit une putain.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.

Mardi 8 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 21 h. 30 : Offen Flash Back ; 23 h. : D'où qu' t' en es, gars ?
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Philippe Val, Patrick Font ; 22 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant ; 23 h. : Jean Hughes.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : la Moscheta.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vlan.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Excusez-nous de vous déranger ; 21 h. 45 : J. Blot ; 22 h. 30 : Henri Tachan ; 24 h. : P. et M. Jolivet.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J' vais craquer.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Ch. Dutoit ; Chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Kredder, avec L. Guitton, J. Mitchinson, M. Elkins, J. Bastin (Stabat Mater, de Dvorak).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Chœur et Orchestre Bach de Zurich, dir. P. Eidenbenz (Messe en si, de Bach)
Eglise danoise, 21 h. : N. Lindeblad et Y. Le Gaillard, flûte et clavecin (Bach, Blavet).

Le jazz

Salle Pleyel, 20 h. : Super Soul.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Elysée-Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Joséphine Baker.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Nouveau Carré, 21 h. : Serge Kerval, Anne Vanderlove.
Olympia, 21 h. 30 : Abeti Masikini.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.

La danse

Le Palace, 20 h. 30 : Graziella Martinez (White dreams).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Lewitzky Dance Company.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 9 au 15 avril.)

A.C.T.-Alliance française (548-87-93), ts les j. sauf sam. et dim. 14 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., à 14 h. et 16 h. : Clic, clac, polka.
Cartoucherie de Vincennes (328-97-04), mer. et sam., de 14 h à 18 h. 30 . Atelier du Chaudron.
Gaîté-Montparnasse (633-16-22), Me. à 15 h. *le Marquis de Carabas* (marionnettes)
Jardin du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim. à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, sam. à 15 h. et 16 h. : les Trois Petits Cochons (marionnettes).
les 2, 3, 4, 5 et 6, à 15 h. et 16 h. : les Aventures de trois petits cochons.
Jardin des Tuileries (076-05-19) mer., sam et dim., toutes les demi-heures, à partir de 15 h. Marionnettes
Mouffetard (336-02-87), mer et sam., 14 h. 30 Récréation.
Théâtre d'Edgar (326-13-68), mer. à 14 h. et 16 h. : Folopol, le Diable et les Enfants (Ph. Pouchain).
Théâtre du Petit-Monde (227-88-73), mer., 15 h. Le petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons ; dim., 15 h · les Malheurs de Sophie
Galaxy (205-28-06), sam. à 17 h. 30 ; dim., à 14 h 30 et 17 h 30 Princesse Csardas (sur glace) ; mer., sam. et lun., à 14 h 30 · Cendrillon.
Ermenonville (mer de sable), de 10 h. à 18 h. 30 (sauf le vendredi).
Fleurines (vallée des Peaux-Rouges), de 11 h. à 18 h. 30 (sauf le mardi).

cinémas

Les films nouveaux

QUINTETTE - 14 JUILLET

LES AUTRES

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Poule, de K. Vidor ; 18 h. 30 : Kiku et Isamu, de T. Imai ; 20 h. 30 : Alice dans les villes, de W. Wenders (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : Juliette des Esprits, de F. Fellini.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e, (225-47-19).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Marivaux, 2e (742-83-90).
BREEZY (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65)
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EVADE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (331-76-86).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Balzac, 8e (359-52-70). — V.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Scala, 10e (770-40-00), Paramount-Galté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Méry, 17e (522-59-54), U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Balzac-Elysées, 8e (359-52-70).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 heures.
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86). (H. sp.)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (225-67-29), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) . Omnia, 2e (231-39-36), Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Helder, 9e (770-11-24), Les Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47-94).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Ermitage, 8e (359-15-71), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Les Templiers, 3e (272-94-56).
JIMI PLAYS BERKELEY et FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA CHOCA (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE MALE DU SIECLE (Fr. (**) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARJOE (A.) : la Clé, 5e (337-90-90).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à films, 17e (754-51-50), à 18 h.
LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LE PETIT CLAIRON, DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225 67-29) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Danton, 6e (326-08-18) : v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h.
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
SIDDHARTA (A., v.o.) : Action Christine (325-85-78).
SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 16 h. à 22 h.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
THOMAS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12 (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74)
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud 14e (331-51-16).
ZORRO (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

Les films nouveaux

LA GRANDE BOURGEOISE, film franco-italien de Mauro Bolognini, avec Fernando Rey et Catherine Deneuve. Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), Cambronne, 15e (734-42-96), Bonaparte, 6e (326-12-12), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Trois-Murat, 16e (288-99-75).
MISTER BROWN, film américain de Roger Andrieux, v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78)
TROMPE-L'ŒIL, film français de Claude d'Anna, avec Laure Deschanel, Max Von Sydow et Micheline Presle. Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Mayfair, 16e (525-27-06)
SUNSHINE, film américain de Joseph Sargent, v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
ALOÏSE, film français de Liliane de Kermadec, avec Delphine Seyrig : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio-Médicis, 5e (633-25-97).

Les grandes reprises

BEN-HUR (A., v.f.) : Marigny, 8e (225-20-74) à 15 h. et 20 h.
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55).
LE KID (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)
PILGRIMAGE (A., v.o.) : Théâtre Oblique, 11e (805-78-51).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.f.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
REPULSION (Angl., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
LE TROISIEME HOMME (A., v.f.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Studio République, 10e (805-51-97).

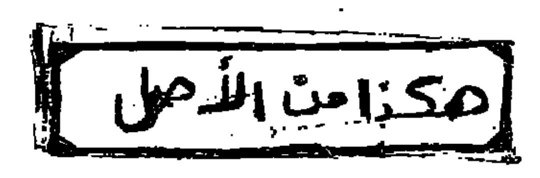
Les festivals

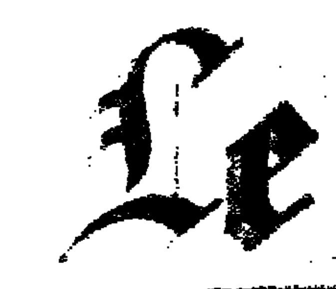
UN CERTAIN CINEMA (v.o.). — Bilboquet, 6e (222-87-23) : The last picture show.
VINGT-CINQ ANS DE PRIX JEAN-VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46), Absences répétées ; le Soldat et les Trois Sœurs.
RETOUR A EISENSTEIN (v.o.). — Olympic, 14e (783-67-42) : Et viva Mexico !
CLASSIQUES DU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Shanghaï Gesture. Milliardaire pour un jour.
M. DIETRICH (v.o.). — Action La Fayette, 9e (874-80-50) : Ange.
JEUNE CINEMA SUISSE. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : l'Invitation.
M. MONROE - BEATLES (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Let it be ; 14 h. 20 : Help ; 16 h. : Quatre garçons dans le vent ; 17 h. 45 : les Misfits ; 20 h. : la Rivière sans retour ; 22 h. : Les hommes préfèrent les blondes.
P. PASOLINI (v.o.). — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Théorème ; 16 h. et 22 h. : les Mille et Une Nuits ; 18 h. 15 : Porcherie.
L. CAVANI (v.o.). — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 22 h. : Portier de nuit ; 16 h. 10 et 20 h. : I Cannibali ; 18 h. : Milarepa.

Les séances spéciales

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CHARLES MORT OU VIF (Suisse). Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA GRANDE VIE (Fr.) : Le Seine, 5e. (325-92-46), à 12 h.
EASY RIDER (A., v.o.) : Sèvres-Duroc, 7e (734-63-88), à 21 h.
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15.
JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h et 24 h.
MONTAGE SUR M. MONROE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30
PAS D'ORCHIDEES POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.







ARTS ET SPECTACLES

Culture

Le Festival de Nancy fait ses comptes

Les organisateurs du Festival de Nancy s'impatientent. « A quatre semaines de l'ouverture, disent-ils, nous ne savons pas si nous allons obtenir la subvention du secrétariat d'Etat à la culture. » Du 9 au 19 mai, ils vont accueillir une quarantaine de troupes de théâtre du monde entier. « Nous avons pris des engagements, poursuivent-ils, avec des gouvernements qui, d'ailleurs, participent aux neuf dixièmes des frais en payant les voyages des compagnies. Les Japonais, par exemple, versent l'équivalent de la somme promise par l'Etat français, alors que nous ne pouvons même pas leur offrir de douches. »

Lew Bogdan, directeur du Festival, fait ses comptes. Après diverses péripéties (« le Monde » des 27 décembre 1974 et 5 janvier 1975), le secrétaire d'Etat avait annoncé qu'il accorderait, d'une part, 500 000 F pour la tournée des troupes, après le Festival (par l'intermédiaire de l'Office de diffusion, récemment créé), d'autre part, une somme équivalente pour l'organisation du Festival, à condition que les collectivités locales offrent une égale subvention. Le conseil général de Meurthe-et-Moselle a débloqué un crédit de 150 000 F (contre 120 000 F l'an passé), et la municipalité de Nancy a porté sa contribution à 350 000 F (contre 150 000 F).

« De ce côté, le contrat a été rempli, dit M. Lew Bodgan, mais de l'Etat aucune confirmation ne nous est parvenue pour l'instant. Nous avons établi notre budget comme si nous avions la subvention, avec tous les risques que cela comporte. »

Le Festival s'organise. Les étudiants bénévoles, une centaine, vont prêter main forte. Transport, accueil, billeterie, équipement des vingt-deux salles qui abriteront trois cents représentations. *On utilisera des maisons de jeunes, des cinémas, des gymnases, des chapiteaux de cirque et même deux usines où chaque jour auront lieu quatre spectacles à 9 F la place.*

« Ce Festival sera important, précise M. Lew Bogdan, car, pour la première fois, la prospection a été effectuée systématiquement. Nous parvenons à une nouvelle génération théâtrale après l'expérimentation des années 60 (Living Theater, Bread and Puppet, etc.). Nous sommes sortis de la recherche véhémente et un peu stérile pour parvenir à une phase plus réfléchie, plus profonde, où le théâtre populaire devient enfin une réalité. »

CLAUDE LÉVY.

■ Dans l'article « Guy Retoré interroge Bernard Shaw », publié dans « le Monde » daté 6-7 avril, une erreur a rendu incompréhensible une phrase du premier paragraphe. Il fallait lire : Guy Retoré « poursuit un dialogue avec « les siens », avec son public ».

PRESSE

VINGT-SEPT OUVRIERS DE « LA HAUTE-MARNE LIBÉRÉE » ASSIGNÉS EN JUSTICE

La direction de *la Haute-Marne libérée*, quotidien édité à Chaumont, a décidé d'assigner en justice des ouvriers de son atelier de composition qui, le 21 mars, avaient déclenché une grève pour protester — avaient-ils dit — contre l'impression d'éditions régionales du *Parisien libéré* dans les ateliers de composition de *la Haute-Marne libérée*. Le quotidien haut-marnais n'avait ainsi pas paru le samedi 22 mars, entraînant une perte, selon la direction, de plus de 15 000 F.

M. Jean Bletner, P.-D.G. du quotidien de Chaumont, indique, dans *une mise au point publiée* lundi 7 avril en première page du journal que « *réparation du préjudice subi par vous* [les lecteurs] *et par notre journal sera demandée par voie d'assignation en justice en bonne et due forme* » à vingt-sept ouvriers du livre, qui, selon lui, « *ont délibérément privé un certain samedi trente-cinq mille Haut-Marnais de leur quotidien* ».

Musique

Recherches acoustiques au G.R.M.

(Suite de la première page.)

Le cycle « Perspectives du vingtième siècle » de Radio-France a montré lundi la vitalité de cette musique en consacrant son premier concert, retransmis par l'Union européenne de radiodiffusion (1), à trois des compositeurs les plus représentatifs en ce domaine : Pierre Henry (1927), le prototype des chercheurs isolés, qui a monté son propre studio et réalisé depuis plus de vingt ans un ensemble d'œuvres exceptionnel ; Luciano Berio (1925), fondateur du studio de Milan, à qui Pierre Boulez a confié la direction de l'électro-acoustique à l'I.R.C.A.M., et François Bayle (1932), responsable depuis 1966 du groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F., devenu cette année un département de l'Institut de l'audio-visuel, et l'un des principaux centres de création de recherche et de pédagogie existant dans le monde.

Pierre Henry donnait la première audition à Paris de « Prismes », suite tirée de sa contribution à « Kyldex », le grand show de musique, de danse et de lumière de Nicolas Schöffer, à Hambourg (« le Monde » du 15 février 1973). On y retrouve le prodigieux découvreur dont l'intuition lit la musique à travers la matière sonore toute neuve. Il y choisit des objets sonores dont il joue rigoureusement soit par collections, dans le crescendo initial où la *musique affleure peu à peu à la* conscience et se révèle bientôt très riche, comme un orchestre qui s'accorde, une usine au travail ou les sons lointains d'une fête dans le soir, soit par petites unités comme ces sons secs et caractéristiques de quelque ping-pong électronique dont il fait d'étonnantes études rythmiques. Poussières de sons éparpillées, stridences d'oiseaux, polyphonies de matériaux divers allant du ronflement neutre de générateurs au chœur de voix humaines, s'organisent en mouvements fortement caractérisés, puis en une lente progression, ouragan immobile qui s'accélère en une sorte d'énorme crescendo dionysiaque et dramatique mené de main de maître, t s'achève cependant en une musique intime et suspendue.

Dans la « Grande Polyphonie », création de François Bayle, la musique semble moins contrôlée, mais plus poétique, comme d'un joueur de timbres de la matière. *Malgré* son souci de construire, reflété par le titre, il compose moins ici qu'il ne s'enchante d'un gong ou d'un oiseau transmuté, d'une harmonie orientale, de cordes métalliques, de notes répétées de guimbardes ou de cris d'enfants, et parfois il en joue un peu longuement. Mais il tisse aussi avec toutes ces sonorités de merveilleuses tapisseries bigarrées, pleines d'étoiles et de rêves qui s'épandent en profondes harmonies à travers la multitude de haut-parleurs qui composent son « orchestre » : l'acousmonium.

La création de Luciano Berio, « Chants parallèles » (réalisée au G.R.M.), s'inscrit dans un cadre plus restreint et défini de quinze fréquences « harmoniquement liées *à un mode de caractère populaire* », que la voix de Christiane Legrand effleure dans un parcours nonchalant et poétique. Sur ces fréquences, Berio agit par des manipulations « instrumentales » souvent d'une extrême vigueur (2) qui expliquent l'aspect paradoxal de cette œuvre : on passe ainsi de longues séquences au confort acoustique indéniable, où l'on navigue comme engourdi par les sons et les lumières d'un avion de nuit, à de sauvages et interminables batailles d'oiseaux électroniques. Mais il est assez étonnant de retrouver ainsi dans cette œuvre, plus improvisée qu'achevée, la trace de la main, du geste instrumental.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Ce programme sera diffusé en stéréophonie par France-Culture le 18 avril à 20 heures.

(2) Voir le « Journal des chants parallèles » de son collaborateur Bernard Durr dans le *Bulletin du G.R.M.*, n° 13.

M. EDWARD HEATH à la tête de l'Orchestre symphonique de Londres

L'ancien premier ministre britannique, M. Edward Heath, va diriger deux concerts à la tête du London Symphony Orchestra, le 11 avril à Cologne et le 12 à Bonn. Depuis ses études à l'université d'Oxford, où il est entré avec une bourse d'organiste, M. Edward Heath n'a jamais cessé de pratiquer la musique. Au demeurant, grand amateur de voile, il est aujourd'hui l'un des rares hommes politiques à s'honorer du titre d'artiste.

L'année dernière, M. Walter Scheel, avant d'accéder à la présidence de la République fédérale d'Allemagne, s'était, lui aussi, distingué en enregistrant des chansons au profit de l'enfance handicapée. Mais il ne figura au « hit-parade » qu'accessoirement. Avant la guerre, en France, Robert Jardillier, ministre des P.T.T. en 1936, avait dirigé une chorale.

Le temps fécond des rois et des princes musiciens est révolu. Mais parfois la politique et l'art montrent qu'ils n'ont pas perdu l'un envers l'autre toute estime.

■ L'ensemble du stock de films en 16 millimètres de la Fédération française des ciné-clubs a été dérobé au siège de la Fédération, 6, rue Ordener. Un premier vol avait été commis, en février dernier, portant sur une trentaine de films en 35 millimètres. Une plainte contre X... a été déposée.

Théâtre

« Rocky Horror Show »

En sortant de la Porte Saint-Martin où Pierre Spivakoff présente *Rocky Horror Show*, une question tourne dans la tête : quelle est donc la malédiction qui pèse sur les comédies musicales ? Comédiens, auteurs, metteurs en scène en rêvent. Elles les obsèdent; elles sont l'objet de eurs désirs. Ils vibrent comme des alchimistes à la recherche de la pierre philosophale. Ils rassemblent les précieux matériaux qui, ailleurs, ont fait leurs preuves, ils en inventent de nouveaux, ils versent dans leurs alambics, mais voilà : le grand secret s'évapore, la comédie musicale reste un supplice de Tentale, un paradis interdit.

Pierre Spivakoff n'échappe pas au sort commun. Pourtant il a trouvé un personnage extravagant auquel, logiquement, il pouvait accoler sa frénésie, sa folie ravageuse. Un personnage qui mêle le fantastique, la dérision, la truculence. Un travesti hypersexuel, à la fois Dracula et Frankenstein. Bref, un personnage tout à fait « in ». Autour de ce héros, il y a un spectacle qui triomphe depuis trois ans à Londres, joué par des comédiens qui chantent et non par des chanteurs professionnels. Pierre Spivakoff a eu l'*intelligence de* ne pas calquer la représentation londonienne. Il a cherché des références « culturelles » capables de frapper les imaginations françaises : la foire, ses trains fantômes, ses manèges miroitants, ses flonflons minables et assourdissants.

Parmi les comédiens et les comédiennes qui l'entourent, il y en a deux qui savent chanter (Roger Mirmont et Nathalie Bréhal). Geoffrey Carey a une drôlerie très anglaise — et d'ailleurs il est Anglais, — et les autres (Myriam Mézières, Celia Booth, Gérard Surugue) ont fait leurs classes au Magic Circus... Mais sans doute Jérôme Savary possède-t-il le secret des alchimistes, il sait contrôler la désinvolture hilare, en faire un jeu, une charge, un spectacle. Pierre Spivakoff ne sait pas. S'il avait appris à chanter, s'il n'avait pas oublié que, dans une comédie *musicale*, la mise en scène et la chorégraphie sont très utiles, il aurait pu trouver un style. Mais, crispé, maladroit, tout en nerfs, il se laisse déborder. Son talent n'est pas en cause. D'ailleurs, chaque personnage pris à part est formidable. Chaque élément de décor, d'une beauté agressive, grinçante. Malheureusement, on voit tout ensemble et rien ne va plus. A ce point, c'est émouvant.

COLETTE GODARD.

★ *Porte Saint-Martin*, 20 h. 30.

Architecture

Volumes bleus et jaunes

Une exposition, qui a pris pour titre « Le volume bleu et jaune », montre les nouvelles préoccupations des pensionnaires de la villa Médicis à Rome, ceux qui, selon l'ancien régime de l'institution, auraient dû être des « prix de Rome » d'architecture, prix souvent conquis à force de brio et de « coup de patte ». Voici une tentative de travail fondamental, certes plus ingrat, mais aussi plus passionnant à mener à bien. Les travaux de deux années d'études, 1972-1974, d'un groupe d'architectes qui résument des préoccupations anciennes, une exposition villa Médicis l'an dernier et une communication à l'Académie des beaux-arts ont précédé cette entrée en force de jeunes étudiants dans les galeries du Grand Palais.

Deux cents dessins et cent cinquante documents retracent, dans l'ordre chronologique, l'évolution de cette recherche patiente et obstinée. De quoi s'agit-il ? En fait d'une tentation de représentation de l'espace architectural afin de mieux le connaître pour le dominer, coder des données et élaborer ensuite des « méthodes d'intervention ».

Des outils simples ont servi à les mettre en place : le fil à plomb, le niveau d'Archimède, le miroir réfléchissant, le cordon traceur... Et l'aboutissement en est cette « image de synthèse » *à 362 degrés, qui prétend donner une vision exacte et complète d'un espace quadrangulaire, ouvert et mis à plat. On peut alors y voir plus clair et y opérer avec une appréhension totale de l'espace. Comme si on avait mis la carte du globe sur un plan, en respectant les rapports d'un territoire à l'autre, ce qu'a d'ailleurs tenté l'architecte américain Buckminster Fuller.*

Cette figuration globale a ses codes : les « espaces en angles morts », *les* « couloirs de transparence », *les* « corps de lumière ». *On ne les perçoit que confusément à travers une expérience qui se déroule dans le temps. Ces* « corps de lumière » *ont été matérialisés par des volumes qui traversent l'espace de cet atelier-laboratoire installé villa Médicis. Ils sont devenus des sculptures, tant il est vrai que l'architecture est, selon Le Corbusier qui l'a formulé et les anciens qui l'ont pratiqué, l'art de construire des formes dans la lumière. Au cours de ses travaux, le groupe d'étudiants a tenté une lecture de ces formes que définit la lumière. Il en a dégagé un système de connaissances positives de l'espace d'un lieu, d'un site, un système qui serait un outil d'analyse des lois d'implantation d'un espace dans une maison et d'une maison dans le paysage.*

J. M.

★ *Le Volume bleu et jaune*. Galerie nationale du Grand Palais.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

QUELQUES ASPECTS DES PROBLÈMES DE LIBERTÉ

L'Académie des sciences morales et politiques a entendu lundi une communication de M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, sur « *quelques aspects des problèmes de liberté* ». Liberté est un mot à la mode, bien qu'on trouve dans l'opinion comme dans les discours des hommes publics un sentiment d'inquiétude, justifié notamment par le succès vertigineux de certaines techniques, dont l'informatique. Ce développement correspond à un phénomène de masse, dont l'aspect quantitatif entraîne une incitation dans la nature des choses. Or aucune règle de droit qui lui soit propre n'a encore été posée.

Nos principes juridiques, poursuit l'orateur, exigent qu'un texte ayant valeur législative intervienne : il ne paraît pas possible de poser des règles valables sans toucher à l'exercice des libertés fondamentales. Le droit devrait pourtant demeurer aussi souple que la jurisprudence des libertés traditionnelles.

L'Académie a, d'autre part, proclamé la vacance du siège de Paul Bastid dans la section d'histoire. Les lettres de candidature devront parvenir au secrétariat de l'Académie avant le 28 avril. Election le 2 juin.

En bref

Cinéma

« Mister Brown »

Cameraman *(Portrait d'Angela Davis)*, Roger Andrieux a écrit et filmé à Los Angeles la vie quotidienne, les situation ordinaires d'une famille noire venue de la Louisiane avec l'ambition de « monter » une petite affaire dans le style du Sud, qui ouvre effectivement une petite boutique de boulangerie-pâtisserie à la frontière d'un des ghettos et qui va voir son rêve s'écrouler peu à peu.

Fondé sur la réalité de tous les jours et joué le plus naturellement, *le plus sobrement* par de jeunes acteurs, *Mister Brown* est un film qui se lit comme une chanson de blues (la musique, ici, a été composée par le vieux bluesman John Lee Hooker) et qui est réalisé avec le regard fraternel, avec le « feeling » d'un homme qui est entré, qui a vécu à l'intérieur du monde noir américain. — C. F.

★ *Action Christine*, v.o.

Danse

Les petites soirées de l'Opéra

L'Opéra possède désormais sa résidence secondaire, le Théâtre des Champs-Elysées. Il y présente tout au long du mois d'avril des suites de ballets très divers pour petites troupes, rappelant assez les anciennes soirées de l'Opéra-Comique.

Jeu de cartes fut créé ici même en 1945. On peut y apprécier encore aujourd'hui la précocité du talent de Janine Charrat qui sut d'instinct, dans cette première chorégraphie, utiliser le vocabulaire classique pour relater d'une manière lisible et nerveuse les intrigues des personnages d'un jeu de cartes, menées puis brouillées par un joker perfide. Les danseurs de l'Opéra sont assez appliqués dans leur ensemble et peu sensibles à l'accord profond qui règne entre la musique de Stravinski et l'architecture du ballet. Mais ils ont ici un côté juvénile inhabituel et semblent prendre plaisir à ces combinaisons de pas, déploiements en éventail et constructions mouvantes de château de cartes. Patrice Bart est le joker ; il en a la souplesse et l'élévation. Mais ses *expressions* tout en œillades assassines et déhanchements appuyés seraient plus à leur place chez la Grande Eugène.

Le spectacle débute avec *Soir de fête*, de Léo Delibes et Léo Stats, une pièce montée des années 25, garnie de fouettés, de sauts de chat et autres croquembouches académiques, et *couronnée par une ravissante* Noëlla Pontois en sucre filé. Il s'achève avec le *Boléro*, de Ravel, façon Béjart, un dessert un peu indigeste.

On aura eu, du moins, le plaisir de voir — ou de revoir — *la Péri*, un des plus beaux pas de deux du répertoire, avec une musique de Paul Dukas que Marius Constant fait sonner clair *et net, une chorégraphie* de George Skibine harmonieuse et ample, une *très belle* performance de Jean Guizerix, danseur à la fois précis et moelleux, et Claire Motte enfin retrouvée, superbe Péri, épinglée à un décor lumineux à la Roger Gallé. — M. M.

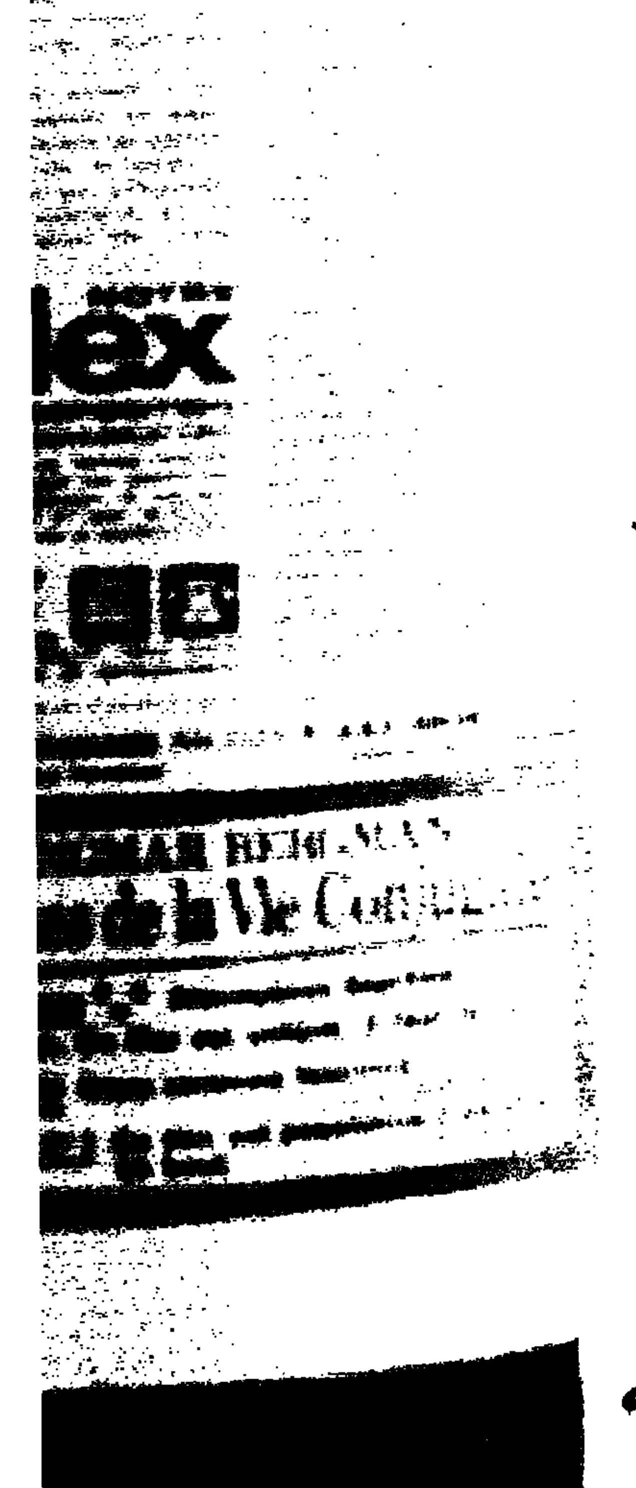
★ Les 10, 11, 12, 14, 15 et 16 avril, 20 h. 30.

SOCIÉTÉ

● *Une Fédération féminine de responsables professionnelles et de femmes patrons* vient d'être créée à Paris sur l'initiative de responsables de l'Union nationale des femmes patrons. Cette fédération, qui accueille déjà plusieurs centaines d'adhérentes individuelles, se propose de regrouper des associations professionnelles de femmes. La présidente est Mme Dufour, avoué à Paris. Renseignements : 99, rue de Courcelles, 75017-Paris. Tél. : 704-83-70 (le matin).

● *Deux anciens harkis* sont venus se joindre le 8 avril aux cinq grévistes de la faim qui se trouvent depuis une semaine dans une église d'Evian (Haute-Savoie). Ils étaient accompagnés par M. Jean-Pierre Nicolas, secrétaire général adjoint de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES



Un ordinateur dans la poche

IL y a trente ans, l'ordinateur — le singulier s'impose car l'objet était unique, et le mot même n'existait pas — l'ordinateur, donc, était un monstre. Seuls quelques scientifiques connaissaient son existence, et une infime poignée d'entre eux étaient à même de l'utiliser. Il y a dix ans, l'ordinateur n'était déjà plus une rareté, mais encore un joujou pour spécialistes. A l'heure actuelle, et pour un prix qui tombe en chute libre, n'importe qui peut s'acheter un ordinateur dans les grands magasins.

Il est vrai qu'il ne s'appelle plus ordinateur. Ce qu'on vous remettra contre quelques effigies de Descartes, c'est un calculateur de poche, ou une calculatrice de poche, le genre n'est pas encore bien fixé. Mais le nom ne fait rien à l'affaire ; c'est un ordinateur que vous emporterez avec vous.

Il possède, en effet, des registres de calcul où se font des opérations arithmétiques, et une mémoire contenant des programmes et dans laquelle seront rangés les résultats temporaires que l'on utilisera dans la suite du calcul. Il possède des organes d'entrée-sortie, boutons-poussoirs et affichage lumineux. Il n'y a rien de fondamentalement différent dans un gros ordinateur, sauf que les possibilités sont bien plus étendues. La différence principale, c'est qu'un calculateur de poche fonctionne généralement en mode « conversationnel ». Le programme, c'est-à-dire la séquence des opérations à faire, est indiqué par l'utilisateur à la machine au fur et à mesure du calcul ; le calculateur reçoit de façon étroitement imbriquée le programme de calcul et les données nécessaires. Sur un vrai ordinateur, on dispose en général d'un autre mode de fonctionnement, celui dans lequel on indique d'abord à la machine le programme qu'elle devra suivre, programme qu'elle garde en mémoire, et ensuite les éléments sur lesquels portera le calcul. Ce qui permet de refaire plusieurs fois le même calcul sur des données différentes sans avoir à renouveler le programme. Il existe d'ailleurs quelques calculateurs de poche dits « programmables » qui peuvent travailler selon ce second mode et sont donc véritablement très proches des ordinateurs conventionnels.

PEU DE CHOSE MAIS UN GROS CIRCUIT INTÉGRÉ

FAIRE un calculateur de poche, c'est donc construire un ordinateur simplifié ; qu'il soit simplifié ne signifie nullement qu'il soit simple à fabriquer, bien au contraire. Si les calculateurs de poche sont tard venus sur le marché, c'est qu'il a fallu attendre la production de circuits intégrés suffisamment complexes pour qu'on puisse confier à l'un de ces circuits le travail que faisaient auparavant plusieurs milliers d'éléments distincts. Cela a rendu possible les nécessaires diminutions de volume et de prix.

Il y a essentiellement dans un calculateur de poche quelques gros circuits intégrés, et parfois un seul, qui, d'une part, font les calculs et, d'autre part, contiennent dans leur structure même quelques programmes fondamentaux. En appuyant sur une touche fonctionnelle du clavier, on provoquera l'exécution d'un de ces programmes. Ainsi la touche « racine carrée » provoquera la séquence suivante : aller chercher la dernière suite de chiffres que l'utilisateur a composée sur le clavier — c'est le nombre que l'on peut lire à cet instant, mais indépendamment de sa visualisation, il est inscrit sous forme binaire dans une zone appropriée du circuit intégré, — faire sur ce nombre la succession d'opérations élémentaires telles qu'additions et décalages qui permettent de calculer la racine carrée, et finalement inscrire le résultat dans une autre zone mémoire et simultanément l'envoyer aux circuits, généralement distincts, qui sont responsables de l'affichage.

Il est quelque peu inexact de parler comme ci-dessus de forme binaire. L'unité élémentaire de mémoire est un ensemble de deux transistors qu'on peut assimiler à deux interrupteurs placés sur deux fils parallèles, et qui réagissent l'un sur l'autre de façon telle que, si on ferme le premier, l'autre s'ouvre automatiquement. A chaque instant, le courant pourra passer soit par le fil de droite, soit par le fil de gauche. On déduira l'état d'ouverture ou de fermeture des interrupteurs en observant par quel fil passe le courant. Par construction, il n'y a que deux états possibles, l'un représentera le chiffre binaire *zéro*, l'autre le chiffre *un*. En choisissant l'état de chaque élément d'une suite de mémoires, on pourra inscrire n'importe quelle suite de chiffres binaires.

Mais on n'écrira pas en général des nombres binaires, on utilisera une représentation codée de nombres décimaux ; 49 ne s'écrira pas 110001, ce qui serait son expression en numération binaire, mais 01001001. Les quatre premiers chiffres binaires, 0100, représentent le chiffre décimal 4 ; les quatre suivants, 1001, représentent le chiffre 9. Il est évidemment plus difficile de calculer sur une telle représentation que sur des nombres binaires, mais en revanche il est très simple d'afficher l'expression décimale du résultat. Pour les calculateurs de poche, presque chaque opération est suivie d'un affichage, et il vaut mieux travailler sur une représentation décimale des nombres. Au contraire, les gros ordinateurs, qui font souvent des milliers d'opérations avant d'imprimer un résultat, préfèrent convertir toutes les données en nombres binaires, faire les calculs, et reconvertir les résultats en décimal.

Des mortes qui se souviennent

En sus des zones qui font les calculs et des zones mémoires, où sont rangés données et résultats, il y a encore dans les circuits intégrés des zones qui contiennent des programmes de calcul, par exemple la séquence d'opérations à faire pour extraire une racine carrée. On les appelle *mémoires mortes*, ce qui est quelque peu trompeur. Ce sont, en fait, des mémoires qui conservent éternellement la même information. Le sigle anglo-saxon ROM (read only memories, mémoires qu'on ne peut que lire) est une désignation plus correcte. Ce sont, en effet, des circuits dont on a figé une fois pour toute l'état, qui resteront éternellement à 0 ou à 1.

Les mémoires à semi-conducteurs à transistors ont une propriété désagréable. Elles perdent la mémoire quand on éteint le calculateur. Pour reprendre l'image des deux interrupteurs, quand on a fermé l'un et ouvert l'autre, il faut constamment appliquer une tension électrique pour maintenir chacun en place. Si on supprime cette tension, les interrupteurs sont libres, et rien n'assure, quand on rallumera l'appareil, qu'ils reprendront la position, ouverte ou fermée, qu'ils avaient antérieurement.

La manière de figer la mémoire, c'est de supprimer une liaison entre les deux transistors, celle qui permettrait de les faire changer d'état, celle qui permettrait d'ouvrir ou de fermer les interrupteurs. Le plus simple est de supprimer cette liaison des la conception du circuit intégré. Le programme souhaité est donc inclus dans le circuit par construction. C'est ce que font les constructeurs de calculateurs de poche, appareils fabriqués en très grande série, pour lesquels il est économiquement justifié de concevoir un circuit spécifique. Une autre méthode consiste à maintenir cette liaison, mais à lui donner des caractéristiques telles qu'elle ne puisse supporter qu'un très faible courant. L'avantage, c'est qu'on n'est pas obligé de savoir exactement à quoi servira le circuit quand on le fabrique. L'utilisateur inscrira dans une telle mémoire morte ce qui lui convient, puis la fera traverser par un courant intense qui fixera l'information en rompant les liaisons, exactement comme une surintensité rompt les fusibles qui protègent une installation électrique. Il existe une variante de cette méthode, où la « mort » n'est que provisoire, où la liaison peut être éventuellement rétablie.

A part les circuits intégrés appropriés, il y a, dans un calculateur de poche, des éléments qui se retrouvent dans bien d'autres appareils : les boutons-poussoirs, et les diodes électroluminescentes qui affichent les résultats. Ces dernières sont des semi-conducteurs particuliers, qui émettent un bref éclair lumineux quand elles sont traversées par un courant. Si ce courant est renouvelé à un rythme rapide, la persistance des impressions rétiniennes donne l'illusion d'un éclairage continu. On utilise le plus souvent un ensemble de sept diodes dont chacune est une petite barre, et qui forment deux carrés superposés. Le chiffre 8 s'obtient en allumant toutes les diodes, les autres chiffres en allumant certaines d'entre elles.

On pourrait penser que du bouton-poussoir, il n'y a rien à dire. C'est au contraire un point des plus délicats. Le problème ici n'est pas d'électronique, mais de mécanique. Que l'utilisateur appuie doucement ou fort, qu'il le fasse progressivement ou d'un coup sec, que ce soit la première ou la dix millième fois, il faut toujours que la même information soit transmise. Il faut qu'on puisse appuyer deux fois de suite sur une touche, mais il ne faut pas qu'une légère fluctuation de la pression du doigt soit interprétée comme une double frappe. Le plus difficile est d'assurer un bon contact électrique, et qu'il le reste au cours du temps. Une solution envisageable est de loger dans le bouton-poussoir un petit aimant dont le champ magnétique agirait sur un transistor situé juste au-dessous. Ainsi serait évité tout contact mécanique et tout problème d'usure de ce contact.

MAURICE ARVONNY.

Algébrique ou polonaise ?

LE tout n'est pas d'avoir en poche un calculateur, il faut encore l'utiliser à bon escient. On peut lui demander des calculs fort complexes, mais il ne faut pas oublier que sa mémoire est très limitée. Il est exclu de procéder comme avec un gros ordinateur, de faire entrer en vrac dans la machine formules et données, et de la laisser ensuite se débrouiller. Il ne faut composer les nombres qu'au moment où ils sont utilisés, il ne faut pas garder en mémoire plus qu'il n'est indispensable les résultats intermédiaires.

Soit à calculer 8 : (3-1). Dans cette formule, le signe de la division précède celui de la soustraction, mais il faut cependant faire d'abord la soustraction. L'ordre du calcul n'est pas celui de la formule. C'est d'ailleurs pourquoi les parenthèses sont indispensables, pour distinguer la formule qui précède de (8 : 3) —1.

Peut-on au moins frapper les divers symboles 8, :, (: 3, etc., dans l'ordre où ils apparaissent dans la formule mathématique. Cela suppose qu'il existe une fonction « parenthèse » et une touche correspondante du clavier, avec pour rôle de laisser en suspens ce qui précède et de commencer un nouveau calcul. C'est le cas de quelques calculateurs. Mais sauf à restreindre beaucoup son emploi, la fonction parenthèse est une fonction chère, car « laisser en suspens » suppose de la mémoire où ranger ce qu'on laisse.

Une autre difficulté se présente. Dans la notation usuelle, dite *algébrique*, le signe d'une opération se place entre les deux termes sur lequel il agit : le signe « moins » se place entre 3 et 1. Si on respecte cet ordre, au moment où l'on frappe ce signe, on ne peut faire la soustraction puisque le nombre à soustraire n'est pas encore connu de la machine ; on peut seulement indiquer qu'il y aura une soustraction à faire. L'ordre de la faire sera donné par la frappe d'une touche spéciale, la touche « égale », qui n'interviendra que lorsqu'on aura communiqué au calculateur les deux termes de la soustraction.

Moins d'efforts pour l'utilisateur

Compte tenu de cette obligation et de ce que la soustraction doit précéder la division, on écrira finalement une séquence du type 3 — 1 = M 8 : R = où M signifie « mettre en mémoire le dernier nombre entré ou calculé », et R veut dire « rappeler le nombre en mémoire ». Il faut bien convenir que la séquence qui précède ne ressemble guère à la formule mathématique de départ. Ni l'ordre des données ni celui des signes d'opérations n'ont été conservées. On aurait pu garder l'ordre des données en commençant par entrer le dividende, soit 8, quitte à le mettre immédiatement en mémoire et à le rappeler en temps utile. Cela aurait utilisé une mémoire de plus, et obligé l'utilisateur, quand il porte un nombre en mémoire, à se rappeler dans quelle mémoire il l'a rangé.

D'où l'option prise par certains constructeurs de renoncer à la notation algébrique usuelle, dans laquelle un signe sépare les deux termes d'une opération. Ils la remplacent par la notation *polonaise* — elle fut inventée, sous une forme légèrement différente, par le logicien polonais Lukaciewicz (1), — dans laquelle le signe d'une opération suit les deux opérandes. La séquence écrite sur le clavier sera maintenant 8 M 3 M 1 — : Elle ne comporte pas le signe « égale », c'est le signe de chaque opération qui déclenche l'exécution de cette opération. Il n'y a pas non plus de rappel de mémoire grâce à une convention simple : le dernier nombre mis en mémoire est disponible pour une opération, et cette opération l'efface de la mémoire et transforme donc l'avant-dernier en dernier. Ainsi quand on frappe le signe de soustraction, 3 est disponible pour cette soustraction ; il lui est retranché le dernier nombre entré, soit 1. Quand ensuite on frappe le signe de la division, 8 est disponible comme dividende et sera divisé par le résultat du calcul précédent, soit 2.

Pas de parenthèses

La notation polonaise a plusieurs avantages. On démontre qu'il n'y a jamais besoin de parenthèses ; c'est d'ailleurs à cette fin que la notation polonaise fut inventée par Lukaciewicz. Dès que les formules deviennent un peu complexes, elle demande moins d'efforts à l'utilisateur. Les nombres sont fournis au calculateur dans l'ordre où ils figurent dans l'expression mathématique de départ ; si plusieurs d'entre eux sont en mémoire, il n'y a pas à se préoccuper de savoir qui contient quoi ; ils reviennent automatiquement dans le bon ordre. Mais il faut bien reconnaître qu'elle est moins naturelle, et que pour l'utilisateur qui n'aura jamais à faire que des calculs très élémentaires, elle demande un effort d'adaptation inutile.

La concurrence est sévère entre « polonais » et « algébristes ». Chacun défend son école et se gausse des défauts de l'autre. Qu'il existe des calculateurs utilisant les deux notations montre bien qu'aucune ne l'emporte évidemment sur l'autre. On peut prophétiser sans grand risque que les progrès de l'électronique finiront par trancher le débat. Les circuits intégrés seront de plus en plus complexes et leurs possibilités seront de plus en plus grandes. Un jour viendra où les petits calculateurs de poche fonctionneront comme les autres ordinateurs. On leur donnera la formule mathématique, ils la décortiqueront, remettront les opérations dans l'ordre où elles doivent être exécutées et fourniront le résultat. Mais cette évolution se fera-t-elle dans un avenir proche ou lointain ? — M. A.

(1) Lukasiewicz écrivait les signes d'opération avant les opérandes et non après eux. Aussi parle-t-on parfois de notation polonaise inverse pour souligner cette différence.

EN TOUTE LOGIQUE

Bien poser l'énoncé

DOUZE personnes habitent des maisons qui se suivent sur le bord d'une rue. De combien de manières peut-on en choisir quatre, de telle sorte qu'aucun couple de personnes parmi les quatre n'ait de maisons qui se touchent ?

(Solution ci-dessous à l'envers.)

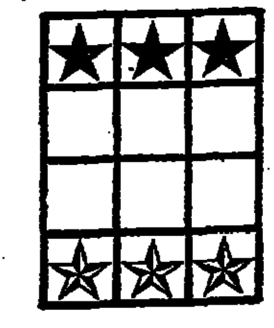
Cette situation est caractéristique des problèmes qui se simplifient si l'on inverse l'aspect de leur énoncé. Il est, en effet, équivalent de poser la question : huit maisons étant espacées le long d'une rue, de combien de manières peut-on en insérer quatre nouvelles sans que deux d'entre elles ne se touchent ?

Les huit premières maisons offrent neuf espaces vides (les deux extrémités et les sept intervalles) parmi lesquels il faut en choisir trois. Le nombre de possibilités est :

$$\frac{9 \times 8 \times 7 \times 6}{1 \times 2 \times 3 \times 4} = 126$$

PROBLEME N° 41

Cet autre problème peut se résoudre directement par de longs tâtonnements. Comment le résoudre par un détour, mais d'une manière plus systématique ?



Sur un échiquier de quatre sur trois, trois cavaliers noirs (étoiles noires) font face à trois cavaliers blancs (étoiles blanches). Combien de sauts sont nécessaires pour échanger les places des cavaliers noirs et des cavaliers blancs ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 40

Une personne a, en 1898, un âge égal à la somme des chiffres de l'année de sa naissance.

La personne est née au dix-neuvième siècle, car son âge, somme de 4 chiffres, est au plus 4 × 9 = 36 ans et 1898 — 36 = 1862.

Les deux premiers chiffres de l'année cherchée sont donc 1 et 8. Comme 1 + 8 = 9, en 1898 — 9 = 1889, la personne avait un âge égal à la somme des deux derniers chiffres de l'année cherchée. Or ces deux derniers chiffres ont au plus pour somme 8 × 2 = 16. La personne est donc née au plus tôt en 1889 — 16 = 1873.

Supposons d'abord qu'elle soit née entre 1873 et 1879. En 1889 — 7 = 1882, elle avait un âge marqué par le dernier chiffre de sa naissance. Ce chiffre représente la moitié du temps écoulé entre 1870 et 1882. C'est :

$$\frac{1882 - 1870}{2} = 6.$$

La personne peut être née en 1876. En effet, elle aurait vingt-deux ans en 1898 et 1 + 8 + 7 + 6 = 22.

Faire l'hypothèse que la personne est née entre 1880 et 1889 ne conduit à aucune solution.

PIERRE BERLOQUIN.

Le réglage des réseaux électriques

Quand une ménagère éteint le brûleur de sa cuisinière à gaz, les choses sont simples. Un robinet se ferme, le gaz n'arrive plus. Mais à l'autre bout du tuyau, soit en définitive à Lacq, aux Pays-Bas ou dans le Sud algérien, la production des puits n'est en rien affectée. Il y aura simplement plus de gaz qui s'accumulera dans les réservoirs.

Quand cette même ménagère débranche son aspirateur, il en va tout autrement. Sans en être consciente, elle change quelque peu le régime de fonctionnement de toutes les centrales françaises en activité. Et même de toutes les centrales de l'Europe occidentale (îles Britanniques et Scandinavie exclues), puisque leurs réseaux sont interconnectés. En principe, c'est-à-dire si le geste de notre ménagère pouvait être isolé de quelques millions de gestes similaires, et si l'on disposait de mesures suffisamment précises, on constaterait que tous les alternateurs d'Europe se mettent à tourner plus vite et que la fréquence du courant qu'ils produisent augmente quelque peu par rapport à sa valeur théorique de 50 périodes par seconde. La différence essentielle par rapport au cas du gaz, c'est qu'il n'y a pas de réservoir interposé entre la source et l'utilisation. L'ensemble des centrales électriques est une fontaine où chacun vient se servir quand et comme il le veut, et dont le débit doit à chaque instant s'ajuster à la demande.

Il faut donc un mécanisme de régulation : il en existe un, automatique, c'est la variation de la vitesse des alternateurs, et donc la fréquence du courant. Si cette fréquence augmente, tous les moteurs électriques vont tourner un peu plus vite, et donc consommer un peu plus d'énergie. C'est donc l'ensemble des utilisateurs qui va consommer l'électricité que n'utilise plus notre ménagère. La consommation s'adapte à la production.

Mais le pouvoir régulateur de cette variation de fréquence est très faible. Il suffit pour notre débranchement d'aspirateur, d'autant plus que, dans la seconde qui suit, plusieurs milliers d'autres aspirateurs sont branchés ou débranchés. Mais s'il se produit une perturbation plus sérieuse, si une centrale est brutalement découplée du réseau par un accident survenu à elle-même ou à la ligne de transmission qui la dessert, si une grosse entreprise industrielle arrête ses machines, si plusieurs millions de téléviseurs s'allument tous à deux heures du matin quand Armstrong débarque sur la Lune, cette régulation automatique ne peut suffire. Il faut absolument adapter la production à la consommation.

Cinquante périodes chaque seconde ?

Cette adaptation se fait de trois façons. *Au niveau de la centrale, où des vannes contrôlant la fourniture* d'énergie mécanique sont asservies à la vitesse de rotation des alternateurs. Au niveau du réseau ensuite ; il y a d'abord un système automatique qui contrôle en permanence la fréquence du courant et la puissance qui transite sur certaine lignes, et qui envoie à certaines centrales, spécifiquement destinées au réglage, les instructions qui permettront d'ajuster leur production d'énergie à la demande. Il y a enfin l'intervention d'un ingénieur qui suit en permanence ce processus complexe de régulation et intervient en cas de perturbation grave pour faire arrêter certaines centrales, ou au contraire pour en faire mettre d'autres en marche.

La condition essentielle de cette régulation est une bonne prévision de la demande. Au cours de la journée, la consommation d'électricité varie constamment, mais la courbe de la demande se reproduit à peu près d'un jour sur l'autre. Le service compétent de l'E.D.F., celui des mouvements d'énergie, établit d'abord une prévision globale, à l'échelle de l'année, qui permet d'assurer que les ressources nécessaires seront disponibles. Puis, il y a chaque semaine une prévision pour la semaine suivante, et pour chaque jour la prévision est affinée la veille. On décide alors quelles centrales devront fournir le courant, et dans quelle tranches horaires elles devront être en service. L'affectation suit un principe simple, compte tenu des disponibilités. *Les centrales hydrauliques au* fil de l'eau, qui ne peuvent que turbiner l'eau au fur et à mesure qu'elle se présente, fonctionneront en continu. Il en sera de même des centrales thermiques qui ont le plus faible coût de fonctionnement, et donc en particulier des centrales nucléaires. Au contraire, les pointes seront couvertes par les centrales hydrauliques de barrage, qui peuvent emmagasiner l'eau pendant les heures creuses, et par les centrales thermiques à coût élevé. Enfin certaines centrales, destinées au réglage, ne fourniront pas leur puissance maximale ; on dispose ainsi d'une réserve de puissance pour couvrir les pointes imprévues de consommation.

Quand survient une augmentation importante de la consommation, la vitesse de tous les alternateurs commence à diminuer. Un servomécanisme attaché à chaque alternateur détecte cette diminution, et accroît, dans la mesure du possible, l'énergie mécanique fournie afin de restaurer la vitesse normale de rotation.

Cette correction automatique n'a qu'un pouvoir régulateur limité, car la grande majorité des centrales sont réglées à leur optimum économique et fournissent une puissance électrique très voisine du maximum possible. Celle-ci ne peut donc guère être augmentée. Par ailleurs, une régulation propre à chaque alternateur n'est pas satisfaisante, car elle ne tient pas compte de l'*interconnexion des réseaux.*

Supposons pour simplifier qu'il n'y ait que deux réseaux interconnectés, disons le français et l'allemand, et qu'ils fournissent des puissances égales. Supposons aussi des consommations égales dans les deux pays. Il n'y a donc pas de transfert d'électricité à la frontière.

Si maintenant la consommation française augmente, l'effet sera senti par tous les alternateurs français et *allemands. Tous vont produire plus* d'électricité, et il en résultera que la pointe française de consommation sera en grande partie couverte par les centrales d'outre-Rhin. Ce qui n'est pas satisfaisant : ne fût-ce qu'en raison des pertes dans les lignes de transmission, il y a intérêt à ce que la production soit géographiquement proche de la consommation.

Fréquence plus puissance

Aussi le centre de contrôle d'E.D.F. reçoit-il en permanence, outre une mesure de la fréquence du courant, une indication de la puissance qui transite aux frontières, ou plus précisément de l'écart entre cette puissance et celle qu'il est prévu d'importer ou d'exporter.

Dès qu'apparaît un écart de fréquence ou de puissance importée, l'ordinateur du centre de contrôle élabore un signal qui est la somme, en unités appropriées, des deux écarts ci-dessus. Ce signal est envoyé à certaines centrales, qui disposent d'une réserve de puissance et qu'on a spécifiquement chargées d'assurer l'adaptation de la production à la demande. Ces centrales sont munies d'un dispositif qui reçoit le signal d'écart et ajuste automatiquement la production pour tenter de le faire disparaître. Simultanément, les centrales de réglage germaniques rece*vront de leur centre de contrôle un* signal analogue, mais qui est, en fait, la différence entre la variation de fréquence et la variation de puissance. Car la variation de fréquence est la même pour les deux réseaux, tandis qu'un déséquilibre de la puissance transitée n'a pas le même sens pour chacun d'eux. Une importation pour la France est une exportation pour l'Allemagne.

Il va donc y avoir action simultanée des centrales de réglage alle*mandes et françaises, chacune agis*sant de manière à annuler le signal d'écart qu'elle reçoit. Quand elles y seront parvenues, la fréquence aura retrouvé une valeur normale, comprise entre 49,95 et 50,05 hertz, et le bilan des échanges internationaux sera de nouveau conforme aux prévisions.

La puissance électrique appelée par les consommateurs français varie de plus de dix mille mégawatts au cours de la journée, mais les fluctuations rapides sont d'amplitude bien plus faible. Les centrales équipées pour le réglage sous commande directe de l'ordinateur permettent d'ajuster la puissance à l'intérieur d'une certaine bande, dont la largeur est typiquement de cinq cents mégawatts. C'est amplement suffisant pour répondre aux fluctuations normales, mais en cas d'incident, cela peut être trop faible. Il serait, certes, possible d'élargir cette bande de réglage, mais cela coûterait cher. Une centrale qui sert au réglage fournit moins d'électricité qu'elle ne pourrait le faire, mais elle ne consomme pas beaucoup moins de fuel pour autant. Elle produit donc une électricité coûteuse.

Il arrive donc que l'ordinateur ne puisse rétablir les conditions normales de fonctionnement. C'est alors l'ingénieur de contrôle qui prend le relais. Il y a en permanence des centrales qui ne produisent pas de courant, mais qui peuvent en produire à bref délai. Ce peut être des centrales hydrauliques dépendant d'un barrage dont les vannes sont fermées, mais peuvent être rapidement ouvertes. Ce peut être aussi des centrales *thermiques qui tournent au ralenti.* Compte tenu de ces disponibilités et de la nature de la perturbation, l'ingénieur de contrôle passe les ordres nécessaires et la situation est rétablie dans les minutes qui suivent.

Le dernier recours

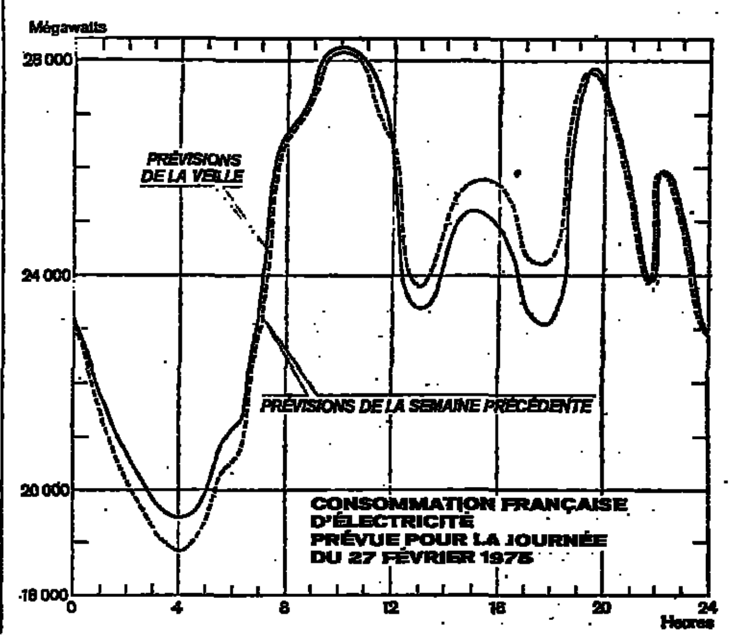
Reste le cas de panne vraiment grave entraînant une forte baisse de la fréquence. Il ne s'agit plus alors de rétablir la puissance, mais d'éviter que la perturbation ne prenne trop d'ampleur. En premier lieu, quand la fréquence descend au-dessous de 49 hertz, l'interconnexion avec les autres réseaux étrangers est supprimée. Simultanément, on pratique des « délestages », on coupe le courant à certains utilisateurs. Si ce délestage est insuffisant, on sépare la France en deux régions : le Nord et le Sud ; la frontière va en ligne à peu *près droite, d'Avranches à Montbé*liard, à part une pointe vers le Sud qui permet d'inclure, dans la région nord, certaines centrales hydrauliques du Massif Central. Le régime redeviendra normal dans une des deux zones, mais la fréquence continuera à baisser dans l'autre. On procède alors à de nouveaux délestages, et si nécessaire à une nouvelle scission de la zone touchée en plusieurs « îlots » indépendants, de façon à isoler la *région où s'est produite la panne.* A la limite, si la fréquence descend au-dessous de 46 hertz, il faut impérativement déconnecter les centrales thermiques qui ne peuvent fonctionner correctement à plus basse fréquence. Les coupures sont alors généralisées et seuls quelques utilisateurs très *prioritaires restent* alimentés à partir des centrales hydrauliques.

Un accident aussi grave est encore purement théorique, du moins en France. Mais des pannes graves sont survenues aux Etats-Unis en 1965, en Grèce en 1972, et même si des précautions supplémentaires ont été prises depuis ces accidents, on ne peut totalement les exclure. Il y a d'ailleurs un cas réel qui est assez similaire, c'est le cas d'une *grève. Il y a cependant une diffé*rence essentielle : la panne est fortuite et les réactions doivent être très rapides ; en cas de grève, on dispose de plus de temps et on peut prendre des mesures moins brutales. Mais, fondamentalement, elles restent les mêmes : suppression de l'interconnexion avec l'étranger, délestage plus ou moins importants, baisse de la fréquence. Car l'exigence physique est toujours la même : puisque l'électricité n'est pas stockable, la *production doit être à chaque instant* égale à la consommation, et quand la première diminue, il faut bien que, bon gré mal gré, la seconde suive.

M. A.

Consommation française d'électricité prévue pour la journée du 27 février 1975

La courbe de la consommation française d'électricité varie peu d'un jour ouvrable à l'autre, ce qui permet sa prévision. Au grand creux de la nuit succède une large bosse occupant toute la matinée (transports, utilisations industrielles et domestiques). Puis vient le creux du déjeuner, la reprise de l'après-midi (industrie), un creux vers dix-huit heures correspondant à la fin de la journée de travail, et la pointe du soir (éclairage, utilisations domestiques) ; enfin la pointe de vingt-deux heures est d'origine tarifaire ; c'est à cette heure que se mettent en marche de nombreux

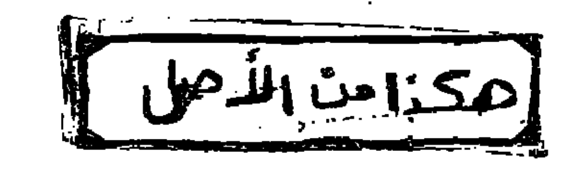


appareils de chauffage domestique, dont les utilisateurs bénéficient alors d'un prix plus faible du courant.

Les deux courbes représentent les prévisions faites la veille et une semaine à l'avance. La courbe de consommation réelle n'a pas été tracée ; elle présente de très nombreuses irrégularités, mais s'écarte extrêmement peu de la courbe en traits pleins. La différence entre les deux prévisions tient essentiellement à la météorologie. La journée du 27 février a été très belle, avec un ciel extrêmement clair. D'où une fraîcheur nocturne un peu plus forte que ce qui était prévu une semaine avant, et donc une augmentation du chauffage, mais par contre une forte réduction des besoins d'éclairage en fin d'après-midi et en début de soirée.



Pourquoi payer une communicat Télex deux fois son prix?



مكتب الأصل

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

DU PLOMB DANS L'AIR DES VILLES

Un danger pour les enfants

LA quantité de plomb dans l'atmosphère n'a cessé d'augmenter ces cent dernières années, d'abord à cause de la combustion du charbon, ensuite à cause de l'essence des automobiles. La concentration atteint aujourd'hui dans l'air des villes jusqu'à cent ou deux cents fois celle des sols qui ne sont pas contaminés.

De récentes mesures faites à Manchester en Grande-Bretagne confirment ce niveau de pollution. Alors que la concentration de plomb dans les sols naturels est en moyenne de dix parties par million (ppm), elle passe à 85 ppm dans les régions rurales proches de la ville de Manchester pour atteindre une moyenne de 970 ppm dans la ville elle-même. Selon les endroits, elle varie de 500 à 1 500 ppm et peut même aller jusqu'à 10 000 ppm. Ces valeurs rejoignent celles qui sont connues pour d'autres villes, 700 ppm en moyenne pour Rio-de-Janeiro, et entre 1 500 et 2 400 ppm en moyenne pour soixante-dix-sept villes américaines.

Comme on pourrait s'y attendre, la quantité de plomb généralement présente dans le sang est plus élevée chez les citadins que chez les ruraux. Les hygiénistes se préoccupent donc, depuis plusieurs années déjà, des effets toxiques que risque d'avoir le plomb inhalé par l'homme des villes. Si l'on admet que l'homme adulte inhale en moyenne 20 mètres cubes d'air chaque jour, la quantité de plomb qui sera absorbée dans le sang à travers les membranes pulmonaires sera d'environ 10 microgrammes par jour. Or, l'homme moderne absorbe en moyenne 200 à 300 microgrammes de plomb par jour dans sa nourriture et dans les boissons. La quantité de plomb dans l'air n'est donc pas, pour l'instant du moins, trop dangereuse pour l'adulte.

Il n'en est pas de même pour les enfants, qui sucent en général toutes sortes d'objets tombés à terre, même sur les trottoirs des villes. Un seul bonbon tombé à terre peut aboutir à l'ingestion de 10 à 50 microgrammes de plomb. Or, si la dose maximale admissible pour l'homme est de 430 microgrammes de plomb par jour, dose qui est rarement atteinte, la dose admissible pour les enfants est d'environ un tiers (compte tenu du rapport de poids), soit 140 microgrammes par jour. Avec la nourriture et les boissons, cette limite est pratiquement atteinte. Toute quantité de plomb supplémentaire inhalée ou absorbée en suçant les doigts ou des objets provoque pratiquement le dépassement de la dose limite pour l'enfant.

CONÇU EN FRANCE

Un navire étudiera les fonds de la mer Caspienne

LA société française SERETE et la centrale d'achats soviétique SUDOIMPORT ont passé un contrat pour la fourniture d'un navire de reconnaissance géologique des fonds de la mer Caspienne. Le montant du contrat est de 113 millions de francs, essais et assistance technique compris. Le bateau sera construit à Rouen par les chantiers Dubigeon-Normandie.

Le navire, qui gagnera la mer Caspienne en septembre 1977, a les dimensions suivantes : longueur, 72 mètres ; largeur, 14,60 mètres ; tirant d'eau en charge, 3,20 mètres ; déplacement, 2 200 tonnes environ.

Conçu selon des techniques et des procédés mis au point par l'Institut français du pétrole, le navire est doté notamment du positionnement dynamique du « flexo-forage » (le train de tiges rigides est remplacé par un tuyau flexible), du vibrocarotage, du sonar latéral, d'un étinceleur (ou *sparker*), destinés à la sismique sous-marine, et d'une installation de plongée permettant à deux hommes d'être à la profondeur de 250 mètres. Le navire pourra prélever des carottes à 200 mètres sous le fond de la mer à travers 600 mètres d'eau au maximum. Ainsi pourra-t-il reconnaître la plus grande partie des fonds de la mer Caspienne.

UN SYSTÈME INDIVIDUEL DE SAUVETAGE POUR LES ÉQUIPAGES DE SOUS-MARINS EN DÉTRESSE

IL devrait être désormais possible de sauver les équipages de sous-marins bloqués par des fonds n'excédant pas 300 mètres. Les expériences du Centre d'études et de recherches techniques sous-marines (C.E.R.T.S.M.), à l'arsenal de Toulon, ont permis la mise au point d'un dispositif qui équipera désormais tous les sous-marins nucléaires ou les submersibles d'attaque du type Agosta (1 200 tonnes) à propulsion classique.

Un sas permet aux membres de l'équipage de sortir un par un du sous-marin. Chaque homme prend place dans le sas, revêtu des pieds à la tête d'une combinaison étanche (une paroi transparente étant située devant le visage). L'intérieur de la combinaison est rempli d'air qui se met en équipression avec le milieu marin extérieur au fur et à mesure que le sas est ennoyé. Cet air permet à l'homme enfermé dans sa combinaison de respirer, et lui assure une flottabilité positive dès qu'il sort dans l'eau par le panneau. La remontée est rapide au début — de l'ordre de 3 mètres-seconde

La deuxième phase de la remontée est ralentie par un parachute à ouverture automatique analogue aux parachutes de queue des avions. Ainsi, la fin de la décompression sera-t-elle progressive, ce qui est toujours préférable pour l'organisme humain.

Une fois parvenu en surface, le naufragé gonfle l'espace compris entre les deux parois de sa combinaison étanche à l'aide d'une petite bouteille de gaz carbonique ; ce gaz assure une isolation thermique remarquable, et l'expérience a prouvé qu'un homme peut tenir vingt-quatre heures dans une eau à 10 degrés centigrade. La combinaison comprend en outre tous les équipements de survie

C'est la marine britannique qui a mis au point ce système de sauvetage, essayé avec succès sur des hommes jusqu'à la profondeur de 180 mètres. Le C.E.R.T.S.M. a perfectionné l'équipement de façon à permettre de sauver des hommes bloqués par 300 mètres de fond ; il a notamment ajouté le parachute de freinage. Ce système individuel présente de nombreux avantages sur les sous-marins de sauvetage de type D.S.R.V. (Deep Submergence Rescue Vehicle) mis au point aux Etats-Unis : il est entièrement autonome, il est utilisable quelle que soit la gîte du submersible accidenté, et il est incomparablement moins cher.

CHARLES GALFRE.

« DES RYTHMES BIOLOGIQUES A LA CHRONOBIOLOGIE »

★ **DES RYTHMES BIOLOGIQUES A LA CHRONOBIOLOGIE, par Alain Reinberg, chez Gauthier-Villars (coll. Discours de la méthode), 128 p., 36 F.**

Au commencement était Claude Bernard, le milieu intérieur, et son « merveilleux système de régulation ». La caractéristique des organismes vivants, c'était de maintenir constantes leurs conditions de fonctionnement. Les taux de sucre, de graisses, de sels minéraux devaient, quelle que soit la variété des apports extérieurs, être maintenus entre d'étroites limites. Toute variation était anormale, et promptement corrigée. Pourtant on connaissait plusieurs phénomènes cycliques, comme la variation de la température au cours de la journée. L'auteur, et quelques autres, se sont convaincus que ces phénomènes cycliques étaient tout aussi fondamentaux que les processus de régulation. Délaissant la chapelle de « sainte Homéostasie », ils portèrent sur les fonts baptismaux une science nouvelle : la chronobiologie, c'est-à-dire l'étude des rythmes biologiques, et plus généralement l'introduction du temps comme dimension biologique.

Jusque-là, le propos est clair, l'intérêt soutenu. La suite est moins bonne. S'il est un défaut très répandu en France, c'est bien l'excès d'importance que, depuis Descartes, on donne aux questions de méthode. La collection dont fait partie ce livre justifie certes qu'il y soit question de méthodologie ; mais à trop parler de la façon dont on acquiert les connaissances, dont on les classe, ces connaissances disparaissent quelque peu. Est-il si important de parler de rythme « circadien » et non de rythme « nycthéméral » ? Ce n'est guère apparent pour le lecteur.

Le dernier chapitre, « Art et chronobiologie », tranche heureusement sur le long développement qui le précède. Retrouvant un humour qu'il semblait avoir oublié, l'auteur se livre à quelques considérations sur la structure temporelle des œuvres d'art, considérations forcément sommaires, mais qui ne sont pas dépourvues d'intérêt.

L'ACTUALITÉ MÉDICALE

LES ANALYSES BIOLOGIQUES

Vers une nouvelle législation et une convention nationale

ATTENDUE depuis de nombreuses années, une nouvelle législation concernant les laboratoires d'analyses de biologie médicale devrait être adoptée par l'Assemblée nationale dans les semaines qui viennent.

En 1974, près de 1 200 millions de francs ont été dépensés pour des analyses, au titre de l'assurance maladie, par la Caisse nationale d'assurance maladie. Ce chiffre ne cesse de croître d'année en année à un rythme assez rapide : 20,2 % d'augmentation entre 1973 et 1974 (18,3 % d'augmentation en moyenne pour les quatre dernières années).

La technicité croissante des actes biologiques utilisés en médecine (analyses bactériologiques, dosages de sels ou d'hormones, etc.) exige une qualification parallèle des personnes responsables d'environ six mille laboratoires agréés. Pour des raisons évidentes, un contrôle rigoureux des conditions dans lesquelles sont faites les analyses, dont la moindre erreur peut avoir des conséquences *graves pour la santé du* malade, est devenu indispensable.

Cette double exigence est reconnue par le projet de loi que doivent prochainement discuter les députés. Alors que jusqu'à présent le directeur d'un laboratoire devait posséder un diplôme de docteur en médecine, de pharmacien ou de vétérinaire, le *projet de loi prévoit* une formation spécialisée, qui sera précisée par décret. La responsabilité du fonctionnement d'un laboratoire exigera l' « *exclusivité* », c'est-à-dire que le directeur de l'établissement ne pourra exercer dans plus d'un laboratoire ni cumuler son activité avec celle de médecin, de vétérinaire ou de pharmacien d'officine. Cette mesure ne devrait pas manquer, si elle est appliquée, d'entraîner une modification dans la structure de la profession : surtout en zones peu peuplées, beaucoup de pharmaciens d'officine exploitent également un laboratoire d'analyses. Le texte de loi prévoit certes des dérogations à cette règle de l'exclusivité, essentiellement pour des raisons d'implantation, ainsi qu'une liste, fixée par décret, d'analyses que pourront effectuer les pharmaciens d'officine.

Une autre disposition du projet de loi avait, dès l'origine, provoqué une vive opposition de la part des professionnels. Elle prévoyait que plus de la moitié du capital du laboratoire devait être détenu par des personnes remplissant les conditions nécessaires pour diriger un laboratoire, mais ce pour une période de cinq ans seulement. Les organisations professionnelles ont vu là un danger : au bout de cinq ans, n'importe qui pourrait acheter l'établissement, par exemple un fabricant de matériel destiné aux analyses, devenant par là maître d'imposer ses méthodes. Mais le gouvernement lui-même a l'intention de proposer un amendement supprimant cette disposition.

Une convention nationale

Le gouvernement a, par ailleurs, prévu un autre amendement permettant la signature d'une convention nationale entre la profession et les caisses de Sécurité sociale. La signature de cette convention, qui serait imminente, est, en effet, subordonnée à une modification du code de la Sécurité sociale.

Comme le texte de loi, la convention établira un dispositif de « *contrôle de qualité* » pour les laboratoires qui l'accepteront, contrôle de qualité déjà fait par autodiscipline pour une bonne partie de la profession. Moyennant cette sujétion, et d'autres, essentiellement administratives, inhérentes à toute convention, les laboratoires conventionnés verront leurs malades remboursés à un tarif supérieur au tarif de remboursement minimum, dit tarif « d'autorité ».

La proximité de la signature de *cette convention explique en bonne* partie le fait que, jusqu'à présent, les pouvoirs publics se soient refusés à relever la valeur du B (1,05 F), valeur que la profession estime notoirement insuffisante, puisqu'elle réclame au moins 1,25 F. Une augmentation provisionnelle de 10 centimes pourrait cependant être prochainement accordée en attendant l'établissement du double tarif : tarif *d'autorité*, qui resterait alors à 1,15 F, pour les laboratoires se dégageant de la convention ; tarif conventionnel majoré pour les autres.

Un dernier problème enfin devrait lui aussi bientôt trouver une solution : celui de la révision de la nomenclature, bientôt achevée, et qui devrait permettre d'introduire de nouveaux examens : la recherche de l' « antigène Australia », par exemple, responsable d'une forme d'hépatite virale, ne figure pas dans la nomenclature actuelle et n'est donc pas, en principe, remboursée aux assurés sociaux.

Une loi et une convention nationale pour les laboratoires d'analyses : voilà qui devrait enfin réglementer une profession qui, jusqu'ici, a *dû se surveiller elle-même et semble* quelque peu impatiente de voir enfin établies des structures de concertation avec les différentes autorités de tutelle. *Le statut de profession* de santé, avec les impératifs qu'il entraîne et qui devraient ainsi être renforcés, ne devrait-il pas reconnaître aussi certains droits à ceux qui l'assument ?

XAVIER WEEGER.

Une histoire de la psychiatrie dynamique

« A LA DÉCOUVERTE DE L'INCONSCIENT »

★ **A LA DECOUVERTE DE L'INCONSCIENT. Histoire de la psychiatrie dynamique. Traduction française J. Festhauer. Par M.F. Ellenberger, Paris, Simep, 1975, 759 pages, 220 F.**

CETTE œuvre monumentale, cette somme de la psychiatrie dynamique est à la fois une fresque et un polyptyque. Une fresque par l'unité, à la fois celle de l'objet et du sujet qui l'étudie, Ellenberger, psychiatre. Mais aussi un polyptyque, une succession de tableaux finis, extraordinairement vivants, de véritables microbiographies d'hommes remarquables et dont la plupart sont inconnus et oubliés.

Cette variété est le fait de la diversité des dons et des connaissances d'Ellenberger, harmonieusement intégré aux cultures française, allemande, américaine du Nord, psychiatre, mais aussi criminologue (d'où sans doute ce soin quasi policier de la vérification des documents historiques) et surtout historien et écrivain, car il est *en fait* le digne successeur de ces hommes épris de culture que l'époque romantique a vu fleurir et dont Freud et Jung, parmi tant d'autres, seront les dignes et géniaux épigones.

L'extraordinaire masse de théories, dont certaines sont complexes, ne serait-ce que parce qu'elles traduisent une conception germanique, n'incite jamais l'auteur à se réfugier dans la commode obscurité dont les écrits modernes sont si friands. Ayant lu à sa parution, en 1970, l'édition américaine, je voudrais féliciter le traducteur de s'être si bien acquitté d'une tâche redoutable.

L'ouvrage est en réalité double car, comme l'indique M. F. Ellenberger dans une courte introduction, il n'y a pas de superposition entre le concept d'inconscient, dont la mise en forme a réellement commencé avec le dix-neuvième siècle romantique allemand, et l'utilisation dans un but thérapeutique de ce qu'il y a d'inconscient dans l'homme et qui remonte au début des temps.

Et c'est ainsi que l'ouvrage *commence par la relation d'une* séance de guérison primitive en Guyane britannique observée, sinon comprise, par l'ethnologue allemand Adolf Bastian.

Comment rendre compte de cette véritable psychanalyse de l'humanité en ces quelques lignes ? Je voudrais insister sur l'influence successive du siècle des Lumières, qui arrache le fou au bourreau et le proclame atteint de maladie mentale (cette maladie mentale dont d'autres, de nos jours, nient jusqu'à l'existence, puis de l'époque romantique.

Celle-ci prône le culte de l'irrationnel et de l'individuel, elle se passionne pour les mythes et les rêves.

Il faudrait encore ajouter à ces messies de la révélation les champions du magnétisme, du somnambulisme, de l'hypnotisme. Mesmer, le marquis de Puységur, Braid et, évidemment, Charcot et l'école de Nancy. Mais aussi les philosophes dont, de Schopenhauer à Nietzsche, sans oublier Darwin, se nourrit, de façon plus ou moins consciente, la *pensée freudienne*.

Quatre portraits

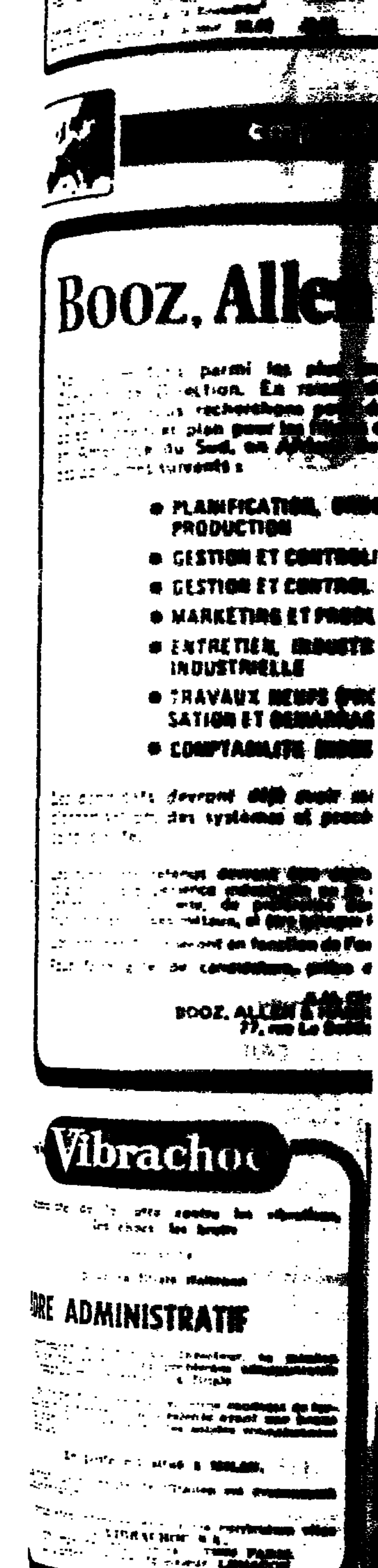
Viennent ensuite quatre grands portraits, Janet, Freud, Adler, Jung, ce qui permet d'ailleurs à chacun de récupérer son bien. Janet rentre en possession du mot « subconscient », Adler du complexe d'infériorité. Il y aurait des pages à écrire sur le caractère indestructible des erreurs propagées par les exégètes de deuxième main. Ellenberger considère qu'en matière d'antériorité Janet a raison contre Freud. On sait que les deux hommes nourrirent leur vie durant un ressentiment intense l'un pour l'autre. En 1937, Janet, octogénaire, cherche à être reçu par Freud, d'un an son aîné, et se heurte à un refus. Sans doute était-il trop tard.

Par moments apparaît l'homme du destin, l'homme qui sans le savoir a été le psychanalyste de Freud : Wilhelm Fliess, oto-rhino-laryngologue berlinois fat et irrationnel. Il a deux théories : les *relations* entre les muqueuses nasales et les organes sexuels (moyennant quoi Freud lui fait opérer une de ses malades ; Fliess oublie une compresse dans les fosses nasales), et la théorie des cycles, 28 pour la femme et 23 pour l'homme (et non 33 comme il est indiqué page 371). C'est des soins incohérents de Fliess *que mourra* Karl Abraham, le dauphin selon le cœur de Freud. A quarante-huit ans...

Avec la constitution des diverses écoles psychodynamiques un divorce se produit entre l'enseignement officiel de la psychiatrie et la transmission directe du savoir d'un maître à un élève, situation qui rappelle celle des écoles initiatiques. Cette coupure dans la psychiatrie existe encore et son importance est fondamentale.

Puis-je ajouter que la présentation des pages en deux colonnes est très agréable, que la mise en marge des références bibliographiques est heureuse, qu'il y a quelques fautes d'impression et que la couverture blanche, jaune et noire m'a laissé un sentiment de malaise ? Mais ceci étant c'est un livre étonnant de richesse, de réflexion, de vie dont la publication est due à l'initiative de la Fondation européenne de la culture et que le talent d'Ellenberger a su rendre accessible au lecteur non spécialisé.

Dr C. KOUPERNIK.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux

Booz, Allen & Hamilton

Nous comptons parmi les plus importantes sociétés internationales de Conseils de Direction. En raison de l'expansion de nos activités internationales, nous recherchons pour développer nos équipes des spécialistes de tout premier plan pour les filiales de notre groupe, implantées en Europe, en Amérique du Sud, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, dans l'un des domaines suivants :

- PLANIFICATION, ORDONNANCEMENT ET CONTROLE DE LA PRODUCTION
- GESTION ET CONTROLE DES APPROVISIONNEMENTS
- GESTION ET CONTROLE DES STOCKS
- MARKETING ET PRODUCT MANAGEMENT
- ENTRETIEN, INDUSTRIAL ENGINEERING ET ORGANISATION INDUSTRIELLE
- TRAVAUX NEUFS (PROJECT MANAGEMENT), SUIVI DE REALISATION ET DEMARRAGE D'INSTALLATIONS NOUVELLES
- COMPTABILITE INDUSTRIELLE ET CONTROLE BUDGETAIRE

Les candidats devront déjà avoir mis en place avec succès des structures d'organisation, des systèmes et procédures de gestion dans leurs domaines de spécialité.

Les candidats retenus devront être diplômés - grandes écoles ou business school - et avoir une expérience industrielle ou de conseil d'au moins cinq ans dans une grande entreprise industrielle, de préférence dans les secteurs de la métallurgie et de la transformation des métaux, et être bilingue Français/Anglais.

Les rémunérations seront en fonction de l'expérience acquise.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser un curriculum vitae détaillé à :

A.M. CHOMTON
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
77, rue La Boëtie — 75008 PARIS

C&C

Vibrachoc

Spécialiste de la lutte contre les vibrations, les chocs, les bruits

recherche

pour sa filiale italienne

CADRE ADMINISTRATIF

Directement rattaché au Directeur, sa mission sera de traiter tous les problèmes administratifs et comptables concernant la filiale.

Ce poste peut convenir à un jeune candidat de formation supérieure ou équivalente ayant une bonne pratique de la gestion et des solides connaissances comptables.

Le poste est situé à MILAN.

La pratique courante de l'Italien est évidemment indispensable.

Si vous êtes intéressé, env. votre curriculum vitae à VIBRACHOC S.A., 39, rue des Mathurins - 75002 PARIS, à l'attention de Monsieur LEMAÇON.

IMPORTANTE SOCIETE

recherche

POUR MONTAGE D'USINES EN IRAK

INGENIEUR CHEF

(ECP - A & M - ETP ou équivalent)

Ayant une très bonne expérience des chantiers de construction et montage d'usines.

Il aura à diriger l'équipe d'ingénieurs et conducteurs en place sur les sites, à coordonner l'activité des sous-traitants assurant la bonne exécution des travaux ainsi que la gestion administrative et comptable de la mission.

Bonne connaissance de l'Anglais indispensable. Est souhaitée une expérience du travail en pays arabes.

Poste basé à Bagdad.

Adresser CV sous référence 310.172 à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

IMPORTANT COMPLEXE MINIER FILIALE DE GROUPES INTERNATIONAUX DE PREMIERE NOTORIETE AFRIQUE DE L'OUEST

recherche

CHEF DE PERSONNEL

local et expatrié

bilingue français-anglais

Exigeons une dizaine d'années d'expérience dans activité similaire, de préférence outre-mer, et ressources évidentes de caractère.

Situation premier ordre et implantation technique et sociale entièrement neuves.

Envoyer dossier de candidature sous référence 41 au Cabinet Serge BAILLY
40, avenue Hoche 75008 PARIS

controller

Organisme d'état, regroupant les activités les plus diverses liées aux transports fluviaux, maritimes et ferroviaires (chantiers navals, ports...) d'une importante république africaine, nous cherchons pour renforcer nos structures administratives **un contrôleur de gestion.**

Proche collaborateur du Directeur Général, véritable controller au sens anglo-saxon du terme, ses responsabilités seront très étendues et couvriront des domaines variés : gestion, planification, management, financement d'investissements...

Les conditions offertes sont exceptionnelles. Outre les avantages matériels sur place (logement, voiture, assurances...), elles comportent une importante partie du salaire en devises financée par un organisme financier international.

Agé de plus de 40 ans, vous possédez une formation universitaire avancée dans le domaine des Sciences Economiques ou Financières, complétée si possible par un M.B.A. Vous connaissez l'Afrique, vous êtes disposé à y travailler à nouveau quelques années, et bien sûr vous parlez l'anglais. Votre candidature sera étudiée avec le plus grand soin par les conseils en recrutement d'EUREQUIP.

Écrire sous réf. 20.107 M en précisant un numéro de téléphone où un message peut être laissé.

EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - B.P. 30
92420 Vaucresson

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

emplois régionaux

F.E.R.E.M.

appartenant au premier groupe de T.P. français recherche pour étoffer ses directions régionales

CADRES COMPTABLES

Ils seront chargés d'assister leur Directeur régional et auront les responsabilités suivantes :

- *Contrôle budgétaire.*
- *Comptabilité clients/fournisseurs.*
- *Trésorerie.*
- *Paye et relations sociales.*
- *Comptabilité analytique.*

Ils devront en outre assumer les relations avec les responsables des Directions : entreprise, financière, informatique, personnel.

Les candidats devront posséder le B.P. et avoir un niveau équivalent au D.E.C.S. Ils seront âgés de 35 ans minimum et auront une bonne expérience du bâtiment.

Adresser C.V. détaillé, réf. et prét. à : FEREM Direction du Personnel 102, rue Amelot, 75541 Paris cédex 11.

Pierre Lichau s.a.

Société Européenne de Propulsion Établissement de Vernon

recherche

agent technique

Formation :
B.T.S. - D.U.T. ou équivalent.

Compétence :
Excellente en mécanique de précision. Connaissances en fluide et électrotechnique appréciées.

Fonction :
Contrôle des opérations de montage et expertises après essais.

Adresser c.v. et prétentions en précisant référence 212 à :



Service du Personnel
B.P. 802, 27207 Vernon.

HAVAS CONTACT

CARAVANS INTERNATIONAL

Premier fabricant de caravanes et résidences mobiles recherche pour seconder son directeur général FRANCE

CHEF SERVICES

ADMINISTRATIF - FINANCIER - COMPTABLE

Le poste nécessite une sérieuse connaissance et expérience dans l'organisation, le contrôle et l'exécution des domaines suivants :

- comptabilité générale et analytique, clients et fournisseurs ;
- budget d'exploitation et bilan ;
- trésorerie et banques ;
- gestion du personnel ;
- secrétariat de sociétés, obligations juridiques et fiscales ;
- importation, opérations de dédouanement, transport et transit.

Le candidat, âgé d'au moins 30 ans, aura une formation supérieure de niveau DECS complet ou équivalent. Il parle couramment l'anglais, l'allemand si possible. Des connaissances de la comptabilité anglo - saxonne seront appréciées. Il est dynamique avec un juste sens des responsabilités et des initiatives qu'il aura à prendre. Il s'intégrera dans une équipe existante sous les ordres directs du directeur général.

Le poste est à pourvoir immédiatement dans une ville à 100 kilomètres de Paris. Il est dans nos intentions de revenir dans la grande banlieue parisienne dans les prochains mois.

Un salaire de l'ordre de 70.000 à 90.000 F, ainsi que d'autres avantages, sera offert au candidat de valeur répondant à nos exigences.

Envoyer C.V. détaillé avec photo à C.I. FRANCE, 33-35, avenue Gustave-Flaubert, 76000 ROUEN.
Discrétion assurée.

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL

de la Charente-Maritime, recherche

UN ORGANISATEUR

Ses attributions :

- en collaboration avec les utilisateurs, de la formulation des besoins des services et des bureaux.
- des analyses fonctionnelles, y compris l'automatisation,
- de la mise en œuvre de projets.
- de l'information et de la formation des personnels des services concernés.

Compétences requises :

- expérience antérieure en analyse fonctionnelle d'au moins 2 années dans le secteur bancaire,
- connaiss. approfondies en informatique,
- capacité d'expression écrite et orale,
- capacité à animer des équipes projet,
- expérience des relations humaines,
- expérience pédagogique ou à défaut qualités pédagogiques.

Adress. CV détaillé avant le 21 avril 1975, à M. LE DIRECTEUR - C.R.C.A.M. de la CHARENTE MARITIME B.P. 42 - 17102 SAINTES

Pierre Lichau s.a.

infor

recherche pour MARSEILLE

ingénieurs technico-commerciaux

spécialisés en

Conception de système de gestion
Etudes d'opportunité
Réalisation de devis d'études et d'exploitation
Mise en route d'applications

compétents en

IBM 370 sous OS et Téléinformatique

Expérience réelle en informatique de gestion
Formation supérieure appréciée — Réf. ....

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions en précisant la référence à :

INFOR S.A. — Service du personnel
241, rue Garibaldi — 69003 LYON

Christofle

recherche

pour l'intégrer à l'équipe de Direction de son Usine de **YAINVILLE** (27 km de ROUEN), 700 pers.

le Chef des Services TECHNIQUES

INGENIEUR A.M. ou ECOLE EQUIVALENTE

- Agé d'une trentaine d'années au moins, ce cadre a déjà acquis une première expérience des fabrications mécaniques de série, il possède le goût de l'innovation, tant sur le plan technique que des relations humaines.
- Rattaché au Directeur de l'Etablissement, il aura à diriger et à animer un groupe d'une soixantaine de techniciens.

Adr. C.V., photo, prétent., au Chef du Personnel, 112, rue Ambr.-Croizat, 93206 St-DENIS, cédex 1.
Discrétion et réponse assurées.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ région ROUENNAISE

recherche

COMPTABLE QUALIFIE

Titulaire B.T.S. ou diplôme équivalent.
22 ans minimum pour service comptabilité générale.
Statut maîtrise.
Rémunération et avantages sociaux importants.

Adresser C.V. manuscrit prétentions et photo sous référence 2710 à PIERRE LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CÉDEX 02 qui transm.

Pierre Lichau s.a.

MARSEILLE

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ing. diplômé. Formation électricité et mécanique. Spécialisation industries thermiques acquise ou donnée par l'Entreprise.
Grandes capacités indispensables pour organiser, animer et contrôler la gestion de plusieurs affaires en France (avec bureau d'études et de recherches) et assurer l'expansion de la société.

Discrétion assurée. Dossier retourné au candidat. Cand. man., C.V. et prét. à SUD MARKETING, N° 11.347 - 3, place F.-Baret, 13006 MARSEILLE.

GROUPE BANCAIRE PRIVÉ

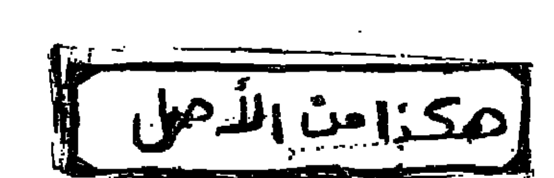
recherche pour la COTE D'AZUR

UN ANIMATEUR COMMERCIAL ET RESPONSABLE D'EXPLOITATION

ayant expérience de la

DIRECTION d'AGENCES.

Env. C.V. man. et photo sous référ. 8000 M à : O.C.B.P. - 66, r. de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

COTE ATLANTIQUE

Spécialiste des communications

mais avant tout une

Personnalité de bon sens et de contacts

(homme ou femme)

Société industrielle de 1.800 personnes, la croissance rapide de notre production et de nos effectifs, notre situation en unités autonomes tendent à diminuer la qualité et la fréquence des échanges entre personnes et à freiner la circulation de l'information.

C'est pourquoi nous recherchons la collaboration d'un spécialiste des communications, ayant une formation supérieure mais surtout une expérience industrielle de plusieurs années, qui sera chargé de l'animation et de l'entraînement à la communication. Son âge : 32 ans minimum.



Si vous êtes intéressé, adressez-nous une lettre manuscrite et C.V. précis sous référence M. 71.360, 33, quai Gallieni - 92153 SURESNES.

BANQUE PRIVÉE SUD-EST

FILIALE DE LA BANQUE DE L'
UNION EUROPEENNE
recrute

CHEF D'AGENCE AVIGNON - CL. VI/VII

RESPONSABLE, à partir d'une 1re plate-forme acquise, du DEVELOPPEMENT rapide et de la GESTION de cette Agence créée en Mai 1974.

- EXPERIENCE BANCAIRE d'HOMME d'AGENCE "développeur".
- BON ANIMATEUR d'UNE EQUIPE. BON COMMERCIAL.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., C.V. détaillé, rémunér. et phot. ss réf. 3174 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ALIMENTATION A SUCCURSALES
REGION OUEST
PROGRESSION ANNUELLE : 25 %

recherche

DIRECTEUR DE L'EXPANSION EN GRANDES ET MOYENNES SURFACES

devant accéder ultérieurement à la

DIRECTION GÉNÉRALE

IL FAUT UN HOMME DE PREMIER PLAN
(minimum 35 ans)

dont les réussites antérieures dans la grande distribution — de préférence succursaliste — garantissent la trajectoire future.

REMUNERATION DE DEPART : 120.000 F MINIM.
RESIDENCE : Ville UNIVERSITAIRE de l'OUEST

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo et numéro de téléphone, SOUS REFERENCE n° 7.638, à : PRO MULTIS : 47, rue des Tournelles - Paris (3e), qui transmettra. — DISCRETION ASSUREE.

La C.P.I.O. — NANTES

Caoutchouc Technique et Matières Plastiques Injectées (1650 personnes)
recherche pour son LABORATOIRE (25 pers.)

UN JEUNE INGENIEUR

Formation INSA Génie Electrique, ou équivalent, dégagé des obligations militaires.

Une expérience professionnelle complémentaire serait appréciée dans une, au moins, des spécialités suivantes : Electronique, Hydraulique, Mécanique automobile.

Le poste à créer est celui de :

responsable des essais et mesures,

directement rattaché au Chef du Laboratoire.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à

C.P.I.O. B.P. 1226
44023 - NANTES CEDEX



SOCIÉTÉ DE GESTION DU LIVRE SPÉCIALISÉ

recherche pour son

UNITÉ INFORMATIQUE
BLOIS (2 Burrough's 2700)

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE

Niveau Ingénieur ou formation universitaire. 4 à 5 ans d'expérience dont gestion et animation d'une équipe. Ayant déjà conçu et mis en place différents types d'application de gestion dont au moins une en télégestion et base de données. Expérience sur Burrough's appréciée.

Réf. MR 90.

Adresser lettre et curriculum vitae détaillé avec photo au Directeur du Personnel : S.G.L.S., 120, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS.

---

directeur d'usine

Une société de premier plan dans sa spécialité (céramique) recherche un DIRECTEUR pour son usine située dans le Centre de la France.

Placé directement sous l'autorité de la Direction Générale et dans le cadre d'une gestion fortement décentralisée, le candidat retenu participera à la définition des objectifs de l'usine (production, prix de revient, qualité) et aura la charge de leur réalisation.

Ce poste requiert une expérience de la fonction (Direction d'Usine importante) de plusieurs années et une formation technique de très bon niveau (Ingénieur Mines, Centrale, A.M., etc.), expérience céramique non indispensable.

Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V., photo en indiquant rémunération actuelle sous réf. M 431/53 à ICA qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Importante Société Industrielle Normande
recherche

ASSISTANT (E) DE GESTION

CHARGE (EE) AU SEIN
DE LA DIRECTION TECHNIQUE DE

— l'analyse des résultats ;
— la politique de tenue et de valorisation des stocks ;
— la gestion prévisionnelle et le suivi des prix de revient.

IL LUI SERA DEMANDE :
— une formation supérieure en gestion ;
— une bonne maîtrise de l'anglais ;
— une aptitude au travail en équipe et aux contacts avec les usines.

Une première expérience dans un poste similaire serait appréciée.

Adresser lettre de candidature et C.V., n° 6.990 à : P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIETE PHARMACEUTIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE PROXIMITE LYON

recherche afin de développer les règles de « bonnes pratiques de ses fabrications »

PHARMACIEN

CHEF DE SERVICE

ASSURANCE QUALITÉ

Directement rattaché au Pharmacien Responsable il aura pour objectif :

- de collaborer avec le Chef des Fabrications à l'élaboration des procédures des « bonnes pratiques de fabrications » ;
- de contrôler sur le terrain les procédés et la qualité des différentes phases de production ;
- de diriger une équipe d'inspection et de contrôle.

Ce poste conviendrait à un pharmacien ayant déjà l'expérience de différents services de fabrication.

Adr. C.V., photo et prét., n° 12.310 M à GEM Publ., 142, rue Montmartre. — 75002 PARIS, qui transm.

PS Conseil

OREGA-EM (groupe Thomson) recherche pour ses services techniques situés près de Dijon, des

JEUNES INGÉNIEURS ELECTRONIQUE

Passionnés par les problèmes industriels de radio et de télévision, ils participeront en équipe à l'extension des services Études et Qualité.

- Mission : Mise au point de produits nouveaux, problèmes d'industrialisation, contacts avec la clientèle, amélioration de la fiabilité. Ces postes conviennent à des ingénieurs débutants diplômés d'une école supérieure d'électronique (ESE, TELECOM, ENAC...) et possédant de solides connaissances en mécanique. Pratique de l'anglais nécessaire. Rémunération annuelle de départ de l'ordre de 42.000 francs. Perspectives d'évolution réelles et rapides.

Adresser C.V. sous réf. A/3316 M à :
PS CONSEIL
9, rue Jacques Moyron - 69006 Lyon
Discrétion assurée

DOMAINE BOTANIQUE

de 14 ha (Côte d'Azur) recherche son

directeur d'établissement

Ingénieur horticole ou équivalent, le candidat justifie de connaissances parfaites des plantes tropicales et subtropicales et de l'expérience de la conduite des hommes (25 jardiniers à diriger).

Sa mission essentielle consistera dans l'entretien et le développement du patrimoine horticole. Il sera logé au domaine.

Pour recevoir descriptif complet, envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, sous réf. 9847/M, à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor-Hugo - 75116 Paris

L'Entreprise :

Transf. Mat. Plast. commercialisant des produits destinés au grand public - Région Rhône-Alpes

La Fonction :

CADRE COMMERCIAL

niveau supérieur, capable de seconder efficacement le P.-D. G. dans la définition et la mise en œuvre de la politique Commerciale, la gestion du réseau d'exclusifs.

Le Candidat :

devra être de formation supérieure et posséder une dizaine d'années d'expérience de Direction Commerciale.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, à S.J.F.F. - 18, place de la Baille - 71000 MACON.

---

analyste informatique

BSN Gervais-Danone recherche pour un département de sa branche Alimentaire, un analyste de formation supérieure, ayant acquis au moins deux ans d'expérience dans l'analyse d'applications de gestion.

Sous la responsabilité du Chef du Service Informatique, il devra - à partir d'une demande d'étude ou d'avant-projet - concevoir et analyser le nouveau système, contrôler et participer à sa réalisation et à sa mise en place.

Ce poste, à pourvoir, à Steenvoorde (59), permettra à son titulaire de développer les compétences nécessaires à son évolution de carrière au sein d'un groupe important.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. D09
à Daniel Hardouin,
BSN Gervais-Danone
126/130, rue Jules Guesde
92302 Levallois-Perret.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Importante Société internationale établie OUEST, recherche :

ASSISTANT DU DIRECTEUR FINANCIER

Connaissances nécessaires en :
comptabilité générale et analytique, trésorerie, budget et contrôle budgétaire. — Expérience souhaitée : 5 ans et anglais exigé.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION GÉNÉRALE

Connaissant sténodactylo
Anglais indispensable : sténo anglaise souhaitée.

Ecr. av. C.V., photo, prét., n° 1.758, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Organisme professionnel de la région Rhône-Alpes

recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Profil
- 33 ans minimum HEC/ESSEC/SUP de CO ou équivalent ;
- gestionnaire organisé avec sens de la coordination inter-entreprises ;
- debater adroit, diplomate mais actif ;
- familiarisé avec les négociations de haut niveau à l'échelle de l'Administration et des services Publics ;
- expérience juridique en législation financière et sociale nécessaire, en matière de bâtiment souhaitée.

Rémunération : base départ 80/85.000 F annuels avec évolution suivant compétence et efficacité ; voiture personnelle de fonction.

C.V. manuscrit + photo et prétent. s/réf. AC 10 à :

PP CABINET J. VITTE PSYCHOLOGIE & PROMOTION
15, bd Maréchal-Leclerc, 38000 GRENOBLE
qui garantit une totale discrétion.

BORDEAUX
Important Etablissement Public
RECHERCHE

ANIMATEUR COMMERCE et TOURISME

chargé de concevoir et de réaliser des opérations susceptibles de contribuer au développement des activités commerciales et touristiques de la région.

— FORMATION SUPERIEURE.
— EXPERIENCES AMENAGEMENT SOUHAITABLES ET MAITRISE DES MECANISMES DE FINANCEMENT.
— IMAGINATION, DYNAMISME ET GOUT DU CONTACT.

Adresser C.V. manuscrit + photo + rémunér. act. ss n° E 6.950, à Havas, 33075 Bordeaux Cedex, q. tr.

L'UNIVERSITE DE BESANÇON recherche pour une période de 10 mois (avec possibilité de prolongation), début immédiat.

UN ANALYSTE

(Ingénieur, maîtrise d'informatique...) en vue de l'élaboration d'un projet d'informatisation de la Gestion des Services. Connaissance des problèmes gestion souhaitée. Rémunération nette mensuelle de l'ordre de 2.800 F. Envoyer C.V., au Secrétariat Général de l'Université, 30, av. de l'Observatoire 25030 BESANÇON - CEDEX.

SOCIETE GRENOBLOISE ELECTRONIQUE
dont dynamisme
est prouvé par
OSCAR EXPORT
30 BREVETS
recherche son

RESPONSABLE ADMINISTRATION COMMERCIALE

Nous souhaitons pour ce poste un élément capable de s'intégrer à une équipe jeune allant sans cesse de l'avant.
Anglais indispensable.

CRES — C.V. détaillé sous référ. 5.097 M à C.R.E.S., 11, pl. A.-Briand, 69003 LYON.

Cabinet Conseil en Recrutement et gestion de Personnel Cadres, recherche pour sa succursale de STRASBOURG

CHARGE DES RELATIONS EXTERIEURES (H. ou F.)

— capable d'entretenir une image de marque,
— désireux de vendre un conseil plutôt qu'un produit,
— connaissance de l'industrie régionale appréciée,
— parlant si possible l'Allemand ou le dialecte Alsacien,
— voiture indispensable.

Pour préparer un premier entretien d'information (Paris ou Strasbourg), env. ou déposez C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. S 10/M à M. B. DURAND, C.N.P.G. EST. 65, avenue des Vosges, 67000 STRASBOURG.

Importante organisat. touristique pour période juin - septembre, couples dynamiques ayant sens organisation, responsabilité et contacts humains, pour ass. direction villages vacances France et étranger. Salaire et avantages. Ecrire avec C.V. FRANCE PUBLICITE, 18, rue de la Grange-Batelière, PARIS (9e).

BANQUE POPULAIRE

BANQUE POPULAIRE D'ARMORIQUE SAINT-BRIEUC

pour son AGENCE CENTRALE
— 100 employés.
— 9 agences et bureaux rattachés.
recherche

DIRECTEUR D'AGENCE

— 35 ans minimum.
— Réelle expérience de la gestion commerciale en agence importante ou groupe d'agences.
— Connaissance approfondie des problèmes de l'entreprise.
— Aptitude au command. Sens de l'organisation.
— Classe VII.
— Possibilité de carrière auprès d'un état-major dynamique.
— Disponible rapidement.
— Résidence : SAINT-BRIEUC.

Curriculum vitae man. et photographie à adr. à : Monsieur Jean-François-René GEORGE. CHAMBRE SYND. DES BANQUES POPULAIRES, 121, avenue de Wagram, 75847 PARIS, CEDEX 17.

Pour son Agence de LYON

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICE EN INFORMATIQUE
FILIALE D'UN GRAND GROUPE DE RECHERCHE

INGÉNIEUR COMMERCIAL

- 27 ans minimum
- Vendeur de classe
- Formation de préférence scientifique.

La rémunération comprenant un fixe intéressant peut atteindre 120.000 F/AN selon expérience, âge, formation et, bien entendu réussite.

Adresser C.V. et prétentions à n° 1.744, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NORMANDE

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS

Responsabilités variées nécessitant dynamisme et goût du travail en équipe.

Adresser lettre de candidature et curriculum vitae sous le numéro 6.989, à PIERRE LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS, CEDEX 02, qui tr.

Les Filteries D.M.C.

C.A. : 500 MF. - 6. 000 personnes.
FILIALE du GROUPE
DOLLFUS-MIEG & Cie
recherche pour son
DEPARTEMENT ORGANISATION et INFORMATIQUE
IBM 370/135 - 60 personnes

1. un Chef de Projet
confirmé — *Réf. M. 993*

2. un Chef de Projet
débutant — *Réf. M. 994*

pour leur confier — après une période de formation si nécessaire — la responsabilité de concevoir et réaliser de nouveaux systèmes informatiques de gestion (Commerciale, de Production, Administrative).

Ces postes, situés à Lille, conviennent à

Diplômés Grandes Ecoles Licences

ayant le goût des contacts humains et attirés par les problèmes d'ORGANISATION générale.

Ecrire avec CV détaillé à la DIRECTION du PERSONNEL FILTERIES D.M.C. B.P. 3489 59000 LILLE

---

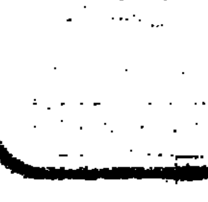
l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 274









	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi



Le Groupe CAP/SOGETI

Un des tout premiers Groupes mondiaux de Services en Informatique recherche

Le RESPONSABLE de la COMPTABILITE

d'une de ses sociétés.

Niveau de formation : DECS minimum expérience de plusieurs années en comptabilité (dont la direction effective d'un service).

Ce poste nécessite de :
- dominer les problèmes comptables pour mettre en place les procédures appropriées
- savoir exécuter soi-même ce que l'on a conçu
- pouvoir interpréter les résultats pour transmettre des renseignements fiables
- pouvoir effectuer de courts déplacements en Province

Envoyer CV, photo et prétentions en précisant la date de disponibilité à :
CAP/SOGETI-Formation 5, rue des Morillons 75015 PARIS. Sous réf. : G 7504.
Toutes les candidatures recevront une réponse rapide et seront traitées avec la plus grande discrétion.

CAP SOGETI SELECTION

L'ÉQUIPE DIRIGEANTE D'UN IMPORTANT GROUPEMENT PATRONAL

(Siège à PARIS)

CHERCHE A S'ADJOINDRE UN RESPONSABLE QUI PRENDRA EN CHARGE LE SECTEUR DES QUESTIONS SOCIALES ET DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES.

CE POSTE CONVIENDRAIT PARTICULIÈREMENT A UN DIRECTEUR DE PERSONNEL AYANT EXERCÉ PENDANT PLUSIEURS ANNÉES DES RESPONSABILITÉS GLOBALES AU NIVEAU D'UN SIÈGE SOCIAL OU D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION.

Ecrire sous référence N° 755.903, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

HOLDING FRANÇAIS Paris
800 Millions de C.A.,
recherche

directeur contrôleur de gestion audit

- 30 ans minimum.
- De formation supérieure, comptable et économique, il doit participer à l'ensemble des travaux financiers du Groupe.
- Il doit avoir l'expérience de tâches identiques, connaître le milieu industriel des biens de Grande Consommation.
- L'anglais courant est nécessaire.
- Poste à haute responsabilité.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 1895/M, à J. GUILLON.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

Groupe Bancaire quartier ETOILE, recherche un

inspecteur

- 28 ans minimum - Formation comptable (expertise ou DECS) ou Ecole de Commerce,
- expérience professionnelle dans entreprise, établissement financier ou banque,

pour étude et montage dossiers de crédits (M.T. et L.T.) pour entreprises et contrôle comptabilité.

- bonne expérience secteur bâtiment serait un élément favorable.

Adressez lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions, sous référence 6419, à

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

---

etap membre de l'ANCERP

IMPORTANT ORGANISME INDUSTRIEL D'ÉTAT (ÉTUDES ET FABRICATIONS) VILLE CENTRE FRANCE, RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT AUTOPROPULSION

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ÉTUDES ET RÉALISATIONS

Ce poste peut convenir à Ingénieur E.C.P., SUP. AERO ou équivalent, débutant ou ayant quelques années expérience études.

Il sera chargé de
CONCEVOIR DES PROPULSEURS, DE SUIVRE LA RÉALISATION DES PROTOTYPES ET DE LES EXPÉRIMENTER, EN ANIMANT UNE ÉQUIPE ET EN GÉRANT DES BUDGETS.

SITUATION INTÉRESSANTE POUR CANDIDAT ALLIANT INTÉRÊT POUR LA TECHNIQUE ET GOUT DU TRAVAIL D'ÉQUIPE.

Ecrire sous référence ND 465 AM.

GROUPE LIMAGRAIN
CLERMONT-FERRAND - OFFRE POSTE DE

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

Ce poste peut convenir à un ingénieur agronome (ou formation supérieure équivalente) ayant :
- des qualités marquées d'animateur, de gestionnaire, de « réalisateur » ;
- une expérience de recherche appliquée acquise de préférence « sur le terrain » dans domaine des productions végétales.

IL ANIMERA UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE 50 PERSONNES ET GÉRERA UN BUDGET IMPORTANT.

Ecrire sous référence UK 471 CM.

SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS INDUSTRIELLES C.A. 200 M - EFFECTIF 3.000 PERSONNES FILIALE D'UN DES CINQ PLUS IMPORTANTS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS

RECHERCHE

DIRECTEUR FINANCIER

(Résidence en Lorraine) pour superviser les services : financier, comptable, budget, informatique.
Formation études supérieures (H.E.C., E.S.S.E.C., SCIENCES PO. ou ingénieur) ayant 3 à 5 ans d'expérience en matière financière et comptable.

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE ASSURÉE.

Adr. C.V. avec photo sa réf. OE 466 AM.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DISTRIBUTION MATÉRIELS DE TRAVAUX PUBLICS (MARQUES TRÈS CONNUES) RECHERCHE POUR SA FILIALE FRANÇAISE BANLIEUE OUEST PARIS

CHEF DU SERVICE APRÈS-VENTE

IL S'AGIT D'UN POSTE INTÉRESSANT ET TRÈS ÉVOLUTIF
qui peut convenir à un ingénieur AM ou équivalent, ayant environ 5 ans d'expérience dans le matériel de T.P., témoignant de qualités marquées d'animateur, d'organisateur et d'un sens aigu du service à la clientèle. Connaissance de l'anglais (au moins lu et écrit) nécessaire.

Ecrire sous référence RH 468 AM.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE LEADER EN EUROPE DANS SA BRANCHE (2.000 PERSONNES - C.A. SUPÉRIEUR A 400 MILLIONS) PARIS

OFFRE POSTE INTÉRESSANT ET FORMATEUR A

ASSISTANT DE GESTION

Ce poste conviendrait à un candidat débutant, diplômé grande école. Il collaborera avec le contrôleur de gestion à l'établissement des budgets, à l'analyse des écarts, à la présentation des résultats aux départements et services et il animera l'équipe chargée de la comptabilité analytique.

POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ.

Ecrire sous référence MC 464 AM.

GRANDE MARQUE FRANÇAISE SPIRITUEUX DIFFUSÉE MONDE ENTIER
recherche

JEUNE CADRE DÉLÉGUÉ A L'EXPORTATION

Capable voyager monde entier 6 à 8 mois par an pour visiter agents de la marque afin d'assurer informations réciproques, appui aux actions de promotion-vente et stimulation.

CE POSTE IMPLIQUE UNE SOLIDE FORMATION DE BASE E.S.S.E.C., E.S.C.P., E.S.C.A.E. OU NIVEAU ÉQUIVALENT, DES QUALITÉS INDÉNIABLES DE CONTACT SOCIAL ET DE PRÉSENTATION ET 1 A 2 ANS MINIMUM D'EXPÉRIENCE.

Anglais et espagnol courants indispensables.

Ecrire sous référence VF 458 CM.

DIRECTEUR SOCIÉTÉ LOGISTIQUE FRANCE

Transports - Dépôts - Livraisons

IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS (PRODUITS GRANDE CONSOMMATION, MARQUES PRESTIGIEUSES) RECHERCHE LE FUTUR DIRECTEUR DE SA FILIALE LOGISTIQUE EN CRÉATION.

Il sera chargé, successivement :
- d'étudier et de déterminer l'infrastructure nationale à mettre en place : locaux, équipements, véhicules, organisation...
- de réaliser le montage technique et humain de la Société à partir des éléments existants ;
- d'en assurer ensuite la direction opérationnelle...

Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle pour une personnalité
- diplômée ingénieur, avec si possible complément gestion ou administration
- ayant une expérience d'au moins 5 ans, en partie au niveau Direction, en logistique, dépôts-livraisons, acquise soit dans une société de transports évoluée, soit dans le département spécialisé d'une société industrielle.

De fortes aptitudes à la conception, à la gestion, à la négociation à tous niveaux et au commandement seront exigées.
La rémunération sera à la hauteur des responsabilités confiées. Poste situé à Paris.

Ecrire sous référence XH 460 AM.

IMPORTANTE FIRME INDUSTRIELLE FRANÇAISE BRANCHE MÉCANIQUE GRANDE VILLE RÉGION RHONE-ALPES

RECHERCHE POUR GÉRER ET DÉVELOPPER UN IMPORTANT DÉPARTEMENT DE PRODUITS INDUSTRIELS DE LARGE DIFFUSION (MARQUE CONNUE)

DIRECTEUR

RESPONSABLE POUR LA FRANCE ET L'EXPORT :
- de la définition et de l'application de la politique commerciale ;
- de la gestion d'un centre de profit (60 millions de C.A., 450 personnes) ;
- de l'organisation et de l'animation des unités fonctionnelles et opérationnelles qui lui sont rattachées (2 usines).

Une formation supérieure et 10 ans environ de vie professionnelle alliant bonne compétence technique et solide expérience commerciale, de préférence dans branche produits industriels sont nécessaires.
Connaissance langue anglaise.
Situation importante pour candidat dynamique de large envergure.

RÉMUNÉRATION PAS INFÉRIEURE A

150.000 F.

Ecrire sous référence UE 457 CM.

GROUPE EN FORTE EXPANSION (SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE) LEADER EUROPÉEN DANS SA BRANCHE, VILLE CENTRE FRANCE
offre un poste intéressant et évolutif à juriste

RESPONSABLE RELATIONS SOCIALES

DONT LE ROLE D'ÉTUDE ET DE CONSEIL EN DROIT SOCIAL ET DU TRAVAIL S'EXERCERA DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE LA VIE DE L'ENTREPRISE :
Comité d'entreprise, assistance auprès des responsables opérationnels, harmonisation de statuts, orientation de l'information juridique.

CE POSTE IMPLIQUE :
- une formation juridique, licence en droit,
- une expérience d'environ 5 ans acquise soit au sein d'un organisme spécialisé soit au sein d'un groupe important.

Ecrire sous référence TD 456 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE AGISSANT AU PLAN NATIONAL DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION ET DE LA GESTION DE LOGEMENTS SOCIAUX - PARIS RECHERCHE

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

EXPERT COMPTABLE OU NIVEAU ÉQUIVALENT AYANT UNE EXPÉRIENCE TRÈS CONFIRMÉE ET L'HABITUDE DE TRAVAILLER AVEC L'INFORMATIQUE, CAPABLE :
- d'animer des services comptables étoffés,
- d'élaborer et mettre en place de nouvelles procédures adaptées à l'expansion de la société.

POSTE IMPORTANT POUVANT CONVENIR A UNE PERSONNALITÉ DE PREMIER PLAN ALLIANT UNE SOLIDE TECHNICITÉ COMPTABLE A UN SENS MARQUÉ DES RELATIONS HUMAINES.
RÉMUNÉRATION ENVISAGÉE

90.000 F +

Ecrire sous référence PF 467 AM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL 200 KM DE PARIS - OFFRE POSTES ACTIFS ET FORMATEURS A

INGÉNIEURS DÉBUTANTS (MINES - ECP - AM - IDN)

Ils assumeront rapidement des responsabilités de fabrication impliquant animation de personnels et mise en œuvre d'installations importantes (industrie lourde).
Après quelques années d'expérience, certains pourront se voir confier des missions d'engineering en France et à l'étranger.

Ecrire sous référence WG 459 AM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

Si vous êtes

un jeune ingénieur

Si vous aimez
les déplacements fréquents de courte durée en province,

Si vous possédez
une formation niveau écoles nationales supérieures, complétée par une expérience de 3 ans au moins dans les secteurs :
- MECANIQUE,
- ELECTRICITE,
- TRAVAUX PUBLICS ...

ou par un stage dans le contrôle des risques industriels,

les **ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE**

vous offrent
au sein de leur SERVICE PARISIEN DE L'INSPECTION DES RISQUES INDUSTRIELS
une carrière intéressante avec de larges possibilités d'évolution.

Formation assurée.

Si vous êtes intéressés, veuillez adresser votre CV manuscrit, photo et prétentions au Département Recrutement, A.G.F. 33 rue Lafayette, 75009 PARIS.

plein emploi

Une des premières sociétés financières américaines recherche pour sa filiale bancaire à PARIS.

FINANCIAL CONTROLLER

(membre du Comité de Direction)
120 000 Francs

Il aura la responsabilité de l'organisation des services :
- Comptabilité, • Informatique, • Dépôts,
- Portefeuille, • Transactions Etrangères, • Titres.

Pour ce poste nouveau, le candidat doit avoir :
- minimum 30 ans;
- une formation supérieure comptable française et une expérience approfondie du système de comptabilité américaine (5 ans) si possible dans une banque;
- Anglais courant indispensable.

COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris transmettra les candidatures avec la plus entière discrétion sous référence 9886.

LE DÉPARTEMENT INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES

Paris-La Défense

recherche

INFORMATICIEN système

(Référence 1.220)

qui participera au développement de procédures de télétraitement, IMS. Pour ce poste, il convient d'être titulaire d'une maîtrise d'informatique (option système) et libéré de ses obligations militaires. Un candidat débutant ou possédant une expérience de quelques mois conviendrait parfaitement.

INFORMATICIEN de Gestion

(Référence 1.221)

qui collaborera — au sein d'une petite cellule — à l'analyse et à la programmation d'applications administratives. L'évolution ultérieure de cette fonction nécessite un diplôme type MIAGE, I.I.E...., avec ou sans une première expérience professionnelle.

Faire acte de candidature en précisant la référence choisie à JEAN PORRACCHIA :

"CARRIÈRES INFORMATIQUE"
conseil en recrutement
145, RUE SAINT-HONORÉ 75001 PARIS



90 000 F +

CADILLAC, le spécialiste de l'électroménager mobile recherche l'homme capable d'animer, structurer et développer sa force de vente.

Rattaché au Directeur Commercial, il sera responsable d'un réseau de 35 personnes, constitué de mandataires, Directeurs régionaux et promoteurs s'adressant à une clientèle variée : grandes surfaces, grossistes, détaillants. Ce poste à évolution rapide convient à un homme de 35 ans minimum, de formation commerciale supérieure, exercé à un type de distribution capillaire, capable d'établir des objectifs précis et de les atteindre par la stimulation des hommes.

La connaissance de l'anglais serait un atout.
Le poste est à pourvoir à Paris.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2175/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris (Membre de l'ANCERP)

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SNECMA

renforce son potentiel industriel et recherche pour son Usine de Production de CORBEIL

ingénieur chef du laboratoire métallurgie

de la Direction Qualité

chargé de :

- *Mettre en oeuvre des méthodes d'investigations poussées relatives à la qualité des matériaux utilisés dans la fabrication des turboréacteurs.*
- *Réaliser des études appropriées pour la mise en oeuvre de ces matériaux aux divers stades d'élaboration des pièces moteurs.*
- *Assurer la rentabilité industrielle de l'équipe et des moyens importants mis à sa disposition.*

Le candidat retenu sera diplômé d'une grande école d'ingénieurs (ECP, Mines,...) ou titulaire d'un doctorat en métallurgie, possédera une expérience industrielle réussie de 5 à 10 années ainsi que de solides connaissances mécaniques. Anglais courant souhaité.

Adresser lettre, C.V. photo et prétentions à
SNECMA Département Encadrement
150, Bd Haussmann - 75861 Paris Cedex 08

serete
engineering

L'un des premiers Groupes Internationaux d'Engineering - 2200 personnes dans le monde et 2,5 milliards d'investissements pour le compte de ses clients - poursuit son développement et envisage de pourvoir les postes suivants :

.2 ingénieurs d'affaires à l'exportation

CONFIRMES GRANDES ECOLES (réf. MJL 197)
Ils prendront rapidement au sein de la division Industries de Transformation (alimentaire, pharmacie, mécanique, parachimie...) la responsabilité d'affaires complexes. Ces postes supposent des compétences en management comme en technique et une expérience préalable en engineering et à l'exportation.

.ingénieurs thermiciens (énergie)

GRANDES ECOLES EXPERIMENTES ou DEBUTANTS (réf. MJL 164)
Intéressés par les problèmes de production et de distribution de fluides dans les unités industrielles. Ces postes peuvent être une préparation à la fonction de responsable d'affaires.

A la suite de notre annonce de mars 75 le poste de Contrôleur Financier de Projets à l'exportation a été pourvu.
Les candidatures sont à adresser en mentionnant les références à
Maurice JOURDAN-LAFORTE
SERETE Engineering - 72, rue Regnault 75640 PARIS Cedex 13.
Notre prochaine annonce paraîtra le mardi 15 avril.

La Confédération Générale des Coopératives Ouvrières de Production
renforce sa structure régionale en créant de nouvelles fonctions de

délégués régionaux

avec mission d'assistance auprès des entreprises adhérentes :

conseil en gestion, formation à l'économie d'entreprise, interventions diverses de diagnostic ou de réalisation.

Activité variée (avec de nombreux déplacements) laissant une large part à l'initiative et exigeant un engagement personnel dans la vie des entreprises et de l'organisation coopérative.

Formation type Sciences Eco., I.A.E., Ecole Supérieure de Commerce, avec 1 à 3 ans d'expérience en entreprise ou comme Assistant dans un organisme de productivité, de conseil ou de formation à la gestion.

Régions : Paris, Nord, Marseille, Limoges.

Ecrire en indiquant le/les choix régionaux et en précisant la rémunération actuelle, sous référence 1479 M. à

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

BANQUE HERVET

recherche pour PARIS

attachés financiers

ayant depuis plusieurs années l'expérience des contacts avec la clientèle de particuliers et une connaissance approfondie du marché boursier.
Formation : Diplômés d'études supérieures.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions à Direction du Personnel, B.P. 154
92201 Neuilly.

La Direction Etranger d'une importante BANQUE D'AFFAIRES à la vocation internationale marquée recherche un

jeune cadre

chargé de seconder le responsable des relations avec la clientèle anglo-saxonne dans ses différents objectifs :
- exploitation et développement du fonds de commerce existant et recherche de clientèle nouvelle
- négociation et mise au point des opérations de crédit
- relations avec les bureaux de représentation.

Le candidat devrait posséder deux à trois ans d'expérience des relations bancaires internationales ainsi qu'une bonne pratique des opérations étranger. Une très bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. détaillé, prétentions et photo sous réf. 36201 à Havas Contact
156 Bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS ÉLECTROMÉCANIQUES DE RÉPUTATION INTERNATIONALE
recherche pour son bureau d'études à PARIS-16e

UN JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

ARTS et MÉTIERS ou ÉQUIVALENT

Poste de responsabilité pour conception, calcul d'appareils industriels de grande fiabilité, comportant la conduite d'un groupe de dessinateurs.

Expérience de quelques années indispensable dans une des activités suivantes :
— Bureau d'études de petites mécaniques ;
— Bureau des méthodes ou fabrication.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à no 1.617, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.





Where are you now ?

Nous recherchons :

JEUNES INGENIEURS

Désirant s'orienter vers les problèmes de :
— Planning
— Contrôle de coûts
— Estimation des devis

et ayant essentiellement :
— une formation de base technique
— de bonnes connaissances d'anglais
— une grande faculté d'adaptation
— un esprit vif.

Si vous correspondez au profil du poste, envoyez votre C.V. détaillé, avec référence de l'annonce No C 0 2 à :
BROWN AND ROOT
Tour Franklin - 92081 La Défense

C&C



recherche pour son Service Technico Commercial

INGENIEURS DEBUTANTS ou CONFIRMES

de formation électronique souhaitée pour rédaction de propositions techniques et commerciales.

Connaissance de l'anglais obligatoire et de l'espagnol souhaitée.

Ecrire avec C.V. sous référence No 02 à CIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - Service du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15.

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

— **Diplômés Grandes Écoles**
— **Diplômés C.N.A.M.**

Spécialisés dans l'un des domaines suivants : systèmes d'armes, intégration et essais de systèmes électroniques, radars, calculateurs temps réel (matériel et logiciel)

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel, 1, rue des Mathurins - 92 BAGNEUX.

INGENIEUR GRANDE ECOLE

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
PARIS

La Société appartient à un groupe français important, d'un effectif de 1.500 personnes environ. Elle est spécialisée dans la conception, l'étude, la réalisation ou l'engineering de matériels ou de véhicules spéciaux dans les domaines spatial, aéronautique, automobile et médical

Elle recherche un INGENIEUR GRANDE ECOLE (X, ECP, Sup-Aéro, Mines, A et M), qui après une période de mise au courant de l'ordre de 2 ans, en qualité de Directeur, sera chargé ensuite de la gestion générale de la Société. Il lui sera demandé auparavant de rechercher et de négocier des marchés d'études et de fabrications auprès des administrations civiles et militaires et des grands constructeurs.



26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 537M.

POUR PARIS (2e)

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE PARISIEN

recherche
POUR SERVICE COMMERCIAL

VENTE PAR TÉLÉPHONE
Jeunes femmes dynamiques

— BONNE PRESENTATION ;
— ESPRIT VIF ET ACCROCHEUR ;
— EXCELLENTES VENDEUSES.

Adr. C.V. et prétentions, no G 397, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

A.C. NIELSEN COMPANY

Marketing et Etudes de Marché
28, bd de Grenelle, 75015 PARIS
recherche :

la SECRÉTAIRE de son DIRECTEUR DU MARKETING

Travail agréable et varié dans une atmosphère jeune, REQUERANT :
— Esprit d'initiative ;
— Responsabilités ;
— Parfaitement trilingue : français-anglais-allemand (de préférence de langue maternelle allemande).

Avantages sociaux - 13e mois - Vacances au choix. Cantine - Horaire 5 × 8.
Ecrire avec photo, C.V. + prétent. à Mme BONIER.

SOCIÉTÉ PRODUITS ALIMENTAIRES
région parisienne recherche

directeur ventes
lointaine exportation

- 30 ans minimum.

IL EST DEMANDÉ :
- une formation commerciale à l'Export et si possible supérieure,
- la pratique courante de l'Anglais et de l'Espagnol (absolument exigée), autres langues appréciées,
- la connaissance des pays du Moyen Orient, de la zone Pacifique et de l'Afrique,
- un esprit ouvert au marketing,
- une expérience de plusieurs années dans des fonctions analogues et dans le domaine alimentaire.

SON ROLE DOIT ETRE :
- créer de nouveaux marchés, les développer, les rentabiliser,
- déplacements fréquents (30 % environ).

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 778/M. à :

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

CENTRE DE RECHERCHE

Filiale française
Groupe Pétrolier international
recherche

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(Option Physique-Chimie)

Diplôme ENSPM souhaité
(option raffinage, génie chimique ou moteurs)
Anglais parlé et écrit exigé.

Adresser curriculum vitae et photo à No 1.699, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Filiale Groupe Multinational
proximité métro MARCEL-SEMBAT
recherche :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION - STÉNO-DACTYLO

BILINGUE ANGLAIS-FRANÇAIS
Allemand souhaité
Ayant connaissance juridique et expérience dossiers du personnel.

Adr. C.V. man., photo, référ. et prét. à No 1.426, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

---

ingénieur préfabrication batiment

La Société
d'importance moyenne, fait partie d'un puissant Groupe industriel et réalise des éléments architecturaux en béton.

La fonction
diriger l'ensemble des opérations de fabrication en adjoint direct du Directeur de production (approvisionnements, organisation et lancement, contrôle, gestion...)

Le candidat
retenu aura, parallèlement à sa formation d'ingénieur, les qualités personnelles lui permettant d'évoluer rapidement vers la responsabilité globale de la production.

Poste à pourvoir à PARIS-BANLIEUE-SUD
Pour un premier contact, adresser CV et photo sous référ. 672 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra

JEUNES HEC, ESSEC, ESCP, SCIENCES PO...

Venez mettre en place notre contrôle de gestion

Nous sommes une société d'engineering et de construction d'ensembles industriels. Notre principal produit est la matière grise sous forme de contrats d'études. Des informations complexes à mesurer. Aussi, afin d'adapter nos outils de gestion, à votre développement, nous redéfinissons notre contrôle de gestion.

Vous en serez les concepteurs et les réalisateurs. Puis, vous le ferez vivre. Réf. 1028

Ecrire à No 1310 - CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra votre dossier.



Développement de Logiciel

CEGOS TYMSHARE

Filiale commune de Cégos, du Crédit Lyonnais et de Tymshare, leader dans son domaine, forte expansion européenne, vous propose un poste dans le groupe Logiciel à Paris.

Votre rôle consistera à réaliser et à mettre en place diverses applications en Time-Sharing chez les utilisateurs. Vous serez complètement responsable du développement de ces applications (analyse, programmation, tests et mises au point, documentation, formation) sur la base d'un cahier des charges à l'élaboration duquel vous aurez également participé. Vous aborderez ainsi les techniques les plus avancées de l'informatique (nous disposons d'un réseau mondial comprenant à ce jour plus de 30 gros systèmes interconnectés, de types IBM 370/158, PDP 10 et XDS 940) et du Management (par exemple modélisation et simulation en finance et marketing). Vous aurez la possibilité d'évoluer ultérieurement à l'intérieur du groupe Logiciel ou vers les équipes technico-commerciales.
Ce poste convient à un diplômé Grande Ecole ou Faculté de Gestion (niveau MIAGE ou Expertise), débutant ou non, ayant si possible une bonne expérience de langages de programmation tels que Fortran, Cobol, etc...
La formation au Time-Sharing sera assurée dans nos bureaux de la Colline de Saint-Cloud.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. sous réf. 4.006,
CEGOS TYMSHARE (Tél. 602-24-00),
106, Bureaux de la Colline de St-Cloud, 92213 SAINT-CLOUD.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

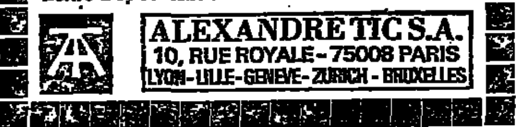
LE PRÉSIDENT D'UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FABRIQUANT DES PRODUITS ÉTHIQUES (CA 50 MF, progression : 20 % par an) cherche, pour PARIS, son

directeur marketing-médical

Au sein du comité de direction, c'est l'homme des orientations commerciales : il dirige les services MARKETING - VISITE MÉDICALE - PUBLICITÉ. Son état-major comprend quatre cadres. Il coordonne et gère l'ensemble des activités et travaille en liaison étroite avec la direction générale et la direction scientifique des laboratoires.

Ce poste convient à un médecin, 35 ans minimum, pouvant faire la preuve de sa réussite dans des fonctions médicales et commerciales.

Ecrire à J. TIXIER ss réf. 2824 M.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENÈVE - ZURICH - BRUXELLES

Analyste organique

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan informatique et pour développer sur matériel IBM 370-125 des projets de gestion administrative et industrielle, une importante société — 4.800 personnes — 1 milliard C.A. H.T., recherche un Analyste Organique.

Formation : I.U.T. ou équivalent ayant une très bonne connaissance de la programmation Cobol - IBM/DOS, complétée par une expérience dans la fonction (2 à 3 ans).

Il aura pour mission de choisir les solutions organiques adaptées au traitement à partir des dossiers généraux de conception du système d'application. Dans le cadre d'un projet défini, il encadrera une équipe de 3 ou 4 programmeurs.

Lieu de travail : Pont de Levallois.

sélé CEGOS garantit une totale discrétion à l'étude de votre dossier. Lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence M 73.314, à M. CLERE, 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

UN DES TOUT PREMIERS LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
implanté à NEUILLY
recherche

UN JEUNE MEDECIN

alliant compétences techniques et talents journalistiques

Curiosité d'esprit, imagination créatrice associée à un besoin de réalisation concrète, dynamisme personnel et professionnel sont les qualités fondamentales requises pour ce poste.

Nous pouvons lui assurer une formation de qualité et des réelles possibilités de promotion.

Adresser C.V. et lettre manuscrite sous référence 1370 à :
s.n.p.m 100 av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

Assistante de Direction Commerciale

LA SOCIÉTÉ : Filiale d'un important Groupe de bâtiment et T.P., est spécialisée dans les travaux maritimes (OFFSHORE). Siège social : proche banlieue SUD-OUEST.

LA FONCTION : En liaison avec le Directeur commercial, elle prend en charge :
— les aspects administratifs des marchés (contrôle des procédures, vérification des documents contractuels, assurances, etc.);
— La documentation générale.

LA CANDIDATE retenue aura une formation supérieure (H.E.C.J.F. par exemple) et une première expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

Pour un premier contact, adresser C.V. et photo sous référence 660 à
ORGANISATION et PUBLICITÉ
2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transm.

FILIALE FINANCIERE D'UN TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
cherche

UN COMPTABLE
expérimenté

Niveau B.T.S. ou B.P. ancien régime, ayant déjà tenu une comptabilité jusqu'au bilan inclus.

Adresser C.V. sous le numéro 756.574, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Filiale française d'une multinationale
recherche

UN CADRE POUR DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Niveau H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent. Connaissances de l'anglais et de la comptabilité anglaise exigées.
Le candidat aura à s'occuper des prévisions et des contrôles budgétaires.

Envoyer C.V. et prétentions à :
M. le Directeur - Société MECAFRANCE
55, rue du Professeur-Dastre - 95120 ERMONT.

Liez votre développement à celui d'un
nouveau département Machines à écrire automatiques à mémoire
(à bandes ou cartes magnétiques) nous sommes une Société multinationale, leader dans notre branche.
Nous recherchons des

ASSISTANTES CLIENTELE

Mission :
- participer à l'étude des besoins chez les prospects et les clients
- assister la Force de Vente dans les démonstrations des équipements
- assurer la formation des opératrices
- maintenir la satisfaction du client.

Profil :
- formation B.T.S.S. ou équivalent
- expérience concrète du secrétariat
- connaissance indispensable des systèmes d'écriture automatique
- qualités commerciales alliées d'aptitudes pédagogiques
- bonne maîtrise de la langue anglaise.

POSTES DE CADRE à pourvoir rapidement dans la région parisienne.
Merci d'écrire sous ref. 45022 à Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris

HAVAS CONTACT

Vous êtes INGENIEUR,
Vous êtes UN HOMME DU BATIMENT,
Vous êtes UN MANAGER.
Notre Société, de renommée internationale, spécialisée dans le second oeuvre bâtiment, recherche un

DIRECTEUR REGIONAL DES VENTES

Sa mission sera de participer à la définition de la politique commerciale au niveau de la Direction Générale, pour la traduire dans les faits sur Paris et sa région.

Les moyens dont il disposera (bureau, équipe de techniciens, commerciaux et administratifs) devront lui permettre d'atteindre des objectifs ambitieux. Les qualités d'animateur, dans ces conditions, sont primordiales.

Age 30 ans minimum, il aura une formation de base d'Ingénieur (bâtiment de préférence) et pourra faire valoir une réelle réussite professionnelle.

Poste basé à Paris et pour lequel la connaissance de la région peut représenter un atout supplémentaire.

Le niveau de rémunération offert est en rapport avec l'importance du poste.

Adressez C.V. détaillé + photo sous réf. 2038 à notre Conseil :
39, Champs-Elysées 75008 PARIS
ou
20, Av. de la Paix 67000 STRASBOURG

managing

Organisme dynamique études formation hôtellerie restauration recherche
COLLABORATEUR
pour diriger service études et participation séminaires (conception - animation)
Indispensable avoir effectivement pratiqué hôtellerie-restauration.
Discrétion absolue assurée.
Ecr. à nº 2.203, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Très important groupe Anglo-Saxon charpente métallique et bâtiments industrialisés (Industriels, administratifs, etc.) en expansion

recherche pour diriger son bureau technico-commercial de PARIS

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

ETP. - AM - ENSI ou autre Ecole similaire.
Disposant de 5 à 10 ans d'expérience commerciale et technique en charpente et construction métallique industrialisée.
Mission : Contacts technico-commerciaux à niveau élevé (grandes Industries, entreprises de construction, bureaux d'études, architectes, *administrations*).
Animation d'un BE technico-commercial de 4 à 5 personnes (projets et devis).
Une bonne compréhension de l'anglais est nécessaire.
Poste stable, indépend. évolutif.
Discrétion absolue garantie.

Adr. C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en recrutement ss/réf. 584, 67009 STRASBOURG Cedex.

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement pour Levallois. Mº Anatole-France.

COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)

Age minimum 25 ans.
Comptabilité générale. Déclarations fiscales et para-fiscales.

AIDES-COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)

T. 758-12-20 poste 378 ou 418.

JEUNE CADRE
ATTACHE (EE) D'ETUDE
Expér. profess. 2 ans souhaitée. Niveau Sup. de Co. ou Sciences Eco. Bon rédacteur pr analyses profession. commerciales recherches documentaires contacts humains. Env. C.V. et prétent. sous nº 22.818 B à
BLEU 17, rue Lebel, 94300-Vincennes, Q. T.

Si vous avez une bonne présent. et si vous aimez les contacts Humains, nous vous proposons un poste pour réception de clientèle.
Nous sommes une société d'assistance, nos bureaux sont installés boulevard Haussmann à 2' de Saint-Lazare et du R.E.R. Tél. pour prendre rendez-vous à Mme MOUTON, tél. 266-77-77.

Niveau Public Relations pour situation complém. ou à temps complet. Rémunér. pouvant être très import. Ecr. référ. 669 à Organisation et Publicité, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui tr.

Pet Sté Recherche Opérationnelle cherc. Jne Ingénieur Gde Ecole Centrale, mines, Ponts, X, etc., connaiss. FORTRAN. Env. C.V. détaill. à DIAGMA, 28, rue Barbet de Jouy, Paris-7e.

Imp. Entr. TP. Génie Civil, rech. 1) Chef de Secteur Ingénieur A. et M.-T.P. chargé d'affaires Sens organisat. et responsabil. 2) Directeur Adjoint de Matériel A.M.-INSA, sér. réf. entret. gros matér. T.P. et travaux souterr. 3) Ingénieur Chef B.E. Exécut. (10 Projet. et Dessin.). Sér. réf. BE-BA et calcul de structures CENAF Sélection. RIC. 98-39.

Rech. Journaliste, géographe, ethnologue, 25 ans, marié, langues. Expédition 1976. — Ecrire nº 6.709, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous avons à pourvoir dans région très agréable ville universitaire proche de Paris le poste de

RESPONSABLE COMPTABLE
d'un
GROUPEMENT PROFESSIONNEL
Ce poste, qui sera confié à
COMPTABLE DIPLOME
ayant quelques années de pratique, demande un esprit ouvert et curieux, car il couvre le bon fonctionnement de 15 organismes à vocation très variées

CRES C.V. détaillé ss réf. 5038 M à C.R.E.S. 11, pl. A.-Briand 69003 Lyon

PUBLICATION JURIDIQUE recherche

REDACTEUR-FISCAL-PIGISTE

Pour remise en forme de textes fiscaux avant publication. Connaissances fiscales approfondies. Sens de la synthèse et clarté de style indispensables. Possibilité de Collaboration. Permanente si très capable.
Ecr. nº 1467 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE cherche

COMPTABLE
HOMME
2e ECHELON

Niveau B.T.S. ou D.E.C.S. minimum 2 ans expérience Anglais parlé et écrit. Disponible 1er juin au plus tard. — Envoyer C. V. et prétentions à C. E. F. H. 24, rue Amelot, 75011, PARIS.

SOCIETE JEUNE EN EXPANSION cherche pour création de poste

ACHETEUR

bien introduit dans les milieux producteurs de fromage.
Il aura à diriger et à gérer le service approvisionnement de l'usine et la gestion des stocks.
Il devra effectuer périodiquement des déplacements en province et à l'étranger pour assurer le contact avec les fournisseurs.
Il travaillera sous le contrôle du directeur d'usine et de la direction générale.
Références morales et bonne expérience exigées.
Bonnes notions de comptabilité analytique et anglais apprécié.

Envoyer C.V. et photo à
S.A. RAMBOL
16, rue de la Fosse-aux-Chevaux 78730 SAINT-ARNOULT

ORGANISME de FORMATION
rech. PROFESSEURS de
— ANGLAIS
— SECRETARIAT
— COMPTABILITE
Tél. 343-64-43 et 346-73-74

Sté Secteur pétrolier recherche
TECHNICIENS GEOLOGUES
niv. BTS ou DUES. Dég. O.M. Libres rapid. Fréquentes affect. sur chantiers étrangers. ANGLAIS nécess. Ecr. avec C.V. ss réf. 16571, INTER PA - 19, r. Saint-Marc, Paris-2e, qui trans.

I.U.T. Région Parisienne, cherc. Professeur Certifié Physique. Ec. REGIE PRESSE nº T 65.595, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPT GROUPE INDUSTRIEL
à vocation internationale situé parmi les premières entreprises françaises exportant des biens d'équipements

recherche pour sa
DIRECTION FINANCIERE
PARIS

CADRE FISCALITÉ

Responsable sur le plan pratique ou théorique de tous les aspects fiscaux d'affaires variées (fiscalité directe, indirecte, française et étrangère) et de l'application des techniques douanières.

Le candidat retenu sera diplômé de l'Enseignement Supérieur (licence Droit, expertise comptable...), possédera une expérience fiscale réussie de plusieurs années. Anglais nécessaire.

Possibilités intéressantes de développement de carrière pour candidat de valeur

Adr. lettre, C.V. avec photo et prétentions sous le nº 1.800, CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui tr.

Sté impte ds sect. distribut. recherche CHEF-COMPTABLE expérimenté, travailleur, dynam. pour son siège social. Ecrire en indiquant âge, références, diplômes, salaire demandé à E. Salustro, Expert-comptable, 7 bis, r. Monceau, Paris-8e, qui convoqu. Les demandes seront traitées confidentiellement.

Administr. de biens, Paris-8e, ch.
1) PRINCIPAL de GERANCE/co-pplé expérim.
2) J. HOMME dynamique pr serv. travaux entretien. Adr. C.V. et prétent. Serv. nº 19 B-Post. du Mazet 186-75062 Paris Cedex 02, qui trans.

Importante Société recherche
COLLABORATEUR
en vue de lui confier le recrutement sélectif de son personnel de vente.

Le candidat retenu devra avoir assuré une fonction similaire pendant plusieurs années dans une entreprise.

Salaire élevé selon compétences.
Adr. lettre man., C.V., photo et prét. à nº 1.346, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Centre d'Etude cherche
INGENIEUR FORMAT. PAPETIERE
SOUHAITEE
pour études et recherches en laboratoire et liaisons interprofessionnelles.
Anglais courant.
Ecrire nº 21271 P.A. SVP 37, r. Général-Foy, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
Siège social PARIS (8e)
recherche

2 CADRES COMPTABLES
confirmés

pour le Service « Assistance Comptable et audit aux Agences France et Étranger »

Voyages fréquents
Expérience TP et chantiers 5 ans minimum
Formation de base minimum BTS
Pratique approfondie des techniques comptables de l'informatique et de l'analytique
Langue anglaise

Envoyer C.V. et photo nº 3857 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

Société matér. médico-chirurgie recherche
TECHNICO CCIAUX
1) pour GYNECOLOGIE (homme de terrain)
2) pour OPHTALMOLOGIE (poste au siège)
J.H. niveau BAC scientifique EXCELLENTE PRESENTAT. Service militaire effectué. Pratique auto-EXPERIENCE VISITEUR MEDICAL LABOS produits GYNECOLOGIE ou OPHTALMOLOGIE.
Envoyez C.V. détaillé, photo récente, prétentions à LUNEAU S.A., 3, rue d'Edimbourg, Paris-8e.

ETABLISSEM. - CREDIT A LA CONSOMMATION
recherche

COLLABORATRICE
25 ANS MINIMUM

pour poste nécessitant déplacements
Aura pour mission, après stage, d'assurer :
— Formation, contrôle et remplacement du personnel chargé de l'établissement et de l'acceptation des dossiers de crédit dans grandes surfaces de vente de la région parisienne.

Très bonne présentation. Sér. référ., sens contacts humains, initiative, responsab., disponibilité. Permis V.L. + 2 ans indisp. Voiture fournie + frais déplacements.

Se présenter : CREG le 9 avril 1975, à 14 heures, 228, r. du Fg-St-Martin (10e) (2e étage).

Clinique Médicale de Cardiologie Banlieue Ouest Paris, cherche
INFIRM. D.E.
Très bonnes conditions de travail 40 h. Journée continue. 1 W.E. sur 2. Sal. de déb. mens. 2.300 F. Reprise ancienn. Possib. logement à titre gratuit. Tr. beau stud. pr célib. ou mén. ss enft. Ecr. av. réf. nº 117 Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société de Formation recherche COMMERCIAUX et RELATIONS PUBLIQUES INDEPENDANTS

CULTURE ET DEVELOPPEM. 203, rue St-Denis, 75002 PARIS. Tél. : 236-94-52.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY demande

OPERATEUR

pr conduite accélérateur de particules - Poste contractuel d'établissement public. Hor. décalé. Rémunération supplément. correspondante. - Titulaire Bac technique électronique F2. - Libéré O.M.

Ecr. av. C.V. M. BRUNET Accélérateur Linéaire Bâtiment 200 - 91405 ORSAY

IMPTE STE D'ELECTRONIQUE recherche plusieurs
INGENIEURS EN INFORMATIQUE
débutants ou confirmés formation INSA, ISEN, IDN ou équivalent
— Système temps réels
— Langage assembleurs.
Adresser C.V. pour 1er contact EGID, 15, bd de Strasbourg-10e.

Entreprise multinationale en expansion, spécialisée dans le commerce de produits agricoles, offre une carrière de

MARCHAND/AGENT DE VENTE

à jeune homme, 25 ans minim., ambitieux, dynamique, ouvert, capable de travailler seul. Le candidat retenu sera soucieux de rentabilité ; il se verra confier la responsabilité de développer et de gérer nos affaires en France. Anglais indispens. - Expérience commerciale souhaitée - Stages de formation à l'étranger possibles - Lieu de travail : Paris ou environs. Adresser offre manuscrite et références sous nº 8313 « Le Monde » Pub 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

Imp. Entrep. travx Electr. rech. INGENIEUR ELECTRIC. Dipl. responsab. départem. travaux industries bâtiments. RIC.27-46.

demandes d'emploi

J.F. COMPTABLE expérimentée conn. angl. gestion administ., déclarations fiscales, bilan SCI. Formation crédit bail immobil. étude bilan - 3350 X 13. Ecrire à nº 903 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

45 ans Ingénieur C.N.A.M., 25 a. Expérience : industrie mécanique. Equipements industriels de pointe. Connaissance : Technique, Commerciale, Financière, Informatique. Très introduit milieu industriel EGYPTIEN, recherche situation au sein P.M.E./P.M.I. Paris, Province. Hautes référ. morales, professionnelles. Ecr. nº 8297 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. marié, 26 ans, licencié en droit, expér. notar. et cabinet conseil jurid., ch. emploi, ouvert à toutes propositions. Ecr. nº 2908 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Juriste : long. exp. aff. connels. imm. Sté gest. créd. im. ou copropriété et élab. ts actes, ch. empl. ds Sté imm., Sté gestion crédit immob. ou cab. juridique. Ecr. nº 2910 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

+ de 10 a. exp. dans P.M.E. pourr. assist. patron, secteur ccial ou administrat. Ecrire nº 52179 P.A. SVP 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

J. H. traducteur diplômé Ecole Interprètes GENEVE, Français, Anglais, Allemand. Nationalité française, libre O.M. 2 ans études économiques, 18 mois expér. traduct. techn. en Allemagne + expériences corresp. et interprète cherche situation traduct. bil. ou tril. région indif. étudie toutes propositions. Ecrire HAVAS Lyon 5543.

Licencié Droit, 42 ans, spécialiste contentieux ch. pl. banque, P.M.E., études, libre imm. Ecr. J'Annonce 1827 - B.P. 1547 - 31003 TOULOUSE.

H. 35 ans CNAM-ISSEC cherche emploi région parisienne

CADRE
INFORMATIQUE ET GESTION
— 8 ans responsabilité. Analyse programmation et chef de budgets.
— 2 ans secteur ASSURANCES
Tél. M. Borderie 874-93-83

DIRECTEUR CCIAL
37 ans. Spécialiste éditions grand public (10 ans). Vente directe V.P.C., coupons-réponses publicité. A créé, recruté, formé animé, géré force de vente 7 directions régionales de 300 à 500 personnes, cherche Société française ou étrangère en création ou à remonter. Etudie toutes propositions, tous produits. Dernier salaire : 120 000 F annuel. Ecr. à nº 8578 PUBLIFOP, 100, rue de Richelieu, Paris-2e, qui tr.

INFIRMIERE cherche à garder malade ou personne âgée à domicile, temps complet. Passy ou Auteuil si possible. Ecr. nº 6.911, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSISTANTE CCIALE 30 ans, Bac, Sc. Ex. + B.T.S.S., part. tril. angl., all., sér. réf., ch. poste stable avec respons. et contacts client. étrangère. Posit. cadre. 3.500 X 13. Libre rapidement. Ecr. nº 2.312, CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CADRE 40 a., 20 a. exp. adm. et commerc., secrétar. direction générale, service ventes, relations clients, ch. poste à responsabilité, libre immédiat. Ecr. à 96.004 Publicité ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

AUDITEUR
BIL. ANGLAIS, parf. connaiss. procéd. révision compt. fr.-angl., ch. situation. Libre immédiatem. Ecr. nº 1.994, CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Secrétaire
COLLABORATRICE
44 a., excel. présent. et éducat., très sér. référ., habit. travail autonome et responsab., grande souplesse adaptation, sachant rédiger, expérience information, coordinat. et relat. extérieures, parlant anglais, italien, pouvant voyager, libre rapidement. Ecr. nº 52.187, P.A. - S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

SECRET. DIRECT.
Ecole d'Ingénieurs, 40 ans, dyn. non sténo excell., présentat., sens responsabilités, habitude contacts ht niveau, expér. administrat., désirerait poste de collaborat. ds orientat., préf. littéraire, relat. publ., et tout autre domaine intéress. Paris seulem. Ecrire nº 52.190 P.A. S.V.P. 17, rue Gal Foy, 75008 PARIS.

RESPONSABLE EXPORTATION - 29 ans

- *Mon profil :*
  — Diplôme ESC - CECE (Centre d'Etudes du Commerce Extérieur).
  — Anglais - Espagnol.
  — Bonne connaissance de la distribution dans tous les Pays Européens.
  — Stage aux U.S.A.
  — Marketing International : Etude de Marché, Implantations, Négociations, Contrats.
  — Très disponible pour voyages.
- *Mon souhait :*
  — Trouver une Société dynamique qui me confiera la responsabilité d'un Secteur ou d'un Service Exportation.
  — Salaire correspondant à connaiss. et formation.
  — Recherche et prospection de nouveaux Marchés. Dynamisation du réseau de distribution.

Ecrire sous le numéro 2.925, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
Chef des Ventes
Important Groupe Anglais Métallurgie.
— 5 ans expérience tous secteurs fabrication éléments mécaniques très haute précision ;
— 19 ans vente et application Amérique du Nord ;
— 2 ans Ingénieur d'Application, formation Distributeurs, Chef des Ventes directes.
Licencié pour causes économiques, cherche situation équivalent Marché Domestique et/ou Exportation.
Ecrire nº 2.932 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

H. 37 ans - Gde expér. B.E. et milieu industriel
Formation initiale TECHNIQUE
Vient de terminer ETUDES COMMERCIALES à l'Université Paris-Nord.
Espagnol courant - Notions d'anglais.
Cherche situation lui permettant d'exprimer :
— son esprit de synthèse ;
— son sens de la négociation et du dialogue ;
— ses connaissances dans le domaine commercial ;
— son acquis technique.
Ecrire Nº 2.936, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

AFRIQUE - OUTRE-MER
CADRE AGRICOLE - 32 ANS
4 ans en Afrique Noire - Epouse africaine
Connaissant production, COMMERCIALISATION fruits et légumes, produits horticoles. Expérience organismes agricoles. Habitude des contacts.
Cherche situation agricole ou para-agricole Afrique - Outre-Mer - Etudie toutes propositions.
Ecrire sous le numéro 2.939, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CADRE COMMERCIAL
EXPORT
38 ans Dynamique - Niveau Supérieur.
Notions Anglais - Italien. Connaissances Marchés Africains et Moyen-Orient.
Dispose clientèle et contacts.
Traite à haut niveau. 4 ans résidence Afrique.
cherche poste DIRECTEUR EXPORT ou GESTION COMMERCIALE, même à l'étranger.
Téléphoner ou écrire : J.-M. BRILLET, 5318273, 137, avenue Félix-Faure - 75015 PARIS.

CADRE 37 a., études Ingénieur T.P. expert géomètre, Ingénieur en économie, angl., réelles compétences T.P., bâtim., industries pétrolières, immobilier. Expér. profess. 12 a. ds entreprises et société internationale: géomètre, ingén. travaux études et exploitation, coordinat., spécialiste de construct. clés en main sur le plan national, négociateur. Très sér. référ. morales et profess. contrôlables. Actuellem. Ingén. études et travaux, rech. poste ingénieur : exploitat., technico-commercial, gestion finances ou construction Paris Province. Lib. rapidement. — Ecrire nº 2.305, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CADRE DIRECTION FME 50 A., dyn., excel. prés., étud. second., bil. angl., expér. plan internat. pour soutenir serv. commerc., relat. extér., promot. administ., organis. budget. Etudierait toutes propos. situation cadre Paris. Ecrire ORBIS D.R. 28, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

CADRE 28 A., lic. en droit privé, 6 a. exp. banq. et éts financiers, étudier. toutes proposit. Paris, Yonne, Nièvre. — RENAULT, 57, rue de l'Université, Paris-7e.

J. F. 25 ans, Sc. Po, lic. droit privé, Eur. Bus. School, angl., allemand, dactylo, ch. situation Paris même tempor. Lib. suite. Ecrire nº 756.746, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 29 ans, dynam., dact., aide compt., ch. sit. intéres. secr. ds P. M. E. 6 X 5. Mme WEBER, 6, rue Montcalm, PARIS (18e).

Suite décentralisat. trav. actuel SECRETAIRE DIRECTION STENODACT. bil. franç.-anglais, connaiss. allem., 29 ans, 10 ans expérience, libre fin du mois. Ecr. nº 01088, CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

J.F. 35 a., bibliothécaire médicale, 6 a. exp., dipl. univ., angl., ch. empl. biblioth. ou serv. doc. Ecr. nº 2.938, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL
47 ans, 20 ans expér. négociations commerciales et direction des ventes, dont 10 ans Afrique francophone, cherche situation négociateur export dans société orientée vers le commerce extérieur. Ecrire nº 9288 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

J.F. maîtrise philosophie et théologie ch. trav. urgent. 222-57-41.

CADRE 26 ans, libéré O.M., licence en droit, D. E. S. droit privé, expérience professionnelle
— Sous-directeur d'agence bancaire pendant deux ans ;
— Stage 1 an au barreau de Nice.
cherche poste responsabilité service personnel, contentieux, assurances. Prétentions : 4.000 F mensuels.
Ecr. nº 2.931, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Educat. ayant enseigné, grande expérience, ch. poste professeur et évent. éducat. ds école hors contrat. Ecr. M. KNOBLAUCH, 82, r. du Temple, 62000 ARRAS.

Vous cherchez un informaticien

CHEF DE PROJET

Capable :
— D'assumer la responsabilité de vos applications.
Connaissant :
— *Matériels IBM, CII, H-B ;*
— *Méthode d'analyse (LCP).*
Ayant :
— 32 ans, sens des responsab., animateur d'équipe, disponible 3 mois
Alors écrivez :
nº 2.927, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Barman serveur cherche place stable
Tél. 229-56-87 après 19 heures.

JURISTE CADRE homme, 25 a., capacitaire en droit, licencié en droit des affaires, expérience 2 ans dans fiduciaire conseil juridique et fiscal, cherche poste similaire ou dans grande entreprise province exclusiv., toutes régions. Libre 1er juillet 1975. Ecrire nº T 067.473, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

COMPTABLE PRINCIPALE
responsable comptabilité entrep. moyenne, trésorerie, prévisions, bilan, déclarations fiscales, connaissant paye et lois sociales, 15 a. expér., cherc. situat. simil. Ecr. nº 2.919, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL
32 a., 9 expér. Administration, Banque, Formation secondaire. Habitude contact clientèle et personnel. Recherc. poste d'attaché de Direction ou poste à responsabilité ds entreprise de moyenne importance sur Paris ou Région parisienne (Banlieue Sud-Est ou Est de préférence). Ecr. nº 6.910, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MUNICH/ALLEMAGNE
Ing. A.M., 31 a., résid. Munich, dyn., amb., diplomate, indép. Exp. Bâl., consulting, envir., étu. ttes prop. d'activité tech., commerc., juridique au titre de correspondant d'entrep. franç. ou internat. Mode poss. de trav. : missions. Angl., allem., espagn. Ecr. G. Zacharied 8 München 5, Dreimühlenst 23. T. 19-4989776815.

ANIMAT. CREATIVITE
Rédacteur - Analyste Brevets d'INVENTION. Expér. cabinet et industr. ds Stés imp. MECANIQUE et ELECTRICITE connaiss. juridique internation. Elaboration contrat de licence. Langues : allem., angl., russe. Ecr. nº 2.892, « le Monde », Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR PRODUCTION
(deux usines)
36 ANS
recherche poste de
DIRECTEUR GENERAL
dans P.M.E.
du secteur mécanique ou chimie située région Paris.
Ecr. nº 2.907, « le Monde » Pub.,

CADRE 27 a. D.E.A. Informat. 3 a. expér. ANALYSE PROGR. 1 a. expér. INGEN. SYSTEME rech. situation INGENIEUR INFORMATICIEN Paris ou proche banlieue ouest. Tél. : 387-53-69 (heures bur.)

JEUNE FEMME 38 a. CADRE 6 a. expérience vente. Collabor. efficace. Sens initiat et resp. ETUD. TTES PROPOSIT. Ecr. Mme GARNIER, 16 b, rue Jouffroy, 75017 PARIS. 924-10-77

35 ans, marié 2 enf. agent techn. niv. 3, bac. électro-technicien A.F.P.A. 2e échelon. 6 ans expérience industrielle. Ecrire nº 2918 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

Ing. 45 ans, grande expérience dans construction (béton armé, génie civil) acquise dans entreprise, bureau de contrôle, bureau d'études, ch. situation France ou étranger. Libre rapidement. Ecrire nº 2859 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

L'immobilier

appartements vente

Paris

VIIIe PRES PLACE BEAUVAU Très beau 5 PCES, gd stand., luxueusement aménagé. 622-82-17.

XIVe Pte Châtillon. ODE. 49-70 PLEINE VERDURE BALCONS SANS VIS-A-VIS. Calme, soleil. 5 p., 2 s.d.b. TEL., ASC., PARK.

AVENUE FOCH
Grand 6 pièces 238 m2 + chamb. de serv. et parking G. SORGNIARD - EUR. 85-55

BOULEVARD D'AUTEUIL
Vue sur bois. Et. élevé duplex 220 m2 + terrasse. Chamb. serv. Garage — 577-60-10 (matin).

DENFERT-ROCHEREAU
ELEG. 5 P. + 2 sanit. + ch. serv. 160 m2. Asc. MED. 97-40

CONVENTION. Immeuble neuf gentil 3 pièces, étage élevé Terrasse. Parking. MARTIN Doct. en droit - 742-99-09

AV. GOBELINS (près) étage élevé, grand 2 p. tout conf. vue MARTIN. Dr droit - 742-99-09

TROCADERO Grand 6 P. tout confort impecc. Prof. libérales. MARTIN. Dr droit - 742-99-09

Sur CHAMP DE MARS (même) Prestigieux double-récept. chambre, 115 m2, 4e étage. IMPECCABLE Exclus. - 705-22-60

Entre Gobelins et place Italie 4 P. 70 m2. Tout conf. tél., prof. lib. Poss. Visite le 10 14 à 19 h. 1, RUE DES RECULETTES

XVIIe dans voie privée résident. somptueux appart. de réception 400 m2 + 500 m2 jardin privatif Tél. : 266-16-65

VIIe CHAMP DE MARS (près) 2/3 pces, 75m2, imm. stdg. Tél. 475.000 F. WAG. 92-45.

17e ETOILE. Calme, 3 Pces, 70 m2. Soleil. 280.000 F. WAG. 92-45.

MATIGNON Exceptionnel pr investissem. dble liv., bns., kitchen., tél., 5e étage, asc. 742-52-37.

PEREIRE Bel imm. P. Tail. ravalé 4 P. ent., cuis., w.-c., bns., ch. cent., tél., dble exposit. Px 300.000. VERNEL. 526-01-50.

9e PLACE PIGALLE. Imm. entièr. rénov. ; CHOIX STUDIOS et 2 P. en duplex 25 à 80 M2 envir., tt. conft. Visit. Mercredi 15 h. à 18 h. : 4, RUE DUPERRE.

MARAIS Imm. réc. P. de tail. appt. caractère, étage élevé, vaste séjour + 3 ch., 2 s. de b., tt cft., luxueus. décoré, parks. Px 700.000. VERNEL. 526-01-50.

7e DUROC 72 M2 A RENOVER TEL. : 567-22-88.

15e CONVENTION, 98 M2, 4 P., c., bns., 4e ét. asc. bel imm. tt cft. 567-22-88.

7e VANEAU, petit duplex 35 m2 s/charmante cour tout confort. Tél. : 567-22-88.

LAMARCK Bel imm. P. de Taille Beau 2 P. ent., cuis., bs., WC Impec. ch. c., moq. Tél. Px 155.000. VERNEL. 526-01-50.

BD DIDEROT
5 pces, grand standing balcon, terrasse, park., intérieur luxueux. Profes. libér. pos. 508-12-76.

LUXEMBOURG
S/JARD. OBSERVAT.
Imm. bourgeois parfait état. 5.800 le m2. 240 m2 av. 2 ent. 6 pièces habitables. + 3 pces profess. libérale. NEVEU ET CIE — 527-51-84.

VIe - SUR GRAND PARC
Luxueux appart. 195 m2, dont ATELIER 75 m2 Hauteur 8 m 6e ét. Asc. Px élevé. 742-02-44.

16e Très bel imm. Pier. Tail. Beau liv.+2 ch., cuis., bs., s. d'eau. Lux. amén. 805-24-71.

9e POISSONNIERE. Bel im. P. de T. 2 p., cuis., w.-c., à rénover. Px 92.000 F. Facilit. Mercr., jeudi, de 14 h. à 17 h., 14, RUE BELLEFOND.

LAUMIERE Raviss. stud. tt conft. Px 99.000, C.F. pos. Merc., jeudi (14-18 h.) 162, RUE DE MEAUX.

18e Pour placement et pied-à-terre
Au pied du Sacré-Cœur
STUDIOS - 2 PIECES
DUPLEX Très confortablement aménagés - Poutres apparentes
Tout confort - Interphone
Me voir sur place les 9 et 10 avril : 10, rue Bachelet, de 14 à 19 h.

19e Pour investisseurs avertis
Dans deux imm. en bordure du futur bassin de plaisance, vendons :
7 STUDIOS
confortablement aménagés
Placement exceptionnel
Plus-value très importante
Livraison immédiate
Me voir s/place les 8 et 9 avril, 88, quai de la Loire, de 14 à 19 hres.

15e
50 mètres place Félix-Faure
Dans très bel immeuble style provençal
STUDIOS - 2 PIECES
Luxueusement aménagés et décorés - Placement idéal
Livrables rapidement
LE PROPRIETAIRE
GIRPA 325-25-25

2e Près de Bourse et Palais-Royal
Très bel imm. de gd standing
STUDIOS - 2 ET 3 PIECES
LOGGIA
Luxueusement aménagés et décorés - Poutres et pierres d'origine - Pied-à-terre idéal
LE PROPRIETAIRE GIRPA 325-56-78

LUXEMBOURG Luxueux 4 P. 120 m2, vendu entièrement décoré et meublé moderne. 750.000 F. — Tél. : 538-67-58, entre 10 h. et 16 h.

B.-CHAUMONT. VUE S./PARC asc., 3 p. tt cft, 66m2 + balc. 10 m. Px 268.000. Prop. 607-39-53.

PARC MONTSOURIS, près, rav. 80m2, balc.-terrasse pl. ciel, asc. im. réc. 350.000 F. ODE. 73-37.

JACOB élég. duplex 110m2. Liv. 38m2, 2 ch., bel. poutres. Pl. ciel, impecc. Tél. 742-02-44.

BUTTE MONTMARTRE raviss. 120m2 + jdinet, pl. sud, charme, calme, RARE. Tél. ODE-73-37.

CHAUS.-D'ANTIN 6/7 p. profes. à rénover, 2 ch. bne 1er étage, calme, bel immeub. 325-32-77.

TROCADERO
vend gd 6 p. tt cft impeccable. profess. libérales, ch. service, 13 h. 30-17 h. 30 mercredi, jeudi, 36, r. Saint-Didier ou 742-99-09.

Près PLACE DES VOSGES Bel. imm. p. de t. de caractère entièrem. rénové, bon standing. RESTE A VENDRE : 2 appts

1) VASTE studio tt cft, 51 m2, style grenier, plein soleil.

2) GD SEJOUR + 1 p. 60m2. LIBRES SUITE. Crédit 80 %. Voir propr. mardi, mercredi : 14 h. 30/18 h. 30, 40, r. Turenne.

ILE DE LA CITE
140m2 + service à rénover. dernier étage, terrasse 24m2 sud exclusiv. SERGE KAYSER RIVE GAUCHE. T. MED. 84-58.

59 CARDINAL-LEMOINE
Prop. vend direct. ds imm. p. de t. beaux stud. et 2 p. tt cft, moq., ascens., c. équip, v.o. Sur place ou tél. : 325-00-71.

CHEVALERET
Dans immeuble P. de T., 3 p., cuis., s. bs, wc, entièrement refait neuf, 150.000 F. Gros crédit. Propriétaire 345-86-41.

QUAI D'ORSAY
Appartement 300 m2 - 734-22-75.

19, RUE MONGE
SUR SQUARE. 2/3 p., cuis., wc. bs, ch. cent., BALC., ds bon imm. P. de T., tapis escal. 5e ét. SS ASC. Px intér. Traite avec 70.000 cpt. S/pl. mercr., 14-19 h.

LE MARAIS
dans TR. BEL IMMB. P. de T.
1) SUPERBE APPARTEMENT de 4 P., 110 m2, tout confort.
2) 2 PIECES, 50 m2, tout confort, rénové.
3) STUDIOS, 50 m2 tout confort, rénovés.
Sur place mercr., jeudi, 14-19 h. 14, rue du Bourg-Tibourg, Mo Hôtel-de-Ville.

15e - IMMEUBLE RENOVE Sur rue et cour jardin, occupées, 1, 2, 3 pièces, wc, téléphone : 622-26-63, poste 26.

AUTEUIL
IDEAL PROFESS. LIBERALE gd stdg, vaste 4 p. (8. récept.), gde cuis., bs + cab. toil., 2 wc. tél., PARKING, 465.000 F. Vis. mardi, mercredi, de 15 à 19 h., 3, rue MOLITOR - 224-08-38.

23, RUE FRANÇOIS-Ier
Ds imm. P. de T., stdg. Tr. bel appt : 4 récept., 4 chambres, plus. sanitair., 280 m2, chbres pers. Park. Mercr. 15 h.-18 h.

Région parisienne

Versailles résidence Gd Siècle, P. à p. vd bel appt 2/3 p., 5e étage, 2 ascenseurs, 85 m2 + terrasse. Px 300.000 F. 950-80-65.

BOULOGNE, vue sur SEINE. IMM. RECENT, tt cft, plein soleil, entr., séjour, chambre, cuis., bains. Superficie 42m2. Prix : 120.000 F. VAL. 36-49.

91 - WISSOUS
Près Antony. Partic. à partic., vend appt récent, libre sept.-octob., 4 P., tt cft, gar., s.-sol, 160.000 F. Vis. sam. et/ou dim. apr.-midi. Ec. 6.671 le Monde P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BOIS VINCENNES
Magnif. appt. av. terrasse 3 P. Cuis., bains, tout confort. 370.000 F. — 344-07-13.

appartem. achat

Part. ch. studio ou 2 p., conft. Paris ou banlieue Saint-Lazare. Agence s'abstenir. Ecr. à 6.702 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ACHETE, URGT, COMPTANT. Chbre bonne à Paris. 873-20-67.

Achète urgt. rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 2 PIECES, paiement compt chez notaire. Tél. : 873-23-55.

A Paris pour achat stdio ou T2 jusqu'à 150.000 F dans 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 14e arrt. Tél. : 754-11-83, mercredi de 9 h. à 14 h., jeudi 8 h. à 10 h.

locations meublées

Offre

ETOILE 2 P., cuis., bains, tél. Moq. 1.200. Eto. 45-63

locations non meublées

Offre

77-TOURNAN-EN-BRIE
Quartier résident, 200 m. gare, 35' Paris-Est, gd pavill. 7 p., tt cft, av. jardin. Mens. 1.750 F. Tél. 908-52-19, 328-52-22, H. B.

CONVENTION REC. 2/3 P. moq., BALC. S./JDIN. 754-08-88.

BONNE-NOUVELLE
5e ét. sans asc., 2 pièces cft, tél. Parf. état, 1.000 F + ch. FAIDHERBE, 6e ét. sans asc., 2 p. conft., tél., 750 F + ch. ITALIE, 11e étage, ascenseur, 2 p. cft., parking, 1.100 F + ch. JAURES, 7e et 8e étage, 2 pièces confort, 1.100 F + charges. POISSONNIERS, 1er ét. s/jdin, 2 p. cft., park., tél., 1.200 F + ch. T. matin SEGECO 522-69-72.

constructions neuves



LE PASCAL 5e arrt
à deux pas de la rue Mouffetard
un petit immeuble de grand standing
Studios, 2 p, 3 p, 5 p/duplex
Prix fermes et définitifs
(studios à partir de 124.100 F)
Claude LACHAL S.A. Tél 033.61.67
92 bd du Montparnasse 75014 Paris

PARIS-11e
184, avenue Philippe-Auguste de STUDIO AU 3 PIECES. Vis. s/pla. samedi 10 h. à 18 h., mardi, vendredi, 14 h. à 18 h.

VINCENNES
« STUDIOS 1er »
15, avenue du Petit-Parc.
DU STUDIO AU 5 PIECES.
PRIX FERMES
Bureau de vente et parking visiteurs ouverts : mardi et vendredi 14 h. à 18 h. samedi/dimanche 11 h. à 19 h.

S.O.G.E.L. 331-65-61 +

bureaux

GEORGE-V
Loue 1 ou plusieurs bureaux Refait à neuf. Tél. : 720-05-89.

BUREAUX TOUTES SURFACES Location sans pas-de-porte. Ag. MAILLOT 293-45-55/522-19-10.

Tour MAINE-MONTPARNASSE 180 à 1.800m2 à louer 3 MOIS de loyer GRATUIT. KNIGHT FRANK & RUTLEY. Tél. : 260-57-53.

NEUILLY
Propriétaire loue 1 ou plus. burx Immeuble neuf. Tél. : 758-11-10.

EUROPARNASSE, 6e étage 1.028m2 + 12 PARKINGS. Loyer 940.185 F + charges. EXCLUSIV. : 705 - 22 - 60.

16e RANELAGH
Propriétaire loue directement 135 m2 bureaux aménagés, luxueux 3 lignes téléphoniques, bail 3-6-9, Sans pas-de-porte. Téléphone : 225-43-53.

PARIS-17e - 55 M2
Location 2.500 F mensuels. Téléphone : 734-15-45.

locaux commerciaux

BOUL. MALESHERBES
MAGASIN 140 M2
12 METRES FAÇADES
STAND. TEL. 8 LIGN.
LOYER MODERE
1.000 F MENSUEL
GRAND STANDING
CREDIT DIRECT.
292-22-25.

fonds de commerce

Cause retraite, vends
TABAC
BIMBELOTERIE
gros village Vaucluse. Bon rapport. Agence s'abstenir. Pour tous renseignements Ecr. à 6.704, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CEDERAIS
import. portefeuille d'assurances TOURS. Agence et courtage. Ec. 4.353 Havas, 37018 Tours Cedex.

RUE DE MIROMESNIL
près St-Honoré, droit au bail de boutique à céder, conviendrait à Galerie d'arts ou tableaux. Particulier : 265-02-39.

AGENCE Immobilière XVIIe - Sortie métro. Bén. 90.000. Px 120.000. Autre av. 140.000 de gérances. Viou, 28, r. Pt-Neuf. Cen. 86-29.

A vendre dans ville du littoral, 30 km. de Montpellier, belle affaire de prêt-à-porter féminin de luxe, rez-de-chaussée et 1er étage. C.A. 1.200.000 francs. Ecr. à 2.935, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cause départ vend
PRESSING AUTOMATIQUE
Gare de Lyon. Prix tr. intéress. Tél. : 628-99-70.

QUARTIER LATIN
Emplacement 1er ordre, 50 m. faculté, Librairie-Papeterie-Journaux + appt 1er étg. En toute propriété, 260.000 F. 633-97-40.

immeubles

7e Extraordinaire placement
Près de la RUE DE SEVRES
PROPRIETAIRE vend directem. - Murs de commerce en pleine activité - Excellent rapport - Grande sécurité
Me téléphoner : 325-25-25

CONTRESCARPE petit imm. à vendre libre, rez-de-chaussée sur cave + 4 niveaux 210m2 environ, conviendrait à famille divis. Facile pour investisseur. Ecrire à no 3.931 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

hôtels-partic.

XVIe petite maison avec jardin, au calme, aménagée en grand studio tt cft, loggia. 548-36-45.

NEUILLY - SAINT-JAMES
bel H.P. avec Petit jardin 310 m2 envir. habit. Luxueus. aménagé, gd cft. Tr. bel récept. et magnifique atelier d'artiste + garage et chambre service. Claude ACHARD. Tél. 634-53-46.

A VENDRE
PARIS-VIIe arrt.
avenue Charles-Floquet
Hôtel particulier
+ communs
Etat neuf
Entièrement décoré
pouvant parfaitement convenir à Ambassade, Consulat...
Pour visiter
Tél. : 225-98-30, Mme DAGOT ou NOVIM, 2, avenue Montaigne PARIS-8e.

propriétés

BOUGIVAL Dans parc 11.000 m2
MAGNIF. PROPRIETE style « Directoire » . 300 m2 au sol, rez-de-chaussée, 2 étages + gd. dépend. - EXCL. - 705-22-60.

VESINET IBIS Proche R.E.R.
BELLE DEMEURE ANCIENNE S/TERR. 2.000 m2. Sél. s/2 niv. burx. 5 chbr., ling., dépend. PAV. gard. Gar. 2 voit. Px int.
FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-86

BIEVRES. S/1.100 m2, construct. neuve en cours finition, 160 m2 habitab., 4 chb., sél., cheminée, 2 bains, wc, balc., grenier, téléphone. 670.000 F - 950-14-60.

terrains

CORSE : Golfe de SAGONE, terrain en bord de mer de 7.000m2, route, électricité, eau. Ecrire HAVAS 20 Ajaccio no 105-762 ou T. (16-95) 21-00-38.

pavillons

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX 5 PIECES NEUF, 4 ch., bon empl. sél. 36m2, 290.000. 202-20-04, et VIGNEUX, 300 m. gare, 5 p., neuf, confort : 230.000 F. Téléphone : 202-20-04.

Part. vd dans village 25 km. Paris, Est, maison rustique, 120.000 F. Tél. 026-21-18.

COLOMBES. Limite Bois-Colombes, 5' SNCF, magn. pav. Mansart, 183 m2 + sous-sol et gar., salon + s. à manger + 6 p. + chb. serv. conft terr. total 1.370 m2 env. Exceptionn., 600.000 F, urgt. 266-16-65, p. 8.

villas

PUTEAUX GARE, très belle villa 10 p. p. jdin. Tél. : 775-19-03.

maisons de campagne

Villa dans coquet village vallée à 18 km de Carcassonne + pré-bois 1 km, 140.000 F. GELIS, place Bara, Narbonne.

châteaux

Très élég. CHATEAU caract. Parf. état., tt cft, 3 s. de bns, 8 p. + dép. Tél. 924-06-21, mat.

viagers

Ach. viagers ou nue-propriété Discrétion VERNEL 526-01-50
4, pl. Estienne-d'Orves, Paris-9e.

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. - Discrétion. ETUDE LODEL - 700-00-99. 35, bd Voltaire, PARIS (11e).

RUE D'ENGHIEN-10e, immeuble ancien, bel appt modernisé par décorateur, 3 p., cuisine, bains. Occupé 1 tête 74 ans. Cpt 30.000 + rente 1.000 F - 742-28-06.

Plaisante maison ancienne rest. par décorateur, 5 p. pr., tt cft, mais. gard., dépend., atelier d'artiste, 2.350 m2 beau jdin, vue, 29 km. porte St-Cloud, occ. 1 tête 70 ans, total 520.000, bouquet à déb. Tél. 553-64-44 ou hres bur., 489-00-01, sf s., dim.

villégiatures

CANNES
Prestigieux appartement. Villa au dernier étage sur Croisette, vue panoramique Baie de Cannes, 3 chambres, 2 salles d'eau. Ecrire HAVAS SAINT-ETIENNE No 45.723.

Loue authent. roulottes gitanes attel., rand. Provence. J. Moyne 84320 ENTRAIGUES - TEL. : (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26.

exclusivités

locations non meublées

Offre

JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, BOULEVARD HAUSSMANN. — 75008 PARIS
622-03-30 - 359-47-68 - 924-93-33
vous propose en exclusivité
(LOYERS HORS CHARGES)

STUDIOS

- 5e, r. des Anglais, 25 m2, cuis. équipée. 850 francs.
- 6e, « Jardins de Raspail », r. de Sèvres (1re occup.), cuis. équip., tél., garage, de 1.300 à 1.450 francs.
- 8e, rue de Courcelles (1re occup.), 37m2, cuis. équipée, tél. 1.300 francs.
- 17e, rue de Chazelles, 30m2, c. éq., tél. 950 F.
- Neuilly, bd Bourdon, tél., garage, 1.080 F. Chbre ind. dche. 400 F. Chbre ind., possibilité kitch. + parking .... 550 F.
- Puteaux - Bagatelle « Rés. Bellerive ». 34 m2, cuis. équip., bns., tél., parking. 850 F. Et en 1re occup. : chbre ind., kitch. équip., salle d'eau. 600 F. Chbre ind., salle d'eau. 500 F.
- Vanves (Mo Corentin-Celton). Vraie c., bns. 620 F.

2 PIÈCES

- 18e, Pte Dauphine. 50m2, remis à nf, tél. 1.300 F.
- Puteaux - Bagatelle « Rés. Bellerive (1re occ.), 51m2, cuis. équipée, bains, tél., parking .... 1.300 F.

3 PIÈCES

- 6e, « Jardins de Raspail », r. de Sèvres (1re occup.), cuisine équipée, tél., garage .... 2.300 F.
- 7e, av. Suffren, côté Hilton. 90 m2, téléph., garage .... 2.400 F.
- 13e (Mo Tolbiac) (1re occ.) 65m2 + balc., cuis. éq., téléph., parking. 1.500 F.
- 15e (Mo Boucicaut). Bel imm. anc., 3e sans asc., 68 m2 .... 1.200 F.
- 16e, av. H.-Martin. 85m2 + balc., ch. service, tél., garage .... 3.500 F.
- Puteaux - Bagatelle « Rés. Bellerive ». 65m2, cuisine équip., tél., park. 1.600 F.

4 PIÈCES

- 16e, av. H.-Martin. 120m2 + balc., ch. serv., tél., 2 garages ...... 4.500 F.
- 16e, quai Louis-Blériot. 100m2 (séj. 50m2), 2 ch. sur jdin, téléph. 2.100 F.
- Neuilly. boul. M.-Barrès. s. jdin, 104m2 + balcon, téléphone ...... 2.400 F.

5 PIÈCES

- 9e, av. Trudaine, 127 m2, tél. 2.500 F + 8 % ch.

6 PIÈCES

- 7e, r. de Varenne, 170m2, chbre serv., tél. 4.000 F.

7 PIÈCES

- 8e, rue de Léningrad, 175m2, remis à nf, ch. serv., tél., poss. profess. libér. .... 3.200 F.
- 17e, rue du Colonel-Moll, 230m2, chambre de service, tél. ...... 4.500 F.

P. à P., Boulogne entre Bois et Pte St-Cloud, 3 p. 100 m2 + 15 m2 terr. ds magn. parc calme. Tél. Park. 3.000 F CC — Reprise 10.000 F. Tél. METIVIER : LEC. 79-95, heures bureaux.

18e Chât.-Rouge à louer studio amén. tt conf. Tél. 560 F/mois poss. parking, pet. repr. just. Tél. 21 h. (255-91-07).

LOUEZ DIRECTEMENT
OFFICE DES LOCATAIRES
9, rue de Hanovre, Mo Opéra, 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

8e Rome gd 6 p. 165 m2 tt cft. 5e ét., balc.,sol.,chbre service, b. 6 a. 3.000 + ch. — 256-13-29.

PARC MONCEAU, grand stand. 7 P. 308 m2, 2 bs, 2 w.-c. Tél. 3 CH SERV. 4.500 — LAF. 15-66.

Demande

CADRE ch. de PREF à PART. 3 à 5 p. ou PAVILLON BANL. OUEST. — 950-36-70

locations meublées

Offre

Part. studio à louer jusqu'à décembre : 850 F entièr. équip. 9e ét. ascens., tt cft., téléphone. visite 18/20 h. 73, av. Philippe-Auguste, Paris-11e

appartements vente

Paris

16e - RANELAGH
dans imm. récent et de luxe, 6e étage av. terras., 9 p., 320 m2. RIC. 65-87 et 06-68.

BOURSE - STUDIOS
IDEAL PLACEMENT
Ral. nis, im. rén., c. éq., w.-c., bns, chauff., moquet. 225-44-31.

MONCEAU (Près)
Appart. haut stand. 300 m2 env., magnif. récept., 4 chbres, 3 bns, 3 ch. serv. Etage élevé, calme, soleil. Téléphone, parking. RIC. 06-68 et 65-87.

R. des STS-PERES - VERNEUIL 4 P. cuis., bns., 90m2, ch. cent. tél. A modernis. 566-80-31.

BUTTE - AUX - CAILLES résid., stg., ent. s/verd., magn. dble liv. + 3 ch., 2 bns., balc., box. 460.000. RIC. 38-72.

14e PARC MONTSOURIS im. récent. Sél. + 3 chbres. 95 m2, tt cft. Moq., tél., parking. Prix 460.000 F. LAB. 13-09.

18e SQU. CARPEAUX. Imm. P. de T. ravalé, appartem. 3 p., 70 m2, tt cft. Tél., pet. trav. Prix exceptionnel : 220.000 F. KLIOXSON. LAB. 13-09.

MONCEAU pr. PARC, magnif. appart. RECEPT. 280 m2, bon état, sol., calme. Px intéres. urgce. LAB. 57-30.

AV SUFFREN, 4e étage. Asc. STDG. VASTE 5 P. P. 2 bns., 2 CH. SERV. 920.000 F. 705-58-36.

NOUVEAU 20e, tr. b. studio 33 m2 + balc., c. ind., im. réc., calme. 125.000. 344-28-21.

VANNEAU, agréable 2 pièces, cuisine, salle de bains sur cour, jardin — TUR. 97-81.

PYRENEES, DUPLEX 60 m2 Etat except. terrasse, poutres appar. 170.000 F — 366-45-29.

Société pptaire vend 4 PCES 12, RUE VAVIN, 4e étage rue et cour sans asc. Libre suite. 63 m2 env. 280.000 F visite sur rendez-vous à 337-88-14 ou 15.

13e maison dans allée privée 95 m2 hab. état. impec. 390.000 ALGRAIN 285-00-59 - 09-54.

VIIe Vue Ste Clotilde 170 m2, dern. ét. Duplex, asc. GRAND STANDING. ODE 42-70. SOLEIL.

DAUMESNIL, 2 pces cuisine, bns, wc, chauff. central. Prix 130.000 créd. 80 %. — 700-46-21.

BUTTES-CHAUMONT P.d.Taille beau 3 P. tt cft. 220.000 F. Tél. 202-87-09.

Région parisienne

BINEAU - LA JATTE
Petit imm. luxueusem. rénové. Studio entièrem. équipé, 87.000. Atelier artiste duplex 51 m2, poutres apparentes, 190.000 F. TELEPH. 333 - 08 - 85.

BOULOGNE Près Bois et Seine
Pour, Qui, Recherche, Le CALME ET LE SOLEIL
Je propose 90 m2. Finement décoré. Gd balc. TEL. Park. EXCLUSIVITE. Cab. DAUCHEZ 720-94-95, poste 277.

NEUILLY, Bd M.-BARRES
au midi, bel appt à R.-de-ch. 200 m2 av. jdin 360 m2 + appt. de service + grand garage, dans immeuble grand confort PASTEYER 266-35-84 matin.

SEVRES, calme, verdure, 30 mn Opéra, quart. Latin par métro ou train, proxim. ttes écoles et commerces. PARTICULIER VD ds pet. Coprop. 1930, 3e étage lambrissé, 3 p. cuis. s.d.bns. wc cave, chauf. élec. indiv. tt cft. Px 180.000 F. — Tél. 027-45-18.

propriétés

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité de construire. Tél. 58 CERDON-DU-LOIRET par GIEN.

viagers

Estimation gratuite. Discrétion.
F CRUZ S.A. 265-68-90. 8, r. La Boétie.

capitaux ou proposit. comm.

Si vous disposez de 50.000 F nouveaux, créez votre propre entreprise. Mise en route assurée par nos soins. Haute rentabilité estimée. Ecrivez-nous sans engagement : Sté I.P., 3, rue des Buttes-Montmartre, 93400 ST-OUEN.

Cadre Direction Gle, 50 a., 25 a. expérience profess. Produits gde consomm. et services marketing et gestion. Disponible suite fusion. Disposant capitaux. Rech. achats ou associat. P.M.E. Ecr. à 1.261. CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Recherchons 400.000 F.

20 % + parts sociales + poste direction à qui saura s'intéresser à industrie alimentaire technique de pointe. - Téléphone : 261-01-05.

C'EST ENCORE POSSIBLE
sans quitter son emploi actuel de devenir son propre patron. Activités du soir sur R.D.V fournis. 10.000 F mens. mini., financement total et trésorerie assurés par nos soins. Néc. d'être déjà J. cadre intelligent et très ambitieux. Ecr. AFAPS, B.P. 65, 77400 LAGNY. Discrétion et réponse assurées.

Investissement NOUVEAU, le KIOSKIDEO, rentabilité maximum - Téléphone : 260-98-98.

propositions diverses

Achète local non commerc. à installer, de 20 à 35 m2 (remise, garage, etc.), dans 5e ou périph. Ecr. M. Popov, 8, rue des Boulangers, 75005 PARIS. Téléphone : 633-76-31.

cours et leçons

Math ratt. enfts mal débutés, découragés. 278-77-71.

Leçons piano par pianiste (concertiste). 40 F par leç. A domicile : 50 F. Tél. 366-28-87

Cours anglais et allemand tous niveaux. Téléphone : 642-51-20.

CRS ANGL. par J. H. Amér. (exp. prof.). Ec. G. Glaser, 21, J.-Hachette, Ivry.

bureaux bureaux

HERON BUILDING
MONTPARNASSE
20.000 m2 de bureaux à louer
disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris
Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

28, avenue de Messine
tout près du Parc Monceau
1.000 m2 de bureaux à louer
livrables en avril 1975
Renseignements :
Richard Ellis — 17, rue de la Baume 75008 PARIS. Tél. : 225-27-80 - 359-29-93 +
Sogepat — 25, rue Marbeuf 75008 PARIS. Tél. : 225-05-04/09-21.

PL. SAINT-AUGUSTIN
A LOUER 2 BUREAUX dans immeub. de burx, gd standing, climatisat., serv. telex. téléph., salle de conférences. Téléph. 522-32-20 ou 65-39.

16e - RUE RAFFET
Bureaux à louer
Bail précaire ou 3, 6, 9.
2 niveaux 80 m2 + 1 niv. 55 m2 + parkings.
Mlle SMITH, 225 - 27 - 80.

9e Mo MONTMARTRE sans pas-de-pte, ts commerc., 4 p. tt conft. Tél. Prix intéress. 742-86-68 et 65-87.

9e Mo HAVRE - CAUMARTIN 2 Burx de 4 p., tt. conft., tél., park. ts cces., ss-p.-pte. Prix intér. 742-41-23 - 58-34.

XVe IMMEUBLE 1.800 m2 à rénover. Livre vente ou locat. Lignes Tél. — 225-66-10.

PARIS Vente directe imm. libre à rénover ou achever 3.500 m2 Plus-value certaine Ecrire 631 Chalmandrier 76, Champs-Elysées, Paris-8e.

fonds de commerce

VILLE FACULTES Rhône-Alpes
PHARMACIE Rénov.
quartier dense, en expansion. C.A. 150 U., règlement compt. Agence s'abstenir.
Ecr. Havas Grenoble, no 16.796.

PROVENCE Hostellerie*** 14 Nos Restaur., ds pinède 5 ha, parc clos. Aff. sarl. Px à déb. no 9374. Ecrire DAICI, 27, rue Vernet, 75008 - PARIS, qui transm.

NIGHT CLUB 200 m2 installat. luxe S.A. Bd Saint-Germain. A CEDER. — Tél. : 734-18-60.

constructions neuves

PAVILLONS-SOUS-BOIS (93.320)
à 15 min. de l'Etoile.
Desservi par tous transports
2 RESIDENCE GRAND standing
2 PROGRAMMES SCI Sophie et SCI Isabelle
du STUDIO au 3 Pces.
Adaptés aux nouvelles normes de conft. accoustiq. et thermique
Prix fermes et définitifs.
3.200 F le m2.
S'adr. Sté ALAMID et Cie, 6, bd Chanzy, 93.190 Livry-Gargan. Tél. : 927-57-27 et 927-10-37.

locaux commerciaux

CERGY - PONTOISE
300 m. autoroute, 950 m2 couv., construct. 1973, entrepôt 650 m2, acc. ts tonnag. quar. bur. 300m2, 5 lign. tél. + telex + parking. A céder : 700.000 de crédit hôtel + solde comptant. Téléph. 030 - 42 - 36.

262, RUE LECOURBE (15e) Partic. vend magasin 150 m2 façade 11 m. Bail neuf. Tous commerces emplacement except. 100.000 — 842-38-98.

Niel bel. boutiqu. 100 m2 tte pptè bel imm. vitr. 7 m. (4 lig. tél.). Prix 420.000 F — 924-55-20.

MONTREUIL Vente ou Location
Immeuble indust. 330 m2 au sol surf. dév. 600m2. NADE 887-87-34.

LE PERREUX-94
emplacement de tout 1er ordre
A VENDRE EN TTE PROPRIETE
Boutique d'angle, façade 11 m + 3 p. tt confort, garage.
Renseignements : 871-11-03.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée. Club house, tennis
- 13 villas de 4 à 7 pièces principales avec jardin privatif, de 213.000 à 270.000 francs.
- PETIT IMMEUBLE 2 à 4 pièces principales, de 103.000 à 167.500 francs.

LIVRAISON ETE 75
PRIX FERMES ET DEFINITIFS NON REVISABLES
Apport personnel : 20 %.
PRETS PIC au taux moyen de 9,67 %.
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys, tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches, de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

terrains

EXCEPTIONNEL
COTE D'AZUR
particul. vend terr. 6.000 m2, 3 km centre Croisette Cannes, viabil., permis construire, grand standing, entouré magn. forêt 12 HA non construct. Ecrire à : no 12.350 PUBLIMAXY, 21, rue Feydeau, 75002 Paris, qui tr.

Important Cabinet d'Architecte Paris, recherche, pour Groupe immobilier international, terrains à bâtir 50 à 500 logements. Très haute rémunération assurée aux négociateurs présentant dossiers sérieux. Tél. : 734-85-74.

pavillons

Part. vd Pavillon F 5 sur s/sol ch.-cent.,cour.jard. clos. Fèvre G. 27, r. Marcel-Cachin. 18-Vierzon.

appartem. achat

Recherche Paris 15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-39-27.

appartements occupés

BUTTE MONTMARTRE.
102 bis rue Lepic Paris-18e. Bel imm. P.d.T. 2 et 3 Pces cft, asc. s/place de 17 à 20 heures.

représent. offre

STE BIENS D'EQUIPEMENT leader de sa branche, rech. :
REPRESENTANTS exclusifs R.P.
Fixe + frais + commissions. Formation rémunérée, voiture indispensable. Ecr. av. C.V + photo, D.G.P., 2, rue Pasteur, 75001 Paris, q.tr. Réponse ass.

RECHERCHONS QUELQUES ELEMENTS DE VALEUR pour VENDRE COLLECTION LITTERAIRE SANS CONCURRENCE
— SUR REFERENCES,
— MINIMUM GARANTI,
— STATUT V.R.P.,
— VOITURE INDISPENSABLE.
ECRIRE AVEC C.V. A O.P.F. No 1.707), 2, RUE DE SEZE, PARIS-9e, QUI TRANSMETTRA.

Importante Sté FERMETURES TELECOMMANDEES et PORTES COUPE-FEU recherche pr secteur 93-94-77 V.R.P., possib. maximum 3 cartes, introduit architecte bâtiment, serrurerie et industrie. Téléphone : 202-02-79.

occasions

Restauration de tableaux Pastels, dessins, par spécialiste. Travail très soigné. Achat pour collection. - LETOURNEUR, 28, boulevard Raspail, Paris-7e LIT. 07-58.

Vends mobilier de bureau de démonstration. S'adresser 1, rue Hippolyte-le-Bas, PARIS-9e.

ACHAT BIJOUX or, brill. 24, r. Faubg-Montmartre, 1er étage.

ACHAT BIJOUX or, brill., argenterie. 22, rue Danielle-Casanova (entre av. Opéra et rue de la Paix). OPE. 25-72.

ACHAT cher bijx or, brill. 136, r. Legendre. MAR. 36-13.

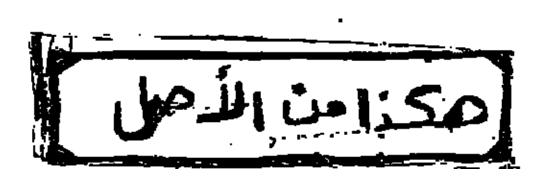
traductions

Demande

Spéc. expert, trad. tt lang. propose élaborat., offres publicité, etc. Traduct. Intern. 3, rue Cardinal-Mercier-9e. 874-61-81.

boxes-autos

P. vd gd parking 1er sous-sol, imm. neuf, 11e arrond. 805-27-19.



ÉDUCATION

POINT DE VUE

Trois questions sur la réforme du système éducatif

par CLAUDE GUICHARD (*)

LE projet de réforme du système éducatif proposé par M. Haby apporte des innovations fort intéressantes aux différents niveaux de l'école maternelle, de l'enseignement élémentaire et de celui du second degré. Le débat est ouvert depuis quelques semaines. Il se prolongera sans doute pendant plusieurs mois. Les républicains indépendants ne sont *a priori* ni pour ni contre la réforme proposée. Ils essaient pour l'instant de l'analyser, de la comprendre et feront sans doute des suggestions pour mieux en préciser la finalité. Dans l'immédiat, je me bornerai à des réflexions sur quelques points fondamentaux : le nouveau système éducatif répond-il convenablement aux trois grandes aspirations que sont l'égalisation des chances pour tous, l'orientation au bon moment des élèves, les possibilités de connexion en fin de scolarité ?

Pour remplir sa mission qui est d'être un instrument de promotion populaire, l'école doit assurer à tous les élèves une égalité des chances de réussite. Entendons-nous bien sur ce sujet pour ne pas tomber dans une grossière démagogie.

L'égalisation des aptitudes est possible, elle n'est pas systématique. Elle ne découle pas du fait du hasard. Il faut la vouloir. Il est courant de parler de déficits culturels. Ils existent. Les déficits génétiques, qui, hélas !, sont le lot d'un certain nombre d'enfants à la naissance, sont heureusement peu nombreux. Il n'est possible de lutter qu'imparfaitement contre eux, même dans le cadre d'un enseignement spécialisé. Il existe, d'autre part, un grand nombre de déficits sociaux qui sont la conséquence, au cours de l'enfance, d'un environnement culturel réduit. Ils se traduisent par un retard, plutôt que par un déficit proprement dit, dans l'éclosion des capacités intellectuelles. L'égalisation des chances a pour but d'y remédier, car il ne serait pas tolérable de s'en accommoder. Le développement peut être activé par des formules d'entraînement et l'existence d'un programme complémentaire de soutien.

M. Haby a parfaitement perçu l'injustice, quelquefois dégradante et paralysante, que constituaient les redoublements dans les premières années d'études et, en particulier, à l'école élémentaire. C'est pourquoi il a proposé de les supprimer. Mais est-il bon, dans ce cas, de permettre aux élèves « rapides » de sauter une classe, sous prétexte de ne pas perdre de temps ? C'est reconnaître l'insuffisance du niveau de la classe. De toute façon, jene crois pas à l'intérêt qu'un élève soit plus ou moins rapide ou, inversement, l'inquiétude qu'il soit plus ou moins lent avant l'âge de la puberté c'est-à-dire de la fixation progressive de la personnalité définitive, ne me paraît pas fondée. Cela n'a pas de signification systématique pour la réussite des études à un niveau plus élevé. Car, contrairement à trop d'affirmations, rien n'est jamais joué définitivement chez les enfants. Ce qu'il faut, c'est que la classe soit d'un bon niveau et que tout le monde suive correctement.

« Cycle d'orientation » ou « tronc commun » ?

Tous les élèves doivent donc avoir, le plus longtemps possible, au moins dans l'enseignement élémentaire, un déroulement identique de la scolarité. Il est nécessaire de prévoir l'existence, pendant toute l'année scolaire, d'un enseignement complémentaire de soutien pour les élèves présentant un retard culturel, afin qu'ils ne perdent jamais pied. Cela implique la mise en place de moyens matériels appropriés et peut-être même une transformation des structures. C'est une autre affaire.

L'orientation des élèves ne doit donc pas être trop précoce. Faut-il opter pour la mise en place d'un cycle d'orientation dès la classe de quatrième, comme le propose le ministre, ou doit-on attendre jusqu'à l'entrée en seconde, c'est-à-dire au-delà de la fin de la scolarité obligatoire ? Dans ce cas, il faut prévoir un tronc commun pour tous les élèves de la sixième à la fin de la troisième (langue étrangère exceptée). C'est une question très importante.

Si on opte pour le cycle d'orientation dès la quatrième, il ne faut pas se laisser impressionner par l'accusation d'inciter à une sortie camouflée de la scolarité dès quatorze ans, ni par certaines critiques du type de : « *Il s'agit d'une diminution du service public au profit de la formation patronale* », sous prétexte qu'une partie des élèves choisiront les classes préprofessionnelles. Ce sont des affirmations injustes autant que fausses. Il faut simplement craindre qu'une orientation trop précoce ne crée à treize ou quatorze ans un clivage au sein d'une population scolaire qui n'est pas encore déterminée, ou qui ne l'est que par la pression de l'environnement familial et extérieur. Il faut justement l'éviter, dans les milieux les plus modestes, en particulier, qui peuvent éprouver des difficultés matérielles immédiates. Il faut, je pense, laisser à tous les mêmes chances grâce à un tronc commun jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

Par contre, diront certains : « *Vous nivelez par le bas.* » Non ! Je suis persuadé qu'il est plus profitable pour les élèves les moins rapides de recevoir le plus longtemps possible un enseignement commun — qui ne les amène pas à se poser trop tôt des questions de choix pour leur avenir — que ce n'est dommageable pour les élèves les plus doués. Ceux-ci ne seront, en réalité, assurés de leurs aptitudes qu'après leur maturité physiologique, et ils auront, de toute façon, à partir de la classe de seconde, tout le temps de faire la preuve de leur niveau intellectuel puisque, par principe, ils s'orienteront vers des études longues. Dans certains milieux, qu'ils soient ouvriers ou agricoles, et pour tout dire dans les plus modestes, on regrettera que cette prolongation réelle de scolarité commune ne prépare pas plus vite le fils ou la fille à devenir rentable pour accroître le revenu familial. On voit la difficulté et l'importance d'un tel choix. Celui qui sera fait ne doit tenir compte que de l'intérêt réel de l'enfant.

Un troisième problème se situe à la fin de la scolarité du second degré, qui est, pour un grand nombre d'élèves, la préparation à l'Université. C'est celui des possibilités de connexion entre les filières du baccalauréat pour l'accès à l'enseignement supérieur.

Une classe terminale optionnelle telle que la propose le projet de M. Haby me paraît être une bonne solution. Autant il ne faut pas obliger les jeunes à s'orienter trop tôt en leur assurant un enseignement commun jusqu'à la classe de troisième, autant il arrive un moment où il faut savoir choisir parce que l'on doit bien un jour en exercer la responsabilité. Encore ne faut-il pas conditionner la spécialisation par une pré-décision prise dans les classes antérieures. Je pense aux options techniques, surtout si on veut — ce qui est le cas — les valoriser au même titre que les sciences, les lettres ou l'économie.

La consécration des études du second degré est attestée par la délivrance d'un diplôme de valeur, le baccalauréat, obtenu à la suite d'un examen qui se déroule essentiellement sur la base des connaissances acquises en classe terminale. Cet examen est donc lui-même différencié en options. Cela n'aurait aucun inconvénient, si comme par le passé, tous les titulaires du baccalauréat pouvaient entrer librement dans une filière quelconque de l'Université. Ce système provoque un engorgement de la première année universitaire et un taux d'échec considérable. Je pense qu'il est souhaitable qu'une réglementation nationale détermine la nature des options et le niveau minimum nécessaire à la poursuite d'études ultérieures.

Des situations difficiles peuvent se présenter. Imaginons un étudiant de bonne qualité qui, après deux ans d'études dans l'enseignement supérieur, décide pour une raison quelconque de changer son orientation (je ne parle pas de ceux qui essaient toutes les filières parce qu'ils ne réussissent dans aucune). Imaginons même un étudiant qui a mené à bien sa scolarité jusqu'à la fin des études qu'il avait choisies et qui éprouve le besoin d'un complément de connaissances dans une orientation tout à fait différente (les doubles licenciés en sciences et en droit, par exemple, ne sont pas rarissimes). Pense-t-on qu'un changement est possible s'il doit repasser un nouveau baccalauréat au préalable ?

C'est pourquoi il faut étudier et préciser des modalités de connexion entre les filières du baccalauréat pour qu'une erreur d'orientation à l'Université ne soit pas un obstacle irréparable à l'épanouissement d'un étudiant. Peut-être même peut-on envisager la possibilité de présenter à la fois plusieurs types de baccalauréat par des épreuves complémentaires. De toute façon il faut éviter d'avoir à repasser le baccalauréat.

Une réforme du système éducatif, concerne tous les Français, qu'ils soient élèves ou parents. Mais pour être profitable, elle doit entraîner la participation active de ceux qui seront chargés de l'appliquer : les enseignants. Lorsqu'une large et fructueuse concertation aura permis de clarifier quelle doit être la finalité de notre sysème éducatif et que les choix auront été clairement affirmés par tous (ce qui ne peut se faire sérieusement dans la rue), il sera possible alors de se pencher sans passion déraisonnable sur les modalités pratiques pour parvenir à la satisfaction de ces aspirations fondamentales.

(*) Délégué national des républicains indépendants, ancien député de la Dordogne, professeur à l'université de Limoges.

Le joueur de flûte de Blanquefort

De notre correspondant

Bordeaux. — **Environ cent cinquante parents d'élèves du collège d'enseignement technique de Blanquefort (Gironde) ont participé samedi 5 avril à une réunion organisée par le conseil des parents d'élèves de cet établissement. Affluence record qui s'expliquait par l'ordre du jour de cette réunion exceptionnelle : quelle attitude adopter pour la réinscription des élèves après la grève du second trimestre ?**

Que leurs enfants aient été « grévistes » ou non — 87 % des élèves avaient été déclarés absents, — les parents ont généralement mal accepté la fermeture de l'établissement, décidée par le rectorat. Onze des quinze responsables de l'association avaient voté contre. La procédure de réinscription n'avait pas alors été évoquée. Et à la rentrée de Pâques, les parents se trouvaient confrontés à l'alternative suivante : signer au nom de leur enfant un engagement pour les deux ou trois prochaines années (suivant la classe fréquentée), ou chercher un autre établissement.

Après les explications à peine rassurantes du directeur du C.E.T., le débat a pris la forme de questions auxquelles personne n'a été capable de répondre. Les élèves qui ne se rendaient pas aux cours étaient-ils grévistes ou non ? Ont-ils été informés des risques qu'ils couraient ? Peut-on les pénaliser pour fait de grève ? Ce droit n'appartient-il qu'aux salariés ? Pourquoi avoir fermé l'établissement, avoir empêché les élèves de s'exprimer ?

Au directeur qui disait que, pour la première fois, on avait mis les élèves devant leurs responsabilités, on a demandé pourquoi on les sanctionnait dès lors qu'ils contestaient. Pouvait-on leur reprocher une grève alors qu'ils sont déjà confrontés à la vie professionnelle ? Ces interrogations furent les temps forts du débat, aux rares moments où les formalités de réinscription n'étaient pas présentes à l'esprit de chacun.

La crainte des conséquences de cette affaire, autant que le malaise causé par l'absence de réponse à leurs questions, a entretenu un climat d'angoisse pendant la réunion. Il fallait un bouc émissaire. Il fut trouvé en la personne de ce militant trotskiste (adulte) de Lutte ouvrière, *auquel le directeur avait tenté d'interdire l'accès de l'établissement. En vain, diront les participants : insaisissable, apparemment, doué d'ubiquité, d'une audace qui n'avait d'égale que son sans-gêne, le militant de* Lutte ouvrière *avait distribué des tracts et corrompu toute cette belle jeunesse... Avec son mégaphone, il a imité le joueur de flûte de la légende. Il a entraîné derrière lui tous ces chérubins pour les conduire, par les chemins de l'école buissonnière, vers les sombres rivières où se noient les fortes têtes.*

Lundi matin, pour la rentrée des classes, chacun était à son poste devant l'entrée du collège. La haie hostile des parents d'un côté, le joueur de flûte de l'autre. Les élèves ont pris les tracts qu'il leur tendait. Sans doute était-ce le seul dont ils pouvaient écouter la musique.

PIERRE CHERRUAU.

DÉFENSE

Le Comité de soutien à l'armée lance un appel à la « majorité silencieuse »

Présidé par M. Joël Dupuy de Méry, qui est l'auteur du manifeste dit « des deux cents » contre « *la subversion dans l'armée* » et a, à ce jour, recueilli plus de trois cent cinquante signatures dans le contingent, le Comité de soutien à l'armée (1) lance un appel dit « des cent mille » « *à l'adresse de toute la population, aux anciens combattants et aux cadres d'active* » et se présente comme « *le porte-parole de la majorité silencieuse* ».

Dans cet appel, on peut lire notamment : « *Exprimez votre solidarité aux soldats qui n'acceptent pas la chienlit en uniforme ! Vous devez leur montrer qu'ils ne sont pas seuls face aux intimidations et aux violences exercées par les soviets de caserne. Il n'est pas possible de laisser faire ce qui se passe actuellement dans l'armée sans réagir. Nous ne laisserons pas détruire l'armée par des gens qui savent trop bien s'en servir lorsqu'ils la contrôlent, ainsi que le montrent les exemples de la Tchécoslovaquie ou du Portugal.* »

M. Dupuy de Méry indiquait lundi 7 avril à Paris qu'il a déjà enregistré le soutien ou des manifestations de sympathie de la part d'un millier de personnes environ. Présentant le Comité de soutien à l'armée, créé à Paris, et les comités locaux ou départementaux de défense de l'armée française, en place déjà dans une quinzaine de villes de province, comme « *un grand mouvement civique toujours apolitique* », M. Dupuy de Méry a précisé que figuraient notamment dans le comité de patronage Mmes de Lattre de Tassigny et Juin, MM. Thierry Maulnier, Maurice Druon, Louis Pauwels, Michel de Saint-Pierre, Michel Droit, Serge Groussard, Raoul Girardet, Pierre Schoendoerfer, Jean Lartéguy, Jean Cau, Jacques Chaban-Delmas, Jean-François Chauvel, Me Jacques Isorni et le colonel Rémy.

« *Il y a un malaise dans l'armée,* a déclaré M. Dupuy de Méry, *créé par le mécontentement, surtout au niveau des sous-officiers, attaqués et dénigrés par la base et pas assez soutenus à la tête. Il faudrait que les chefs de corps fassent un peu moins de paperasserie et s'occupent davantage de leur régiment et que les cadres prennent leur métier à cœur.* »

(1) Comité de soutien à l'armée, 31, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris, tél. 231-47-86 et 233-91-15.

LETTRES

Un monstre sacré de l'espionnage

Deux films et plusieurs livres ont fait de Mathilde Carré, dite « la Chatte », un monstre sacré de l'espionnage. Qui était-elle vraiment ? La Mata-Hari de la seconde guerre mondiale, comme le veut la légende ? L'espionne numéro un, selon l'écrivain anglais Gordon Young ? Ou une aventurière sans envergure si l'on en croit quelqu'un qui la connut bien, puisqu'elle lui fit faire ses premiers pas dans la Résistance avant qu'il ne devienne le responsable d'un important réseau contrôlé par le B.C.R.A., Henri Gorce, dit Franklin ?

Le portrait qu'elle trace d'elle-même dans « On m'appelait la Chatte » (un premier plaidoyer, inspiré par elle, avait paru en 1959 sous le titre « J'ai été la Chatte ») est celui d'une jeune femme assez instable, exaltée sous des dehors froids, qui se lance avec beaucoup d'ardeur et un certain culot, dès l'été 1940, dans une aventure qui ne va pas tarder à la dépasser et où elle fera preuve d'une évidente inconscience. Ce n'est pas son image la moins plausible.

Mathilde Carré suit les routes de l'exode en tant qu'infirmière. La débâcle consommée, elle noue des liens avec des officiers du S.R. de l'armée d'armistice, notamment le capitaine Achard-James, qui lui restera fidèle, même devenu général, et avec un officier polonais, le commandant Czerniawski, dit Armand, qui n'ouvrira jamais la bouche pour la défendre, même devenu général de l'armée anglaise. En compagnie d'Armand, la Chatte « monte » à Paris pour mettre sur pied une filiale de l'organisation polonaise de renseignements, « F 2 ». Ce sera « P. O. Paris », qui deviendra plus tard le réseau « Interallié », travaillant en liaison avec l'Intelligence Service.

Très rapidement, le réseau se développe et se montre efficace. Mais au mois de novembre 1941, Hugo Bleicher, un sergent aigri de l'Abwehr, qui brûle de faire ses preuves, met la main sur le responsable du secteur normand de l'Interallié, un ancien officier d'aviation surnommé Kiki. Ce dernier « donne » tout ce qu'il sait. Armand est arrêté. Puis la Chatte. Bleicher va se servir d'elle, poupée de son transformée en appât, pour aller de planque en planque, de rendez-vous en rendez-vous, capturer d'autres membres du réseau... dont beaucoup se mettent eux aussi à parler.

L'histoire ne s'arrête pas là. Bleicher a l'idée de « retourner » la Chatte et de l'utiliser pour tromper ses correspondants britanniques, censés ignorer qu'elle figure parmi les membres du réseau arrêtés. La Chatte à son tour, trompera Bleicher, en le persuadant de l'envoyer à Londres en compagnie du chef d'un autre réseau qu'il surveille, Pierre de Vomécourt, dit Lucas. En réalité, elle a tout avoué à Lucas, qui se sait désormais surveillé et qui joue le jeu.

D'abord laissée libre dans la capitale anglaise, Mathilde Carré sera en fin de compte internée, transferée en France à la Libération, jugée en 1949, au cours d'un procès où l'on remarquera surtout d'étonnantes absences, condamnée à mort, puis grâciée et libérée après plus de douze ans de captivité.

Bien des choses restent troubles dans cette rocambolesque aventure.

L'attitude d'Armand, en premier lieu. Arrêté, il fut lui aussi « retourné » par Bleicher, ou feignit de l'être, et regagna Londres en utilisant le même subterfuge que la Chatte (1). Est-ce sans avoir jamais rien donné à l'Abwehr ?

D'autre part, qui fut à l'origine des aveux de la Chatte à Lucas ? Elle-même, comme elle le raconte ? Lucas, qui les aurait arrachés ? Ou un troisième résistant, qui les mit en relation (2). Aucun n'est d'accord avec l'autre.

Et pourquoi, lorsque Mathilde Carré arriva à Londres, lui demanda-t-on auprès de qui elle voulait désormais servir, avant de l'arrêter ?

Peut-être n'a-t-elle pas tout à fait tort de penser qu'un sombre jeu s'est joué, auquel elle n'a rien compris, entre l'I.S., le S.O.E. du colonel Buckmaster et les « Free French ».

Le temps a passé. Il ne reste plus qu'une vieille dame qui a rencontré Dieu à la Roquette, après avoir rencontré des fantômes dans sa cellule anglaise, des carnets de prison, des silences épais...

Et des morts oubliés.

PAUL GILLET.

(1) Voir dans *Janusz Piekalkiewicz*, « Les grandes réussites de l'espionnage » (Fayard, 1971), le récit par Hugo Bleicher de l'évasion truquée de Czerniawski, boulevard Raspail, le 14 juillet 1942.

(2) Cf. Henri Noguères, *Histoire de la Résistance en France.* Tome II (Laffont, 1969).

★ Albin Michel, 319 p., 39 F.

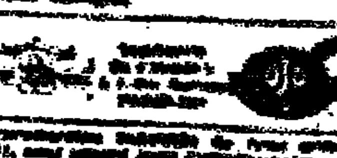
AUJO

MOTS CROISÉS

Journal officiel

A L'HOTEL DROUOT

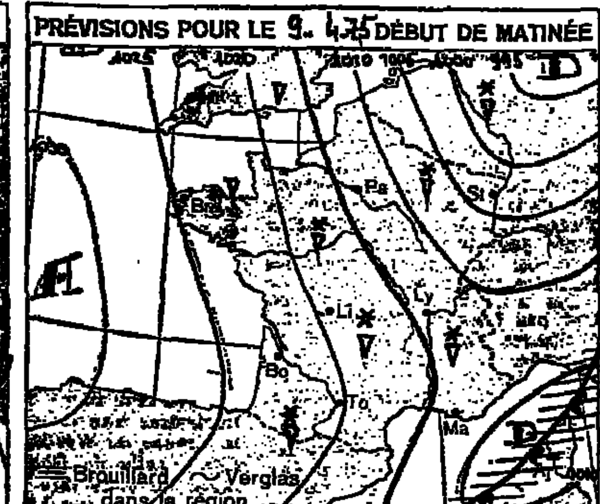




AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➔ Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 8 avril à 0 heure et le mercredi 9 avril à 24 heures :

La perturbation, qui s'étendait mardi matin 8 avril du golfe de Gascogne aux Ardennes et au Danemark, continuera à se déplacer vers le sud-est. Elle sera suivie de masses d'air froid et instable qui donneront un temps très variable en France.

Mercredi 9 avril, le temps sera encore froid pour la saison sur l'ensemble de la France, et des gelées se produiront de nouveau le matin dans l'intérieur du pays. Les nuages, souvent abondants, donneront des averses de pluie près des côtes, de neige en montagne, de pluie et de neige mêlées en plaine, parfois de la grêle.

Les vents, de nord à nord-ouest, assez forts dans l'intérieur, seront forts près des côtes de la Manche et de la Méditerranée, et le mistral se renforcera.

Les températures maximales seront en baisse.

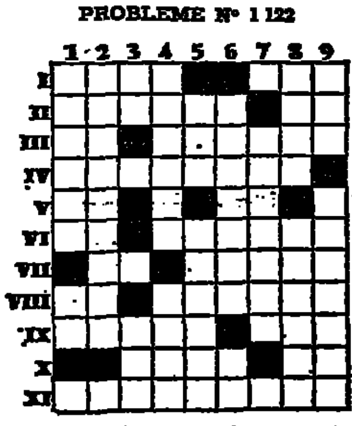
Mardi 8 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 007,3 millibars, soit 755,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 avril ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 11 et 8 ; Bordeaux, 12 et 7 ; Brest, 10 et 4 ; Caen, 9 et 4 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 et 2 ; Dijon, 11 et 3 ; Grenoble, 8 et —1 ; Lille, 7 et 1 ; Lyon, 9 et 3 ; Marseille, 13 et 5 ; Nancy, 10 et 3 ; Nantes, 10 et 5 ; Nice, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 10 et 4 ; Pau, 10 et 4 ; Perpignan, 14 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24 ; Rennes, 11 et 5 ; Strasbourg, 11 et 4 ; Tours, 10 et 5 ; Toulouse, 10 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 7 et 3 degrés ; Athènes, 23 et 13 ; Bonn, 8 et 3 ; Bruxelles, 7 et 1 ; Le Caire, 31 et 17 ; îles Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, 5 et 2 ; Genève, 6 et 3 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 10 et 1 ; Madrid, 14 et —1 ; Moscou, 21 et 14 ; New-York, 7 et 2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 1 ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, 2 et 1 ; Téhéran, 25 et 16.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 122



HORIZONTALEMENT

I. En marge du devoir ; Permet d'enchaîner. — II. Il est courant de les voir entièrement nus en plein hiver ; Saint. — III. Article ; Peu souples. — IV. Durent peu de temps... à moins qu'elles ne s'additionnent. — V. Titre abrégé ; Démonstratif inversé. — VI. Fin de participe ; Digne de respect. — VII. S'accroche dans une galerie ; Illusoires. — VIII. Devant le nom d'un apôtre ; Assez épicées. — IX. Centre industriel étranger ; Divise le temps. — X. Figure légendaire ; Retentit à Toulon. — XI. Accessoires de fées.

VERTICALEMENT

1. Avertissement qui précède de peu, bien souvent, une expulsion immédiate ; Pronom. — 2. Des pommes ou des glands. — 3. Abréviation ; Commune, en Algérie. — 4. Résume un programme collectif bien vague ; Couvert d'une naturelle toison. — 5. Etrange enfant de la Bourgogne ; Suite de numéros. — 6. Acquisition idéale pour un ménage à trois ; Abréviation. — 7. Dépeinte. — 8. Dans le Gard ; Irrite. — 9. Il a les dents longues ; Provoquent une rougeur locale.

Solution du problème n° 1 121

HORIZONTALEMENT

I. Rareté ; Pô. — II. Ardues ; Or. — III. Oe ; Tsars. — IV. Entrée ; Ti. — V. Eupen. — VI. Rut ; St ; Ut. — VII. Aser ; Ios. — VIII. Meulière. — IX. Olten. — X. Ussel. — XI. Ru ; Sévère.

VERTICALEMENT

1. Race ; Rameur. — 2. Aréneuse ; Su. — 3. RD ; Tuteurs. — 4. Eu ; RP ; RL ; Es. — 5. Tétées ; Iole. — 6. Essentiel. — 7. Ortie. — 8. Port ; Usée. — 9. Orsini ; Noé.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 7 et 8 avril 1975 :

DES DECRETS

● Chargeant M. Maurice Herzog, député de Haute-Savoie (U.D.R.) d'une mission temporaire auprès du ministre de l'industrie et de la recherche ;

● Modifiant la composition du conseil d'administration du Centre national d'études et d'expérimentation de machinisme agricole ;

● Modifiant la composition du Conseil supérieur de la mécanisation et de la motorisation de l'agriculture.

A L'HOTEL DROUOT

VENTES

Mercredi

S. 1. — Meubles et objets d'art 18e. MM. Lacoste, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 2. — Meubles. Me Thullier.
S. 5. — Outils art populaire. Mes R. et Cl. Boisgirard.
S. 7. — Beaux bijoux. MM. de Pommervault, Monnaie, Me Michaud.
S. 10. — Tableaux modernes. MM. Schoeller, Trigano, Mme Fabre, S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 13. — Tablx, bijx. Me le Blanc.
S. 14. — Bs meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

Expo. 9 h. 30-10 h. 30 - Vte 10 h. 30-14 h. 30. - Marché Villette, 211, av. J.-Jaurès : Grds Vins, alcools. Mes Ader, Picard, Tajan. Coll. de Clouet.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries : I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Pêche

UN GUIDE DE L'ESSENTIEL ET DES A-COTÉS

La lecture d'un délicieux petit ouvrage halieutique de Jérôme Favard avait enchanté (*le Monde* du 11 mars 1973). Le succès de cette plaquette auprès des pêcheurs avertis, des profanes et... des critiques piqua l'auteur. Et voici aujourd'hui un *Guide de la pêche à la ligne*, à la présentation soignée et à l'iconographie recherchée.

Les différentes espèces d'eau douce y nagent à longueur de chapitres. Les modes de pêche et l'attirail *ad hoc* y sont analysés scientifiquement. La gastronomie à l'ancienne et d'aujourd'hui mettra l'eau à la bouche des gourmets. Les « rigueurs » de la loi sommairement résumées feront froncer les sourcils de maints pollueurs et « bracos » invétérés. L'histoire et la bibliographie ne sont pas oubliées : aussi vieille que le monde (des hameçons en silex de quatre ou cinq mille ans d'âge ne sont pas découvertes rares), la pratique de la pêche donna naissance à une littérature fournie (Ovide, le fameux amateur de l'« Art d'aimer », donna une *Halieutica* au début de notre ère), et l'auteur le rappelle.

Jérôme Favard d'année en année cultive son art de vivre. *Comment ne pas les manquer* lui servait d'appât. Il ferrera encore les amateurs avec ce guide de l'essentiel et... des à-côtés. — M.F.

★ Editions de la Courtille, 250 p., 92 F.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean-Paul Surdeau, ainsi que Sébastien, sont heureux d'annoncer la naissance de
Nicolas,
le 7 avril 1975.
85, boulevard Brune (14e).

— Anne et Jean-Louis Favier ont la joie d'annoncer la naissance de
Judith.
Paris, le 5 avril 1975.

— Hélène et Nicolas Widmer-Kurowski ont la joie de faire part de la naissance de
Stéphanie,
le 27 mars 1975.
Elmanar, Sidi-Ferady,
par Alger (Algérie)

Fiançailles

— M. Dominique Desforges et Mme, née Brigitte Grosclaude, ont la joie d'annoncer les fiançailles de leur fils Hervé avec Mlle Danielle Wegmann, fille de M. Pascal Wegmann et de Mme, née Georgette Riss.
120, cours de la Libération,
38100 Grenoble.
91, avenue de la Blies,
57200 Sarreguemines.

Décès

MATHIEU ROGIER

— Nous apprenons le décès de
M. Mathieu ROGIER,
inspecteur général
de l'agriculture outre-mer en retraite,
compagnon de la Libération,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 5 avril à Paris.

[Né le 21 septembre 1909, M. Mathieu Rogier, officier de réserve, mobilisé en 1939, a rejoint l'Afrique après l'armistice pour participer à toute la campagne du général Leclerc dans le régiment de marche du Tchad. Avec la 2e DB, en 1944, commandant une compagnie d'avant-garde, il se distingue notamment lors des durs combats qui ont lieu au mois d'août près de Grandchamp (Sarthe) et dans la forêt d'Ecouves. Dans des conditions particulièrement difficiles, son groupe de chars détruit en quelques heures une trentaine de véhicules de combat ennemis. Il devient compagnon de la Libération le 26 septembre 1944. Après sa démobilisation, avec le grade de lieutenant-colonel, M. Rogier, ingénieur agronome, occupe différents postes au titre de la coopération en Côte-d'Ivoire, avant de devenir inspecteur général de l'agriculture outre-mer.]

— M. l'abbé M.-J. Graindor,
M. et Mme Jean Guérin,
Les familles Bance, Guérin, Toussaint, Rech, Singeot, Maurin, Jouan, recommandent à vos intentions de prières et de messes
Mlle Lucy BANCE,
pieusement décédée, dans sa quatre-vingt-septième année, le 6 avril 1975.
8, rue Clément,
75006 Paris.
57, rue Th.-Bouffart,
76400 Fécamp.

— M. G.-T. Besse,
Mme Erna Glass,
ses époux et mère,
Ainsi que tous ses parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès, pieusement survenu le 4 avril à son domicile, de
Mme G.-T. BESSE,
née Helga Glass,
traductrice à l'O.C.D.E.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Eulalie-Hélène DESMOULIN,
survenu le 7 avril en son domicile, 11, rue Férou, Paris (6e).
Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 10 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, Paris (6e), où l'on se réunira.
De la part de sa famille et de ses intimes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme René Bernheim et ses enfants,
M. et Mme Pierre Dreyfus et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gaston DREYFUS,
née Laure Levy.
Les obsèques auront lieu le mercredi 9 avril.
On se réunira à 14 h. 30, porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.
16, rue d'Avron,
Paris (20e).
24, rue Cuvier,
Montbéliard.
5, rue Dufrenoy,
Paris (16e).

— Les familles
Feuillee,
Dubois,
Billot,
Cornuejols,
Lapan,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri FEUILLEE,
ancien combattant 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
qui s'est éteint à son domicile, le 5 avril 1975.
La cérémonie religieuse aura lieu le 9 avril 1975, à l'église de Vaucresson (92), à 14 heures.
Inhumation au cimetière de Blois-Ville, vers 17 heures.
13, rue de la Feuillaume,
Vaucresson (92).

— Mme Irène Liamine-Dufour,
Mlles Hélène et Marie Liamine,
Eric, Alec, Carol et Eve Dufour,
Mlles Djamgaroff,
Mme Basanoff et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Grégoire LIAMINE,
H.E.C.,
rappelé à Dieu le 7 avril dans sa soixante-treizième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 11 avril, à 8 h. 30, en l'église orthodoxe de l'Apparition-de-la-Vierge, 87, boulevard Exelmans, Paris (16e), l'inhumation à Sainte-Geneviève-des-Bois.
85 bis, boulevard Suchet,
Paris (16e).
3, allée d'Auvergne,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

— La Société Racing-Imper,
45, rue de l'Echiquier,
Paris (10e),
a la douleur de faire part du décès de son président-fondateur,
M. Benjamin LIKWORNIK.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
Ni fleurs ni couronnes.

— La direction générale
Et le personnel
de la Compagnie de construction mécanique Sulzer
ont le très grand regret de faire part du décès de
M. René TRAOUROUDER,
ingénieur,
directeur
du département Génie chimique et frigorifique
de la Compagnie de construction mécanique Sulzer,
survenu le 6 avril 1975.
Les obsèques auront lieu le mardi 8 avril 1975 à 15 heures, en l'église Sainte-Croix, à Vitré (Ille-et-Vilaine).

— M. et Mme Jean-Denis Turpin,
Le comte et la comtesse René de Menthon,
Guillaume et Alexis de Menthon,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Léon TURPIN,
directeur général honoraire
des contributions directes,
commissaire général honoraire
aux prix,
président d'honneur du Conseil
national de la comptabilité,
commandeur de la Légion d'honneur,
leur père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 6 avril 1975 en son domicile à Paris, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 2, rue Gerbert, Paris (15e), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière d'Issoudun (36).
58, rue de Miromesnil,
75008 Paris.
25, rue de Grenelle,
75007 Paris.

Remerciements

— Mme André Gougenheim,
M. et Mme Jacques-Henri Gougenheim,
M. et Mme Bertrand Herz,
M. et Mme Jean-François Lévy,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
l'ingénieur hydrographe général
André GOUGENHEIM,
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, expriment leurs remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Communications diverses

— Les « Amis de Louis Lecoin » et « le Réfractaire » organisent un gala de solidarité aux objecteurs et insoumis le vendredi 11 avril, à 20 h. 30, salle de la Mutualité.

Au programme : Anne Sylvestre, Simone Bartel, Alan Stivell, Moustaki, l'orchestre Barbes Folles, Jacques Higelin et son orchestre, Charles Bernard, Jonas, Ducos, Lafleur, Evariste, Bernard Meulien et Gérard Pierron. Prix des places : 12 F. Billets à la Mutualité ou au « Réfractaire », 320, rue St-Martin.

Visites et conférences

MERCREDI 9 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 6, rue Royale, Mme Chapuis : « Un hôtel de l'architecte Gabriel ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Détrez : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 25, boulevard des Capucines, Mme Garnier-Ahlberg : « Le musée Cognacq-Jay ». — 15 h., façade portail gauche, Mme Pennec : « Notre-Dame de Paris ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h. 15, vestibule du château : « Appartements du dauphin à Versailles » (Art et Histoire). — 15 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Barbier). — 15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un doreur argenteur sur vaisselle » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 11, quai Conti : « Hôtel des monnaies » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

CONFÉRENCES. — 17 h., 1, rue René-Panhard, M. M. Taieb : « Cadre géologique des plus anciens hominidés découverts en Afar (Ethiopie) » (Institut de paléontologie humaine). — 18 h., Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Mme Jacqueline Buffin : « Annotations et impressions sur la vie hollandaise au siècle d'or ». — 14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli : « Le menuisier et l'ébéniste ». — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France) (entrée libre). — 20 h. 15, hôtel des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Psychosomatique : La symétrie corps-esprit ».

RELIGION

L'Église catholique apostolique gallicane compterait vingt-sept mille pratiquants

De notre correspondant

Bordeaux. — « *Souvent pape varie, l'infaillibilité du pape est liée au concile général* », telle est la position de l'Eglise catholique apostolique gallicane qui s'est séparée de Rome en 1870, à cause de la définition du dogme de l'infaillibilité adoptée à cette date par Vatican I. Cette Eglise vient de réunir son synode national à Bordeaux, en présence de cent vingt participants.

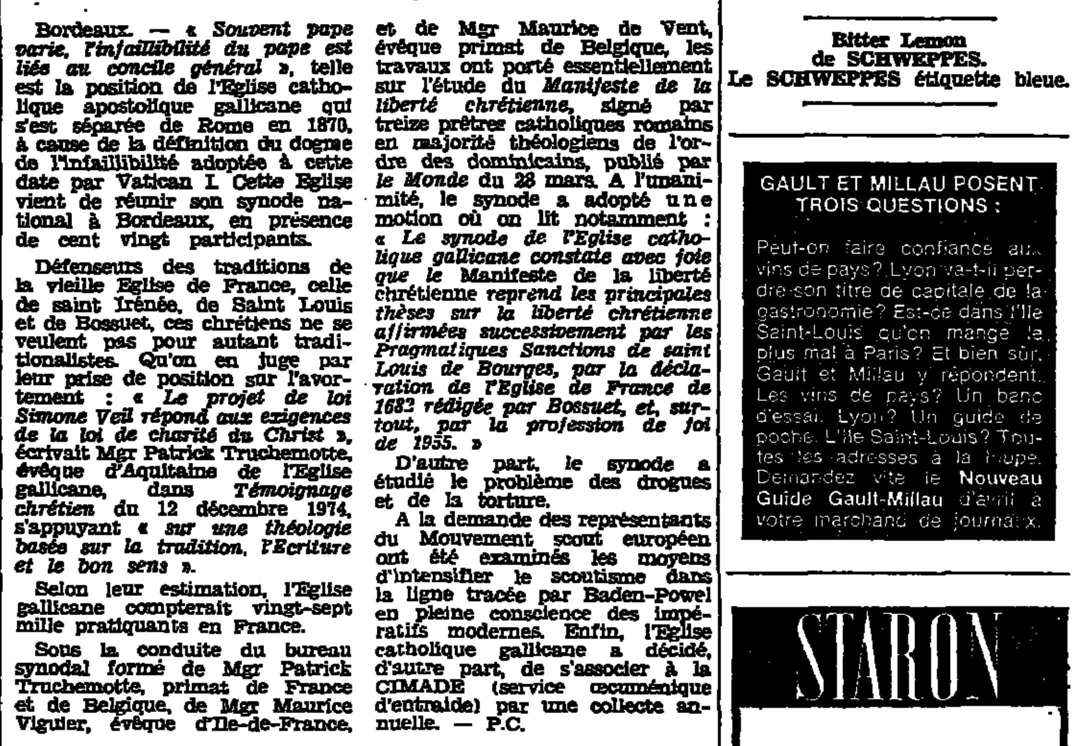
Défenseurs des traditions de la vieille Eglise de France, celle de saint Irénée, de Saint Louis et de Bossuet, ces chrétiens ne se veulent pas pour autant traditionalistes. Qu'on en juge par leur prise de position sur l'avortement : « *Le projet de loi Simone Veil répond aux exigences de la loi de charité du Christ* », écrivait Mgr Patrick Truchemotte, évêque d'Aquitaine de l'Eglise gallicane, dans *Témoignage chrétien* du 12 décembre 1974, s'appuyant « *sur une théologie basée sur la tradition, l'Ecriture et le bon sens* ».

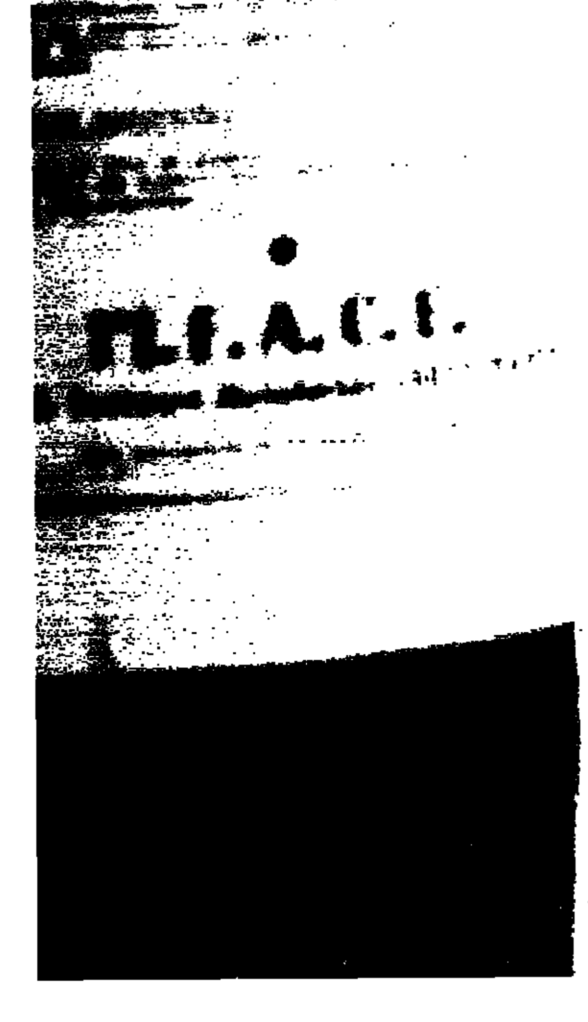
Selon leur estimation, l'Eglise gallicane compterait vingt-sept mille pratiquants en France.

Sous la conduite du bureau synodal formé de Mgr Patrick Truchemotte, primat de France et de Belgique, de Mgr Maurice Viguier, évêque d'Ile-de-France, et de Mgr Maurice de Vent, évêque primat de Belgique, les travaux ont porté essentiellement sur l'étude du *Manifeste de la liberté chrétienne*, signé par treize prêtres catholiques romains en majorité théologiens de l'ordre des dominicains, publié par *le Monde* du 28 mars. A l'unanimité, le synode a adopté une motion où on lit notamment : « *Le synode de l'Eglise catholique gallicane constate avec joie que le* Manifeste de la liberté chrétienne *reprend les principales thèses sur la liberté chrétienne affirmées successivement par les Pragmatiques Sanctions de saint Louis de Bourges, par la déclaration de l'Eglise de France de 1682 rédigée par Bossuet, et, surtout, par la profession de foi de 1955.* »

D'autre part, le synode a étudié le problème des drogues et de la torture.

A la demande des représentants du Mouvement scout européen ont été examinés les moyens d'intensifier le scoutisme dans la ligne tracée par Baden-Powel en pleine conscience des impératifs modernes. Enfin, l'Eglise catholique gallicane a décidé, d'autre part, de s'associer à la CIMADE (service œcuménique d'entraide) par une collecte annuelle. — P.C.





ENQUÊTE

L'énergie du désespoir ?

II. — UN RELAIS « RENTABLE » DU PÉTROLE

par DOMINIQUE VERGUÈSE

Peut-on se passer du nucléaire ? Philippe Simonnot a posé la question dans un premier article (« le Monde » du 8 avril) en soulignant l'incertitude où l'on se trouve aujourd'hui quant à la demande et à l'offre d'énergie à long terme.

Pour maintenir leur développement industriel et la hausse de leur niveau de vie, les pays industrialisés et ceux qui sont en voie de l'être ont cherché, devant la hausse du prix du fuel, à trouver immédiatement une énergie de remplacement.

Etudiées et mises au point depuis trente ans, les centrales nucléaires attendaient patiemment leur heure. La montée du prix du fuel leur a brusquement permis de devenir concurrentielles, et la plupart des nations industrialisées misent aujourd'hui sur elles comme hier sur le pétrole.

Les autres sources d'énergie restent cependant marginales face aux besoins (géothermie) ou trop coûteuses faute d'un développement suffisant (soleil). A long terme, le jeu est ouvert.

Les arguments économiques et politiques en faveur de l'énergie nucléaire sont solides. Mais qu'évoluent les circonstances actuelles, que l'équilibre mondial se modifie, et il n'est pas impossible que des goulets d'étranglement apparaissent du côté de l'approvisionnement en uranium et sur le plan des énormes investissements requis par l'énergie nucléaire. Les nations riches seront cependant cette fois à peu près maîtresses du jeu.

Le fonctionnement et la disponibilité des centrales existantes

La découverte de l'énergie nucléaire par le grand public a lieu trente ans après la divergence de la première pile expérimentale d'Enrico Fermi à Chicago, en 1942. Au cours des trente dernières années, les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France ont dépensé chacun au moins une dizaine de milliards de francs, voire davantage, pour développer les centrales actuelles.

A la fin de l'année 1974, cent soixante-dix réacteurs nucléaires avaient été construits dans le monde, représentant une puissance installée de 73 000 mégawatts, soit le double de la capacité des centrales électriques françaises de tout type (au charbon, au fuel, ou nucléaires). La plupart de ces réacteurs sont à uranium faiblement enrichi et à eau légère du type de ceux qui sont construits en France, aux Etats-Unis, en Union soviétique et en Allemagne. En 1980, la capacité mondiale installée sera, selon les plans actuels, multipliée par quatre et atteindra 270 000 mégawatts. L'énergie nucléaire fournira alors environ 10 % de l'électricité de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis et, en l'an 2000, environ 50 %.

Un grand nombre de réacteurs ont connu bien des maladies de jeunesse et de très nombreux incidents de fonctionnement : rien que pendant l'année 1973, la Commission européenne de l'énergie atomique en a recensé huit cent soixante et un aux Etats-Unis. Aucun n'a eu de graves conséquences, mais dix-huit furent « sérieux ». Ces incidents vont des ruptures de gaine renfermant le combustible aux fissures dans les tuyauteries du système de refroidissement. D'autres concernent le matériel plus classique, moteurs, pompes, turbo-alternateurs... En 1974, une vingtaine de centrales américaines à eau bouillante ont été contrôlées par suite d'incidents sur le système de refroidissement.

Le taux de disponibilité des centrales est donc, à l'heure actuelle, loin d'être optimum. Ce taux prend en compte les arrêts programmés pour entretien et changement des éléments combustibles, ainsi que les pannes et les incidents. Lorsqu'il n'y a pas d'incidents, ce taux de disponibilité doit être de 85 % contre 88 % pour le thermique classique. En 1973, il n'aura été que de 60 % aux Etats-Unis, et de 57 % en France. Par comparaison, le coefficient de disponibilité des centrales thermiques classiques a été de 82 % en 1974.

Comme les centrales qui vont entrer en service à partir de 1975, un peu partout dans le monde, auront une puissance plus grande que les centrales existantes, voisine de 1 000 mégawatts, les producteurs d'électricité s'attendent tous à de nouvelles maladies de jeunesse. Ainsi, l'E.D.F. prend-elle en compte dans ses programmes l'hypothèse prudente que les quatre premières centrales de 1 000 mégawatts ne fonctionneront à pleine puissance qu'au bout de la sixième année, alors que pour les premières centrales thermiques classiques les plus puissantes (700 mégawatts), ce coefficient sera atteint dans la cinquième année. Pour les centrales suivantes, l'E.D.F estime atteindre la pleine capacité dès la cinquième année pour le nucléaire, et toujours un an plus tôt pour les centrales classiques.

Les maladies de jeunesse ne sont pas l'apanage des centrales nucléaires. Chaque fois que la puissance des centrales thermiques classiques a augmenté, l'E.D.F. a dû surmonter des problèmes pendant plusieurs années. Le coefficient de disponibilité des premières tranches de 250 mégawatts a mis six ans pour passer de 56 % à 84 %, et les tranches de 600 mégawatts introduites en 1969 ont suivi une évolution analogue.

Une certaine indépendance énergétique

La France est moins dépendante de l'étranger pour l'uranium que pour le pétrole, puisqu'elle dispose sur son sol des réserves connues de 60 000 tonnes à environ 12 dollars la livre, soit environ 5 % de réserves connues dans le monde. Ces 60 000 tonnes représentent l'équivalent de ses besoins cumulés jusque vers 1984. La France s'est, d'autre part, assuré plusieurs sources d'approvisionnement à l'étranger en faisant de la prospection et en créant des sociétés d'exploitation au Niger (50 000 tonnes de reserves) et au Gabon (20 000 tonnes). Au total, la France contrôle 130 000 tonnes de réserves d'uranium et utilise chaque année 3 300 tonnes d'uranium, dont 1 500 tonnes en provenance des gisements français. La production mondiale est d'environ 30 000 tonnes, cette année.

Contrairement à ce qui se passe pour le pétrole, les réserves mondiales d'uranium se trouvent surtout dans les pays développés : aux Etats-Unis (400 000 tonnes raisonnablement assurées à moins de 15 dollars la livre), au Canada (300 000 tonnes), en Afrique du Sud (260 000 tonnes) et en Australie (100 000 tonnes). Si elle se produit, une entente des producteurs sera donc dominée par les pays développés et cherchera sans doute à régulariser les cours. En outre, le prix de l'uranium n'entre que pour 10 % dans le prix du kilowatt-heure nucléaire et une hausse importante de prix retentirait beaucoup moins que dans le cas du pétrole sur le prix de l'électricité.

Tandis qu'il existe une surproduction d'uranium dans le monde, la pénurie risque de se faire sentir avant peu, puisque, selon les dernières prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), la demande mondiale atteindra vraisemblablement 60 000 tonnes en 1980 et 100 000 tonnes en 1985. A ce rythme-là, les réserves connues aujourd'hui seront épuisées dans une quinzaine d'années.

L'effort de prospection s'était considérablement ralenti pendant les années 60, car les constructeurs de centrales nucléaires attendaient des commandes qui ne venaient pas. On doit donc aujourd'hui relancer de vigoureuses campagnes, assez coûteuses, puisqu'il faut compter une dépense de 10 francs par kilogramme d'uranium trouvé. De nouvelles réserves devraient être assez aisément découvertes, car la prospection de notre planète a été jusqu'à présent très limitée (1). Mais on sait aussi que, même si les réserves triplent ou quadruplent ou même décuplent (suivant le prix), l'uranium n'aura qu'un temps de vie assez limité, quelques décennies, à moins que l'on exploite à un coût très élevé finalement l'uranium contenu dans l'eau de mer. On pourra ensuite passer à l'exploitation du thorium, dont les réserves connues sont aussi importantes que celles de l'uranium.

Les réacteurs actuels produisent aussi une certaine quantité de plutonium, que l'on recupérera pour l'utiliser comme combustible. Le stock mondial, qui s'élève aujourd'hui à 85 tonnes, sera de *1 175 tonnes en 1985 et de 3 000* tonnes en 1990. Ce plutonium servira sans doute, à partir de 1990 ou de l'an 2000, de combustible pour une nouvelle génération de réacteurs, les surgénérateurs.

Dans les réacteurs, ce n'est cependant pas de l'uranium naturel qui est « brûlé » aujourd'hui, mais de l'uranium faiblement enrichi, dont le coût a presque doublé depuis 1968. La France s'est assuré une partie de ses approvisionnements en lançant, avec la Belgique, l'Espagne et l'Italie, une usine de 9 millions d'unités de travail de séparation (U.T.S.) au Tricastin, dont la construction a commencé en 1974. Il faut 230 000 unités de travail environ pour enrichir les 300 tonnes de la première charge de combustible d'un réacteur de 1 000 mégawatts.

La France diversifie aussi ses sources d'approvisionnement en achetant de l'uranium enrichi aux Etats-Unis et en Union soviétique (*le Monde* daté 17 et 18 décembre 1974). Les usines actuelles (trois américaines, une soviétique, environ 20 millions d'U.T.S.) d'enrichissement et celles qui sont en cours de construction (celle du Tricastin et les deux usines d'Urenco construites en collaboration par la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale) suffiront à répondre aux besoins jusque vers 1983-1985. La construction de quatre à six usines supplémentaires d'une capacité analogue à celle de Tricastin devra être entreprise à partir de 1975-1976 pour satisfaire la demande d'uranium enrichi en 1990.

L'industrie et les investissements

Deux groupes français, Creusot-Loire par l'intermédiaire de sa filiale Framatome, et la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) par l'intermédiaire de sa filiale Alsthom, construisent des centrales nucléaires françaises sous licence américaine. Creusot-Loire a acquis la licence de Westinghouse pour les réacteurs à eau pressurisée, la C.G.E. celle de General Electric pour les réacteurs à eau bouillante. En mars 1974, E.D.F. a commandé douze reacteurs (ou « tranche » de quelque 1 000 mégawatts) à Framatome (qui essaie en ce moment de faire aménager les contrats du fait de l'inflation) et a pris quatre options, et deux réacteurs à la C.G.E. avec quatre autres options. A cette date, ces vingt-deux commandes et options représentaient le programme d'ici à 1981, soit, au coût actuel de 1,7 milliard par réacteur, un investissement de 37,5 milliards de francs.

Si cinquante réacteurs sont construits d'ici à 1985, c'est un investissement de 90 milliards de francs 1975 qu'il faudra réaliser. E.D.F ne pourra financer un tel programme sur ses ressources propres — même en prenant en compte d'éventuelles hausses de tarif — et elle devra recourir à des prêts du Fonds de développement économique et social et à des emprunts publics.

La construction de l'usine européenne du Tricastin : 17 milliards de francs aujourd'hui, est supportée à près de la moitié par la France. Une grande partie — 5 milliards — de la part française sera financée grâce à un prêt iranien consenti à la fin de l'année 1974. L'implantation d'une seconde usine européenne sera peut-être décidée d'ici à 1977.

La construction de cinquante réacteurs d'ici à 1985 impliquerait donc 98 milliards d'investissements publics et 107 milliards si une seconde usine d'enrichissement est construite en Europe, soit environ 10 milliards par an, 85 % de cette dépense revenant à E.D.F (2).

Un ralentissement de la cadence de construction des centrales, qui semble probable, serait sans doute apprécié par l'E.D.F

Creusot-Loire et Alsthom ont dû eux aussi faire appel au marché financier et aux capitaux internationaux pour financer les investissements nouveaux requis par l'accroissement du rythme de fabrication : 400 millions de francs 1974 pour Creusot-Loire, qui produira six à huit cuves nucléaires par an au lieu de quatre, et dix-huit à vingt-quatre générateurs de vapeur au lieu de six à huit ; 850 millions de francs pour Alsthom pour la fabrication des cuves, qui sera confiée à Neyrpic (du groupe C.G.E.) en collaboration avec la société italienne Breda, et surtout pour les turbo-alternateurs qui équipent les centrales de Creusot-Loire. Neyrpic commencera par fabriquer une cuve par an, capacité qui pourrait être portée à quatre puis à six.

(1) Voir *le Monde* du 14 mars 1974.

(2) En 1973, les investissements d'E.D.F. ont atteint 6,3 milliards, dont 2,9 milliards pour la production d'énergie. Même en tenant compte de l'érosion monétaire, c'est au moins un doublement des investissements que devra supporter l'établissement public.

Prochain article :

UN CALCUL DE RISQUES

LE PRIX DU KILOWATT-HEURE NUCLÉAIRE ET LE PRIX DU KILOWATT-HEURE CLASSIQUE

(en centimes)

Conditions économiques	Au 1er/1/1972		Au 1er/1/1973		Au 1er/1/1974		Estimation au 1er/1/1975	
Date de mise en service	1977		1978		1979		1980	
	Fuel	Nucléaire	Fuel	Nucléaire	Fuel	Nucléaire	Fuel	Nucléaire
Investissement	1,30	2,13	1,38	2,26	1,54	2,55	1,83	3,15
Exploitation (y compris charges proportionnelles)	0,66	0,76	0,77	0,87	0,94	1,00	1,11	1,18
Combustible	2,00	1,01	2,36	0,95	7,08	1,30	7,90	1,67
Total sans désulfuration (en cf du 1er janvier)	3,96	3,90	4,51	4,08	9,56	4,85	10,84	6,00
Rapport nucléaire/fuel	0,98		0,90		0,51		0,55	
Avec désulfuration Correctif approxim.					0,4 à 1	—	0,5 à 1,2	—
Total					10 à 10,6	4,85	11,3 à 12	6,00

★ Les estimations au 1er janvier 1975 sont faites à partir d'un prix de 11 dollars pour le baril de brut importé. Actuellement le prix du brut a tendance à être inférieur à ce chiffre.

COMPARAISON ENTRE UNE CENTRALE NUCLÉAIRE ET UNE CENTRALE THERMIQUE AU FUEL

CONDITIONS ECONOMIQUES	Au 1/1/1972	Au 1/1/1973	Au 1/1/1974	ESTIMATION au 1/1/1975
Date de mise en service de la centrale	1977	1978	1979	1980
INVESTISSEMENT (francs par kilowatt) :				
Thermique fuel	703	749	833	990
Nucléaire	1 152	1 220	1 380	1 710
CHARGES FIXES D'EXPLOITATION (francs par kilowatt et par an) :				
Thermique fuel	33	38	47	55
Nucléaire	38	42	48	57

La comparaison est faite entre deux centrales refroidies avec l'eau d'une rivière en circuit ouvert. La centrale thermique a une puissance de 700 mégawatts, la centrale nucléaire de 925 mégawatts (capacité maximale des centrales construites aujourd'hui). Ces chiffres proviennent de l'E.D.F. Le Commissariat à l'énergie atomique aboutit à des chiffres très proches.

On peut s'étonner de l'énorme croissance du coût d'investissement pour une centrale nucléaire, qui est passé de 1 152 francs par kilowatt électrique à 1 710 francs aujourd'hui (elle atteint environ 2 400 à 3 000 francs aux États-Unis selon les centrales). En France, deux raisons majeures ont joué : le renforcement des normes de sûreté et d'environnement et la tendance inflationniste. Avec un taux d'intérêt de 10 %, un prix double en sept ans.

Ce tableau montre aussi que le coût d'investissement d'une centrale nucléaire croît plus vite que celui d'une centrale thermique. Le rapport de ces coûts d'investissement entre une centrale nucléaire et une centrale au fuel était, aux Etats-Unis, de 1,28 en 1967 et de 1,21 en 1974 ; en France, il était estimé à 1,35 en 1970 et à 1,55 en avril 1973. Il est aujourd'hui de 1,7 en France et de 1,35-1,5 aux Etats-Unis. En revanche, les centrales au charbon américaines appellent un investissement proche de celui des centrales nucléaires.



SPORTS

Judo

JEAN-PAUL COCHE RETENU POUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

La commission technique de la Fédération française de judo a établi la liste des judokas qui participeront aux championnats d'Europe, du 8 au 11 mai, à Lyon. On notera qu'elle a normalement retenu, chez les moyens, Jean-Paul Coche, bien que celui-ci n'ait pu participer jusqu'au bout aux championnats de France en raison d'une blessure à lépaule. Les sélectionnés sont généralement ceux qui ont pris les premières places de ces championnats de France, sauf dans la catégorie des légers. La commission a estimé qu'un barrage s'imposait entre Veret, Mounier et Algisi.

C'est également au terme d'un barrage disputé le 17 avril que sera désigné le second titulaire des toutes catégories entre Villiers, Brousse, Cairaschi, Donsel et Bastien, Rychkoff, qui a perdu son titre de champion de France des lourds sur une faute de « débutant », se trouve fort heureusement repêché en toutes catégories.

La sélection pour les championnats d'Europe est donc actuellement la suivante :

Légers : Delvingt ; *mi-moyens* : Gauthier, Vial ; *moyens* : Coche, Tchoulouyan ; *mi-lourds* : Rougé, Decherchi ; *lourds* : Tripet, Berthet ; *toutes catégories* : Rychkoff.

HOCKEY SUR GLACE. — *Au terme de la cinquième journée des championnats du monde (groupe A), qui se déroulent à Munich, l'U.R.S.S. conserve la première place du classement provisoire, à égalité de points avec la Tchécoslovaquie. Lundi 7 avril, après la victoire de la Suède sur les Etats-Unis (7-0) et de la Finlande sur la Pologne (5-2), le classement s'établissait ainsi : 1. U.R.S.S., 6 points ; 2. Tchécoslovaquie, 6 points ; 3. Suède, 4 points ; 4. Finlande, 4 points ; 5. Etats-Unis, 0 point ; 6. Pologne, 0 point.*

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA CONFÉRENCE PÉTROLIÈRE DE PARIS

Les principales déclarations des délégations

● ÉTATS-UNIS : concentrer les travaux sur les problèmes de l'énergie.

« *Les Etats-Unis sont favorables à un dialogue avec les pays producteurs de pétrole* », a déclaré M. Ch. Robinson, délégué américain, dans son discours d'ouverture. Il a ajouté : « *Je crois fermement que l'objet de nos travaux doit être concentré sur les problèmes spécifiques de l'énergie et ceux qui leur sont directement associés, et non pas être dilué dans des discussions parallèles relatives à d'autres sujets, quelque importants qu'ils soient...* »

« *Elargir le champ de nos discussions*, a-t-il encore dit, *diminuerait sensiblement les chances de parvenir à un résultat positif.* »

● ZAIRE : traiter de deux ou trois matières premières en plus du pétrole.

M. Zola Kinkela Mpaka, délégué du Zaïre, a, en revanche, affirmé dans sa déclaration liminaire : « *Nous estimons qu'il serait utopique de penser que l'on pourrait traiter les problèmes de toutes les matières premières en une conférence.* »

Mais, « *nous sommes persuadés, au contraire, qu'il serait plus réaliste de discuter des problèmes de deux ou trois matières premières, en plus du pétrole. Par la suite, nous pourrions envisager le principe des rencontres périodiques au cours desquelles seront examinés les problèmes relatifs à deux ou trois matières premières.*

» *Dans cette hypothèse, il ne nous faudra pas plus d'une décennie pour trouver des solutions aux principales matières premières, créant ainsi une ère nouvelle où il n'y aurait plus d'associations de producteurs, d'associations des consommateurs ou d'associations des pays les plus sérieusement touchés par des crises que nous aurons évitées.* »

● ALGÉRIE : élargir la conférence.

M. Aït Challal, le représentant algérien, est allé beaucoup plus loin dans la conférence de presse qu'il a tenue lundi soir à Paris. Les pays du tiers-monde, a-t-il déclaré, sont déterminés à élargir la conférence aussi bien sur les problèmes de fond que sur le nombre des participants. Selon lui, la conférence devra aborder l'ensemble des problèmes touchant les matières premières et le développement de la coopération internationale. Ce point de vue, a-t-il dit, « *reflète la quasi-unanimité des points de vue des pays en voie de développement* ».

Cette position, a précisé M. Aït Challal, « *découle de la logique* » et ne constitue pas un « *préalable* ». Faisant allusion à la position américaine, le délégué algérien a dit : « *On ne va pas discuter en termes de diktat.* » Notre position est logique, a-t-il ajouté en substance, car vous ne pouvez pas comparer les deux degrés de moins de la température de vos appartements et les souffrances des populations du tiers-monde.

Au sujet de la représentation des pays au sein de cette conférence, M. Aït Challal a estimé qu'elle devait être « *véritablement représentative de toutes les grandes familles géopolitiques et économiques de la communauté internationale* ». Il a toutefois reconnu que le nombre des délégations ne devait pas être trop élevé.

Le représentant algérien a enfin précisé que les sept représentants des pays du tiers-monde étaient convenus que la désignation des participants du tiers-monde à la conférence serait faite par le groupe des « 77 » pays en voie de développement à l'ONU.

Interrogé sur l'absence de l'OPEP à la réunion, le représentan talgérien a déclaré : « *Cette absence a une signification évidente : c'est parce que nous ne sommes pas à une conférence sur l'énergie.* »

● BRÉSIL : la facture pétrolière des pays pauvres s'est alourdie de 10 milliards de dollars.

« *On sait* a notamment fait remarquer la délégation brésilienne, *qu'en 1974, l'ensemble des pays en voie de développement a dû dépenser un total additionnel de plus de 10 milliards de dollars pour les importations de pétrole, soit l'équivalent du montant brut du flux financier reçu des pays industrialisés durant la même année. D'autre part, dans différentes régions, la hausse du prix des fertilisants et autres produits indispensables a causé une baisse de la productivité agricole, aux conséquences dramatiques pour des pays qui affrontaient déjà des problèmes alimentaires de vastes proportions.*

» *Comment le Brésil s'inscrit-il dans ce tableau ? Nous sommes aujourd'hui le plus important importateur de pétrole parmi les pays en voie de développement — et le septième importateur mondial, après six pays de l'O.C.D.E., — ce qui représente des dépenses en devises de l'ordre de 3 milliards de dollars en 1974 et 3,6 milliards pour l'année en cours. Pour illustrer l'impact de ces importations sur la balance des paiements brésilienne en 1974, il suffit de signaler qu'elles ont absorbé près de 40 % de la recette des exportations du pays pour la même année — contre moins de 15 % en 1972, — contribuant de façon décisive, à côté d'autres importations de produits essentiels également liés au pétrole, à un déficit supérieur à 4 milliards de dollars de la balance commerciale.* »

DES DIFFÉRENCES SONT APPARUES

(Suite de la première page.)

Le représentant brésilien n'a pas manqué de faire remarquer que la facture pétrolière du tiers-monde s'était alourdie de 10 milliards de dollars et qu'elle était en grande partie responsable du lourd déficit commercial dont souffre actuellement son pays. Le délégué de l'Inde a observé que son pays devait consacrer 80 % de ses recettes d'exportation au paiement des importations de pétrole. Quant au représentant zaïrois, il a dit tout à trac qu'il serait utopique de vouloir traiter en une seule conférence des problèmes de toutes les matières premières, souhaitant seulement qu'on ajoute cette fois à l'examen du cas du pétrole celui de deux ou trois autres produits.

Si l'on voulait être cynique, on remarquerait que l'un des objectifs implicites de la réunion de Paris est déjà en partie atteint : opposer l'OPEP aux pays pauvres du tiers-monde. Les porte-parole de l'Arabie Saoudite et de l'Iran, partisans convaincus de la conférence proposée par M. Giscard d'Estaing, se sont d'ailleurs exprimés de manière assez floue sur le contenu à donner à cette réunion. Le Venezuela n'est pas non plus partisan d'une attitude arrogante.

La C.E.E., bien qu'elle parle d'une seule voix, est visiblement empêtrée dans ses contradictions. Le Japon n'a pas développé un point de vue original. Les Etats-Unis paraissent rester assez fermes sur leurs positions.

On en revient ainsi au pari initial de la diplomatie giscardienne ; aucun des camps extrêmes n'osera prendre la responsabilité de faire capoter la conférence, qui soulève ailleurs tant d'espoirs. Il faudra donc négocier.

PHILIPPE SIMONNOT.

LES DÉLÉGATIONS

ALGERIE : M. Aït Challal, ambassadeur auprès de la C.E.E. et au Benelux.

ARABIE SAOUDITE : M. Taher, gouverneur de Pétromine.

BRESIL : M. Paulo Cabral de Mello, ambassadeur, directeur des affaires économiques au ministère brésilien des affaires étrangères.

C.E.E. : M. Eamon Gallagher, secrétaire général adjoint du ministère irlandais des affaires étrangères ; M. Edmund Wellenstein, directeur général des relations extérieures de la commission de la C.E.E.

ETATS-UNIS : M. Charles W. Robinson, sous-secrétaire d'Etat au département d'Etat ; M. Thomas O. Enders, assistant du secrétaire d'Etat.

INDE : M. B. K. Sanyal, ambassadeur, directeur des affaires économiques au ministère indien des affaires étrangères.

IRAN : M. Mohammed Yeganeh, gouverneur de la Banque centrale de l'Iran.

JAPON : M. Hiromichi Miyazaki, directeur général des affaires économiques au ministère des affaires étrangères du Japon.

VENEZUELA : M. M. Perez Guerrero, ministre d'Etat, chargé des relations économiques extérieures.

ZAIRE : M. Zola Kinkela Mpaka, délégué général à la Société zaïroise de commercialisation (société d'Etat).

OBSERVATEURS : M. Gabriel Van Laethem, secrétaire général adjoint de l'ONU ; deux représentants de l'O.C.D.E. : M. Eldin, secrétaire général adjoint de l'O.C.D.E., et M. Etienne Davignon, président de l'Agence internationale de l'énergie. L'OPEP, qui avait été invitée, n'est pas représentée puisque la conférence de Paris n'est pas, selon ses membres, une conférence sur le pétrole, mais sur l'ensemble des matières premières.

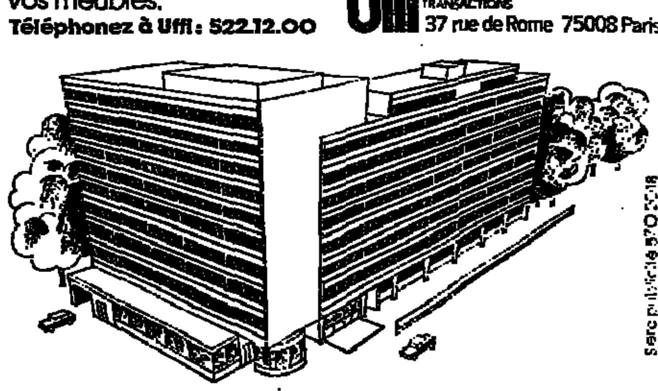
PRESIDENCE TECHNIQUE : M. Louis de Guiringaud, ambassadeur, représentant permanent auprès de l'ONU.

● L'ENQUETE DE CONJONCTURE réalisée en mars par l'INSEE (Institut national de la statistique) auprès des chefs d'entreprise montre que « *le climat général s'est nettement détérioré en mars* ». L'INSEE écrit : « *Alors que leurs prévisions concernant l'ensemble de l'activité industrielle s'étaient améliorées au cours des deux mois précédents, les chefs d'entreprise sont redevenus très pessimistes.* »

Ce sont notamment les résultats de cette enquête qui ont décidé les pouvoirs publics à étudier des encouragements en faveur de l'investissement (ceux-ci seront connus le 23 avril).

● LICENCIEMENTS EN LOIRE-ATLANTIQUE. — La direction de l'entreprise MICO (cycles Gitane) de Machecoul (L.-A.), qui emploie sept cent vingt salariés, a annoncé le licenciement de quatre-vingt-dix-neuf personnes à la suite de difficultés d'exportation. Par ailleurs, à La Baule, une cinquantaine d'ouvriers des chantiers Gouteron, qui fabriquent des bateaux de plaisance, ont occupé, lundi 7 avril, leur établissement à la suite de l'annonce du licenciement du tiers du personnel.







LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES PAYS INDUSTRIALISÉS ET LA CRISE ÉCONOMIQUE

Chômage mais espoir au pays de Faulkner

Atlanta (Georgie) *(A.F.P.)*. — Le Sud grimace. Il est le plus touché par la récession américaine. Ses nouvelles industries attirées par une main-d'œuvre à bon marché sont les plus atteintes. Elles seront également les dernières à profiter d'un regain de l'activité économique, prévoit la Federal Reserve Bank d'Atlanta. L'industrie forestière, les usines de meubles, les établissements textiles et les conserveries réduisent les horaires de travail, puis licencient.

Atlanta — une touffe d'acier et de verre dépoli — commence à subir les effets de la crise. Le chômage, dans certaines localités, dépasse le taux de 20 % de la population active. La criminalité progresse d'autant. A Atlanta, à l'annonce de la création de 225 emplois grâce à des fonds fédéraux, plus de 3 000 personnes se sont précipitées au bureau d'embauche ; 60 % des emplois agricoles ont disparu dans le Sud en moins de vingt ans. Les agglomérations se sont gonflées. « *Economiquement, nous touchons toujours le fond* », déclare Charles Vers, maire de Fayette (Mississippi).

Dans les grandes filatures de Caroline du Nord, les syndicats n'ont toujours pas réussi à s'implanter face à un patronat paternaliste. Quelques sections syndicales, pour leur part, pratiquent ouvertement la ségrégation raciale, reconnaît John Speller, syndicaliste de l'Alabama. « *Cela ne facilite pas leur enracinement. Il n'y a pas de différence*, ajoute-t-il, *dans la politique sociale d'un patron, qu'il soit noir ou blanc.* »

Les défenses du bastion sont solides. Un cabinet d'avocats d'Atlanta prospère après s'être spécialisé dans les conseils aux chefs d'entreprise sur les méthodes à employer pour éviter l'implantation d'une section syndicale au sein d'une usine.

« *Il y a trop de pauvreté dans cette partie du pays, et pas seulement parmi les Noirs* », regrette George Busbee, le gouverneur de Georgie. Pour être élu, il a réussi à forger cette alliance de Blancs et Noirs pauvres, aspiration des populistes du Sud depuis trois quarts de siècle. Bill Waller, avec le même succès, avait auparavant effectué une démarche identique dans le Mississippi. Depuis son élection en tant que gouverneur, il s'applique à maintenir la croissance du cinquantième et dernier Etat de l'Union pour son niveau économique. Objectif : le faire accéder à la moyenne nationale d'ici à 1992.

La plupart des Etats du Sud figurent dans la liste des dix Etats aux revenus les plus bas par habitant. Leur progression économique, plus rapide que la moyenne américaine, a comblé une partie du fossé mais ne leur a pas fait rattraper ne serait-ce que les derniers du gros peloton. Entre le Mississippi et le Massachusetts, par exemple, la différence de revenu est encore supérieure à 15 %. Elle était de 30 % il y a vingt ans.

Autre signe : la plus faible espérance de vie aux Etats-Unis est celle des habitants de Caroline du Sud. Tous les Etats du Sud s'échelonnent au-dessous de la barre moyenne de l'espérance de vie américaine.

Dans l'étuve moite des champs de coton ou de soja, en bordure du Mississippi, les mêmes gestes de la récolte, les cabutes délabrées et la « mousse espagnole » qui endeuille des arbres noueux n'ont pas d'âge. C'est l'atmosphère des romans de William Faulkner. L'exode des plus pauvres et des plus méprisés a pratiquement cessé avec la première reconnaissance de leurs droits. Dans les seules années 60, onze cent mille Noirs avaient quitté le « deep South ». Dans l'Etat du Mississippi, les Noirs ne représentent plus que 35 % de la population. Il fut un temps où ils étaient majoritaires.

« *Le mouvement de retour des Noirs vers le Sud est plein d'espoir* », assure Georges Busbee. L'optimisme du gouverneur de Georgie repose sur cette nouvelle confiance des Noirs envers le Sud. Les soixante-seize maires noirs envisagent même l'envoi d'une mission commerciale dans les pays arabes « à la recherche d'investisseurs ».

PIERRE LESOUR.

Miracles allemands ?

Certains économistes français voient dans la situation actuelle de l'Allemagne, seule des pays industrialisés avec les Pays-Bas à suréquilibrer sa palance des paiements, un modèle de clairvoyance et de grandeur. En réalité, il n'y a pas de « miracle allemand » et les comportements des citoyens et des dirigeants de la République fédérale sont beaucoup moins différents de ceux des Français qu'il n'apparaît.

par GEORGES DELANGE (*)

L'ALLEMAGNE a, selon l'O.C.D.E., connu une croissance de 0.4 % en 1974 et aura en 1975 une expansion faible (à peine plus de 1 %) ; la France a eu une croissance de 4,4 % en 1974 et en connaîtra cette année une comprise entre 2 et 3 % selon les dernières prévisions officielles. Le taux d'inflation allemand a été en 1974 d'un peu plus de 7 %, ce qui est remarquablement faible, tandis que le taux français était supérieur à 13 %. Apparemment, l'Allemagne a eu en 1974, en moyenne, une proportion de chômeurs importante, mais analogue à la proportion française. La balance des paiements allemande présente un excédent en 1974 de 15 milliards de dollars, celle de la France est en déficit de 5 milliards de dollars (1).

Devant une inflation qui s'accélérait à la fin de 1972 et au début de 1973, le gouvernement allemand a pris des mesures restrictives énergiques en mai 1973, tandis qu'en France — la maladie, puis la mort, de Georges Pompidou aidant — la croissance des prix laissait, semble-t-il, nos dirigeants presque indifférents jusqu'à l'élection du nouveau président de la République.

Le coût du freinage

Voyons les choses de plus près. La perte de 1 % de croissance pendant un an correspond dans les deux pays à une augmentation du nombre des personnes perdant leur emploi — ou n'en trouvant pas — jeunes — de 0,6 % de la population active. La différence entre ces deux taux (1 % et 0,6 %) provient de « *viscosités* » dans l'économie, qui provoquent une moindre élévation temporaire de la productivité, une baisse de la durée du travail, un chômage partiel et une diminution du nombre des personnes voulant travailler.

A moyen terme, la croissance de la productivité par personne employée en Allemagne fédérale est depuis longtemps un peu inférieure à celle de la France. La population qui travaille ou voudrait travailler a tendance à diminuer en Allemagne ; en France, son augmentation est d'environ 0,7 % par an. Ces constatations — qui ont des explications complexes, mais pour la plupart connues — montrent que les croissances permettant le maintien de l'emploi à son niveau antérieur sont en Allemagne de 4 % à 4,5 % (avec une tendance à l'affaiblissement à moyen terme) et en France de 5 % à 5,5 % au moins.

Pourquoi la France aurait-elle donc une propension au chômage plus importante que l'Allemagne lorsque les taux de croissance deviennent insuffisants ? On peut donner deux raisons essentielles : il y a erreur d'interprétation sur le chômage en Allemagne : la politique d'immigration est différente dans les deux pays.

● Le chômage allemand est, en période normale, toujours très faible (deux cent mille personnes environ). Le chômage français est, dans les mêmes conditions, nettement plus fort. Bien des motifs peuvent être avancés à ce propos, dont le principal tient sans doute à des différences d'évaluation et de définition. Ainsi, avec 1 million de chômeurs à la fin de 1974, le chômage en Allemagne est environ cinq fois plus élevé qu'en situation de plein emploi conjoncturel. En France, le chômage actuel est supérieur de 80 % seulement au chômage « frictionnel » et structurel. De plus, le chômage partiel allemand est considérable.

On peut ajouter que les investissements en Allemagne sont à un niveau si bas que la croissance ultérieure du pays serait mise en cause à terme si la situation se prolongeait. Ainsi, il est indiscutable que le freinage a coûté cher au peuple allemand et qu'il a été poussé à un point qui n'est guère objectivement défendable.

Si le gouvernement s'est engagé dans cette voie — et, à mon avis, il s'agit d'une erreur, — c'est parce qu'il a espéré que se renouvelleraient en 1973 et 1974 les phénomènes de 1966-1967, où la grande récession volontaire allemande n'avait entraîné qu'un chômage restreint.

A cette époque, en renvoyant chez eux trois cent mille travailleurs immigrés, la R.F.A. avait pu « exporter » presque entièrement sa « crise ». Les conséquences politiques, sociales et électorales internes avaient donc été bénéfiques : la réussite de la lutte contre l'inflation n'avait guère eu de passif. L'Italie en pleine expansion, avait d'ailleurs pu accueillir ses citoyens de retour au pays. Seuls avaient souffert des nations dont la C.E.E. se soucie encore peu : Yougoslavie, Turquie, etc.

La politique suivie envers la majorité des travailleurs immigrés est, en effet, fort différente en Allemagne et en France. Tandis que de tout temps notre pays a été une véritable passoire, où les immigrants — malgré une législation tâtillonne, mais inefficace — arrivent à un rythme qui dépend peu de la situation interne française et beaucoup de la situation, toujours mauvaise, de leur pays d'origine, l'Allemagne a réussi à discipliner les mouvements de sa main-d'œuvre d'appoint.

En Allemagne, la main-d'œuvre étrangère est — suivant une coutume qui s'applique aussi à la population indigène — embauchée par contrat de six mois ou un an. En cas de récession, le contrat — personnel ou passé avec le pays d'origine — n'est généralement pas renouvelé ; l'immigration nette (de deux cent cinquante mille personnes par an) fait alors place à un départ net de population étrangère. Ceci a été spectaculairement le cas en 1967. Mais des dispositions heureuses, prises par Bonn, ont depuis modifié la situation. L'extension aux immigrés, sous certaines conditions de l'assurance-chômage et des allocations familiales — avec arrivée corrélative des familles, — l'installation durable de nombreux immigrés, d'autres mesures partielles et complexes, ont permis que désormais la récession atteigne moins douloureusement qu'auparavant les immigrés.

L'immigration nette de main-d'œuvre étrangère a été arrêtée en 1974, mais il n'y a pas eu départ net (en moyenne annuelle) ; ce dernier n'a dû commencer qu'à la fin de l'année. L'Allemagne continue partiellement à exporter ses récessions en renvoyant des chômeurs à l'étranger ; elle le fait bien davantage en n'absorbant plus d'immigrés. La Turquie ne peut que protester, alors que la liste de ses émigrants potentiels atteint 1 200 000 personnes.

Il serait trop long de traiter complètement des avantages et des inconvénients d'une telle politique intérieure à conséquences extérieures graves. Cependant, trois remarques s'imposent.

1) La « discipline » des syndicats allemands devant les « *faits économiques* » est loin d'être prouvée. L'opinion de certains milieux en France sur les syndicats sociaux-démocrates apparaît peu fondée s'agissant des revendications de salaires : le salaire réel en Allemagne a augmenté en 1974 de plus de 4 %, comme en France ; taux considérable si on le compare à la croissance économique presque nulle de la R.F.A.

2) Le système allemand d'immigration est fort contestable : l'essentiel de la population immigrée vit outre-Rhin dans de véritables ghettos suburbains, relativement agréables, bien équipés (de cafés et de « maisons » turques notamment), mais sans liaison par transports en commun après 20 heures ou 21 heures avec la ville, relativement éloignée, près de laquelle vit cette population immigrée, sans contacts humains réels avec les Allemands. Le renvoi de l'immigré dans son pays ou son chômage éventuel sont peu ressentis par les citoyens, en tout cas beaucoup moins qu'en France.

3) Enfin, le suréquilibre de la balance des paiements allemande donne certainement au gouvernement fédéral des moyens extérieurs considérables, mais on voit mal l'avantage qu'il retire du gonflement de son stock de dollars, dont la dépréciation est constante et importante.

Rappeler ces faits n'est pas faire preuve d'esprit germanophobe, mais essayer de cerner la réalité économique, même si cela conduit à des considérations non conformistes. Au demeurant, les différences entre la France et l'Allemagne se réduisent, qu'il s'agisse des problèmes ou de leurs solutions. Pour que l'Europe se réalise, une compréhension mutuelle sérieuse est indispensable, d'autant que les politiques économiques, financières et monétaires à court et à moyen termes doivent nécessairement être coordonnées.

★ Directeur du Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquée à la planification, directeur par intérim du CREDOC (centre d'études sur la consommation).

(1) Les taux indiqués sont des taux annuels moyens par rapport à l'année précédente. Les soldes de balance des paiements concernent les soldes de biens et services et de revenus de facteurs ; si on tient compte des transferts, on trouve pour l'Allemagne + 9, pour la France — 7,5 environ.

LA VIE ...

CONFLITS ET REVENDICATIONS

...ÉVOLTE DES CRISTALLIERS WALLO...

...Z GOLDMANN sera le 28 Avril 1975 à Paris pour une journée

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Reprise des négociations à Billancourt

Les centrales C.G.T. et C.F.D.T. publient une déclaration commune en faveur des ouvriers de Renault

Alors que des ouvriers du Mans poursuivent la grève perlée en assurant toutefois un peu plus de la moitié de la production normale et que les négociations doivent reprendre ce mardi 8 avril après-midi, les deux centrales C.G.T. et C.F.D.T. se sont rencontrées lundi 7 avril : elles ont publié une déclaration commune en faveur des ouvriers de la Régie, sur la proposition de la C.G.T. afin d'atténuer la portée des récents commentaires C.F.D.T. sur les difficultés de l'unité d'action (« le Monde » daté 6-7 avril).

La rencontre des deux confédérations, prévue le 9 avril, est maintenue, l'objectif des deux organisations étant de faciliter et coordonner l'action revendicative. La réunion syndicale de lundi, par son caractère exceptionnel, souligne la volonté de MM. Edmond Maire et Georges Séguy de sauvegarder l'unité d'action mais n'efface pas pour autant les divergences qui persistent dans certaines régions ou branches industrielles.

« Nous avons demandé à la C.F.D.T. une discussion pour dissiper toute équivoque. Le communiqué (adopté lundi) a valeur de démenti vis-à-vis des interprétations malveillantes des propos qui ont été tenus », a déclaré M. Georges Séguy, à l'issue de la rencontre des dirigeants des deux confédérations.

Sans nier les propos qu'il a tenus à la presse, vendredi dernier, M. Edmond Maire a indiqué que certains organes d'information avaient fait *« un amalgame de deux types de propos »* : difficultés de l'unité d'action en raison de l'attitude de la C.G.T. dans certaines régions, mais maintien de cette même unité d'action à la régie Renault en dépit de divergences sur les modalités d'intervention des salariés.

En acceptant de se rencontrer les deux organisations ont, certes, voulu démontrer que *« l'unité d'action résiste et résistera »*, mais elles ont aussi voulu apporter leur soutien aux travailleurs de la régie Renault.

La déclaration commune porte essentiellement sur ce conflit. Après avoir écarté *« les spéculations sur les relations intersyndicales »* à la Régie, la C.G.T. et la C.F.D.T. *« assurent les travailleurs de la Régie en lutte de leur entière solidarité (...) soutiennent leurs syndicats (...) et appellent toutes leurs organisations à mettre en œuvre la solidarité active »*.

A la régie Renault les négociations devaient reprendre ce mardi à Billancourt, tandis que les débrayages se poursuivaient au Mans. La production, indique notre correspondant, a quelque peu augmenté à la fin de la semaine dernière, la direction laissant entendre qu'environ trois mille trains avant et arrière avaient été produits vendredi 4 avril, sur un contingent habituel de quatre mille cinq cents.

INCIDENTS A REDON LORS D'UNE MANIFESTATION DE SOUTIEN AUX OUVRIERS DE L'USINE GARNIER

(De notre correspondant.)

Rennes. — De violents incidents ont eu lieu lundi 7 avril à l'issue d'une manifestation de solidarité envers le personnel de l'entreprise S.A. Garnier, à Redon (Ille-et-Vilaine). Un groupe de manifestants s'est attaqué à la sous-préfecture, lançant divers objets contre le bâtiment et enfonçant le portail.

A 19 heures, gardes mobiles et C.R.S. ont entrepris de dégager les abords. Quatre blessés ont été hospitalisés parmi lesquels deux représentants des forces de l'ordre, dont le commissaire de police de Redon.

A la suite de la séquestration pendant six heures le 3 avril d'un représentant du syndic de liquidation, la fermeture provisoire de l'usine avait été décidée : le personnel a répliqué en occupant les locaux. Les syndicats s'opposent aux licenciements envisagés dans le cadre de la reprise de cette affaire par M. Akesson, P.-D. G. de la société Roffo (machines agricoles) : cent soixante des six cent cinquante salariés de la société Garnier ont déjà reçu une lettre de congédiement. Une réunion entre les représentants des pouvoirs publics, de l'acquéreur et du personnel doit se tenir le 10 avril à Rennes.

● A ROANNE, les comptes de la Tôlerie industrielle roannaise (TIR) étant bloqués par la B.N.P. à la suite d'une gestion déficitaire, les vingt-sept ouvriers de l'entreprise, qui n'ont reçu aucun salaire depuis mars, ont occupé le hall d'une agence de la B.N.P. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont finalement obtenu le déblocage d'une somme suffisante pour verser un acompte de 1 000 F à chaque salarié.

LA RÉVOLTE DES CRISTALLIERS WALLONS

Six cents maîtres-verriers du Val-Saint-Lambert refusent de céder leur label à une société américaine

Bleu, blanc, rouge : couleurs limpides issues du feu. Cristaux précieux, verres fins, vases galbés ou symétriques jusqu'au sublime, avec les transparences des vitraux de Chartres. C'est dans ce décor prestigieux que les maîtres-verriers du Val-Saint-Lambert, près de Liège (Belgique), expliquent au public de la porte de Versailles, à Paris, — où a lieu jusqu'au mercredi 9 avril la Troisième Semaine internationale des industries et des arts du feu, — pourquoi ils occupent depuis deux mois leur entreprise** (le Monde **daté 23-24 mars).

Histoire banale en vérité, non point tant d'un art qui se perd que d'une entreprise mal gérée, faute d'ambition, d'imagination, et finalement abandonnée par des hommes d'affaires qui n'avaient en vue que le profit immédiat.

Créées en 1826 par un gentilhomme lorrain, Aimé-Gabriel d'Artigues, dans les bâtiments d'une ancienne abbaye, les Cristalleries du Val-Saint-Lambert comptaient déjà en 1875 dix fours et deux mille huit cents ouvriers. Ces derniers étaient six mille en 1914, et leur usine était devenue célèbre dans le monde entier, à l'instar de Baccarat, fondé d'ailleurs par le même d'Artigues, rentré en France après la défaite de Waterloo. Puis vinrent les crises des années 30, la deuxième guerre mondiale et, finalement, la récession, qu'aggrave aujourd'hui la crise de l'énergie. Pour les six cents ouvriers qui restent au Val-Saint-Lambert, un choix se pose désormais entre le démantèlement de leur usine ou sa sauvegarde par le contrôle ouvrier.

L'exploitation devenant déficitaire, la Société générale de Belgique — qui, entretemps, avait pris en charge l'entreprise — engagea des négociations avec le trust verrier américain Owens Illinois, qui souhaitait accoler le label du Val-Saint-Lambert aux produits d'une de ses filiales belges, l'usine de gobeleterie mécanique Durobor, dans la banlieue de Bruxelles.

Devant des dirigeants confédéraux de la C.G.T. et de la C.F.D.T. et M. Rocard, membre du bureau national du P.S., venus exprimer leur solidarité, M. Urbain Destrée, membre du bureau national de la Fédération générale du travail de Belgique, définit ainsi la révolte des cristalliers wallons : *« Owens Illinois, ce serait le Val-Saint-Lambert made in Hongkong... »*

Il y a six mois, l'Etat belge, avec le soutien de certaines banques, reprenait la gestion de l'affaire, et proposait un plan de sauvetage comportant une nouvelle réduction du personnel et un réaménagement des installations. Mais les illusions se sont vite envolées, la situation financière n'a cessé de se dégrader, les 450 millions de francs belges promis par le gouvernement de Bruxelles n'ont pas été versées dans les délais prévus. Après l'avènement du gouvernement Tindemans, les partisans de l'initiative privée crurent le moment venu de mettre fin à l'« expérience » du Val-Saint-Lambert.

Le nouveau plan de restructuration des cristalleries prévoit pratiquement la mort du Val-Saint-Lambert avec le maintien d'une activité de sous-traitance réduite à quelque deux cents personnes et d'un atelier artisanal de quatre-vingts ouvriers.

Les travailleurs ont refusé. Ils vendent eux-mêmes leur production. En deux mois, ils ont doublé le chiffre d'affaires des cristalleries. Avec l'appui unitaire des syndicats chrétiens et socialistes ils réclament à présent la création d'un Comité de surveillance composé d'une délégation patronale et d'une délégation de travailleurs, celle-ci disposant non seulement d'un droit de veto mais encore d'un droit d'initiative, avec le pouvoir de convoquer elle-même l'assemblée des travailleurs et le conseil d'administration, *« sans pour autant*, précisent-ils, *jouer le jeu de la cogestion dans l'état actuel du système social »*.

JEAN BENOIT.

AIDE SOCIALE

Dans la région parisienne

LE SMIC POUR LES PERSONNES AGÉES ?

Le groupe Paris-Majorité (U.D.R. et C.D.P.) de l'Hôtel de Ville proposera lors de la session de juin du Conseil de Paris que *« les personnes âgées de la capitale se voient garantir le SMIC comme minimum de ressources à compter du 1er octobre 1975 »*. Aucune précision n'a toutefois été donnée sur la façon dont serait financée cette mesure.

Cette proposition a été faite le 7 avril par le groupe Paris-Majorité, présidé par M. Jean Tiberi (U.D.R.), au cours d'une journée d'étude sur *« la qualité de la vie à Paris »*.

Le groupe affirme d'autre part qu'il n'existe qu'*« une seule méthode »* pour résorber l'habitat insalubre et construire des logements sociaux : celle de *« poursuivre et d'accélérer les opérations de rénovation publique »*. Il ajoute : *« Une politique trop systématique de plafonnement des hauteurs et de « dédensification » généralisée dans les zones de rénovation aurait comme principal résultat de rendre beaucoup plus modeste le relogement des catégories modestes de la population parisienne. »*

Une telle déclaration, contraire dans l'esprit aux intentions du président de la République, est — il est vrai — tempérée par l'affirmation qu'*« il faut mener parallèlement à la rénovation une politique de réhabilitation de l'habitat ancien »*.

AFFAIRES

SELON LE « TIMES »

Un cartel international d'exportation des câbles électriques existerait dans vingt pays

Afin d'éliminer toute concurrence commerciale et toute compétition entre leurs prix de vente, un grand nombre de fabricants de câbles électriques, appartenant à une vingtaine de pays, ont organisé un cartel d'exportation. Dans un important article, le « Times » de Londres explique que ces compagnies, parmi lesquelles figurent la C.G.E. et les Câbles de Lyon, opèrent sous le nom d'une société enregistrée au Liechtenstein et basée à Londres, International Cable Development Corporation.

Ce cartel développe particulièrement ses efforts à l'égard des pays en voie de développement et a, récemment, selon le « Times », resserré ses règles pour réduire encore toute rivalité entre ses membres. Les activités du cartel ont pris une telle ampleur que plusieurs filiales européennes de l'I.T.T. s'en sont retirées, dans la crainte de tomber sous le coup des règlements de la Communauté interdisant les entraves à la concurrence.

Au siège de la C.G.E., à Paris, on se refuse à tout commentaire. A Bruxelles, dans les milieux proches de la Commission du Marché commun chargée de la concurrence, on indique que cette affaire ne fait pas l'objet d'une procédure d'enquête. Toutefois, on ne cache pas que le secteur des câbles « est hautement oligopolistique ». Il semble bien d'ailleurs que cette affaire ne soit pas exceptionnelle.

CARTELS OU ASSOCIATIONS ?

S'il est un sujet sur lequel les industriels ne sont guère prolixes c'est bien celui des cartels. Pourtant, ce n'est un secret pour personne, ces *« concentrations horizontales qui réunissent des entreprises de même nature dans le but d'acquérir un monopole »* existent bel et bien. Sans parler des pays producteurs de matières premières, qui se sont réunis ces dernières années au sein d'organismes comme l'OPEP (pétrole), la CIPEC (cuivre) ou la toute récente association des exportateurs de minerai de fer, il y a des dizaines d'années que les grandes entreprises internationales se concertent pour *« éviter les concurrences trop onéreuses »* sur certains marchés à l'exportation.

Cartels pour les uns, simples associations pour les autres, ces ententes sont en général connues des gouvernements. Ainsi, en Allemagne fédérale, le département des cartels avait recensé en 1971, à la demande du chancelier Brandt soixante-dix cartels à l'exportation. Après la construction mécanique et l'industrie textile, c'est la construction électrique qui en comptait le plus : douze. Légalement reconnues outre-Rhin, tolérées dans la plupart des pays européens, ces *« associations nationales »* participent généralement à une organisation internationale plus vaste où se retrouvent la plupart des grands fabricants du secteur.

Si le *« cartel des câbles »*, dénoncé par le *Times*, est *« l'un des plus célèbres »*, d'autres sont moins connus. Ainsi, depuis le 13 décembre 1930, les fabricants de gros matériel d'équipements électriques (turbines, alternateurs, générateurs et transformateurs) *« discutent ensemble des questions qui les préoccupent »* au sein de l'International Electrical Association (I.E.A.). Aux neuf membres fondateurs — A.E.G. et Siemens pour l'Allemagne, Brown Boveri pour la Suisse, British Thomson-Houston, British Electric, General Electric, Metropolitan-Vickers Electrical pour la Grande-Bretagne (elles ont fusionné en 1969 pour former la General Electric Corporation), Westinghouse, Electrical International et International General Electric pour les Etats-Unis, — sont venus s'adjoindre, au fil des ans, des dizaines d'autres sociétés.

Aujourd'hui, on en compte plus de cinquante, appartenant à onze pays, dont Alsthom et Jeumont-Schneider pour la France, A.S.E.A. pour la Suède, Philips, Pirelli, etc. Certains, par contre, sont partis, tels les Américains, qui se sont retirés en 1945 par crainte des foudres de la loi antitrust, et les Ateliers et construction électriques de Charleroi (ACEC), passés sous le contrôle de Westinghouse il y a quatre ans.

Informer, échanger...

Les statuts officiels de l'I.E.A. décrivent l'Association comme *« un organisme central destiné à collecter et à faire circuler parmi les membres des informations relatives à l'industrie électrique »*. Sur les bords du lac Léman, à Lausanne, au nouveau siège de l'I.E.A. (de 1945 à 1973, le siège était installé à Londres), les animateurs se défendent de constituer un cartel. *« Nous sommes d'abord un centre d'information. Ensuite, notre Association permet aux P.D.G. représentant les sociétés qui en sont membres de se rencontrer au moins une fois par an à l'occasion de notre congrès. Dans une industrie comme la nôtre, il est nécessaire que tout le monde se connaisse, ne serait-ce que pour mettre sur pied les consortiums.*

» Enfin, nous discutons des grandes questions communes à tous les membres. Ainsi, actuellement, certains acheteurs exigent des conditions de vente tout à fait abusives. Nous tentons donc de définir pour notre industrie des conditions standard de vente, qui s'insèrent dans le cadre plus général des travaux des Nations unies sur ce sujet. Nous recommandons également que les procédures d'arbitrage soient prévues à la Cour de La Haye, et non dans les pays acheteurs, que les contrats soient indexés et ne comportent plus de prix fixes pour tenir compte de l'inflation. » Mais de partage du marché, d'entente sur les prix, d'élimination de la concurrence... jamais !

... et convenir du prix

Pourtant, certains documents internes tendent à prouver que les activités d'I.E.A. n'ont pas été, du moins dans le passé, aussi anodines qu'on veut bien le faire croire. Ainsi, un accord signé le 19 mai 1965 organise la concurrence pour plusieurs types de transformateurs. Pour tous les pays du monde, à l'exception de l'Europe, de l'Amérique du Nord, des pays scandinaves, de l'Autriche, de la Suisse et... de l'Allemagne de l'Est, les signataires s'y entendent sur un prix de référence pour le matériel concerné.

Au Brésil, où l'activité de l'I.E.A. a suscité des remous (un procès a été engagé et perdu par un industriel local contre Brown-Boveri), c'est dans le plus pur style des films d'espionnage (utilisation de codes notamment) que « l'antenne » de l'Association rédige ses documents internes. Une réserve de combat, alimentée par les entreprises (qui reversent à l'association pour 2 % le prix de vente final), y a même été constituée pour empêcher les contrevenants éventuels de porter tort à l'entente.

Qu'il y ait eu parfois des partages de marché, les intéressés — en privé — ne le cachent pas. *« Il y a toujours des bavures, il est impossible que des industriels qui se réunissent régulièrement n'évoquent pas la question des prix. Les syndicats professionnels ne sont-ils pas, en un sens, des cartels »*, nous confiait un industriel membre d'I.E.A. pour qui *« tout est une question de mesure de degré »*, c'est bien là toute l'ambiguïté : où commence le cartel... où finit la simple association ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

M. Bonnet examine avec le ministre italien le différend viticole

Les ministres français et italien de l'agriculture, MM. Christian Bonnet et Giovanni Marcora, devaient examiner ce mardi 8 avril, avec M. Pierre Lardinois, commissaire européen chargé des questions agricoles, les problèmes posés par l'arrêt des importations de vins italiens en France, en vue du conseil des ministres de l'agriculture des Neuf, qui sera spécialement consacré le 15 avril aux problèmes viticoles. La Commission des Communautés européennes devait ensuite se réunir pour décider si la France sera traduite d'urgence devant la Cour de justice de la C.E.E. à Luxembourg.

Afin d'expliquer la situation aux responsables européens, les dirigeants du Midi viticole devaient se rendre également, ce mardi, dans la capitale belge. Ils estiment que *« le Marché commun viticole est un marché de dupes »*, les règles communautaires en vigueur depuis 1970 incitant les vignerons à *« faire du volume et non de la qualité »*. Les viticulteurs français assurent en outre que le Marché commun du vin est celui des *« trafiquants »* : *« Si les négociants français achètent du vin italien, ce n'est pas pour sa qualité mais pour son prix, nettement inférieur à celui des vins français »*, ne craint pas d'affirmer un responsable viticole.

A Paris, le conseiller technique du président de la République, M. de Combret, qui a reçu lundi pendant plus d'une heure les dirigeants viticoles du Midi, leur a fait part de la volonté de M. Giscard d'Estaing de voir *« les problèmes viticoles traités non seulement conjoncturellement mais aussi dans la perspective d'une politique de la qualité avec des contraintes pour tous les vignerons européens, italiens comme français »*.

« Les déclarations d'intention doivent être suivies de prises de décisions. Le Midi viticole n'a pas l'intention de débrayer pour l'instant », a déclaré M. Maffre-Baugé à l'issue de cette rencontre.

La tension reste en effet vive dans le Midi. Le « contrôle » des camions-citernes se poursuit : 46 hectolitres de vin ont été répandus à proximité de Sète. Dans l'Aude, des viticulteurs armés de fusils montent la garde depuis lundi soir devant les caves coopératives *« pour éviter des représailles »*.

Le bureau de l'Association des maires de l'Hérault a conseillé à ses adhérents de prendre des arrêtés interdisant la circulation et le stockage de vins provenant de la C.E.E. et des pays tiers sur leurs communes, tirant argument du fait que la présence de ces vins est susceptible de créer des troubles graves dans les municipalités, qui sont responsables matériellement.

Les députés commencent l'examen du projet de réforme du statut du fermage

Les députés entament, ce mardi 8 avril, l'examen du projet de réforme du statut du fermage. Le débat, qui sera interrompu mercredi par la discussion de la motion de censure, durera jusqu'au vendredi 11. C'est au cours de la conférence annuelle entre les pouvoirs publics et les dirigeants de l'agriculture, en juillet 1973, que le principe de cette réforme avait été décidé. Le statut du fermage, promulgué par ordonnance en 1945, bien qu'il ait été de nombreuses fois amélioré par la suite, est profondément marqué par la notion de propriété contenue dans le code civil et s'efforce d'en assurer la protection. Pendant des siècles, la propriété du sol a été pour les paysans le moyen le plus efficace d'améliorer leur situation. Toutefois, depuis un quart de siècle, l'acquisition foncière a perdu plusieurs de ses attraits, ne serait-ce que parce que la valeur de la terre par rapport à celle du matériel d'exploitation a diminué.

Il fallait plus qu'un dépoussiérage de l'actuel statut, qui ne donne pas au fermier une sécurité suffisante, qui limite exagérément ses possibilités d'investissement et qui est inadapté en ce qui concerne l'établissement du prix des baux. La réforme s'efforce de remédier à ces inconvénients grâce à quatre types de dispositions :

● LE DROIT DE PREEMPTION. — Les règles permettant à un fermier de faire jouer son droit de préemption, autrement dit d'avoir priorité sur d'autres acheteurs lorsque le propriétaire du fonds veut vendre celui-ci, sont assouplies. Le fermier pourra notamment faire jouer son droit pour un de ses descendants, sans être par ailleurs propriétaire d'un fonds rural. En outre, le fermier devra être mieux informé de la qualité de l'acheteur éventuel pour ne pas être quasiment obligé de préempter.

Cette disposition traduit un changement important de la politique agricole : en 1945, le droit de préemption avait été justifié par le fait que la situation d'exploitant-propriétaire était préférable à celle d'exploitant-locataire ; aujourd'hui, le fermage paraît mieux adapté à l'évolution de l'agriculture, qui nécessite des investissements productifs considérables.

● LE DROIT DE REPRISE ET DE RENOUVELLEMENT. — Le projet supprime la reprise triennale au cours du premier bail de neuf ans et institue une reprise sexennale au cours du second, afin d'assurer au fermier une « garantie » d'exploitation de quinze ans au moins. Le texte précise en outre que la reprise d'une exploitation par le propriétaire est impossible lorsque, au terme du bail, le fermier est à cinq ans de la retraite. Le bailleur reprenant un fonds devra l'exploiter lui-même pendant neuf ans.

● LA LIBERTE D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT. — Aux termes du projet, le fermier pourra transformer une prairie en terre de culture, ou vice-versa, alors que la règle ne permettait pas, jusqu'à présent, de changer la destination du fonds. Les possibilités d'investissement du fermier sont, en outre, élargies.

● PRIX DU BAIL. — La *« référence 39 »*, c'est-à-dire la fixation du prix du bail en fonction de la productivité des exploitations en 1939, est supprimée dans le projet. Une commission consultative départementale établira désormais le prix des baux en fonction de leur durée, de l'importance et de l'état des bâtiments, avec possibilité de recours régional et national.

Quelque cent vingt amendements au projet gouvernemental ont été déposés par les députés. Ce qui montre l'intensité de la *« bataille de tranchées »* que se livrent les représentants d'intérêts différents pour infléchir le texte dans un sens qui leur soit favorable. — A. G.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

BÉNÉFICE 1974 EN HAUSSE DE 17,8 %

La société vient d'annoncer que le bénéfice net consolidé du groupe en 1974 s'élève à 16,2 millions de francs, contre 13,75 millions de francs, soit + 17,8 %. Il est précisé que ce bénéfice *a été affecté* par l'impôt des sociétés supplémentaire pour 1,9 million de francs. Considérant donc un bénéfice avant cet impôt de 18,1 millions de francs, la croissance réelle sur 1973 est de plus 31,7 %.

Les commissaires aux comptes et les réviseurs comptables ont terminé l'examen des comptes et certifié le bilan consolidé.

Les ventes T.T.C. ont été de 796,9 millions de francs, en hausse de 36,7 %, et le bénéfice d'exploitation se monte à 32,7 millions de francs, en hausse de 33,1 %.

Le cash flow se monte à 31,6 millions de francs et les liquidités au bilan à 135,6 millions de francs ; avec les crédits confirmés mais non utilisés, la trésorerie potentielle est de 219 millions de francs. Les fonds propres au 31 décembre 1974, à 114,8 millions de francs, sont inférieurs aux dettes à long terme (157,5 millions de francs) ; cette insuffisance de fonds propres sera corrigée par l'augmentation de capital de 100 millions de francs que la société projette de lancer avant la fin de cette année. Rappelons que *la filiale de Jacques Borel International*, la Compagnie des hôtels Jacques Borel, vient de réaliser une augmentation de capital de 10 millions de francs et une émission d'obligations convertibles de 50 millions de francs.

Dans l'ensemble, l'activité du groupe en 1974 a été satisfaisante en dépit du ralentissement de l'économie. La restauration publique a réussi à maintenir un taux d'expansion de 21,8 %. En restauration collective, cent mille nouveaux clients par jour ont été signés, dont soixante-dix-sept mille en France ; le volume d'affaires y a été en augmentation de 35,4 %. Les activités internationales ont représenté 27 % du volume d'affaires total en 1974. Elles atteindront 33 % en 1975 ; le développement a été particulièrement rapide en restauration collective en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Italie, au Portugal.

En Italie, la situation s'est redressée et, depuis juillet, l'exploitation est en profit.

La SCAPA (centrale d'achats) a pu, par ses moyens d'action et ses nouveaux entrepôts de Rungis, limiter les effets des variations de prix pour ses clients.

Le Ticket-Restaurant, qui émet 225 000 tickets chaque jour, a lancé une filiale au Portugal (9 000 tickets par jour).

Enfin, la SEORIM (engénierie), a réalisé des études et des constructions pour un montant d'investissements de 250 millions de francs.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 29 mai, de distribuer un dividende de 5,50 F (8,25 F avec l'impôt déjà payé au Trésor), contre 5 F en 1974, applicable à 1 027 497 actions contre 856 248 actions, compte tenu de la distribution gratuite d'une pour cinq en juillet 1974 ; la masse distribuée de 5 651 000 F contre 4 281 000 F sera donc en augmentation de 32 % de l'exercice 1974 sur l'exercice 1973.

M. Jacques Borel commentera ces résultats dans ses conférences de presse annuelles, qui se tiendront presque simultanément :

— A Paris (tour Maine-Montparnasse), le 22 avril, à 16 h. 30 ;
— A Londres (Howard Hotel), le 23 avril, à 11 h. 30.

MARINE - FIRMINY

Le Conseil d'administration de Marine-Firminy avait fait connaître, le 9 décembre 1974, les raisons qui ne lui permettaient pas, malgré la qualité du titre offert, de recommander aux actionnaires de Marine-Firminy de répondre favorablement à l'offre publique d'échange présentée par Denain Nord-Est Longwy (D.N-E.L.).

Depuis cette date, de nombreux événements sont survenus ; en particulier, le projet de concentration avec la Compagnie Lorraine Industrielle et Financière (C.L.I.F.) qui doit être réalisé par d'importants apports de cette dernière, a été approuvé par le Conseil de Marine-Firminy. Ce projet a été autorisé par la décision du 5 mars 1975 de la Commission des Communautés Européennes (C.C.E.) prise après avis du gouvernement français. Sa réalisation va marquer un nouvel élan dans l'histoire industrielle de Marine-Firminy tout en restant d'ailleurs très directement dans la voie des orientations traditionnelles de la société, puisque ses participations seront principalement réparties entre :

— la sidérurgie lourde, et il faut noter que le marché actuel des matières premières donne un nouvel intérêt au gisement lorrain pour l'industrie sidérurgique qui s'est développée à son voisinage,
— *la sidérurgie fine*,
— la transformation de l'acier, la construction mécanique, l'équipement nucléaire et l'entreprise,
— et d'autres secteurs, tels que le ciment et le négoce de produits sidérurgiques.

Marine-Firminy sera ainsi en mesure de participer aux développements futurs de secteurs industriels puissants et diversifiés.

Dès à présent, le Conseil d'administration a mis tout en œuvre pour, le plus rapidement possible, réaliser cette concentration et convoquer l'assemblée générale extraordinaire qui sera appelée à approuver les apports.

Le Conseil constate, enfin, que la reprise de l'O.P.E. par D.N-E.L. va se dérouler dans des conditions totalement différentes de celles qui existaient au début de décembre 1974 : en effet, du fait de la décision de la C.C.E., D.N-E.L. ne pourrait acquérir qu'une simple participation financière limitée à 10 % dans Marine-Firminy (telle qu'elle se présentera après les apports de la C.L.I.F.) ne lui donnant aucun rôle dans la gestion de la société.

Le Conseil d'administration, confiant dans les perspectives offertes par le regroupement des activités industrielles de la C.L.I.F. avec celles de Marine-Firminy, estime que l'action Marine-Firminy représentera dans l'avenir un intérêt plus grand et plus diversifié que le titre proposé en échange, et souhaite vivement que les actionnaires anciens restent fidèles à leur société.

ROTHSCHILD - EXPANSION

AVIS DE CONVOCATION

MM les actionnaires de Rothschild-Expansion sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le 22 avril 1975 à 11 heures, au P.L.M. Saint-Jacques, 17, boulevard Saint-Jacques, Paris-14e.

Les actionnaires qui désirent assister à cette assemblée sont priés de bien vouloir se munir d'une carte d'admission qu'ils peuvent obtenir sur simple demande à la Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, Paris-9e.

Le conseil d'administration.

LAFFITTE - RENDEMENT

AVIS DE CONVOCATION

MM. les actionnaires de Laffitte-Rendement sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le 23 avril 1975 à 11 heures, au P.L.M. Saint-Jacques, 17, boulevard Saint-Jacques, Paris-14e.

Les actionnaires qui désirent assister à cette assemblée sont priés de bien vouloir se munir d'une carte d'admission qu'ils peuvent obtenir sur simple demande à la Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, Paris-9e.

Le conseil d'administration.

LAFFITTE - TOKYO

AVIS DE CONVOCATION

MM. les actionnaires de Laffitte-Tokyo sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 14 avril 1975, à 11 heures, au siège de la Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, Paris-9e.

Les actionnaires qui désirent assister à cette assemblée sont priés de bien vouloir se munir d'une carte d'admission qu'ils peuvent obtenir sur simple demande à la Banque Rothschild.

Le conseil d'administration.

BAIGNOL ET FARJON S.A.

Les comptes de l'exercice 1974, qui seront présentés à l'assemblée générale convoquée pour le 18 juin, font ressortir un bénéfice brut de 5 654 000 F.

Après provisions et amortissements pour un total de 3 335 000 F, il sera proposé la distribution d'un dividende de 4,10 F (avoir fiscal 2,05 F).

Le chiffre d'affaires des deux premiers mois de 1975, en légère augmentation, comprend une part de plus de 30 % pour l'exportation.

PARCOR

(anciennement CASTAIGNE S.A.)

L'assemblée ordinaire du 28 mars 1975 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1974.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 23 %, le bénéfice d'exploitation de 26 %, et le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger de 45 %. Le bénéfice net réel par action a atteint 50,05 F et 57,46 F, avant contribution exceptionnelle.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 27 F, avoir fiscal compris, en augmentation de 14 % sur celui de l'année précédente. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 21 avril 1975.

Les mandats de tous les administrateurs venaient à échéance. Ils ont été renouvelés pour une période de trois ans, à l'exception de celui de M. Gilbert Courtois de Vicose, qui ne se représentait pas, et qui a été remplacé par M. Alexandre de Morati-Gentile.

Une assemblée extraordinaire, tenue à l'issue de l'ordinaire, a décidé de prolonger la durée de l'exercice en cours jusqu'au 31 décembre 1975. Cet exercice aura ainsi une durée exceptionnelle de quinze mois. Les prochains exercices coïncideront avec l'année civile. L'assemblée a également autorisé le conseil à consentir, au bénéfice du personnel de l'entreprise, des options de souscription d'actions de la société.

Enfin, l'objet social de la société Parcor a été élargi pour y inclure la recherche pharmaceutique. A la suite de la découverte, par le groupe, de plusieurs molécules nouvelles, brevetées mondialement et qui présentent des perspectives encourageantes, il a été en effet décidé de transférer les services de recherche du groupe dans la société Parcor, d'y apporter une attention particulière et de leur consacrer des moyens plus importants que par le passé.

Les dépenses de recherche de l'exercice écoulé ont représenté 9,2 % du chiffre d'affaires pharmaceutique réalisé en France.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 AVRIL

Fléchissement des valeurs françaises Résistance de l'or

La Bourse de Paris a retrouvé la clientèle, les professionnels et la foule des curieux, que les vacances pascales avaient éloignés, mais pas son niveau d'activité habituel. La semaine a, en effet, débuté sur une note très calme. Le courant d'affaires, qui s'était étoffé à la veille du week-end, s'est sensiblement ralenti et les valeurs françaises, d'abord assez résistantes, ont fléchi par endroits, en cours de séance, sur quelques dégagements.

Mais les pertes subies n'ont pas été très fortes, se limitant à un ou deux points dans la majorité des cas. Seuls, une vingtaine de titres ont franchement accusé le coup, à savoir : Crédit national, Compagnie bancaire, Locafrance, Schneider, Suez, Carrefour, Olida, Poclain, Michelin, Citroën, Peugeot, Maisons Phénix, C.F.A.O., Thomson-Brandt, Radiotechnique, S.A.T., T.R.T., Ent. J. Lefebvre, Lyonnaise des eaux, Club Méditerranée.

Manifestement, le marché s'est réfugié dans un prudent attentisme dicté, semble-t-il, par le coup d'arrêt à la baisse des taux d'intérêt enregistré aux Etats-Unis. Pour l'instant, les risques de contagion sont minimes, voire nuls. Certains, toutefois, jugent peut-être sage de surveiller l'évolution de la situation avant de s'engager.

Tassement quasi général des valeurs étrangères. Seules les allemandes ont été relativement fermes.

La hausse du dollar a freiné la chute de l'or. Le lingot n'a perdu que 80 F à 24 105 (après 24 085 F) et le napoléon perd 1 F à 252 F (après 250,50 F). Le kilo en barre n'a pas varié à 24 100 F. Le volume des transactions a encore diminué, revenant de 11,60 millions de F à 10,86 millions.

LONDRES

Indécis

La tendance est assez indécise mardi à l'ouverture. Après leur hausse récente, les industrielles se replient légèrement, puis se redressent par endroits. Fléchissement des pétroles et des fonds d'Etat. Nouveau recul des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 173 50 contre 172 60

VALEURS	CLOTURE 7/4	COURS 8/4
War Loan 3 1/2 %	28 7/8	28 13/16
Beechamps	226 ...	226 1/2
British Petroleum	347 ..	342 1/2
Shell	225 ...	224 ...
Vickers	131 ..	131 ...
Imperial Chemical	229 ...	227 ..
Courtaulds	118 ...	109 ...
De Beers	238 .	237 1/2
* Western Holdings	34 1/4	34 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	138	139
* West Driefontein	45 1/2	45 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	3 avril	7 avril
Valeurs françaises	130,2	128,7
Valeurs étrangères	121,6	120,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,3	74,5

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	8 1/2 %
Moyen terme	....	8 3/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

JACQUES BOREL INTERNATIONAL. — Bénéfice net consolidé pour 1974 : 16,2 millions de francs (+ 17,8 % et + 31,7 %, en faisant abstraction du prélèvement exceptionnel de 1,9 million de francs). Dividende global : 8,25 F contre 7,50 F sur un capital augmenté de 20 % par attribution gratuite.

OLIDA ET CABY. — Bénéfice net pour 1974 : 10,64 millions de francs contre 12,55 millions de francs.

MATTEI AUTOMOBILES. — Bénéfice net en 1974 : 2,19 millions de francs contre 2,4 millions de francs en 1973. Dividende global : 51 F contre 49,50 F.

SEQUANAISE DE BANQUE. — Bénéfice net pour 1974 : 983 987 F contre 9 738 003 F. Dividende global de 7,50 F contre 16,80 F.

NEW YORK

Marché creux

Le fait marquant de la séance de lundi a été la nouvelle et sensible diminution du volume des transactions. 13,86 millions de titres ont changé de mains contre 14,17 millions, ce qui constitue le chiffre le plus faible enregistré depuis le 20 janvier dernier. En l'absence de tout élément nouveau susceptible de le revigorer, le marché a continué de s'effriter et, en clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 742,88, soit à 4,38 points au-dessous de son niveau précédent.

Ce nouveau fléchissement n'a pas surpris les spécialistes. Ceux-ci s'attendaient même à un repli plus marqué encore, ne serait-ce qu'en raison du renchérissement des taux d'intérêt et de l'aggravation de la situation au Vietnam, mais visiblement les opérateurs se refusent pour l'instant à dramatiser pour se réfugier dans une prudente expectative, attendant sans doute d'y voir plus clair pour s'engager dans un sens ou dans l'autre.

Des pertes légères ont été enregistrées dans presque tous les compartiments. Un seul s'est raffermi : les cinémas.

Sur 1 796 valeurs traitées, 1 015 ont baissé, 378 ont monté et 403 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 159,58 (— 2,05) ; services publics, 75,50 (— 0,68).

VALEURS	COURS 4/4	COURS 7/4
Alcoa	36 ...	35 7/8
A.T.T.	48 1/4	48 3/8
Boeing	21 1/8	20 5/8
Chase Manhattan Bank	31 . .	30 7/8
Du Pont de Nemours	101 ...	101 ...
Eastman Kodak	89 1/8	89 1/2
Exxon	70 3/4	70 3/8
Ford	35 1/8	34 5/8
General Electric	45 1/8	44 3/8
General Foods	22 3/4	22 5/8
General Motors	40 1/4	39 3/4
Goodyear	17 1/8	16 7/8
I.B.M.	198 ..	197 7/8
I.T.T.	19 3/4	19 1/2
Kennecott	35 3/8	35 1/4
Mobil Oil	37 3/4	37 3/8
Pfizer	31 1/4	31 1/4
Schlumberger	106 3/8	107 ...
Texaco	23 1/2	23 1/2
U.A.L. Inc.	19 1/4	19
Union Carbide	55 3/4	54 3/4
U.S. Steel	55 3/4	55 3/8
Westinghouse	13 1/2	13 1/2
Xerox	67 3/4	67 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/4	8/4
1 dollar (en yens)	291 90	291 60



EMPRUNT 11,10 %
... MILLIONS DE FRANCS
... 11,32

BOURSE DE PARIS — 7 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 90	1 568	France (La)	415	415	Séquanaise Banq.	225	219 ..	Un. Imm. France	108 50	112
5 %	55 30	0 984	Préservatrice S.A.	330 ..	329	SLIMINCO	145 10	148 ..	Acier Investiss.	98 50	99
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

E.D.F. parts 1958	...	...	Créd. gén. indust.	127 ..	126	S.I.L.I.C.	268	268	Orléans	82 20	83 40	Tour Eiffel	62	64 40
— parts 1959	364 80	364 80	(M) Crédit Mod.	...	77 50	SINVIM	180	180	(Li) Dév. R. Nord	d125	127			
Ch. France 3 %	126	126	Financière Sofal	169	166 10	Voitures à Paris	257	257 50	Electro-Financ.	267 50	267 50			
Abeille-I.G.A.R.D.	428	432	Finextel	112	113	Cogifi	109 10	108	Fin. Bretagne	40 20	40	Air-Industrie	61	63
Abeille (Vie)	206	208	Fr. Cr. et B. (Cie)	72 60	75	Foncina	104	103	Fin. Haussmann	55	56	Applic. Mécan.	130 10	135 30
A.G.P.	335	335	France-Bail	212	212	Cr. Fin. Constr.	107	107 ..	Financière Iéna	u 77	u 76	Arbel	175	179 90
Concorde	221	229 80	Hydro-Energie	44	43 10	Immindo	104	103 20	Gaz et Eaux	...	385	Ateliers G.S.P.	...	70
Epargne France	357	357	Immobanque	141 10	145	Imminvest.	88 80	81	La Mure	...	80	Av. Dass.-Breguet	221	220
Fonc. T.I.A.R.D.	96 ..	97 80	Immofice	119 20	119 50	Cie Lyon Imm.	96	97	Lebon et Cie	176	176	Bernard-Moteurs	71	71
Foncière (Vie)	...	270	Interbail	140	140	Sagimo	106	105	(Ny) Lordex	...	107	B. S. L.	279	275
France (I.A.R.D.)	307 ..	308 10	Locafinancière	122	122	UFIMEG	80 50	81	Cie Marocaine	26 20	27 20	Cie des Compt.	173 10	173
			Lyon-Alemand	128	127 50	U.G.I.M.O.	106 20	106	O.V.A.L.M.	47	48	C. M. P.	295	285
			Soc. Mars. Crédit	266	266	Union Habit.	127	126 20	OPB-Paribas	91	92 ..	Cope All. Europe	...	191

Astral	d 88 50	89	West Rand	22 75	20 50	Frontidor	136 81	129 84
Carbone-Lor.	96 50	96 50	Alcan Alum.	87 50	86	Gestion Mobilière	179 09	170 97
Cochery	35	35	Comiaco	127	129	Mondiale Invest.	176 28	167 28
Delalande S.A.	575	575	Finoutremer	...	134	Oblisem	123 44	117 84
Finalens	43 80	44 50	Minerals Resourc.	12	12	Optima	127 81	121 25
FIPP	...	42	Noranda	...	145	Sicavimmo	168 11	168 49
(Ly) Gerland	237	239	Vieille Montagne	...	508	S. I. Est	315 19	300 90
Gévelot	445	450	Am. Petrofina	137	138 ..	Soginco	107 40	102 53
Grande-Paroisse	95 20	95 10	British Petroleum	37 95	38	Sogimter	347 02	331 28
Huiles G. et dér.	118	117	Gulf Oil Canada	...	122	Univalor	144 42	137 87
Labaz	407	408	Petrofina Canada	C	98	Valorem	142 62	136 15
			Shell Tr. (part)	22 30	23	*Cours précédent		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
540	4,50 % 1973	542 50	537 ..	539 50	540 20
1110	C.N.E. 3 %	1082	1076 10	1080	1075 ..
295	Afrique Occ.	295 20	288	288 90	285 30
350	Air Liquide	350	351 90	345 50	349
64	Als. Part. ind	67 60	67	66 50	65 70
650	Cie Gle Eaux	653	659 ..	653 .	648
104	Electro-Méc.	103 20	102 ..	102	100
255	Eng. Matra	260	264 80	264 80	260 10
168	E. J. Lefebvre	171	166	166 10	166
70	Esso S.A.F.	69 30	70	68 10	68 50
171	Eurafrance	188	179	178 50	175 50
305	Europe N° 1	328	320	320	318
175	Olida-Caby	205	199 90	196 10	196 ..
81	Opfi-Paribas	79	79	79	78 ..
127	Paris-France	126 50	125	125 20	122 90
142	Patern. S.A.	143	140 20	144	140
255	Talcs-Luz.	250	260 10	259	254 90
295	T.R.T.	349	341	348	341
940	Tél. Electr.	945	949	950	944
630	Tél. Ericss.	659	650	649	650
89	Terres Roug.	87 50	88 50	88 80	89 50
205	Thomson-Br.	196	192 80	191 80	193
158	U.I.S.	156 40	157 80	157 90	156
199	Gen. Electric	190 80	188 70	188 10	188 70
185	Gen. Motors	174 50	171 80	171 80	172 50
23	Goldfields	21 55	21 40	21 30	* 21
49	* Harm. Gn.	46 50	45 70	48 ..	45 70
245	Hoechst Akti	260 50	261	263	256
23	Imp. Chem.	22 40	22 70	22 70	22 50
108	Imperial Oil	105 10	105 30	105 10	104 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
385	C.F. Fr.-Can.	378	375	376 10	370 10
16	De Beers (S)	14 90	14 80	14 80	15
230	Dome Mines	217	212 20	211 ..	215 10
425	DuPont Nem.	424 50	426 50	426 50	424
386	East. Kodak	375 20	371 20	371 60	370
73	East Rand	66 90	66 30	65 05	66 50
230	Ericsson	215 20	214 50	214 50	212 50
310	Exxon Corp.	300 50	302	299 80	302
158	Ford Motor	151 50	147	147	149 50
172	Free State	168 .	169 50	170	172 10
42	Sony	41 50	40 05	40 50	40 80
13	Tanganyika	12 80	12 55	12 70	12 55
185	Unilever	186 50	186 80	186 ..	187
28	Union Corp.	28 55	28 05	27 95	27 60
187	U. Min. 1/10	161 30	160	160 50	158 50
280	West Drief.	277 50	273 50	270 50	270 .
119	West Deep.	111	111 50	112 60	113
225	West Hold.	221	218	215 ..	219
3 50	Zambia Cop.	3 75	3 75	3 75	3 75

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

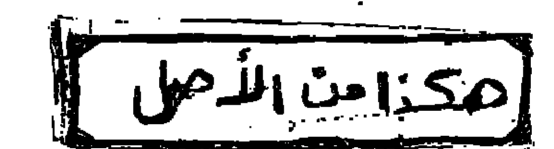
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 226	4 224	4 22
Canada ($ can. 1)	4 209	4 206	4 20
Allemagne (100 DM)	178 430	178 340	177 75
Belgique (100 fr.)	12 074	12 027	11 80
Danemark (100 krd.)	77 080	77 150	76 80
Espagne (100 pes.)	7 535	7 507	7 46
Grande-Bretagne (£ 1)	10 115	10 082	10 07
Italie (100 lires)	0 668	0 660	0 66
Norvège (100 krs.)	85 480	85 630	84 90
Pays-Bas (100 fl.)	175 200	174 625	174 25
Portugal (100 esc.)	17 265	17 280	16
Suède (100 krs.)	106 305	106 680	106 10
Suisse (100 fr.)	165 160	165 750	165 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/4
Or fin (kilo en barre)	24100	24100
Or fin (kilo en lingot)	24185	24105
Pièce française (20 fr.)	253	252
Pièce française (10 fr.)	172	172 50
Pièce suisse (20 fr.)	242 20	241
Union latine (20 fr.)	230	230 30
Souverain	231 70	232
Pièce de 20 dollars	1080 80	1072
Pièce de 10 dollars	560 80	563 60
Pièce de 5 dollars	410	400 .
Pièce de 50 pesos	980	975
Pièce de 10 florins	219	219 80



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8 avril 1975 a été tiré à 582 435 exemplaires.

A B C E F G H

APRÈS L'ACCORD « TECHNIQUE » DE BALE

La décision politique reste à prendre sur l'adhésion de la Suisse au « serpent » monétaire

Bâle. — Tous les problèmes techniques posés par une association éventuelle de la Suisse au « serpent » monétaire européen sont maintenant résolus, affirme-t-on dans les milieux financiers internationaux de Bâle, où s'est tenue le lundi 7 avril la réunion mensuelle des gouverneurs des banques centrales. Les gouverneurs, ou leurs représentants, des pays concernés — ceux des pays de la Communauté membres du « serpent » (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Danemark), ceux des autres pays de la Communauté et ceux de la Norvège et de la Suède associés au « serpent » — ont approuvé les conclusions qui leur ont été présentées par leurs experts qui avaient siégé à Bâle la semaine dernière.

Ces conclusions portent sur les trois points techniques principaux : les taux-pivots (niveaux respectifs des monnaies du « serpent » les unes par rapport aux autres), les marges de fluctuation, et les mécanismes d'intervention destinés à assurer le maintien des taux-pivots. Les gouverneurs ont préparé des propositions qui seront présentées au conseil des ministres de la Communauté, qui se réunira à la fin de la semaine prochaine. Ils recommanderaient qu'une suite favorable soit donnée aux ouvertures helvétiques.

Les gouverneurs se sont abstenus de toute appréciation d'ordre politique. Or, accepter l'association de la Suisse au « serpent », dit-on, est une décision uniquement politique qui ne peut être prise que par les autorités politiques, c'est-à-dire les ministres. Les pays du « serpent » dont les monnaies sont plus faibles — Belgique, Danemark — redoutent que la présence du franc suisse ne « tire » le « serpent » vers le haut. M. Jean-Pierre Fourcade, pour sa part, a récemment déclaré que le désir de la Suisse de s'associer au « serpent » rendait plus compliquée pour la France une rentrée éventuelle dans le bloc monétaire européen. Si le dossier est désormais prêt, rien n'est donc encore réglé, les autorités helvétiques n'ont pas encore présenté leur demande officielle.

Accusé d'avoir illégalement transféré 4,5 millions de francs

M. CHARLES AZNAVOUR VA ÊTRE INCULPÉ D'INFRACTION A LA LÉGISLATION SUR LES CHANGES

A la requête du service des douanes du ministère de l'économie et des finances, la section financière du parquet de Versailles vient d'ouvrir une information contre M. Charles Aznavour, accusé d'avoir clandestinement transféré en Suisse une partie, estimée à 4 500 000 francs, de sa fortune. M. Freddy Faucié, doyen des juges d'instruction à Versailles, a été chargé du dossier. C'est dans le bureau du magistrat que le chanteur s'entendra, le 14 avril, inculper d'infraction à la législation sur les changes et d'infraction douanière.

Après une enquête longue d'une année, menée dans des conditions parfois difficiles, le service des douanes reproche aujourd'hui au chanteur d'avoir créé en Suisse plusieurs sociétés fictives uniquement destinées à recevoir ses capitaux gagnés en France.

M. Aznavour avait obtenu dès 1972 la qualité de résident suisse et s'était aussitôt fixé avec sa famille dans sa villa de Crans-sur-Sierre, négligeant depuis de payer ses impôts en France. Le service des douanes s'est attaché à établir que l'artiste était toujours domicilié en France, où se trouvent encore à Galluis (Yvelines) sa résidence principale, et, à Paris sa maison d'édition.

SAUF IMPRÉVU

Seule F.O. devait signer l'accord sur le chômage partiel

L'accord sur la revalorisation de l'indemnité complémentaire de chômage partiel devait être signé mardi 8 avril en fin de matinée au C.N.P.F. Sauf imprévu, seule F.O., du côté syndical, devait parapher le texte, qui prévoit l'augmentation de l'indemnité horaire versée par les employeurs de 3 F à 3,50 F.

La C.F.T.C., tout en admettant que la majoration *« constitue un progrès »*, a expliqué qu'une signature de sa part était conditionnée à une démarche commune syndicats-C.N.P.F. auprès des pouvoirs publics, procédure qui n'a pas été retenue. Toutes les organisations syndicales, y compris la C.G.C., avaient en effet adopté, le 18 février, une déclaration commune dans laquelle elles souhaitaient entre autres une augmentation plus importante de l'indemnité publique, cette fois : celle-ci doit être portée de 2,10 F à 2,50 F, alors que les syndicalistes réclament une progression plus importante, afin de porter l'indemnité totale à 6,95 F, soit l'équivalent du SMIC, au lieu de 6 F (3,50 F + 2,50 F).

F.O. devait ainsi se retrouver seule, mardi en fin de matinée, au siège du C.N.P.F. Au refus de la C.F.T.C. et de la C.G.C., qui aurait souhaité aussi une hiérarchisation de l'indemnité, s'ajoutent la vive opposition de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui ont protesté contre la *« capitulation »* de F.O.

La C.F.T.C., voire la C.G.C., changeront-elles d'avis si le gouvernement précise sa politique ? A la C.F.T.C., en particulier, on souhaiterait que les pouvoirs publics indiquent avec précision la date et le montant d'une revalorisation supplémentaire de l'indemnité publique.

Les deux signataires prévisibles de l'accord ont, en tout cas, rencontré M. Chirac : les dirigeants du C.N.P.F. se sont en effet rendus à l'hôtel Matignon, ce mardi 8 avril, au lendemain de la visite de M. Bergeron. Ce dernier avait demandé au premier ministre que des mesures économiques et sociales soient prises notamment au bénéfice des jeunes : le leader de F.O. craint en effet une augmentation du chômage due à la fois à l'arrivée des sept cent mille jeunes qui auraient terminé en juillet leur cycle scolaire et à un transfert du chômage partiel vers le chômage total. M. Bergeron a également demandé que les facilités financières accordées à certaines branches industrielles pour la relance des investissements soient accompagnées de contreparties sociales comme ce fut jadis le cas dans la sidérurgie.

A Luanda

UN AVION SUD-AFRICAIN ENDOMMAGÉ PAR DES TIRS D'ARMES LÉGÈRES

Johannesburg (U.P.I.). — Un appareil commercial appartenant à la compagnie sud-africaine South Africa Airlines (S.A.A.) a été touché par des tirs d'armes légères alors qu'il stationnait à l'escale de Luanda, capitale de l'Angola.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré, à Johannesburg, qu'il n'avait jusqu'à présent aucun détail sur cet incident. Il savait seulement qu'aucun passager n'avait été blessé. L'avion touché est un Jumbo-jet parti de Johannesburg à destination de l'Europe. Il est revenu à l'aéroport Jan Smuts de Johannesburg, à vitesse réduite et à basse altitude, avec ses deux cent quatre-vingt-sept passagers et membres d'équipage. La compagnie sud-africaine a annoncé que tous les vols à destination de Luanda étaient supprimés jusqu'à nouvel avis. Dès leur retour à Johannesburg, les passagers ont été transbordés sur un autre appareil d'une autre compagnie à destination de Londres, par Windhoek, capitale de la Namibie.

JEAN-LAURENT COCHET DÉMISSIONNE DU CONSERVATOIRE

Jean-Laurent Cochet, professeur au Conservatoire national d'art dramatique, a envoyé sa démission au directeur Jacques Rosner, à la suite d'un différend qui les a opposés. Jacques Rosner reproche à Jean-Laurent Cochet d'avoir parlé publiquement d'une présentation privée d'exercices d'élèves servant d'examens, et d'en avoir parlé comme s'il s'agissait d'une mise en scène destinée au public.

« Les 3, 4 et 5 février, précise Jacques Rosner, *divers exercices ont été montrés aux professeurs, dont l'un, sur* Phèdre, *fait partie d'un programme d'étude sur le travestissement au théâtre, travestissement de sexe, de couleur de peau, d'âge. On sait que le travestissement est la base du théâtre. On sait également qu'une méthode de travail employée depuis fort longtemps et par beaucoup de pédagogues consiste à inverser des rôles, à « essayer » sur une même scène des styles de jeu très différents. Pourquoi ne serait-elle pas employée au Conservatoire ? C'est un travail sur le comédien et non sur une pièce. Il ne me paraît pas juste de confondre et, d'autre part, j'ai rappelé à Jean-Laurent Cochet la clause de discrétion incluse dans son contrat. »*

En application dès ce mois d'avril

LES NOUVELLES RÉMUNÉRATIONS DES PERSONNELS HOSPITALIERS FERONT L'OBJET DE RAPPELS A COMPTER DU 1er JANVIER.

Les mesures annoncées récemment par Mme Simone Veil, ministre de la santé, en faveur des personnels hospitaliers (*le Monde* daté 9-10 février), entreront effectivement en application au mois d'avril. Un communiqué du ministère, publié ce mardi 8 avril, précise que les arrêtés, actuellement à la signature, seront publiés sous huitaine. Ils entraîneront un rappel de rémunérations pour cette catégorie de personnel à compter du 1er janvier 1975.

Ces mesures concernent notamment les infirmières : prime allant jusqu'à 250 F après quatre ans d'ancienneté ; les aides soignantes : prime de 100 F par mois et majoration de l'indemnité spéciale, qui passera de 6,5 à 10 % ; les agents des services hospitaliers et agents des services intérieurs : majoration de 200 F des rémunérations d'ici à juillet 1975.

Après le décès d'un enfant

LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ DANS UNE CITÉ OUVRIÈRE

(De notre correspondant.)

Toulouse. — *Un enfant de quatre ans et demi, Alilet Maamar, est mort dans un ascenseur à la cité ouvrière de la Briqueterie à Toulouse, dimanche soir 6 avril. Le parquet a ouvert une information. Le garçonnet a été étranglé par ses vêtements qui s'étaient pris dans l'intervalle séparant la cabine de la gaine de circulation de l'ascenseur. La cabine n'a pas de porte ni de réglette de sécurité. Il s'agit d'un vieux modèle d'ascenseur, dont l'Amicale des résidents avait à plusieurs reprises demandé le remplacement.*

La cité de la Briqueterie est habitée par des familles de travailleurs immigrés, algériens, portugais, polonais notamment. Elle ne bénéficie pas, ainsi que le reconnaissent pudiquement les pouvoirs publics, « des meilleurs équipements ». *A la suite des plaintes des locataires, la préfecture avait ouvert une enquête, actuellement en cours, sur les conditions d'habitation dans cette cité. L'unique cabine téléphonique disponible à la Briqueterie était fermée à clé dimanche soir. Les secours n'ont pu être appelés qu'avec beaucoup de retard ; lorsqu'ils sont arrivés sur les lieux, l'enfant était mort depuis plus d'une demi-heure.*

NOUVELLES BRÈVES

● *Le treizième grand prix Sévigné*, décerné par les centres épistolaires de la Société des journalistes français et des correspondants de presse étrangère a été attribué ce lundi à Pierre Viansson-Ponté pour son livre *Des jours entre les jours* (Stock), recueil des chroniques publiées dans *le Monde*.

● *Normalisation des liaisons aériennes sur Madagascar.* — « Les avions des lignes internationales régulières sont autorisés à survoler et à atterrir sur le territoire de la République malgache », annonce une note du directoire militaire, mettant ainsi fin à la suspension des vols étrangers décrétée il y a près de deux mois.

Outre les deux vols réguliers hebdomadaires d'Air Madagascar, entre Madagascar et la France, qui avaient toujours été maintenus, Air France pourra, dès cette semaine, reprendre également ses deux vols réguliers par semaine entre les deux pays avec leur prolongement sur la Réunion et Maurice. De son côté, Alitalia pourra de nouveau assurer sa liaison hebdomadaire entre Rome et Tananarive. — *(A.F.P.)*

● *Manifestation des pêcheurs à Saint-Jean-de-Luz : deux blessés.* — Deux personnes ont été blessées ce mardi 8 avril, à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques), au cours de heurts qui se sont produits, peu avant 8 heures, entre les forces de police et les pêcheurs luziens sur la voie ferrée Paris-Hendaye que les manifestants avaient barrée. Les deux blessés, atteints par des jets de pierre, sont un patron de pêche du port basque et un jeune écolier qui se rendait en classe.

● *L'un des ouvriers blessés* le 4 avril par l'effondrement d'un toit aux aciéries d'Ugine (Savoie) est décédé dans la nuit du 6 au 7 avril à l'hôpital d'Albertville (*le Monde* daté 6-7 avril). Il s'agit de M. Antonio Tavares, quarante-deux ans, d'origine portugaise. Ce nouveau décès porte à trois le nombre des victimes de cet accident.

● *La rentrée* dans l'une des vingt-sept écoles maternelles de Saint-Etienne a été reportée au jeudi 10 avril pour cause de vandalisme. Trois enfants de huit, sept et six ans ont, en effet, passé l'après-midi de leur dernier jour de vacances pascales à saccager les quatre classes de l'école maternelle de La Métare nord-est et à commettre des déprédations dans la vingtaine de classes du groupe scolaire de La Métare sud-est. — *(Corresp.)*

● *Au lycée polyvalent de Vichy-Cusset (Allier)*, une partie des élèves ont observé lundi 7 avril, jour de la rentrée, une grève des cours. Dans une lettre au ministre de l'éducation, adoptée en assemblée générale, les grévistes estiment, à propos de la « concertation nationale » organisée par M. René Haby, le 9 avril, que *« deux délégués, tirés au sort, par académie, ne représentent pas l'ensemble des lycéens ».* Ils proposent *« l'élection de deux délégués par lycée ».*

